BIBLIOTECA NAZ.
V. Vittorio Emanuele III
XLII
E
109
NAPOLI

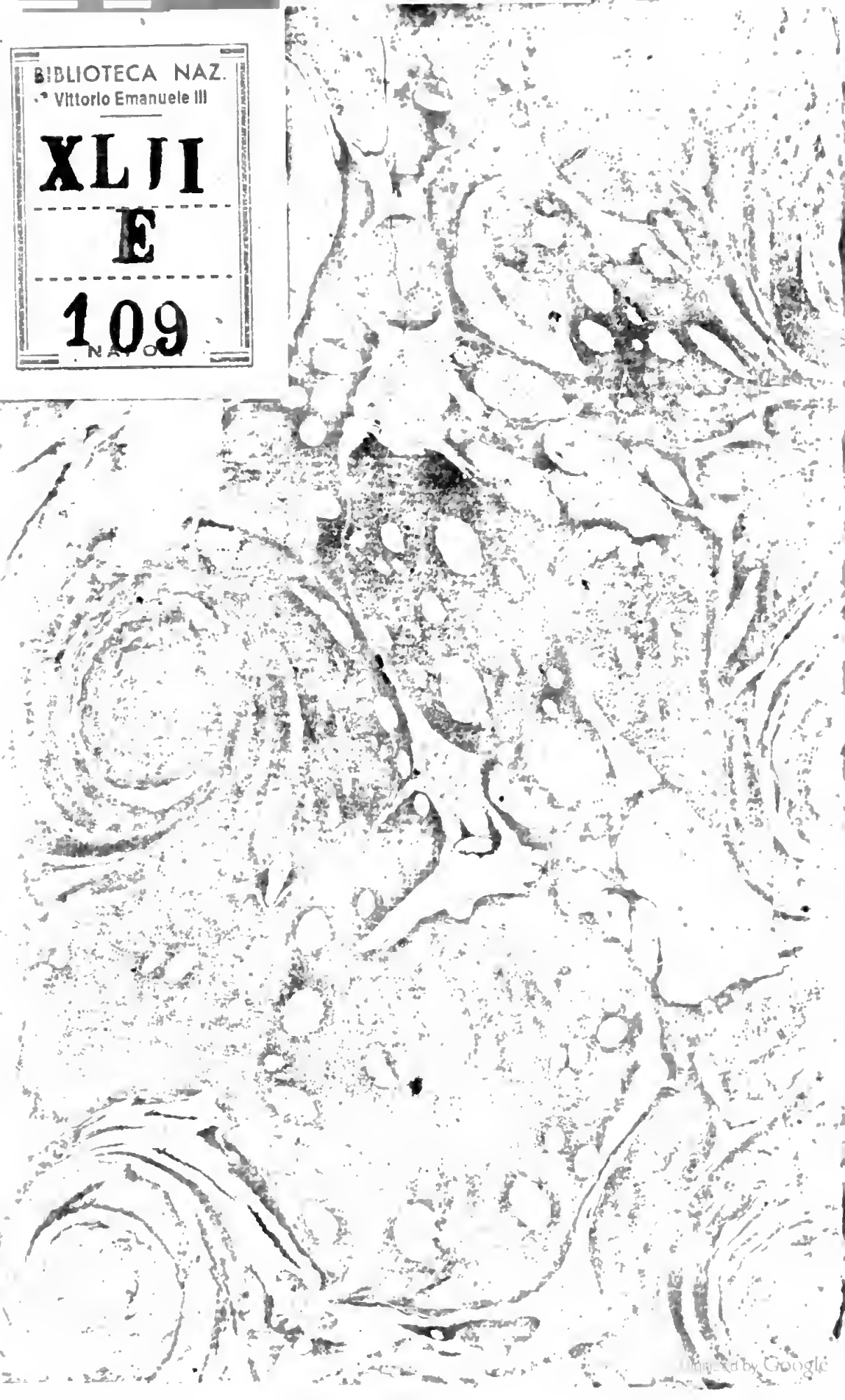

Digitized by Google

Fc- 2011 125

n° 1061 1

FABLIAUX
OU
CONTES
DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

TOME PREMIER.

FABLIAUX

OU

CONTES

DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE,

TRADUITS OU EXTRAITS D'APRÈS DIVERS MANUSCRITS DU TEMS ;

AVEC des Notes hiſtoriques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine juſqu'à nos jours.

Sit apud te honor antiquitati, & fabulis quoque.
Pline. Epiſt.

TOME PREMIER.

BIBLIOTHEQUE DU ROI

A PARIS,

Chez EUGENE ONFROY, Libraire, quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRÉFACE.

Il eſt dans la Littérature deux ſortes de travaux priſés trop au-deſſous de leur juſte valeur, les Traductions & les Extraits. Sans vouloir entreprendre ici ni l'apologie ni l'éloge d'un genre d'ouvrage qui va devenir le mien, je dirai ſeulement que le peu d'eſtime dont le Public l'honore, a influé malheureuſement ſur l'opinion qu'en ont conçue les Gens de Lettres. Il n'eſt pas donné à tout Auteur d'enfanter ſeul des Minerves armées. Celui qui tirant de la tombe un corps mort le rendrait à la vie, pourrait encore prétendre à quelque gloire; mais on veut être un génie, & cette préſomption funeſte de l'amour-propre, en nous privant de pluſieurs bons Ouvrages, a produit le double mal de multiplier beaucoup trop les mauvais.

Si je ne me ſuis point trompé dans la maniere d'exécuter celui que je préſente à ma Nation, il pourra peut-être lui plaire & l'inſtruire. Il doit au moins intéreſſer nos Littérateurs, en leur faiſant connaître un des premiers monumens de la Poéſie de leurs aïeux. Les catacombes de nos anciens Poëtes, dans leſquels perſonne n'eſt encore deſcendu, ou qu'on n'a fouillés que fort ſuperficiellement, offriraient à des travailleurs intelligens & courageux plus d'une découverte pareille à faire ; & je croirais avoir bien mérité des Lettres, ſi mon exemple animait à cette laborieuſe entrepriſe, des mains plus habiles que les miennes.

Juſqu'à préſent tout a dû en détourner. Non-ſeulement nos vieux Rimeurs étaient tombés dans l'oubli, mais rien même n'inſpirait l'envie de les connaître. Si les Hiſtoriens & les Écrivains

modernes daignent quelquefois en faire mention, c'eſt ordinairement avec un ton de compaſſion & de pitié, qu'on pardonnerait à peine à l'ennui de les avoir lus. Veulent-ils nous donner une idée de leurs productions? ils citent avec complaiſance quelque Hiſtoriette de légende bien abſurde & bien bête (*); & par ce chef-d'œuvre d'impertinence

(*) C'eſt ce qu'a fait, entre autres, l'abbé Vély: (voyez les réflexions par leſquelles il termine le regne de Philippe le Hardi); & je cite de préférence cet Hiſtorien eſtimable, parce que les erreurs qu'accrédite un Ecrivain de ſon mérite, deviennent bientôt les erreurs de toute la Nation. L'abbé de Fleuri (Traité des études) a rendu à nos Poëtes plus de juſtice. En blâmant l'extravagance de leurs fictions & le ſcandale de leur morale, il avoue qu'il y avait parmi eux des gens d'eſprit, & qui pour leur ſiecle avaient de la politeſſe. Eh! pourquoi pas? Les Arts, les Sciences, la Légiſlation, tout ce qui eſt le fruit de l'expérience & du tems était encore informe, il eſt vrai; mais, ce que donne la nature, l'eſprit, la ſenſibilité, l'imagination, ſont de tous les ſiecles & de tous les pays, & ne tiennent que par le plus ou moins de goût aux connaiſſances aquiſes.

d'un Moine ignorant, ils laiſſent le Lecteur admirer de bonne foi qu'elle était la ſtupidité d'un peuple réduit à une pareille pâture.

D'un autre côte, les Troubadours Provençaux ont laiſſé après eux, je ne ſais trop pourquoi, une renommée qui a ébloui tout le monde: non qu'on ſe ſoit laiſſé abuſer par les éloges prodigués dans le tems à ces triſtes Chanſonniers, ou qu'on ait été ſéduit par leurs Ouvrages; mais l'Italie dont ils furent les maîtres, & où les introduiſit l'affinité du langage, s'eſt plu à immortaliſer leur mémoire: & telle fut l'origine de leur grande & trop heureuſe fortune. La reconnaiſſance de deux ou trois Ecrivains célebres les a ſauvés de l'oubli. On les a crus de grands hommes, parce que Pétrarque & le Dante les chanterent; & aujourd'hui que peu de gens ſont en état, ou plutôt que perſonne ne

conçoit l'idée de vérifier ces panégyriques trompeurs, adoptés ſur parole, l'opinion de leur mérite prévaut tellement, même parmi les gens inſtruits, qu'il n'en eſt aucun qui ne les croie les peres de toute notre Littérature moderne, & qui ne regarde la Provence comme le point heureux de l'horiſon, où après une longue nuit de barbarie & d'ignorance, ſe leva enfin l'aurore de ces jours d'éclat & de gloire dont nous nous enorgueilliſſons. C'eſt-là un de ces préjugés auxquels le tems finit par donner quelquefois la certitude d'une vérité hiſtorique, & il en eſt plus d'un exemple. Pardonnera-t-on à un homme inconnu, dont la plume, ſans autorité & ſans nom, ſe haſarde à écrire pour la premiere fois, d'examiner ſi cette opinion eſt fondée? La queſtion intéreſſe l'hiſtoire de notre Littérature, & elle n'eſt point étrangere à mon ſujet.

La Gaule, avant qu'elle fût ſoumiſe aux Romains, était diviſée en pluſieurs parties, qui avaient chacune leur idiôme particulier. Loix, mœurs, langage, tout changea par la conquête. Les vaincus furent obligés d'adopter la langue des vainqueurs, & pendant quelques ſiecles elle domina ſeule chez eux, juſqu'à ce que de nouveaux conquérans, les Francs au nord, les Oſtrogots, Viſigots, Sarraſins, Alains, &c. au midi, vinrent la corrompre en y mêlant la leur. De ce double mêlange ſe formerent dans les deux moitiés, ſeptentrionale & méridionale du royaume, deux langues nouvelles, qui avec le tems s'altérant de plus en plus, conſerverent cependant toujours le nom de *Romaine* ou *Romane*, parce qu'elles avaient pour baſe l'une & l'autre celle des Romains. Cette derniere ceſſa ainſi d'être uſuelle, & demeura une langue ſavante, qu'il

fallut apprendre, & qu'on enſeigna dans les écoles. Les deux *Romanes* alors, devenues dominantes, ſe partagerent la France, que l'on diviſa même ſelon leur étendue. Comme toute la partie en-deçà de la Loire ſe ſervait pour affirmer quelque choſe du mot *oil*, (oui); & toute la partie au-delà, du mot *oc*; on appella l'une *la langue d'Oil*, & l'autre *la langue d'Oc*. Celle-ci néanmoins reçut encore une autre dénomination. Raimond IV, de Saint-Gilles, Comte de Provence, poſſédant en même-tems une grande partie de la Gothie & de l'Aquitaine, on s'accoutuma à nommer ſimplement *Provence* tous ſes États; *Provençaux*, ſes différens Sujets; & langue *Provençale*, la langue commune qu'ils parlaient. Cette acception devint pour toute la France d'un uſage général; & ce fait eſt ſi conſtant, qu'il n'a pas beſoin de preuves. Ainſi, quand nos

Hiſtoriens parlent des Poëtes Provençaux, ils n'entendent point ſeulement, comme on l'entendrait aujourd'hui, les Poëtes de ce canton particulier du royaume, renfermé entre le Rhône & le Var: c'eſt-là une erreur dans laquelle eſt tombé plus d'un Auteur moderne; ils comprennent ſous ce nom, & je prie mes Lecteurs de ne point l'oublier, les rimeurs de toutes nos Provinces méridionales, ou plutôt tous ceux qui ont fait des vers en *Romane Provençale*; car dans ce nombre on compte des Catalans, des Arragonnais, des Italiens. De cent quarante Troubadours environ dont la patrie eſt connue, il n'y en a que vingt-ſix qui ſoient de la Provence proprement dite.

Il ne s'agit point d'oppoſer à ce nombre, le nombre de ceux qui ont écrit en *Romane Françaiſe* (*). On compterait

(*) On connaît à la Bibliotheque du Roi quatre manuſ-

plutôt tous les insectes qu'un été voit éclore. A peine presque devint-elle vulgaire, qu'elle produisit des Poëtes; & c'est une remarque déjà faite plusieurs fois, que chez tous les peuples les ouvrages en vers ont précédé les écrits en prose, & qu'en ce genre, à la différence des autres, on a commencé par le plus difficile. Dans un art qui ne connaissait encore aucune regle, rimer était un métier si facile, que tout le monde s'en mêla, & chez les Moines sur-tout, où l'on avait rien de mieux à faire. De-là cette multitude innombrable de moralités, de proverbes, de miracles, de prieres à la Vierge, de Vie de Saints en vers, dont on est effrayé quand on parcourt les manuscrits du tems. On inscrivait des vers sur les sceaux, sur les vases, sur les vitraux des Eglises, les tombes sé-

crits contenant des Poésies Provençales, & il y en a plusieurs milliers de Poésies Françaises.

pulcrales, les murs, les pavés. L'Office divin, la Bible, la Regle de ſaint Auguſtin, la Coutume de Normandie; tout enfin, excepté les Chroniques & quelques ouvrages ſemblables, fut rimé: encore y eût-il des Hiſtoires qui le furent. On eût dit que la Nation était affligée d'une épidémie générale; & que pareille à ce peuple dont le ſoleil avait échauffé les têtes à une Tragédie d'Euripide, dans ſon délire elle ne parlait plus qu'en vers.

Cependant, au milieu de toute cette écume groſſiere d'un tems d'ignorance, on doit diſtinguer trois eſpeces de Poéſies, qui, deſtinées ſpécialement à l'amuſement de la Nobleſſe & des Princes, formaient en quelque façon une claſſe à part : ce ſont les Romans, les Chanſons & les Contes.

Dès les tems les plus reculés de ſon origine, la Nation avait eu des Chan-

ſons militaires dans leſquelles étaient célébrés ceux de ſes chefs & de ſes guerriers, dont par quelque belle action, le nom méritait d'être immortaliſé. Pour s'exciter à ſe rendre digne d'une pareille récompenſe, le ſoldat les chantait en chœur lorſqu'il marchait au combat; & le privilege de les entonner appartenait aux Bardes qui les avaient compoſées. Les Francs eurent les leurs dans les marais de Germanie. Devenus conquérans de la Gaule, ils en firent de nouvelles, qui continrent, dit Eginard, les principales actions de leurs Rois, & les plus beaux faits de notre Hiſtoire. Charlemagne dont l'ame guerriere & les inclinations héroïques devaient aimer avec tranſport un pareil genre, les recueillit toutes, à ce que nous apprend le même Auteur, & les copia même de ſa main; mais elles furent anéanties par la renommée impoſante, qu'après lui,

laiſſa ce Monarque célebre. On n'oſa plus chanter la faible poſtérité de Clovis, quand on eut un tel Héros ; & lui ſeul devint avec ſes principaux Capitaines, l'objet des nouvelles Chanſons militaires. Cependant il y en eut une qui prévalut ; ce fut celle où l'on célébrait Rolland, & les autres Paladins tués ou bleſſés à la défaite de Roncevaux. Soit que celle-ci offrît un événement tragique, propre à remuer plus fortement le ſoldat ; ſoit qu'elle rappellât un fait peu honorable, dont on voulait l'inviter à effacer la honte ; ſoit enfin qu'elle eût un mérite de Poéſie ſupérieur aux autres, elle les fit oublier, & devint pour nos armées la chanſon du combat *. On

* Il y a cependant des preuves qu'il en ſubſiſta ou qu'on en fit d'autres. Les *miracles de S. Benoît* racontent qu'un parti de Bourguignons ayant formé en 1095 le projet de piller Châtillon-ſur-Loire, ils s'avancerent, *ſi pleins de confiance dans le nombre & la valeur de*

regarda comme un honneur de la commencer ; & l'un de nos vieux Hiſtoriens en vers, remarque qu'à cette bataille d'Haſtings, qui en 1066 rendit un Duc de Normandie Souverain de l'Angleterre, cette fonction glorieuſe fut remplie par un Chevalier, nommé Taillefer, doué d'une voix forte & ſonore. Guillaume lui avait permis, en récompenſe, d'attaquer le premier l'armée ennemie ; & Taillefer, par ſa bravoure, ſe montra digne d'une pareille diſtinction. La chanſon de Rolland ſubſiſta juſqu'aſſez avant dans la troiſieme race, comme il paraît par cette réponſe ſi fiere, connue de tout le monde, d'un ſoldat au Roi Jean, qui lui reprochait de la chanter en un tems où il n'y avait plus de Rollands,

leur troupe, qu'ils ſe firent précéder par un bouffon, lequel chantait ſur un inſtrument de muſique les guerres & belles actions de leurs ancêtres ; ils voulaient par-là s'animer davantage au ſuccès de leur entrepriſe. [1]

[1] Rec. des Hiſt. de Fr. T. XI. p. 489.

diſait-il : *Sire*, répartit le ſoldat, *il s'en trouverait encore, s'ils avaient à leur tête un Charlemagne*. Elle n'eſt pas venue juſqu'à nous, & a eu le ſort de beaucoup d'autres plus modernes, que perſonne ne ſonge à tranſmettre, parce que perſonne ne les ignore ; & qui après avoir été dans toutes les bouches, finiſſent pour cette raiſon-là même, par s'oublier & ſe perdre.

Il ſemble que dans une Nation guerriere, où la Nobleſſe regardait le courage comme la premiere des qualités, & preſque comme la ſeule qualité eſtimable, on n'aurait dû accueillir que des chanſons de guerre. Il y en eut cependant d'amour & de galanterie ; les Gaulois eux-mêmes en avaient de fort libres, que les Auteurs poſtérieurs nomment *Vallemachiæ*. Rien de plus commun dans le douzieme ſiecle que les chanſons érotiques. Saint Bernard en avait fait

pluſieurs dans ſa jeuneſſe. Celles d'Abélard pour la célebre Héloïſe, furent chantées par toute la France; & ce goût de gaité frivole était même ſi général, qu'en Normandie, dans les longues proceſſions, tandis que le Clergé reprenait haleine, les femmes en chantaient de badines, *nugaces cantilenas*. On connaît celles de Thibaut, Comte de Champagne, pour la Reine, mere de Saint-Louis. Une multitude d'Auteurs, contemporains de Thibault, parmi leſquels on compte pluſieurs noms du premier rang, s'exercerent dans le même genre; & ce genre, pour des gens qui ne ſe doutaient pas que la Poéſie dût avoir des regles, était, comme je l'ai dit, ſi facile, qu'on ne doit pas s'étonner s'ils ſe multiplierent ſi étonnamment. J'ai parcouru tout ce que je connais dans les différentes Bibliotheques de Paris, de manuſcrits contenant d'an-

Hiſt. Litt. de la Fr. Tom. VII. p. lj.

ciennes chanſons. Ce ne ſont la plûpart que des lieux communs d'une fade galanterie, de triſtes ſupplications à leur maîtreſſe pour l'attendrir, des plaintes éternelles contre les médiſans, un début trivial qu'on croirait avoir été d'uſage, tant il eſt ſouvent employé : *la verdure renaît, le roſſignol chante, je veux chanter auſſi.* Quelquefois pourtant on y trouve de la naïveté, du ſentiment, des peintures du printems aſſez agréables. Du reſte, aucun de ces morceaux voluptueux, enfantés par le plaiſir & la joie, quoique déja l'on connût une ſorte de luxe : aucune chanſon de table ſur-tout ; ce qui eſt plus étonnant encore, d'autant que la Nation aimait le vin. On égayait le repas par des propos joyeux, par des contes que les convives, comme je le dirai dans la ſuite, étaient obligés de faire chacun à leur tour ; mais pour ces couplets deſtinés

deſtinés à chanter, le verre en main, la liqueur qu'on va boire, on ne les avait pas imaginés (*) On ne s'en eſt pas même

(*) On chantait à table cependant, mais c'étaient des chanſons d'amour. En voici une, tirée du Roman du *Châtelain de Couci*, ouvrage dont il ſera parlé ailleurs. Le Poëte la fait chanter à un repas par la dame de Fayel. C'eſt un vrai Triolet.

J'aim'bien loïaument (*loyalement*),
Et s'ai bel amy (*J'ai*)
Pour qui di ſouvent (*je dis*),
J'aim bien loïaument.
(*Il eſt à moi par hommage-lige*)
Eſt miens ligement,
Je le ſai de fy (*d'aſſurance*) :
J'aim bien loïaument,
Et s'ai bel amy.

Les Romanciers font ſouvent mention de chanſons avec refrein, répétées en chœur par tous les convives. On trouve auſſi des Triolets dans des Romans antérieurs à celui du Châtelain de Couci, & en particulier dans celui de Cléomadès, dont l'Auteur était contemporain des Fabliers; mais dans les Triolets de Cléomadès, il n'y a que le premier vers qui ſe répete, à la fin comme au milieu.

aviſé qu'aſſez tard ; & pour trouver les premiers, il faut deſcendre preſque juſqu'au dernier ſiecle.

Outre les Chanſons militaires & les Chanſons d'amour, nos Poëtes en avaient encore deux autres ſortes ; les *Paſtourelles*, dont je ne parlerai pas ici parce qu'il en ſera fait mention dans le corps de l'Ouvrage, & les *Jeux-Partis*. Ces derniers ſont ce que les Troubadours nommaient *Tenſon*, c'eſt-à-dire, des queſtions de juriſprudence amoureuſe. Le Poëte y avance un ſentiment ; un Acteur qu'il introduit en ſoutient un autre ; & après quelques couplets dans leſquels la queſtion eſt débatue, bien ou mal, un troiſieme perſonnage prononce entre eux, & décide ; ou, celui qui parle le dernier eſt cenſé prononcer. La grande importance que le reſpect pour les Dames attachait alors aux choſes d'amour, accrédita ſingulierement ce

badinage galant ; mais auſſi par l'influence de cette manie de ſubtilité qui régnait dans les écoles, dans les harangues, les ſermons & les écrits théologiques du tems, il arriva qu'on le fit conſiſter en une métaphyſique de ſentiment, ridicule à force d'être déliée. L'empreinte de ce pédantiſme fut ſi profonde, que pluſieurs ſiecles ne purent l'effacer ; & la fameuſe thèſe du Cardinal de Richelieu ſur l'amour, n'eſt peut-être pas la derniere preuve qu'on pourrait en alléguer.

Pour donner à mes Lecteurs une idée des *Jeux-partis*, il ne faudra que rapporter ſommairement quelques-uns de leurs ſujets. Les uns annoncent du libertinage, les autres un puriſme d'amour pouſſé preſque juſqu'au fanatiſme ; & ce ſont-là les mœurs du tems auxquelles je prie mes Lecteurs de faire attention, parce que c'eſt une des clés principales de l'Ouvrage qu'on va lire.

Lequel aimeriez-vous mieux que votre maîtreſſe fût morte, ou qu'elle en épousât un autre ?

Qui ſouffre le plus, ou du mari dont la femme, ou de l'amant dont la maîtreſſe eſt infidele ?

Doit-on plus blâmer celui qui ſe vante des faveurs qu'on ne lui a pas accordées, que celui qui publie celles qu'il a reçues ?

Si vous aviez un rendez-vous la nuit avec votre maîtreſſe, préféreriez-vous de me voir ſortir de chez elle, vous y entrant; ou de m'y voir entrer, vous ſortant ?

J'aime une femme que je n'ai pu fléchir; une autre m'offre ſon cœur : dois-je renoncer à la premiere, ou continuer de la ſervir ?

Vous avez joui de votre maîtreſſe pendant quelque tems; je parviens à lui plaire, & à vous ſuccéder. Qui de nous deux doit reſſentir le plus de peine ?

On vous propoſe de coucher avec votre mie une ſeule fois, mais à condition que vous

ne la reverrez plus de votre vie; ou de la voir tous les jours, mais ſans jamais rien obtenir d'elle. Que devez-vous préférer ?

Deux perſonnes qui s'aiment ſont couchées enſemble, & elles s'en tiennent à de légeres careſſes. Laquelle des deux fait un plus grand ſacrifice ?

Lequel eſt le plus heureux d'une vieille femme qui devient l'ami d'un jouvenceau, ou d'un vieillard qui a une jeune mie ?

Vaut-il mieux avoir pour maîtreſſe une femme ou une demoiſelle ?

Lequel eſt préférable pour une femme, ou d'un homme expérimenté qui a déja connu le plaiſir; ou d'un jeune puceau tout neuf qui ne le connaît pas encore ? &c. &c.

Il devait arriver ſouvent que le Poëte qui dans ſon jeu-parti décidait une queſtion d'amour, ne la décidât pas au gré de tout le monde, & qu'un autre la traitant de nouveau, prononçât différemment. Les lecteurs alors prenaient parti

ou pour l'un ou pour l'autre ; & de-là naiſſaient d'interminables diſputes, dont on ne pouvait eſpérer de voir la fin, que quand des Tribunaux abſolus, & d'une autorité non conteſtée, auraient jugé en dernier reſſort. Choſe qu'on aura peine à croire ! ces Tribunaux ſe formerent. En différentes villes, des Gentilshommes, des Chevaliers, des Poëtes, réunis par une aſſociation libre, ſe chargerent de prononcer ſur ces riſibles procès ; & d'après les préjugés du tems ſur l'amour, ils s'honorerent même de leur fonction. Mais ce n'était pas aſſez. Il fallait encore que les *Cours d'amour*, ainſi ſe nommerent ces aſſemblées, euſſent une telle ſanction que perſonne n'oſât en appeller. C'eſt-là un prodige dont on ne doit gueres ſe flatter pour les déciſions humaines. Il s'opéra cependant cette fois-là, parce que les femmes devinrent Préſidentes nées du

Tribunal, & que dès ce moment, les Jugemens en devinrent ſacrés.

J'aurai occaſion ailleurs d'entrer dans quelques détails ſur les Cours d'amour. Je me contenterai de remarquer ici que ces établiſſemens durent probablement leur origine aux Provençaux. Au moins furent-ils très-brillans dans leurs Provinces, au-lieu qu'ils languirent toujours dans les nôtres, & ne commencerent, comme je le dirai, à aquérir quelque éclat, que ſous Charles VI, par l'importance que leur donna la frivole Iſabeau, ſon épouſe.

Ce n'eſt, ainſi qu'on pourrait le croire d'après ce qu'on vient de lire, ni la galanterie, ni l'amour, qui produiſirent les Romans : on les doit au même motif qui enfanta les Croiſades, à un zele de dévotion mal entendu. Les Sarraſins étaient maîtres de l'Eſpagne, d'où ſans ceſſe ils menaçaient la France

dont ils avaient déja poſſédé quelques Provinces, & dans laquelle ils avaient, depuis leur expulſion, porté leurs armes pluſieurs fois. Ils poſſédaient ſur-tout les lieux Saints, & l'on croyait la religion intéreſſée à cette ſorte de profanation. On crut donc devoir ſonner la trompette contre un Peuple infidele & conquérant, que le fanatiſme rendait redoutable; & ainſi naquirent les trois premiers ouvrages Romaneſques que je connaiſſe. Dans tous les trois, on ſuppoſe pour ennemi aux Sarraſins le Héros le plus célebre qu'eût encore produit la France, Charlemagne. L'un lui fait faire une expédition en Paleſtine, l'autre en Eſpagne, le troiſieme en Languedoc, pour délivrer Carcaſſonne & Narbonne aſſiégés par eux; mais ce que je crois digne de remarque, c'eſt que les Auteurs de ces trois fables dévotes, furent trois Moines. Auſſi leur ouvrage, employé

en partie à vanter leur Ordre, leur Abbaye, ou de prétendues Reliques, auxquelles ſont attribués beaucoup de prétendus miracles, porte-t-il à chaque page l'empreinte & le ſceau de la monaſticité. Les Poëtes ne tarderent pas à s'emparer d'un genre de fiction ſi favorable à des imaginations extravagantes & ſans regle. Néanmoins, en adoptant le genre, & très-ſouvent le Héros, ils ſe garderent bien d'adopter le ſujet, & de ſe faire, comme les trois Moines, le tocſin d'un fanatiſme religieux. La Chevalerie venait de naître; ils la tranſporterent dans leurs poëmes avec ſa bravoure inquiete, avec ſon ardeur pour les exploits merveilleux, & cette galanterie fameuſe dont elle était devenue l'origine. Dans tous, à peu-près, le perſonnage principal fut un Chevalier errant, qui redreſſait les torts, pourfendait les géants, ſauvait l'honneur des belles, remportait le prix

de tous les tournois, & opérait pour ſa mie des proueſſes, auprès deſquelles les travaux d'Hercule ne ſont que jeux d'enfans. J'ai dit pour ſa mie, parce qu'il fallait alors qu'un Héros fût amoureux. Il n'y a pas un ſeul Roman, (on appella ainſi les poëmes nouveaux, à cauſe qu'ils furent écrits en Romane) qui manque à ce principe. Pluſieurs même font rouler entierement ſur l'amour, les aventures de leur Chevalier; & ceci prouve que ſi quelquefois les écrits ont influé ſur les mœurs de leur ſiecle, plus ſouvent encore l'eſprit du ſiecle a influé ſur les écrits. Enfin, outre les Romans de Chevalerie & d'amour, il en eſt une troiſieme eſpece, la moins nombreuſe des trois, qu'on peut appeller Romans de Férie, parce que les aventures qu'ils contiennent ont la magie pour reſſort principal. On trouvera pluſieurs Fabliaux dans ce dernier genre. Ils don-

neront lieu à une note ſur la Férie & ſur les Fées, ce qui me diſpenſe d'en parler ici. Je ne puis y préſenter que des apperçus généraux; les matieres que j'y examine ſont ſi abondantes, qu'elles exigeraient un volume entier : or, ce volume ſerait l'hiſtoire de notre ancienne poéſie, & je ne dois point oublier les bornes que me preſcrit mon ſujet. D'autres, plus inſtruits, entreprendront ſans doute un ouvrage utile qui nous manque encore.

Il n'eſt pas poſſible de dire juſqu'à quel point, en moins d'un ſiecle, ſe multiplierent les Romans, & le ſuccès prodigieux qu'ils eurent, non-ſeulement en France, mais au-dehors. L'Italie & l'Eſpagne les adopterent. Pluſieurs furent traduits dans ces langues étrangeres, & ils y conſerverent même tant de réputation, que par la ſuite, lorſque chez nous le tems en eut aboli la mé-

moire, il ſe trouva des Auteurs, qui de bonne foi les croyant Italiens ou Eſpagnols, les retraduiſirent en Français, comme originairement étrangers. Il y a ſur ce fait pluſieurs exemples connus: il me ſerait aiſé d'en ajouter pluſieurs autres.

L'invention de la Romancerie fut accueillie par l'Angleterre avec la même ardeur que par nos autres voiſins. Mais ce peuple jaloux, & dès-lors envieux de la France, ne voulant pas donner à ſes Paladins un chef Français tel qu'eût été Charlemagne, il imagina de s'en choiſir un autre parmi ſes Rois, & d'en faire un Héros fameux, qui par ſes exploits éclipsât le nôtre. Le perſonnage deſtiné à ce beau rôle, fut Artus, Prince ignoré, & d'autant moins propre à le remplir, que dans l'Hiſtoire il n'en joue aucun. Mais ce qu'on trouvera, je crois, plus mal-adroit encore, c'eſt qu'au nom-

bre de ſes conquêtes, ce preux dès preux met une partie de la France, & qu'il ſe donne pour vaſſaux pluſieurs des Roitelets qu'on ſuppoſe y régner. Or maintenant, ſi l'on ſe rappelle qu'au tems où s'écrivaient ces fictions menſongeres, l'Angleterre conquiſe obéiſſait à des Princes Français, on conviendra qu'aux yeux de Lecteurs attentifs, il en eſt des Nations dans leurs écrits, comme des individus : toujours le caractere y perce par quelque endroit.

Ces prétendues conquêtes que nous trouvons aujourd'hui ſi révoltantes, durent pourtant choquer beaucoup moins nos Peres, parce que leurs yeux étaient accoutumés à voir des Rois Anglais poſſéder par droit de ſucceſſion quelques-unes de nos Provinces. L'hiſtoire fabuleuſe d'Artus plut même ſi fort à nos Romanciers par la magie qu'elle préſentait ſans ceſſe, mêlée avec les proueſſes

de Chevalerie, que beaucoup d'entre eux l'adopterent, & choiſirent pour Héros de leurs poëmes quelque Paladin ſuppoſé du conquérant Breton. Il y a auſſi des Fabliers qui ont pris le même ſujet. J'ai réuni leurs Contes, & c'eſt par eux que commence ce Recueil.

Les Romans d'amour & ceux de Férie ſont peu nombreux. Ceux de Chevalerie au contraire le ſont infiniment. On range ordinairement ces derniers ſous trois claſſes: Romans d'Artus, Romans de Charlemagne, Romans des Amadis. On pourrait en ajouter une quatrieme, plus nombreuſe que les autres encore; celles dont les Héros n'étaient ni Chevaliers de Charles ou d'Artus, ni deſcendans du Gaulois Amadis; mais des Paladins, ou des Princes que le Poëte fait vivre dans d'autres tems, ou dans d'autres Cours; tels que Perceforêt, Alexandre, &c. &c. &c.

Tous les Romans, au moins tous ceux que je connais, furent écrits originairement en vers. On ne commença gueres à les traduire en proſe, que ſous Charles V, tems où la langue déja plus épurée, aquérait en même-tems ce caractere exquis de naturel & de naïveté dont le ſecret paraît perdu. François I, de qui la tête, exaltée par ces lectures, s'était paſſionnée pour l'antique Chevalerie (*), fit traduire de l'Eſpagnol, les Amadis, Romans originaire-

(*) Non-ſeulement il voulut, comme chacun ſait, être armé Chevalier des mains de Bayard, mais il lui arrivait quelquefois de ſe faire peindre la barbe & de ſe montrer ainſi à ſes courtiſans, habillé comme les preux de nos Romanciers. Brave & téméraire à la guerre, galant & magnifique dans ſa Cour, loyal, généreux, prodigue, fidele à ſa parole, il eut toutes les qualités & les défauts des anciens Chevaliers. Il eſt probable que c'eſt à la pétulence de cet eſprit Chevalereſque, qu'il faut attribuer la fatale journée de Pavie, & les malheurs qui en furent la ſuite; mais à coup sûr, c'eſt ce même eſprit auſſi qui dicta cette phraſe ſublime, *tout eſt perdu hors l'honneur.*

ment Français, mais que le tems avait fait oublier, ainſi que beaucoup d'autres. Jamais ouvrage n'eut une telle vogue. Elle fut telle, & ſur-tout ſous le regne de Henri II, que ſi quelqu'un, dit la Noue[1], avait oſé en dire du mal, *on lui eût craché au viſage.* Ce fut cet engouement ſans doute qui donna de l'humeur au grave la Noue, puiſqu'il emploie un de ſes diſcours tout entier à déclamer contre cette ſorte d'ouvrage. Mais les raiſons qu'il allegue pour le décrier, fuſſent-elles auſſi excellentes qu'elles ſont faibles, on ne peut nier au moins que ſi les Romans de Chevalerie ont eu au ſeizieme ſiecle quelque influence funeſte, ils ont ſpécialement contribué pendant les quatre ſiecles précédens à diſſiper l'ignorance, à favoriſer les progrès de la poéſie, à inſpirer aux Nobles le goût de la lecture, & ſur-tout à répandre dans la Nation ce mépris des dangers, cette

[1] *Diſc. Polit. & Milit.*

élévation

élévation d'ame, & cet enthouſiaſme de gloire qui fait les Héros. Quelques Auteurs reſpectables ont reproché à Cervantes, d'avoir par ſon Dom-Quichotte anéanti en Eſpagne l'eſprit de Chevalerie. Je ne ſerais pas ſurpris que quelqu'un chez nous regrettât les Romans qui inſpiraient cet eſprit; ſur-tout quand il ſe rappellera quels livres en ce genre on leur a fait ſuccéder. A tout age, nous ſommes, pour certains objets, de vrais enfans. Jeunes ou vieux, nous nous repaiſſons, avec la même avidité, du récit de ces proueſſes incroyables qui relevent à nos yeux l'eſpece humaine, & qui ont pour émouvoir, un des grands reſſorts de l'ame, la terreur. Un peu plus d'art & de variété, eût pu faire de nos Romanciers des Auteurs très-ſéduiſans. Homere n'a eu, comme eux, que des fables populaires; l'Arioſte & le Boyardo ne ſe ſont abſolument ſervi que des leurs; mais il leur

a manqué le génie de l'Arioſte & d'Homere ; & tandis que ceux-ci, toujours admirés, vivront toujours, les autres tombés pour jamais dans l'oubli, n'ont laiſſé d'eux aucune mémoire.

On n'en doit pas moins excuſer la Nation, qui dans le tems les admira, puiſqu'après tout elle ne connaiſſait alors rien de mieux. Au reſte, s'il fallait pour nos Ancêtres une meilleure excuſe encore, j'ajouterais que parmi ces milliers de Poëmes, inconnus aujourd'hui, ou deſtinés tout au plus à figurer ſans aucun uſage dans le cabinet d'un curieux, il en eſt pluſieurs qui ſont vraiment intéreſſans : je le prouverai par quelques Extraits mis à la ſuite des Fabliaux, ſi l'étendue réglée du volume le permet. Je dirai plus, c'eſt que même dans la plûpart des autres on trouvera, malgré tous leurs défauts, (& j'en atteſte quiconque aura le courage de les lire), des mor-

ceaux très-agréables, & ſur-tout un talent particulier pour exciter la curioſité & l'admiration. Ceux dont la veuve Oudot a compoſé ſa bibliotheque bleue, ne ſont-ils pas encore les délices du peuple, tout étrangere qu'eſt pour lui une pareille lecture ?

Ce qu'on vient de lire ſur la Romancerie, regarde nos ſeuls Poëtes Français. Je ne connais aux Troubadours que quatre Romans, & tous quatre dévots (*). Qui a occaſionné chez eux cette

(*) Ce ſont, Philumena, Gérard de Rouſſillon, Guillaume au Court-nés, & Honorat de Lérins. Ce dernier n'eſt qu'une légende ; Gérard de Rouſſillon, qu'une chronique rimée, contenant l'Hiſtoire des Croiſades contre les Albigeois : (il y a auſſi un Gérard en Romane Françaiſe, tout différent de celui-ci, & dont le Héros fait la guerre à Charlemagne). Guillaume au Court-nés, eſt la vie de ce Saint Guillaume, auquel Charles confia le commandement de ſes armées, qui ſe diſtingua contre les Maures d'Eſpagne, reçut de l'Empereur en récompenſe le Duché d'Aquitaine, & finit par ſe faire Moine. Philumena, compoſé ſous le nom d'un prétendu Secrétaire du même Em-

diſette, dans un genre ſur-tout ſi fêté, ſi long-tems à la mode? Voilà encore un de ces faits auxquels n'ont pas fait attention ceux qui ont prôné les Rimeurs en Provençale. On vante tant l'imagination vive de ces Provinces favoriſées du Ciel; & elles n'ont pas produit un ſeul Roman de Férie! Quoi! l'Hiſtoire nous parle ſans ceſſe de leur galanterie, & cette galanterie aboutit à des Chanſons! Pas un ſeul Roman d'amour; pas un ſeul de Chevalerie ſur-tout, dans des ſiecles

pereur, par un Moine de l'Abbaye de la Graſſe, contient quelques exploits de Charles contre les mêmes ennemis, & ſur-tout l'hiſtoire & les miracles de cette Abbaye, dont le Moine lui attribue la fondation. Les Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de la France*, font remonter ce Roman à l'année 1015; le Comte de Caylus le rejette au regne de Saint Louis; & quelque fondée que me paraiſſe ſon opinion, j'ai bien voulu cependant citer plus haut Philumena, comme un des trois premiers Ouvrages Romaneſques, faits en France, de peur qu'on ne me ſoupçonne de vouloir diminuer en quelque choſe la gloire des Provençaux.

où toutes les imaginations exaltées par les conquêtes d'Angleterre, de Sicile, de Conſtantinople, de Jéruſalem, &c; par les ſpectacles guerriers des Tournois, par les fêtes des Cours plénieres, ne reſpiraient que le fanatiſme des grandes actions. Ce n'eſt pas au reſte que je prétende attacher un grand prix à un genre de compoſition, qu'heureuſement pour nous, de meilleurs Ouvrages ont anéanti. Je ſais d'autant mieux l'apprécier, que j'en ai lu un grand nombre; mais enfin, c'était une production de longue haleine; c'était l'Epopée du tems; encore une fois, on ne connaiſſait rien de mieux: & ſi l'on ſe rappelle ce qui a été dit plus haut, que non-ſeulement en France, mais dans les royaumes voiſins, l'engouement ſur ce point était général; on ſera tenté de demander ſi les Provençaux n'avaient donc pas la tête épique.

Il eſt un genre plus agréable encore, ainſi que plus varié, dans lequel les Rimeurs de nos Provinces l'emportent ſur ceux des leurs; c'eſt celui des Contes. On les nommait *Flables*, *Flabels* ou *Fabliaux*, parce que la plûpart de ces fictions ſont fabuleuſes; leurs Auteurs s'appellaient *Fableors* ou *Fabliers*. A Rome, dans la Perſe, la Grece & l'Ionie, les Contes furent le fruit de la politeſſe, du luxe & des arts; ce qui pourrait induire à croire qu'ils accompagnent ou précédent toujours la corruption des mœurs. S'il eſt vrai cependant que l'homme, pour être heureux, ait beſoin de ſenſations, & qu'il aime à être ému, le goût des Fables doit être commun à toutes les Nations policées ou barbares. Avec quelle avidité en effet, le peuple dans tous les pays ne recherche-t-il pas les hiſtoires inſenſées de Revenans & de Sorciers? On prétend que chez les Hurons

& les Iroquois, on fait, en certains jours de réjouiſſance, ſuccéder les Contes aux feſtins. Le plus ancien ou le plus bel eſprit de la troupe ſe charge de l'amuſer; & l'on paſſe ainſi des nuits entieres, qui ne ſont interrompues que par des applaudiſſemens & des ris. En Afrique, chez les Jalchlévéens, quand un pere voulait marier ſa fille, il donnait, dit Stobée, un grand repas auquel venaient aſſiſter tous les prétendans. Chacun d'eux, pendant le feſtin, égayait tour-à-tour la table par des Contes plaiſans; & celui qui le premier pouvait arracher un ſourire à la belle, devenait de plein droit ſon époux. Chez nous, où les villes n'avaient point, comme aujourd'hui, de ſpectacles réglés, où la Nobleſſe vivait retirée dans ſes terres, & ne ſe voyait qu'en certaines occaſions & pour certaines fêtes, il entrait dans ſes plaiſirs, les jours qu'elle ſe réuniſſait, d'entendre

réciter des Romans. Mais ces longs poëmes étant beaucoup trop conſidérables pour pouvoir être écoutés en entier, il fallut en imaginer d'autres plus courts, ainſi que plus gais; & telle fut probablement l'origine des Fabliaux; à moins qu'on n'aime mieux dire que nous les devons à l'Aſie, & que ce fut un fruit des Croiſades. Il eſt vrai que pluſieurs ſont tirés de l'Arabe, comme j'aurai occaſion de le dire: & l'on ſait que ce genre d'ouvrage eſt, dans l'Orient, de la plus haute antiquité, qu'il y a toujours été en grande eſtime, & que quelquefois même il a fixé l'attention du Gouvernement (*).

(*) L'Abbé le Maſcrier (Voyage d'Egypte) parle d'un Hôpital établi par les Califes, avec une magnificence & des ſoins incroyables, dans lequel, entre autres choſes imaginées pour le ſoulagement des malades, étaient pluſieurs ſalles particulieres où ceux qui ne dormaient pas pouvaient ſe rendre. Ils y trouvaient des Muſiciens qui les récréaient par le ſon des inſtrumens, & des hommes gagés pour les égayer par des Contes.

Au charme que ce petit Poëme doit à la nature de ſes ſujets, nos Auteurs joignirent encore celui de la déclamation ou de la muſique. Le renouvellement de la poéſie, & la faveur qu'elle aquit auprès des Grands, avaient fait éclore en France une foule d'Hiſtrions, dont l'unique métier était d'aller de Province en Province débiter les diverſes productions des Poëtes : ſeule maniere, uſitée alors, de les faire connaître. Muſiciens par état, ils mettaient en muſique ce qui était fait pour être chanté, & le chantaient eux-mêmes en s'accompagnant de différens inſtrumens. Avec eux s'aſſociaient ſouvent des Poëtes, & preſque toujours des Jongleurs, habiles dans l'eſcamotage, ou conduiſant des animaux dreſſés ; & ces bandes joyeuſes allaient ainſi de ville en ville, de châteaux en châteaux, amuſer le Peuple & la Nobleſſe. Dès les premiers tems, la vie va-

gabonde de cette profeſſion la fit mépriſer. La crapule de ceux qui l'embraſſaient, leur baſſe avidité, la corruption de leurs mœurs, finirent par la couvrir d'opprobre; mais ils amuſaient; & en mépriſant leur perſonne, on accueillait leurs talens. Les États voiſins en firent le même cas que nous. Richard I, Roi d'Angleterre, les attirait à ſa Cour par de groſſes récompenſes; & l'on voit par un réglement des Officiers municipaux de Boulogne, fait en 1228, pour défendre aux Chanteurs Français de s'arrêter dans les places publiques[1], que dès-lors ils ſe répandaient juſqu'en Italie.

[1] *Murat. Antich. Ital. t. 2. p. 19.*

Les Français qui diſputent aujourd'hui ſi vivement ſur le mérite de la muſique Italienne, introduite chez eux depuis quelques années; les Français qui ſe glorifient quelquefois de voir leur Langue, leur Théâtre, & juſqu'à leurs Modes, en honneur par toute l'Europe;

ſont bien loin de ſe douter aſſurément que leur patrie, il y a quelques ſiecles, a joui d'une gloire bien plus étendue encore; que c'eſt à elle qu'on doit les premiers Poëtes, & le renouvellement de la Poéſie; que ſa Muſique fut recherchée, ſes Contes, ſes Romans admirés, imités ou traduits chez toutes les Nations; ſa Chevalerie enfin, & ſes Tournois adoptés depuis la Baltique juſqu'à la Méditerranée. Il n'y eut pas juſqu'à ſa Langue, toute barbare qu'elle paraît à nos yeux, qui eut une fortune prodigieuſe. Tranſportée à Naples & en Sicile par les Normands (*); en Angleterre, par Guillaume le Conquérant; en Syrie, en Paleſtine, dans la Morée, dans

(*) Ce ſont eux probablement qui y porterent l'uſage de la rime : car Pétrarque dit au commencement de ſes Epîtres, que c'eſt de la Sicile que l'Italie l'a tirée. Si ce fait était prouvé, il diminuerait beaucoup la gloire des Provençaux, qu'on regarde comme les premiers maîtres des Italiens.

l'île de Chypre, à Conſtantinople, par les Croiſades & les conquêtes qui en furent les ſuites; elle domina encore ſur les autres langues vivantes par un mérite tellement avoué, que les Anglais envoyaient en France leurs enfans pour l'apprendre; & que Brunetto Latini, ayant compoſé, pendant le tems qu'il paſſa chez nous (*), un Cours d'étude, préféra de l'écrire dans notre idiôme; *parce que la parlure*, dit-il, *en eſt plus délitable*, & COMMUNE A TOUS LANGAIGES.

Ce triomphe de la Langue, quel qu'il ſoit, n'eſt encore que le triomphe de la Romane Françaiſe. Dans tout ce qu'on vient de lire, il ne s'agit aucunement de la Provençale. Ce que j'ai dit des Fabliaux ne la regarde pas davantage.

(*) C'eſt le premier des Auteurs Italiens, modernes. Il ſe réfugia en France, l'an 1260, pour ſe dérober aux diſſentions civiles qui déchiraient Florence, ſa patrie.

L'Hiſtoire des Troubadours, publiée il y a quatre ans, n'offre d'eux que deux Contes : l'un, d'Arnaud de Carcaſsès, l'autre, de Raimond Vidal (*); tous deux faits dans un tems où la plûpart de ceux des Fabliers exiſtaient déja. Pour pouvoir les comparer aux productions de nos Poëtes, il eſt bon d'en donner l'Extrait.

Un Chevalier amoureux d'une Dame, envoie vers elle ſon perroquet pour

(*) L'Hiſtorien en compte quatre autres : ſavoir, deux de Pierre Vidal, contenant, l'un des inſtructions ſur l'amour, l'autre des avis ſur le métier de Jongleur; un troiſieme par ce même Raimond, où l'on ſuppoſe une Dame, qui voyant un Chevalier qu'elle avait rebuté par ſes rigueurs, s'être attaché à une autre maîtreſſe, veut ravoir ſon cœur. Il refuſe, ainſi que la nouvelle mie, de renoncer à ſa conquête. L'affaire eſt portée devant un Juge, & celui-ci ordonne au Chevalier de reprendre ſon premier engagement, puiſque la Dame reconnaît ſes torts. Dans la quatrieme aventure, par Cigala, deux freres Chevaliers vont enſemble la nuit à un rendez-vous que leur ont donné leurs maîtreſſes. En chemin ils entendent des voyageurs les nommer & annonçer qu'ils vont

lui préſenter une requête d'amour. La Dame accepte l'offre de ſon cœur; mais il s'agit de pouvoir s'introduire auprès d'elle, & l'Amant embarraſſé n'en imagine aucun moyen. L'oiſeau propoſe un expédient; c'eſt de mettre le feu au Château, dans l'eſpérance que le trouble d'un pareil événement permettra peut-être à la Belle de s'échapper. Il exécute ſon projet avec du feu grégéois, qu'il porte ſur la charpente dans ſa patte. La Dame s'échappe en effet, elle vient au rendez-vous, & trouve que ce tour *eſt le plus joli qui ait jamais été joué.*

leur demander un logement. L'un des amans auſſi-tôt, ſacrifiant par courtoiſie, en l'honneur de ſa maîtreſſe, les plaiſirs qu'il attend d'elle, retourne ſur ſes pas; & le Poëte fait examiner par deux interlocuteurs lequel des freres a mieux prouvé ſon amour. On ſent qu'aucune de ces fictions ne doit être regardée comme un conte. Les deux de Pierre Vidal ne ſont que des cadres adroits pour amener quelque inſtruction; celle de Raimond, un jugement dans le goût des Sentences des Cours d'amour; & celle de Cigala, une Tenſon ou Jeu-parti.

Dans le Conte de Raimond Vidal, le Chevalier Baſcol aime la femme d'Alphonſe de Balbâtre, ſon voiſin, ſans avoir pu encore parvenir à lui plaire. Le mari inſtruit de cet amour, devient jaloux; afin d'éprouver ſa femme, il feint de partir pour un voyage, & revient le ſoir ſe préſenter chez elle, comme ſi c'était Baſcol. Elle le reconnaît, le maltraite, l'enferme, & va trouver l'amant, auquel, dans l'indignation que lui inſpire cette épreuve injurieuſe, elle accorde ce que juſques-là elle avait conſtamment refuſé. Le lendemain matin elle aſſemble ſes vaſſaux pour leur demander vengeance d'un ſéducteur qui eſt venu, dit-elle, tenter ſa vertu. On entre avec des armes & des bâtons. Alphonſe ſe fait reconnaître; il demande grace, en jurant pour l'avenir une confiance ſans bornes: mais l'épouſe ne lui pardonne, qu'à condition qu'il ira faire à Baſcol

une réparation & des excuſes convenables.

Réſumons maintenant, & voyons ſur quels titres eſt fondée la grande renommée des Troubadours; ou plutôt, que le Lecteur prononce lui-même ſur leurs talens : car je ne plaide point ici une cauſe dont les piéces ſoient inconnues. Leur hiſtoire exiſte ; ouvrez-la, qu'y trouverez-vous? Des Sirventes, des Tenſons, d'éternelles & ennuyeuſes Chanſons d'amour, ſans couleur, ſans images, ſans aucun intérêt; en un mot, une aſſoupiſſante monotonie, à laquelle tout l'art de l'Éditeur & l'élégance de ſon ſtyle n'ont pu remédier. Un de ces Poëtes vantant la ſupériorité de ſes compatriotes en poéſie, ne leur accorde lui-même que ce mérite. *Ils ont*, dit-il, *d'excellens Troubadours pour faire vers, chanſons, tenſons, ſirventes & deſcors!* Voilà ce qu'ils appellaient alors par excellence,

'*Hiſt. litt. des Troub.* T. 1. p. 416.

excellence, *la ſcience gaie* (gai ſaber); & voilà exactement tout ce qu'a produit chez eux cette gaité ſavante.

Cependant, encore une fois, quelques-unes de leurs Provinces nous parlent ſans ceſſe de leur ciel pur & de leur terre toujours fleurie. On croirait à les entendre, que chez elles ſe trouvent réaliſées ces fables charmantes de l'Eliſée ancien, & que les enfans n'y naiſſent preſque qu'au ſon du tambourin & du galoubé. Mais avec ce beau ciel, avec cet air voluptueux qui porte invinciblement dans les cœurs le goût du plaiſir & l'amour, avec l'avantage que la Provençale, harmonieuſe & ſonore, avait ſur notre Romane, remplie de naſales & de ſyllabes muettes; pourquoi donc, je le répete, les Troubadours de ces cantons, n'ont-ils fait, comme les autres Provençaux, que de triſtes chanſons? Pourquoi tous également ont-ils négligé les Contes,

celui des ouvrages de poéſie qui annonce le plus de gaité, & celui qu'on employait particuliérement aux Fêtes ſolemnelles pour amuſer les Souverains & les Grands? N'eſt-il pas bien étonnant que leur plaiſanterie ſe ſoit exercée uniquement, je ne dis pas à compoſer des ſatyres, ils auraient ce tort de commun avec quelques-uns des Poëtes en Romane Françaiſe, & avec ceux de tous les tems; mais, à faire de ce genre odieux un genre qui leur fût propre, & qui ſous le nom de Sirvente devint chez eux tellement en honneur, qu'il forme une grande partie de leurs ouvrages? Quelles réflexions douloureuſes préſenterait ce fait, ſi on oſait l'approfondir!

Enfin, pour abréger ces diſcuſſions dont les détails ſortiraient de mon ſujet, nos Rimeurs Français du treizieme ſiecle ont ouvert en France la carriere dramatique; je le prouverai plus bas par des

pieces originales que mon travail m'a mis à portée de découvrir. L'Hiſtoire qu'on nous a donnée de notre Théâtre, offre dans les trois ſiecles ſuivans une quantité innombrable de *moralités*, de *miſteres*, *farces*, & *ſotties*; ouvrages abſurdes, j'en conviens, ſans plan, ſans principes & ſans goût, mais qui pourtant ont préparé les jours brillans de notre Scène. Or maintenant, je demande quelles ſont parmi ces Pieces, celles qu'on doit aux Troubadours. Qu'ont fait pour les progrès de l'Art ces poſſeſſeurs excluſifs de la *ſcience gaie*? Quelles obligations enfin leur a la Scène Françaiſe?

Il ne faut rien diſſimuler, & avoir le courage de publier une remarque intéreſſante & bien extraordinaire aſſurément, qui ſe préſente ici, & que perſonne, je crois, n'a été juſqu'à préſent dans le cas de faire; c'eſt que les Provin-

ces qui au douzieme & treizieme ſiecles produiſirent les Romanciers & Fabliers Français, ſont celles-là mêmes qui au dix-ſeptieme & au dix-huitieme ont produit auſſi Moliere, Boileau, Racine, la Fontaine, Boſſuet, Voltaire, Rouſſeau, Corneille, Buffon, Condé, Turenne, le Brun, Deſcartes, Vauban, &c. &c. &c.; c'eſt-à-dire, le génie, l'éloquence, les belles imaginations, les talens ſublimes, & les grands hommes enfin qui ont illuſtré la France, ou dans leur genre reculé les bornes de leur Art. La nature en mettant dans le partage de ſes faveurs tant d'inégalité entre les différens cantons du Royaume, ſe ſerait-elle donc plû à départir ſpécialement au Nord de la Loire, les dons éminens de l'eſprit (*)? J'ignore les cauſes

(*) Cette expreſſion *au Nord, au Midi de la Loire*, dont je me ſuis ſervi juſqu'à préſent pour déſigner les limites des deux Langues, ne doit pas être priſe à la

de ce phénomene, & laiſſe à d'autres l'honneur de les découvrir. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer que déja elle commençait à douer nos Provinces ſeptentrionales de cette vertu créative, de cette vigueur & fécondité de production, qui depuis, pour la ſeconde fois, mais à plus juſte titre, a rendu nos bons Écrivains le modele & l'admiration de l'Europe.

Par un effet de cette vanité ſi ordinaire aux verſificateurs, les Rimeurs Provençaux ſe qualifierent du nom de *Troubadours*; & les Rimeurs Français, de celui de *Trouveurs* ou *Trouverres*;

rigueur. Le domaine de la Romane Françaiſe ne ſe terminait pas exactement à la rive de ce fleuve. A plus forte raiſon, les Provinces dont une partie eſt ſituée au-delà, comme la Touraine, l'Orléanais, doivent-elles être cenſées lui appartenir tout entieres. J'ai omis de même juſqu'ici d'excepter de ce partage la baſſe Bretagne, qui avait ſon langage particulier, parce que dans la maſſe des Provinces Françaiſes, une ſi petite portion doit être comptée pour rien.

épithete faſtueuſe, qui dans les deux idiômes dérivée du mot *trouver*, annonçait le don de l'invention & du génie, & répondait à celle de *Poëtes* que s'étaient donnée les verſificateurs Grecs. Mais le mot Troubadours changea bientôt d'acception. Comme on n'avait pour déſigner les Poëtes de la France méridionale, que le terme de *Provençaux*, & que ce terme déſignant également les habitans de la Provence, était en quelque ſorte amphibologique; on s'accorda généralement à uſer de l'autre quand on parlait de ces Poëtes, & à les appeller Troubadours. On ne les connaît plus aujourd'hui que ſous ce nom; & voilà comme la qualification particuliere d'un talent, devint un nom collectif de profeſſion. Il n'en fut pas ainſi de l'acception honorable de *Trouveurs*. Après avoir été quelque-tems en uſage dans la bouche des Ménétriers, des Poëtes & des

Auteurs leurs contemporains, elle s'anéantit, parce que n'étant pas néceſſaire, elle n'avait point paſſé dans la Langue. Ces Poëtes eux-mêmes furent bientôt oubliés. L'Italie d'un autre côté ayant procuré aux Troubadours une réputation, on ne parla plus que de ces derniers dans notre Littérature moderne; & de-là eſt réſulté une erreur: c'eſt que les paſſages concernant les *Trouveurs*, leur furent indiſtinctement appliqués; qu'on leur fit honneur de la plupart des faits qui regardent ceux-ci (*),

(*) On a même été juſqu'à compter parmi les Provençaux des Auteurs qui ont verſifié en Romane Françaiſe. Tel eſt, par exemple, Richard, Cœur-de-Lion, Roi d'Angleterre. Il exiſte de ce Prince, deux Pieces; l'une compoſée dans ſa priſon, lorſqu'en traverſant l'Allemagne il fut arrêté par Léopold, Duc d'Autriche; l'autre adreſſée au Dauphin d'Auvergne, & au Comte Gui, parent du Dauphin, pour les exciter à la guerre contre Philippe-Auguſte. L'Hiſtorien des Troubadours nous apprend qu'elles ſont en Français & en Provençal, & il ajoute que le *Français probablement eſt une ſimple traduction.* Si

& qu'inſenſiblement ils finirent ainſi par être regardés comme les ſeuls peres des Lettres Françaiſes. Il n'eſt pas juſqu'à leurs Ménétriers, ſur leſquels n'ait rejailli une partie de cette gloire exclu-

cela était, ce ſerait le ſeul exemple de chanſons traduites que je connuſſe chez nos Poëtes. Mais n'eſt-il pas probable au contraire, que la verſion Françaiſe eſt l'originale ; & que, comme l'une des deux Pieces était envoyée à deux Provençaux, & que l'autre devait circuler parmi les Poitevins & Gaſcons, vaſſaux de Richard, il les fit traduire en Provençale ou plutôt en patois. J'ai trouvé cette derniere en Français dans pluſieurs manuſcrits compoſés d'anciennes chanſons Françaiſes, dans celui de M. le Marquis de Paulmy, dans la collection qu'a faite M. de Sainte-Palaye des Chanſonniers antérieurs au quatorzieme ſiecle. Il eſt certain d'ailleurs que le Monarque Anglais parlait notre Langue, puiſque c'était celle de ſes ancêtres, celle qui était établie en Angleterre par la conquête. Enfin, une preuve ſans replique qu'il compoſait en Romane Françaiſe, c'eſt l'Hiſtoire de ce Blondel, dont l'adreſſe, dit-on, découvrit la priſon du Prince, en chantant une chanſon à laquelle celui-ci répondit de la tour où il ſe trouvait détenu. Or Blondel était Poëte & Ménétrier Français ; & ſa chanſon, de l'aveu même de l'Hiſtorien des Troubadours, était *une chanſon Françaiſe qu'il avait compoſée autrefois avec Richard.*

ſive. Voit-on un Chanteur paraître à la Cour de quelque Prince? On conclut auſſi-tôt, qu'il chantait des poéſies Provençales ; & l'on ne ſonge point que ces poéſies étant dans une langue propre à certaines Provinces, elles ne pouvaient pas être entendues dans les autres (*) ; à plus forte raiſon dans les royaumes étran-

(*) Il eſt tems de mettre les Lecteurs à portée de juger de la différence des deux Langues. Voici un couplet en Romane Provençale ; il faut ſonger que la prononciation ajoutait encore à la difficulté de l'entendre.

Al chans d'auſels comenza ma chanſo,
Cant aug chantar la Gluanta & Aiglos,
E p'els cortils vey verdeyar lo luis
La blava flors qe par entr'els boiſſos,
E'l riu clar corren ſobr'els ſablos,
La ù s'eſpand la blanca flor del lis...

TRADUCTION.

« Aux chants des oiſeaux je commence ma chanſon ; » quand j'entends chanter.....; que » dans les vergers je vois reverdir la terre ; que la fleur » bleue paraît entre les buiſſons, & que les ruiſſeaux » clairs coulent ſur le ſable, là où s'épanouit la fleur » blanche du lis. »

gers. Si un Muſicien des bords de la Garonne venait aujourd'hui dans les villes & châteaux de Normandie ou de l'Iſle-de-France, nous chanter du Goudoulin,

Voici maintenant de la Romane Françaiſe.

Quant floriſt la violette
fleur
La roſe & la flor de glai, (*glayeul, iris*)
Que chante li papegai, (*ſorte d'oiſeau*)
me *amourettes*
Lors mi poignent amoretés
Qui me tiennent gai.
Jamais juſqu'ici
Mès pieca ne chantai;
Or chanterai,
Et ferai
Chanſon joliette
ma mie
Pour l'amour de m'amiette
(*A laquelle depuis long-tems je me ſuis donné.*)
Où grand pieca me donnai.

Autre couplet en Romane Françaiſe.

Prenés-i garde;
Si l'on
S'on me regarde,
Dites-le moi.
Trop ſui gaillarde,
l'apperçois
Bien l'aperchoi:

je le demande, quelle fortune ferait-il ? Ce raiſonnement peut s'appliquer aux Provençaux, & quelques faits particuliers en leur faveur ne le détruiraient pas. Ne voyons-nous pas de tems en tems des Chanteurs Italiens ou Allemands, ſe hazarder à parcourir nos Provinces ? Et certainement un Allemand ou un Italien aurait mauvaiſe grace à venir dans deux ou trois ſiecles alléguer ce fait à nos neveux, pour prouver le ſuccès qu'a eu en France la muſique de ſa patrie.

(Je ne puis m'empêcher de promener mes yeux à droite & à gauche).
Ne puis laiſſier que mon regard s'eſparde ;
tel me lorgne
Car tes m'eſgarde,
beaucoup
Dont mout me tarde { *Qui me donnerait grande envie d'être avec lui.*
avec
Qu'il m'ait o ſoi.

Cette langue fut *abſolument étrangere* dans les Provinces méridionales, juſqu'au quinzieme ſiecle[1], *& elle y était entendue de très-peu de perſonnes, même parmi celles du premier rang.*

[1] *Hiſt. du Lang. par D. Vaiſſ.* T. IV. p. 502.

En voilà ſuffiſamment ſur cette matiere. Elle m'a paru offrir une queſtion littéraire, aſſez neuve & aſſez piquante pour croire qu'on me ſaurait quelque gré de l'avoir diſcutée. C'eſt au Lecteur maintenant à prononcer. On ne peut, je le répete, l'abuſer ſur les preuves: il a pour juger les Troubadours, leur Hiſtoire même. Et je m'applaudis de cet avantage, parce qu'il me diſpenſe de répondre à des attaques & à des critiques que je ne prévois que trop. Au reſte, ſi le jugement allait être défavorable aux Poëtes méridionaux; ſi les belles Provinces qui leur donnerent naiſſance, étaient condamnées à perdre la prééminence glorieuſe dont juſqu'ici elles ſe ſont honorées, j'aime à croire qu'il leur en coûterait peu d'y renoncer. La nature leur a prodigué tant d'autres avantages, qu'elles doivent lui pardonner ſans peine de leur avoir refuſé celui-ci.

Il leur reſtera au moins d'avoir inſpiré à l'Italie le goût de la Poéſie, d'avoir formé, & pour ainſi dire nourri de leur lait, Pétrarque, le Danté &c; & une pareille gloire a de quoi flatter encore.

En peſant dans la balance le talent réel des Troubadours, je n'ai point, on a pu s'en convaincre, voué à leurs rivaux une admiration aveugle. Eh! après tout, que m'importe à moi quel canton du Royaume a produit, il y a ſix ſiecles, les meilleurs Poëtes. J'ai les mêmes raiſons d'impartialité pour les Fabliers, ceux de tous dans leſquels on trouve le plus de fécondité & de talent. Ce ne ſont pour moi que des enfans adoptifs, qui intéreſſent faiblement mes entrailles paternelles; & je ſens que je pourrais les juger ſans devenir un Brutus. Mais en convenant de leurs défauts, défauts, après tout, plutôt ceux de leur ſiecle que les leurs, n'eſt-il pas

de l'équité auſſi de rendre juſtice à leur mérite ? Si j'allais, par exemple, annoncer, que de ſimples Bourgeois ſans lettres, ſans culture, ſans modéles, ſans aucun de ces ſecours enfin que nous procurent les bons livres multipliés, & les lumieres généralement répandues, ont imaginé des Contes qui ont amuſé leur ſiecle & alimenté long-tems la gaité Françaiſe ; aſſurément ce fait littéraire, en même-tems qu'il ſolliciterait l'indulgence, exciterait la curioſité. On voudrait voir de quoi eſt capable l'eſprit humain reduit à ſes propres forces. Mais ſi j'ajoutais que ces mêmes hommes ſont les premiers, qui depuis l'invaſion des Barbares aient fait paraître des Contes en Europe ; que les autres Nations n'ont fait que les copier ou les imiter ; que l'Italie leur doit ce Bocace dont elle eſt ſi fiere, & auquel elle attribue l'invention d'un genre charmant: alors on com-

mencerait, je crois, à s'intéreſſer pour eux. Que ſerait-ce donc ſi j'avançais que pluſieurs de ces Contes ſont tels que j'oſe les donner après Bocace & Lafontaine, & que malgré la perfection qu'a dû néceſſairement amener un intervalle de cinq ſiecles, tous les Conteurs qui les ont ſuivis n'ont peut-être encore, avec beaucoup plus d'art, plus de poéſie, plus de graces dans le ſtyle, ni autant de vérité dans la narration, ni autant d'intérêt & de variété dans les ſujets.

Les Romanciers ſe reſſemblent preſque tous, parce que prenant preſque tous pour leur ſujet principal, un Chevalier auquel, ſelon l'eſprit du ſiecle, il fallait faire exécuter diverſes proueſſes, ce cercle étroit n'admettait qu'un certain genre de faits. Les Fabliers, au contraire, dont le Poëme, fort borné pour l'étendue, ne conſiſtait que dans une ſeule Hiſtoriette, ne pouvaient s'aſ-

treindre à aucun cadre ; & de-là vient que les phiſionomies chez eux ſont très-peu reſſemblantes. Mais un avantage que ceux-ci ont ſpécialement ſur les premiers, c'eſt que leurs Contes étant faits ordinairement pour être débités dans les places publiques, ou dans les cercles de la Nobleſſe, on y adreſſait la parole aux Auditeurs, non-ſeulement dans le début, comme chez les Romanciers, mais très-ſouvent encore dans le cours de la narration ; ce qui aujourd'hui les rapproche du dialogue beaucoup plus que les nôtres, & leur donne un air d'action dramatique. Joignez à cela une maniere de narrer ſimple, claire & naïve, du ſentiment, des peintures du cœur humain vraies juſqu'à étonner ; aucun, il eſt vrai, de ces détails épiſodiques de poéſie dans leſquels ſe déploie de tems en tems l'imagination de l'Auteur, & que l'art emploie quelquefois

fois pour délaſſer le Lecteur au milieu d'une narration aride ; mais une foule de ces petits détails acceſſoires, de ces faits ſecondaires, qui ajoutent au tableau principal & le font reſſortir ; ſur-tout cette ſorte de bon-hommie d'un narrateur convaincu de ce qu'il vous raconte, & dont l'effet eſt de ſéduire, même au milieu des invraiſemblances, parce qu'à ſon ton de franchiſe il vous paraît incapable de tromper : du reſte, nulle affectation, pas une ſeule antitheſe : quelquefois un proverbe ſenſé ; jamais de ces maximes tranchantes & à prétention, ſi communes dans nos écrits modernes ; enfin, ſouvent du mauvais goût & bien des défauts, mais au moins aucun des défauts du bel eſprit.

Quiconque a un peu lu, & s'eſt accoutumé à lire avec attention, ſait que non-ſeulement chaque peuple a ſon ſtyle propre & ſa façon de conter, mais en-

core, que dans les ouvrages de pure imagination, tels que les Romans, & dans ceux même des Romans qui ne ſont compoſés que des fictions les plus extravagantes, on voit les mœurs, le caractere, l'eſprit d'une Nation peints d'une maniere auſſi vraie, & ſouvent plus ſaillante que dans ſon Hiſtoire même. Cette obſervation paraîtra fondée en raiſon, ſi l'on réfléchit que l'Écrivain, au milieu de toutes les folies qu'enfante ſon cerveau, eſt obligé d'employer des hommes, & que les hommes qu'il emploie ſont ceux qu'il voit autour de lui. Il ne ſera pas même fort difficile à des yeux exercés, d'y démêler bientôt juſqu'à l'eſprit du gouvernement. Ouvrez, par exemple, les Contes Orientaux. Certainement quand vous verrez des Sultans, exaltés pour quelques exemples d'une juſtice atroce & inéxorable, pour une libéralité ſans bornes, pour avoir con-

tenu leur colere ou écouté une vérité courageuſe ſans la punir de mort à l'inſtant, vous vous direz à vous-même, voilà le ſceau de l'aviliſſement & du deſpotiſme. Parcourez enſuite nos Romans de Chevalerie; & voyez, d'un côté un Héros qui ſe dévoue à courir de Province en Province pour exterminer les tyrans & protéger les opprimés & les Belles; de l'autre, des vaſſaux toujours en guerre avec leurs Souverains, des Chevaliers ne ſachant que ſe battre, des Dames n'aimant que ceux qui ſe battent bien, des défis continuels, la rage de férailler & d'attaquer tout le monde. Je demande maintenant ſi vous ne reconnaîtrez point là l'oppreſſion, l'anarchie, & une inquiétude de courage, qui quelquefois heureuſement enfantait l'enthouſiaſme de la vertu.

C'eſt ſur-tout par ce tableau ſi intéreſſant, des mœurs & du coſtume de

leur tems, plus encore par quelques beautés particulieres, que pourront plaire les Fabliaux. Et ce ne ſont point ſeulement des mœurs générales, ou celles des conditions les plus élevées, qu'ils nous repréſentent. Faits par leur nature, comme la Comédie, pour peindre les actions ordinaires de la vie privée, ils montrent la Nation en déshabillé, s'il eſt permis de parler ainſi. Opinions, préjugés, ſuperſtitions, coutumes, ton des converſations, maniere de faire l'amour, tout ſe trouve là, & beaucoup de choſes ne ſe trouvent que là. J'oſe même croire que quand on les aura lus, on connaîtra mieux les Français du treizieme ſiecle, que ſi on liſait toutes nos Hiſtoires modernes. Au reſte, je ne ferai point à mes Lecteurs l'injure de les raſſurer ſur la foi due à de pareils monumens. Ce ſont des Contes, il eſt vrai; mais il en eſt de ces Contes comme de

certains tableaux dont le ſujet & les perſonnages ſont imaginés par le Peintre ; & dans leſquels tout eſt vrai, excepté les perſonnages & leur aventure.

Les mœurs que préſenteront les Fabliaux ne ſont pas toujours honnêtes, il faut l'avouer ; & plus d'une fois dans le cours de mon travail j'ai eu le chagrin de faire cette triſte réflexion. Les expreſſions, pires encore, y ſont ordinairement d'une groſſiéreté qui révolte. Soit ſimplicité du tems, ſoit qu'on crût qu'il n'y avait point de mal, comme le dit le Roman de la Roſe, à nommer ce que Dieu a fait, ſoit plutôt que la langue n'étant point formée, le libertinage n'eût pas encore inventé ces tours ingénieux, ces circonlocutions adroites qui parent le crime en le voilant à demi ; un chat chez les Fabliers eſt appellé un chat, & rien n'y eſt nommé que par ſon nom. Et ce n'eſt pas ſeulement dans la

narration de l'Auteur que ſe trouvent ces expreſſions dégoûtantes, dont l'oreille eſt choquée; on les voit avec ſurpriſe dans la bouche de filles honnêtes, de femmes vertueuſes, de peres inſtruiſant leurs enfans. Après tout, ſi l'on n'avait que des mots à reprocher aux Poëtes de ce tems, peut-être pourrait-on entreprendre de les excuſer, parce que ces mots étant, comme tous les autres, de pure convention, ils ont pu être bannis de la bonne ſociété après y avoir été admis. Mais c'eſt par le fonds des choſes, que certains Contes ſont répréhenſibles; & jamais la ſaine morale n'approuvera, ni la débauche, ni l'adultere. Cependant, parmi ces Contes malhonnêtes, j'en vois pluſieurs qu'un pere (dans le *Caſtoiement*, ouvrage dont j'aurai occaſion de parler) récite à ſon fils en l'inſtruiſant; j'en trouve d'autres, qu'au ſiecle ſuivant le Chevalier de la Tour a inſérés dans

ſon *Inſtruction à ſes filles*. Les idées de pudeur ſur ces nudités morales, n'étaient-elles donc pas alors les mêmes qu'aujourd'hui ? Je ne puis m'empêcher de le croire, ſur-tout lorſque je conſidere qu'en certains points elles différaient des nôtres ſur la décence phyſique ; que dans preſque toutes nos villes méridionales, par exemple, les adulteres étaient promenés publiquement par les rues, l'homme coupable en pur caleçon, la femme toute nue, ou dépouillée juſqu'à la ceinture ; que quelquefois on obligeait celle-ci de conduire elle-même ſon complice d'une maniere plus indécente encore ; que ce châtiment d'être promenées dans la ville à moitié nues, était la peine ordinaire des proſtituées ; que pendant long-tems il y a eu à Beaucaire pendant la foire, une courſe publique, dont le prix était un paquet d'éguillettes, & où couraient ſeules ces

malheureuſes, en chemiſe, ou même entiérement nues ; &c. &c. &c.

Quelqu'étranges que ſoient les mœurs des Fabliaux, il eſt de mon devoir de les repréſenter telles qu'elles ſont, puiſqu'elles peignent leur ſiecle. L'on aurait même, je penſe, autant de droit de me blâmer, comme Traducteur, ſi je les altérais, que comme Auteur, ſi j'oſais les imaginer. Eh! pourquoi ne les regarderait-on pas avec le même œil dont on voit ces ſtatues antiques, qui dans tous les pays ſont expoſées ſans voile aux regards du public, & de la nudité deſquelles perſonne ne s'apperçoit, parce qu'elles ne ſont plus pour nous qu'un monument de l'art. Néanmoins, je n'ai garde d'oublier ce que je dois de reſpect à mes Lecteurs. Il eſt des Contes licentieux que je ſupprimerai en entier ; il en eſt que je ne préſenterai qu'en extrait, ou dont je retrancherai

les détails trop libres. Ce n'eſt point là dépouiller un Auteur, c'eſt le mettre en état d'entrer chez les honnêtes gens.

Il ne m'était que trop aiſé pourtant de me laiſſer induire à la licence, ſi j'euſſe pu céder aux exemples. Depuis aſſez long-tems les Conteurs, par une corruption étrange, ſemblent s'être accordés à conſpirer contre les mœurs; & qui dit Conte aujourd'hui, dit ouvrage licentieux, ou au moins libre. Ce genre néanmoins, le plus agréable de la Littérature, comme il pourrait en être le plus utile, eſt en même-tems le plus étendu, puiſqu'il n'exclut réellement aucun ſujet. Ainſi penſerent les Fabliers qui l'introduiſirent en France. Ils pouvaient dire avec Horace, *quidquid agunt homines.... noſtri eſt farrago Libelli.* En effet, s'ils ont des Contes libres, ils en ont auſſi de nobles, d'intéreſſans, de gais, d'héroïques: quelques-unes de leurs

Pieces même, telles que les *Deux Amis*, *Griſelidis*, &c. joignent aux ſituations les plus touchantes, une morale ſublime. Bocace, qui a travaillé d'après nos Poëtes, les a imités dans leur variété. Comment ſe fait-il que la Fontaine, qui a travaillé principalement d'après Bocace; que la Fontaine, qui a mis tant de ſentiment & d'intérêt dans ſes Fables, ſemble dans ſes Contes n'avoir ſongé qu'à chatouiller les ſens, ſans jamais s'occuper du cœur? Pour les Conteurs poſtérieurs à lui, Piron, Vergier, Grécourt & autres, on ſait quel eſt le ſtyle de ces Meſſieurs. En un mot, pour permettre la lecture de Bocace, l'Egliſe n'a eu beſoin que d'employer quelques retranchements très-faciles; & je demande ce qui reſterait à la Fontaine & aux Auteurs dont on vient de lire les noms, ſi quelqu'un entreprenait de les corriger.

Une autre obſervation encore, déri-

vée de la premiere, & que je ne crois pas plus à l'honneur de notre ſiecle, c'eſt que la plûpart de toutes ces hiſtoriettes ordurieres ont pour objet des Moines ou des Religieuſes ; comme ſi la luxure était néceſſairement l'appanage d'un habit monaſtique. Je me vois avec chagrin obligé de citer ici de nouveau le bon la Fontaine, & je ne le cite même que comme le moins coupable. Mais malgré tout l'intérêt tendre qu'inſpirent & ſon caractere connu, & ſes écrits charmans, n'eſt-on pas révolté quand on lit, *les Cordeliers de Catalogne*, *Sœur Jeanne*, *l'Abbeſſe Malade*, &c? On croirait preſqu'à l'entendre, qu'il n'habite dans les couvens que des Satyres & des Meſſalines. Non, non, ce n'eſt point ainſi que ſont compoſées les ſociétés humaines. Dans toutes peuvent ſe gliſſer des déſordres, ſans doute, parce que dans toutes l'homme eſt le même ; mais

il n'en eſt point dont tous les membres s'accordent à être généralement corrompus. Quelque licencieux que ſoient par fois les Fabliers, on ne leur reprochera pas au moins d'avoir calomnié à ce point un état reſpectable & le ſexe le plus pudibond. Parmi ceux de leurs Contes qui contiennent quelque intrigue galante, il en eſt pluſieurs dont les acteurs ſont des Prêtres : & il faut convenir que les déſordres du Clergé de ce tems rendaient en quelque ſorte la ſatyre excuſable ; mais il n'en eſt que deux où il s'agiſſe de Moines, & un ſeul de Religieuſes : encore ce dernier n'eſt-il rien moins qu'un Conte libre.

Ce n'eſt pas néanmoins qu'il n'y eût alors, comme aujourd'hui, du libertinage ; les Fabliaux n'en fourniront que trop de preuves: & ce libertinage, chez le Peuple, était même d'autant plus groſſier, que ſes mœurs l'étaient beaucoup.

Mais parmi les Nobles, l'élévation d'ame qu'inſpirait la Chevalerie & ſes incroyables préjugés, produiſait quelquefois un enthouſiaſme qui s'étendait juſques ſur l'amour, & qui reſſemblait preſque au délire. On aimait une Belle, parce que, pour être eſtimable, il fallait aimer; on portait ſes livrées, on obéiſſait à ſes moindres deſirs, on entreprenait pour elle les proueſſes les plus périlleuſes: mais c'était une Divinité qu'on s'engageait à honorer & à ſervir toute ſa vie. Jamais un mot, jamais une demande capable de faire rougir ſa vertu. Pour quiconque connaît un peu les anciennes mœurs de la Chevalerie, ce n'eſt point une fiction abſurde & chimérique que la Dulcinée du Chevalier de la Manche; & ſi l'on peut faire quelque reproche à Cervantes, ce ne ſera point celui-ci.

Toutes les têtes néanmoins ne devaient pas, à beaucoup près, être ſuſ-

ceptibles de ce puriſme fanatique. Mais, Enthouſiaſte ou Libertin, Ecuyer ou Chevalier, tout Noble enfin, de quelque rang qu'il fût, ſe piquait vis-à-vis de la Belle dont il éprouvait les bontés, & même envers tout ſon ſexe, d'un reſpect & d'un dévouement ſemblable; & c'eſt en cela particulierement que conſiſtait cette galanterie célébre dont on parle tant. Quelques Ecrivains ont prétendu qu'elle nous avait été apportée par les Nations conquérantes, venues du Nord. Si ce fait était vrai, l'on en trouverait des preuves ſans nombre dans les premiers tems de notre Hiſtoire : or, rien de moins galant, l'on en conviendra, que les mœurs de nos deux premieres races. D'ailleurs, les égards que les Germains avaient pour les femmes, tenaient à la vénération & à une ſorte de ſentiment religieux. Ils les conſultaient, ſuivaient leurs conſeils, & croyaient,

dit Tacite, qu'en elles était quelque choſe de divin. Jamais chez nos Chevaliers ne ſe vit pareil préjugé. Ils ne reſpectaient les Dames, que parce qu'ils les aimaient : ils étaient courtois, & non ſuperſtitieux. Enfin, ce qui prouve que leur galanterie différait eſſentiellement de celle des Germains, & même de la nôtre, c'eſt qu'elle n'exigeait pas ſeulement des honneurs & des prévenances, mais encore de la valeur.

De tout tems la Nation avait été brave. Quand les malheurs de l'État & l'anarchie du Gouvernement eurent fait imaginer la Chevalerie comme un rempart contre la violence, le ſexe qui avait en partage le courage & la force, ſe fit une loi de ſecourir ou de protéger le ſexe le plus faible. On s'y engageait même par un ſerment ſolemnel, lorſqu'on recevait cet honneur. Mais dès l'inſtant que le courage fut devenu un

acte de bienfaiſance & de vertu, la haute opinion qu'on y attachait déjà depuis long-tems, s'accrut à un tel point, qu'on le regarda comme la premiere de toutes les qualités. L'eſtime de la Nobleſſe s'étant tournée ainſi du côté des armes, elle imagina ſi bien que c'était-là excluſivement ſon partage, qu'elle en vint juſqu'à ſe faire gloire de ſon ignorance. Ses jeux alors devinrent des exercices guerriers; toutes ſes fêtes furent accompagnées de Tournois & de Joûtes; elle ne crut plus pouvoir plaire à une Maîtreſſe, qu'en rompant des lances en ſon honneur, ou en terraſſant à ſes yeux un adverſaire. De pareilles mœurs, chez des gens qui ne ſe voyaient que pour ſe battre, ne pouvaient manquer de devenir féroces. Mais de la même cauſe d'où procédait le mal, naquit le remede. La galanterie, l'envie de plaire aux Dames, apprivoiſa ces hommes de ſang. Il n'y eut

eut plus bientôt de vraies proueſſes, que celles dont elles furent les témoins ; de gloire véritable, que la gloire qu'elles diſpenſerent. Cette humeur martiale, qui ſans elles eût fait de la France une arêne de bêtes farouches, elles la dirigerent vers les Tournois ; &, ce qu'on aura peine à croire, l'honneur dont on ſe couvrit dans les batailles, ne fut rien au prix de celui qu'on aquit dans ces jeux magnifiques auxquels elles préſiderent.

Ces étranges préjugés du plus biſarre héroïſme dont l'hiſtoire des Nations offre l'exemple, durerent, ſans preſque aucune altération, juſqu'à l'accident funeſte qui fit périr Henri II. Les Tournois alors furent abolis ; & quoique la Cour y ſubſtituât des Carrouſels & des Courſes de bague, la Nobleſſe néanmoins ſe trouva tout-à-coup ſans exercices. L'ardeur qu'elle avait pour les

armes & les combats, manquant ainſi d'alimens, ſe convertit en fureur pour les duels; laquelle, aigrie encore par l'animoſité des guerres civiles qui ſurvinrent, a coûté à la France depuis deux ſiecles, plus de ſang peut-être que toutes ſes batailles enſemble. Telle fut la principale & la derniere révolution, qu'eſſuya chez nous l'ancien eſprit Chevaleresque. Cependant, comme des traces auſſi profondes ne peuvent jamais, & ſubitement ſur-tout, s'effacer en entier, il s'en conſerva parmi nos Militaires des débris reſpectables, une loyauté franche, une fidélité inviolable à ſa parole, une horreur pour le menſonge, auprès de laquelle la vie n'eſt rien; enfin, une eſtime excluſive pour la profeſſion des armes, & une haute idée de la valeur, qui dans certains ſujets malheureuſement, ſont, comme autrefois, ſujettes à dégénérer en diſputes & en querelles.

Avec l'eſprit Chevalereſque, tomba auſſi tout-à-fait l'eſtime dont jouiſſaient les Romans. Leur gloire avait duré juſqu'à cette époque ſans interruption; elle s'éclipſa ſans retour. Quant à la galanterie, il en ſubſiſta tout ce qui pouvait en ſubſiſter; c'eſt-à-dire, que les Dames continuerent d'éprouver, dans la ſociété comme en public, tous ces égards, ces prévenances, ces diſtinctions & honneurs dont elles étaient en poſſeſſion depuis environ cinq ſiecles; mais elles perdirent l'avantage le plus flatteur & le plus glorieux qu'ait jamais obtenu leur ſexe : on ne chercha plus à leur plaire par de belles actions.

La preuve de cette obſervation frappante, ſe trouve ſur-tout dans les Romans héroïques que le dernier ſiecle fit ſuccéder aux Romans de Chevalerie. On y reconnaît encore, il eſt vrai, un fonds de phiſionomie antique; mais au

lieu de ces Preux infatigables, féraillant tout le jour, & couchant le ſoir avec leur mie, ce ſont de fades & langoureux Héros, toujours proſternés aux pieds de leurs Belles, & n'employant pour les fléchir, que des ſoupirs, des pleurs, un reſpect ſans bornes, & d'éternels complimens, remplis de ce jargon précieux qu'avait mis à la mode le bel eſprit du tems.

Ce genre nouveau dura juſques vers 1660, qu'il fut remplacé par les *Nouvelles*, auxquelles ſuccéderent les *Contes de Fées*, puis les Romans hiſtoriques, puis les petits Romans turpes, puis les Romans Anglais, les Romans en Lettres, les Romans philoſophiques, &c. Il en a été de ces modes littéraires comme des autres modes, elles n'ont régné qu'un inſtant. Un fait plus ſingulier eſt le long empire des Romans de Chevalerie. Pendant plus de cinq

cens ans, on les voit conſtamment, malgré leur ennuyeuſe uniformité, lus, admirés & traduits; tandis que, plus variés & bien autrement agréables, les Fabliaux tombent tout-à-coup en moins d'un ſiecle dans le plus profond oubli. L'Etranger imite, pille, copie impunément ces derniers; & perſonne ne réclame pour l'honneur de la France. On ne ſonge même ni à les recueillir, ni à les imprimer, ni à les traduire en Proſe, comme les Romans. Mais la Chevalerie avait répandu dans la Nation l'enthouſiaſme des hauts faits; & les Romans, par le merveilleux continuel de leurs avèntures, flataient ce goût d'héroïſme. Les Fabliaux, au contraire, n'offraient dans la trivialité des leurs, que des événemens domeſtiques, peu faits pour intéreſſer auprès de tous ces monſtres & de ces géants terraſſés: ils eurent à-peu-près le ſort qu'éprouva, au milieu des

excellens Ecrivains du ſiecle dernier, le Burleſque de Scarron. Une auſſi grande différence de fortune dans deux ſortes d'Ouvrages, qu'on croirait deſtinés à des ſuccès entiérement contraires, eſt digne de remarque; & ſi je ne me ſuis point trompé dans le motif que je lui prête, c'eſt peut-être un des traits les plus honorables à la Nation.

Fauchet eſt le premier, je crois, qui ait renouvellé la mémoire des Fabliaux; mais, il faut l'avouer, l'idée qu'en donnent ſes Notices ou Extraits, n'était pas faite pour éveiller ſur ce point la curioſité. Perdus en quelque ſorte dans des manuſcrits qu'on s'accordait à regarder comme les monumens d'un tems de barbarie, ils étaient devenus, par la difficulté de les lire & de les entendre, un objet d'érudition. Le Comte de Caylus en a fait le ſujet d'un Mémoire, inſéré parmi ceux de l'Académie des Belles-

Lettres. Je ne connais que Barbaſan, qui ait eu l'intrépidité d'en faire imprimer un certain nombre. Il eſt vrai qu'il y a joint un court gloſſaire; mais ce gloſſaire n'explique que des mots, encore ne les explique-t-il pas tous. De bonne foi, peut-on ſe flatter qu'il ſe trouvera des gens aſſez courageux pour entreprendre une lecture, dans laquelle, dix fois à chaque phraſe, il leur faudra conſulter un Vocabulaire. Ce n'eſt pas connaître les Lecteurs Français, que de leur préſenter un pareil travail. Auſſi l'Ouvrage eſt-il reſté inconnu, & il eſt même ignoré des Gens de Lettres.

Il n'eſt pas poſſible de faire lire les Fabliaux autrement, que dans une traduction où l'on ſe permettra certaines libertés. Il faut en réformer le ſtyle, en retrancher beaucoup de longueurs & des choſes de mauvais goût, en reſſerrer quelquefois la narration; en un mot, ce

ſont des métaux tirés de la mine, qui doivent être purgés de leurs ſcories, fondus & travaillés: mais qu'il faut bien ſe garder auſſi de dénaturer. C'eſt à quoi je me ſuis ſpécialement attaché. J'ai conſervé, autant que je l'ai pu, le caractere original de ces vieux Poëtes, leur maniere naïve de narrer, leur ſimplicité touchante. Quoique par fois leurs ſujets ſoient plaiſans, leur expreſſion l'eſt peu; je ne me ſuis pas permis de l'être davantage. J'ai pouſſé le ſcrupule juſqu'à donner à quelques-uns de leurs Contes, un ſtyle, ou plus rapide, ou plus élégant, quelquefois même plus poëtique, ſelon que pouvaient l'autoriſer les faibles nuances qui diſtinguaient les Auteurs. Enfin, leur langage étant devenu inintelligible, je me ſuis fait leur interprête; & ſans jamais dire autrement qu'eux, j'ai cru dans certains endroits pouvoir dire mieux. Ce n'eſt donc point une tra-

duction littérale que je donne, on ne la ſupporterait pas; ce n'eſt point une traduction libre, elle les altérerait; c'eſt une copie réduite, pour laquelle il a fallu employer des couleurs nouvelles, & qui, ſans rendre trait pour trait l'original, eſt cependant fidele, parce qu'elle n'y ajoute rien. Le ſuccès, bon ou mauvais qu'éprouvera mon travail, m'apprendra ſi ma méthode eſt bonne ou mauvaiſe; & dans l'un ou l'autre cas, ce que je pourrais dire d'avance pour la juſtifier, eſt inutile.

Je dois à M. de Sainte-Palaye les premiers matériaux avec leſquels j'ai commencé cet Ouvrage, & qui m'en ont même inſpiré le projet. Dans la collection d'anciennes poéſies, que depuis ſoixante ans ce Savant ſi eſtimable a pris ſoin de faire copier dans toutes les Bibliothéques pour compoſer le Gloſſaire qu'il va donner au Public, j'ai trouvé

ſept recueils, contenant en grande partie des Fabliaux; un tiré de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, un de la Bibliotheque de M. de la Clayette, deux de celle de Berne, un de celle de Turin, un qui appartenait à l'Egliſe Cathédrale de Paris, ſous le N° 2, & qui aujourd'hui appartient au Roi; enfin un, alors à M. Gaignat, & maintenant à M. le Marquis de Paulmy.

Le poſſeſſeur généreux de ces richeſſes littéraires me les a abandonnées, avec cette libéralité qu'on lui connaît, & qu'ont éprouvée avant moi tant de Littérateurs & de Savans. J'en ai fait mon bien. Il avait auſſi une copie de trois manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, N° 7218, 7615, 7989½, compoſés en grande partie de Fabliaux; & ce renſeignement me fit ſoupçonner que j'en trouverais beaucoup d'autres dans le tréſor précieux d'anciennes poéſies

Françaiſes que poſſede ce dépôt immenſe. Mais cette abondance même me devenait un obſtacle. Comment deviner au milieu d'une telle multitude, quels volumes contenaient des Fabliaux? Il m'a donc fallu fouiller en aveugle dans cette mine, de laquelle enfin, l'impatience & le dégoût m'ont chaſſé, malgré la complaiſance ſans bornes que m'ont fait éprouver les Gens de Lettres, attachés à la garde ou au ſervice de la Bibliotheque. Néanmoins, pendant le tems que j'y ai travaillé, le hazard, auquel on doit tant de choſes, m'a fait rencontrer un certain nombre de manuſcrits du genre de ceux que je cherchais; tels ſont les N° 7208, 7534, 7595, 7604 & 612; 7985, 86, 87, 96, &c, &c.

Par ces aquiſitions nouvelles, je rendais, il eſt vrai, mon Ouvrage plus complet, mais j'en multipliais auſſi les diffi-

cultés à un point dont on n'a pas d'idée. Il n'y a preſque pas de Fabliaux dont je n'aie trouvé pluſieurs copies ; & preſque toujours ces copies différaient entre elles, ſoit par un certain nombre de vers, ſoit par des morceaux entiers, plus ou moins conſidérables. Quelquefois elles n'avaient que le titre de commun, & quelquefois le fonds du Conte était entiérement le même, ſans qu'il y eût un ſeul vers de ſemblable. Tout ceci me ferait croire que les Ménétriers, lorſqu'on leur donnait des Fabliaux à mettre en muſique ; ou les Conteurs (*), lorſqu'ils

(*) J'appelle *Fabliers*, les Auteurs qui compoſaient des Contes ; *Conteurs*, ceux qui les débitaient ; *Ménetriers*, les Muſiciens, dont le métier était de chanter & de jouer des inſtrumens ; *Meneſtrel*, le Chef d'une troupe de Conteurs & de Ménétriers ; enfin, je nomme *Jongleurs*, les Farceurs, Baladins, & Joueurs de gobelets, qui ordinairement ſe joignaient à la troupe. Fort ſouvent ces différentes profeſſions ſe trouvent confondues, même dans les Écrivains du tems, comme on le verra Je les diſtinguerai toujours, ſelon l'acception que je viens d'en donner.

allaient les réciter dans les Provinces ; ou peut-être même les Copiſtes, quand ils en ont fait des recueils, ſe ſont donné la liberté de les altérer à leur gré. J'ai éprouvé le même inconvénient dans les manuſcrits contenant des Chanſons. Souvent ils différaient par des couplets tout entiers; & ceci me rappelle une naïveté plaiſante du fameux Jéſuite Hardouin. Il cauſait familiérement avec un jeune homme de ſes amis, auquel il étalait toutes les raiſons qu'il prétendait avoir, pour prouver que les poéſies des Anciens ſont des ſuppoſitions récentes, & qu'elles furent compoſées par des Moines au tems de la baſſe Latinité. Mais, mon Pere, lui dit l'ami en riant, ſi votre ſyſtême était vrai, ſongez-vous quel coup terrible vous porteriez aux Livres Saints, aux Canons des Conciles, aux Ecrits des Peres ? Le Jéſuite étonné le regarde fixement, & après un mo-

ment de ſilence, lui ſerrant la main : mon ami, s'écrie-t-il avec une ſorte de tranſport, il n'y a que Dieu & moi qui connaiſſions la force de l'objection que vous venez de me faire.

Si la multiplicité des Variantes a beaucoup augmenté mon travail, ſouvent auſſi elle m'a procuré un avantage. J'en ai tiré parti en les refondant enſemble ; & me ſuis permis, toutes les fois que je l'ai pu, d'inſérer dans la verſion principale que je ſuivais, les traits les plus agréables qui ſe rencontraient dans les autres. C'était pour moi une nouvelle peine ; mais les Contes y ont gagné, & ce motif m'a ſuffi. Je me flatte qu'on ne blâmera point de pareilles reſtitutions. J'ai cru néanmoins devoir en prévenir, & je répéterai ailleurs cet avertiſſement plus d'une fois, afin de raſſurer ſur mon exactitude, ceux qui rencontrant par hazard l'original de quelque Fabliau, croiraient

voir dans ma traduction l'apparence d'une infidélité.

On trouvera inſérées parmi les Fabliaux, certaines Pieces qui ne ſont point des Contes; mais je regarde le recueil que je donne ici, comme des Mémoires faits pour ſervir à l'Hiſtoire de notre ancienne Littérature, juſqu'à préſent ſi peu connue. Quelques morceaux curieux, choiſis dans différens genres, m'ont paru remplir ce projet; ſur-tout quand je les ai trouvés inſtructifs, & qu'ils ne s'éloignaient point trop du ſujet principal.

Je ne m'excuſerai pas autrement ſur la multitude de notes que j'ai employées. Les objets dont elles traitent ſont la plûpart d'une érudition ſi commune; & dans ceux dont la diſcuſſion aurait eu de quoi piquer l'amour-propre d'un Diſſertateur, je ſuis obligé d'être ſi ſuperficiel, qu'aſſurément on ne me ſoupçonnera pas d'avoir voulu étaler de la ſavantaſſerie.

Au reſte, ce ſera l'utilité de ces notes; qui fera mon excuſe. Si elles apprennent quelque choſe, elles ne ſont pas trop nombreuſes. On reproche tant à notre Hiſtoire ſa ſéchereſſe & ſa monotonie; on eſt ſi las de voir toujours les Rois avec quelques Grands ſur la Scene, & jamais la Nation, que peut-être aura-t-on quelque indulgence pour un Auteur dont les recherches n'ont pour objet que la Nation ſeule, & qui la fait connaître juſques dans les plus petits détails de ſa vie domeſtique. Les notes néanmoins avaient un grand inconvénient, celui de couper à chaque inſtant la narration, & par conſéquent de détruire l'effet qu'elle pourrait produire. J'ai pris le parti de les rejetter toutes à la ſuite de chaque Conte. Cette méthode a d'autres déſavantages, mais au moins elle ne nuit pas à l'intérêt; & pour les Lecteurs que touchent peu ces ſortes de matieres, elle

eſt

eſt la plus commode. Quant à ceux qui chercheront ici de l'inſtruction autant que de l'amuſement, je leur conſeille de ne les lire que dans l'ordre où elles ſont, c'eſt-à-dire après le Fabliau. Ils pourraient enſuite, ſi le Conte en valait la peine, le lire une ſeconde fois : rien ne les arrêterait plus alors, & l'intelligence du ſujet ajouterait à leur plaiſir. Je ſouhaiterais que l'Ouvrage fût aſſez bien fait pour mériter lui-même en entier un pareil honneur ; mais je ſuis sûr au moins qu'à commencer par cette Préface, il contient une infinité de choſes, que l'on ne comprendra bien qu'à une ſeconde lecture ; parce qu'elles tiennent à l'enſemble des mœurs du tems, & que les traits qui peignent ces mœurs, ſe trouvent, par la forme indiſpenſable de l'Ouvrage, diſperſés & épars.

Dans ce grand nombre de notes, il y en aura beaucoup probablement que les gens

inſtruits trouveront ſuperflues, comme expliquant des mots trop aiſés à entendre, ou des uſages connus. Mais qu'ils ſongent quelle eſt la claſſe de Lecteurs qui s'occupe des Contes ; & quels ſont ceux par conſéquent pour qui j'ai dû travailler.

Les citations ſeront faites avec la fidélité la plus ſcrupuleuſe, afin qu'on puiſſe connaître le langage du tems. Cependant, pour en faciliter la lecture, j'ai cru devoir donner aux Lettres, des cédilles & des accens, quand ils leur ſont néceſſaires, ajouter aux phraſes des points & des virgules, ponctuer les *i* : uſages que ceux, auxquels eſt familiere la lecture des manuſcrits, ſavent n'y être pas à beaucoup près toujours obſervés ; j'ai ſéparé les mots qui dans les originaux ſe trouvaient réunis ; j'ai écrit en toutes lettres les abréviations ; enfin, j'emploie par-tout où on l'emploierait aujourd'hui le *v* conſonne,

quoique ce ne ſoit que plus tard qu'on l'ait employé, & que les Copiſtes ne connuſſent alors que l'*u* voyelle.

En remarquant ci-deſſus que les Français avaient cultivé les premiers la poéſie vulgaire en Europe, & que long-tems ils avaient ſervi de modele, j'ai ajouté qu'on leur devait ſpécialement les Contes. C'eſt chez eux qu'en ce genre agréable, ſont venus puiſer leurs voiſins, & les Italiens ſur-tout auxquels il a fait un nom. Les preuves de cette aſſertion ſe trouveront à la ſuite de chaque Fabliau. Je ſais que ces ſortes de découvertes ne touchent pas également tout le monde. Pour certains Lecteurs, peu importe quand & par qui un Conte aura été copié, pourvu que ce Conte les amuſe. Ils ont raiſon. Mais j'eſpere auſſi que quiconque s'intéreſſe à l'honneur des Lettres Françaiſes, ne verra pas ces recherches d'un œil auſſi indifférent. Pour moi

j'avoue que c'eſt à cette idée particuliérement, que je dois le courage dont j'ai eu beſoin pour me ſoutenir pendant quatre années d'un travail aſſidu, contre des dégoûts & un ennui que je puis ſeul apprécier. L'amour-propre trouvait peu d'aliment dans un Ouvrage qui ne demandait que beaucoup de lecture & quelque goût ; mais cet Ouvrage tenait en quelque ſorte à la gloire de ma Patrie ; il renfermait nos titres d'aîneſſe littéraire ; & dès-lors il m'eſt devenu précieux.

L'article des imitations & des plagiats devait être plus conſidérable ; je comptais même, grace aux bontés de M. le Marquis de Paulmy, qui me permettait l'entrée de ſon immenſe & magnifique Bibliothéque, laiſſer ſur cet objet peu de choſes à deſirer. La négligence d'un copiſte m'a égaré un cahier de ces annotations, compoſé en grande partie des Conteurs en vers, & ſur-tout

des Conteurs Eſpagnols & Anglais. Mais ce qui reſte eſt plus que ſuffiſant pour démontrer ce que j'ai avancé ſur l'antériorité de nos Poëtes. Quelques noms de plus, ajoutés ſur la liſte de ceux qui les ont pillés, augmenterait peu leur mérite.

La même raiſon pour laquelle j'ai été forcé de gliſſer légérement ſur les matieres trop abondantes de ce Diſcours préliminaire, m'empêche auſſi de m'étendre ſur la verſification des Fabliaux : car, à l'exception d'un ſeul, qui eſt mêlé de vers & de proſe, tous, ainſi que les Romans, étaient verſifiés. Je me contenterai de dire que ces vers ſont ordinairement de huit ſyllabes, rimant deux à deux, ſans faire alterner réguliérement, comme aujourd'hui la regle l'ordonne, des rimes maſculines & des rimes féminines. Ce n'eſt pas qu'on méconnût cette ſorte d'agrément, il était au contraire fort en uſage ; mais on n'en avait pas encore

fait une loi. Ceci montre combien ſe trompent nos Écrivains modernes, quand, diſputant ſur celui qui le premier l'a obſervée avec exactitude, ils en attribuent l'honneur, les uns à Garnier, les autres à Saint-Gelais; ceux-ci à Clément Marot, ceux-là à des Poëtes poſtérieurs. Il ne fallait qu'ouvrir nos Chanſonniers du treizieme ſiecle, pour ſe convaincre qu'ils la connaiſſaient déja. On en a vu la preuve dans les deux Chanſons citées plus haut : on y a pu voir même l'uſage des rimes croiſées, & celui des rimes redoublées. J'ajouterai encore un fait, qu'auront peine à croire certains Littérateurs, ſi fiers de la ſupériorité de leur ſiecle, mais que je me fais fort de prouver quand on voudra; c'eſt que pour les différentes meſures de vers, pour la variété de coupe des couplets lyriques, enfin, pour tout le technique de la verſification, on n'a preſque rien in-

venté depuis nos vieux Poëtes ; qu'il n'exiſte aujourd'hui que ce qui exiſtait de leur tems, & qu'ils connaiſſaient même des formes de vers agréables qui ſont méconnues (*).

(*) Il n'eſt pas juſqu'à ces extravagances de rimes bizarres & difficiles, attribuées fauſſement à Marot & à ſon ſiecle, dont on ne trouve chez eux des exemples. Je n'en citerai qu'un ſeul, de Gilles le Viniers.

Icelle eſt la très-mignote
Chanſon
Note
Qu'amour
Qu'amors fait ſavoir ;
avoir
Que qui peut avoir belle Amie
Qui puet belle Amie,
pas
mie
Ne la
Nel doit refuſer.
uſer
En doit ſanz folie :
douce
lie
Eſt la peine des vrais Amans.
Eſt la painne as fins Amans.

La Chanſon eſt toute entiere dans le goût de ce couplet. En voici une autre bien plus bizarre encore, compoſée de vers, que l'Auteur, Baudoin de Condé, appelle *Rétro-*

Un Auteur ingénieux a propoſé de nos jours, de ſupprimer dans les Contes & Narrations ordinaires, ces ennuyeuſes répétitions, *dit-il*, *reprit-il*; en donnant à leur dialogue, par la ſeule forme du ſtile, la vérité & la rapidité du dialogue théatral. L'idée eſt d'autant plus heureuſe, que l'Auteur l'a exécutée avec ſuccès, mais nos Fabliers, qu'il n'a pu connaître, l'avaient exécutée auſſi. C'eſt même auſſi chez eux une maniere de dialoguer fort ordinaire. Entre mille exemples que je pourrais citer, je choiſis ce-

grades. Chaque ſtrophe eſt de trois Vers, mais tellement faits, qu'en les prenant à rebours, vous en avez trois autres qui forment deux nouvelles rimes entre eux, & fourniſſent une rime au troiſieme.

Amours eſt vie glorieuſe,
Tenir fait ordre gracieuſe,
Maintenir veult courtoiſes *maurs* mours;
Mours courtoiſes veult maintenir,
Gracieuſe ordre fait tenir;
Glorieuſe vie eſt amours.

Il y a quatre couplets dans ce genre.

lui-ci, tiré d'un Conte qu'on lira ailleurs. Un Amant ſe plaint de ſa Maîtreſſe, qui le fait mourir, dit-il. Dans certains momens il ſe fait des objections à lui-même.

Par quelle réſon
Eſt-elle *l'occaſion*
Ele eſt de ta mort achoiſon ?
& elle *pas*
Je l'aime, n'el ne m'aime mie.
d'amour priée
Comment ? L'as-tu d'amors proie ?
elle
Nennil. Donc ce n'eſt pas par li :
lui *déclaré*
Car ſi tu li euſſes gehi
ardeur
Et deſcouvert tout ton corage,
Ele eſt ſi douce, ele eſt ſi ſage
aurait
Qu'ele averoit merci de toi.
meurs *ſais pourquoi*
Tu muers, & ſi ne ſez porqoi.
Oui je le ſais
Porqoi ? Si sai. Or di comment.
Quant je la vi premiérement,
Auſſi-tôt je l'aimai *Oui.*
Tantost l'amai. Tu 'ami Voire.
fait
Porqoi ? T'avait-ele fet croire
t'accorderait ſon amour.
Qu'ele s'amor t'otrieroit, &, &,

Je n'ai rien à dire ſur le perſonnel

des Fabliers. Les Troubadours ont eu le bonheur de trouver plusieurs Historiens; & nos Poëtes, oubliés tout-à-coup avec leurs compositions, n'ont laissé d'eux aucunes traces. Peut-être même n'en connaîtrait-on pas un seul aujourd'hui, si quelques-uns d'entre eux ne s'étaient nommés dans leurs Contes. Voici ces noms, dont la plûpart indiquent la Patrie de l'Auteur. J'y joins le titre des Pieces, quoique plusieurs ne doivent être qu'extraites, & même indiquées dans l'Ouvrage. Celles que j'ai supprimées pour leur indécence, vont être indiquées par des points.

Adam de le Halle, *surnommé* le Bossu d'Arras . . . . . *Le Jeu du Berger & de la Bergere.*
Le Jeu d'Adam, ou le Mariage.

Audefroi le Bâtard. . . . *Lai de Béatrix.*
Isabeau.
Argentine.
Idoine.
Ammelot.

Baudouin de Condé . . . *Le Dit des Hérauts.*
Bernier . . . . . *Le Bourgeois d'Abbeville.*
Courte-Barbe . . . . . *Les trois Aveugles de Compiegne.*
Courtois d'Arras . . . . *Boivins de Provins.*
Durand . . . . . *Les trois Boſſus.*
Enguerrand d'Orſi . . . . *Le Meunier d'Aleus.*
Euſtache d'Amiens . . . *Le Boucher d'Abbeville.*
Fourques . . . . . *Le* Credo *de l'Uſurier.*
Garin *ou* Guérin . . . *Le Curé qui mangea des mûres.*
La Dame qui fit accroire à ſon mari qu'il ſongeait.
Béranger. . . . .
Le Chevalier . . . .
Peut être le même. Gautier. . . . *Le Forgeron.*
Gautier le long . *La Veuve.*
Guiart . . . . . *L'Art d'Amour.*
Guillaume le Normand . . *Le Prêtre & Aliſon.*
Haiſiau . . . . . .
Henri d'Andeli . . . . . *Lai d'Ariſtote.*
Hugues de Cambrai . . . *La Male Honte.*
Hugues Piaucele . . . *Sire Huin & Dame Anieuſe.*
Eſtourmi.

Hugues de Méri	*Le Tournois d'Antechriſt.*
Hugues le Roi	*Le Vair Palefroi.*
Jacques Baſir	*Les trois Chevaliers & la Chemiſe.*
	La Veſſie du Curé.
Jean de Boves	*Les deux Chevaux.*
	Les deux Envieux.
	La Vache du Curé.
	Le Villain de Bailleul.
	Les trois Larrons.
	Gombert & les deux Clercs.
Jean Bédau	
Jean Bodel, d'Arras . . .	*Le Jeu de S. Nicolas.*
Jean le Chapelain	*Le Sacriſtain de Cluni.*
Jean de Condé	*Les Chanoineſſes & les Nones griſes.*
Jean le Gallois d'Aubepierre.	*La Bourſe pleine de ſens.*
Jean Renard	*L'Ombre & l'Anneau.*
Jonglet	*Le ſot Chevalier.*
Marie de France	*Le Purgatoire de ſaint Patrice.*
Païſan de Méſieres	*La Mule ſans frein.*
Pierre d'Anfol	*Le Revenant.*
	Le Chevalier qui enferma ſa femme dans une tour.

Raoul de Houdan . . . . *Le Songe d'Enfer.*
Renaud . . . . . *Lai d'Ygnaurés.*

Rutebeuf . . . . . *La Demoiſelle qui voulait voler.*
La Voie de Paradis.
Le Sacriſtain & la femme du Chevalier.
L'Indigeſtion du Villain.
Frere Deniſe.
Le Teſtament de l'Ane.
Les Croiſades.

Nota. Les Fabliaux qui auront en tête ce ſigne *, ſont ceux qu'a fait imprimer Barbaſan. Celui-ci ☞ déſigne ceux dont le Catalogue de la Bibliotheque de Berne fait mention. (On a oublié dans l'impreſſion de le mettre à la *Mule ſans frein*). Enfin, ceux qui portent deux aſtériſques **, ſont tirés, comme je le dirai plus bas, du *Caſtoiement.*

Corrections & Changemens.

PRÉFACE.

PAGE iv, côte ; *lisez* : côté.
Page xvij, ne s'en eſt pas même ; *lis.* ne s'en eſt même.
Page xxx, celles dont ; *lis.* celle dont.
Page xxxviij, nommait *Flables* ; *lis.* nommait *Fables*.

FABLIAUX.

Page 5, de choſes ; *lis.* des choſes.
Page 9, qu'elle ; *lis.* quelle.
Page 19, annonner ; *lis.* annoncer.
Page 36, quelque pas ; *lis.* quelques pas.
Page 57, mlne ; *lis.* mine.
Page 59, par Fleury ; par l'Abbé de Fleury.
Page 61, nomme il y devait ; *lis.* comme il y devait.
Page 70, la jetté ; *lis.* l'a jetté.
Page 75, fut mit ; *lis.* fut mis.
Page 78, œvres ; *lis.* œuvres.
Page 80, ajoutés, aux noms ; *lis.* ajoutés aux noms.
Page 90, écraſé les autres ; *lis.* écraſé les plus faibles.
Page 100, rendît priſonnier ; *lis.* conſtituât priſonnier.
Page 142, j'ai cependant trouvé ; *ajoutez* : chez nos Poëtes.
Page 148, lu beaucoup ; *lis.* lus beaucoup.
Ibid. desloyaux aides ; *lis.* des loyaux aides.
Page 154, pour les diſtinguer ; *liſez* : par où on les diſtinguait.
Page 170, cette fonction ; *lis.* cette deſtination.
Page 206, on trouve auſſi le même ſujet ; *liſez* : on trouve auſſi ce ſujet imité.
Page 236, le par des Chevaliers ; *lis.* le parti des Chevaliers.
Page 238, ne ſortira ; *lis.* ne ſortiras.
Page 273, & de tous les états ; *lis.* & de gens de tous les états.
Page 282, il la trouvait ; *liſez* : Gautier la trouvait.
Page 305, la muſe eſt donc ; *ajoutez* : probablement.
Page 359, javoue ; *lis.* j'avoue.
Page 388, mais l'autre les ; *lis.* mais le Renard les.
Page 415, au bas de la Table ; *ajoutez* :

Jeu de S. Nicolas, *pag.* 339.
Jeu du Berger & de la Bergere, *pag.* 348.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Fabliaux* ou *Contes des douzieme & treizieme Siecles* ; & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 2 Décembre 1778.

Signé, COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navare : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur ***, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage de ſa compoſition intitulé : *Fabliaux* ou *Contes des douzieme & treizieme ſiecles* ; s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége à ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permetrons de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre par-tout notre Royaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent Privilége, pour lui & ſes hoirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocéde à perſonne ; & ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire une ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la ceſſion ; & alors par le fait ſeul de la ceſſion enregiſtrée, la durée du préſent Privilége ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décéde avant l'expiration deſdites dix années : le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conſeil du trente Août 1777, portant Réglement ſur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS déſenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans

la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beau caractere, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du preſent Privilége: qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur de MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur Hue de Miromenil; le tout à peine de nullité des Préſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conſeillers Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le dixieme jour de Mars, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-dix-neuf, & de notre Regne le cinquieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 1578. *folio* 105, *conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'article CVIII du Réglement de* 1723. *A Paris ce* 20 *Mars* 1779.

Signé, DE HANSY, Adjoint.

FABLIAUX

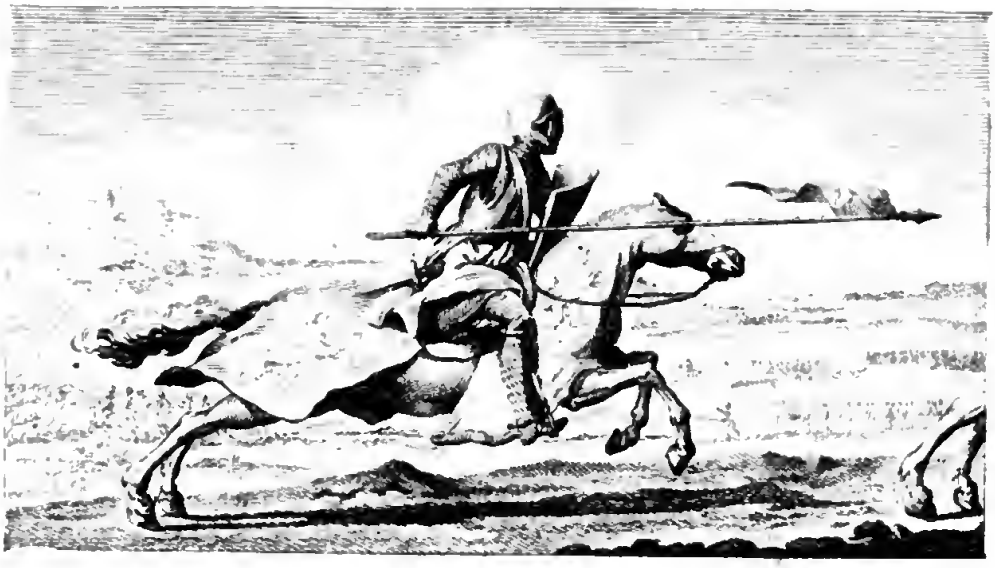

Cette Figure, compoſée d'après les monumens du XIIIe ſiecle, repréſente un Chevalier armé de toutes pieces. Il tient de la main gauche un écu, & de la droite une lance avec banderolle. Son cheval eſt bardé, & ſon heaume plat ſur le haut de la tête, ainſi qu'on le portait ſous S. Louis. Au bras & au col s'apperçoit ſon haubert, dont l'extrémité paraît ſur la cuiſſe. On voit auſſi ſes chauſſes de mailles, ſes étriers, ſes éperons, le baudrier deſtiné à ſoutenir ſon épée, le poignard nommé *Miſéricorde*, & enfin cette ſorte de ſoubreveſte qu'on appellait *Cotte-d'armes*. Il ſera ſouvent mention des différentes pieces de cette armure dans le cours de l'Ouvrage qu'on va lire.

Tome I, page 1.

FABLIAUX
OU CONTES
DU XIIe. ET DU XIIIe. SIECLE.

MERLIN.

L'Auteur, dans un préambule trivial & fort long que je ſupprime, comme je ferai toujours en pareil cas ſans en prévenir, déclame contre l'ingratitude des hommes & leur inſolence dans la proſpérité. Il les avertit de craindre les humiliations que le Ciel prépare de tems en tems à l'orgueil, & veut leur en citer un exemple terrible, capable, dit-il, de faire trembler les ſuperbes & les ingrats.

DEUX Bucherons, voiſins & amis, habitaient un même village. Pauvres, mais accoutumés dès leur naiſſance à la pauvreté,

contens dans leur état, parce qu'ils n'en connaiſſaient point de meilleur, leurs bras ſuffiſaient à leurs beſoins : que faut-il en effet pour rendre riche celui qui n'a rien ? Chacun d'eux avait pu même, du fruit de ſon labeur, acheter un âne, & cet animal utile qu'ils laiſſaient gratuitement paître dans la forêt, allégeait leurs fatigues en rapportant le bois qu'ils y avaient coupé. Tous les matins, au point du jour, les deux voiſins partaient enſemble pour aller à l'ouvrage, le ſoir ils revenaient enſemble, & depuis vingt ans, ils menaient, ſans ſe plaindre, cette vie pénible & innocente ; mais l'un d'eux ayant eu de ſa femme une fille & un fils, ce ſurcroît de dépenſe que n'avait pas l'autre, le rendit pendant quelque temps plus mal-aiſé que lui. Néanmoins par un redoublement de travail & une épargne rigoureuſe, il fit ſi bien que les deux enfans furent élevés, & que le fils même reçut quelque éducation.

Un jour d'hyver cependant que la neige l'avait empêché d'aller à la forêt, la famille ſe trouva tout-à-coup ſans pain & ſans argent. Il ſe promettait bien de ſortir le len-

demain pour remédier à ce malheur, & il alla effectivement au point du jour prendre ſon camarade ; mais la gelée avait été ſi violente, & la neige était ſi haute, qu'après avoir fait quelques pas, celui-ci, déſeſpérant de pouvoir travailler, rentra chez lui. Le pauvre pere que preſſait le beſoin & dont les enfans étaient à jeûn depuis la veille, continua ſa route malgré l'inclémence de l'air, & il commença même ſa tâche avec courage ; mais bientôt ſes mains engourdies laiſſerent échapper la cognée, & il ſe vit obligé de tout abandonner. Alors ſans eſpoir & ſans reſſource, ſongeant à toute la rigueur de ſon ſort, il ſe mit à pleurer amérement. Condamné par ſa naiſſance à l'aviliſſement & à la peine, qu'a-t-il eu dans ſa vie autre que de la douleur ! pas un ſeul jour de repos ! & encore le Ciel lui rend-il aujourd'hui ſon travail ſtérile. Que va-t-il devenir ? Quel ſpectacle à ſon retour ! des enfans tendant les bras en demandant du pain, une femme forcenée de rage & de tendreſſe, des gémiſſemens, des pleurs (*a*). A cette idée ſon cœur ſe déchire, il s'arrache les cheveux, & appelle la mort.

Tout à coup une voix ſort d'un buiſſon, & lui demande quel eſt le ſujet de ſes cris. « Je ſuis un pere malheureux, répond-il, » né ſans bien, maudit de Dieu, qui hais » la vie, & ne peux mourir. Et moi, dit » la Voix, je ſuis Merlin (*b*): Conſoles-toi, » j'ai pitié de ton ſort, & veux te rendre » heureux ». Merlin alors lui parla *de Jeſus-Chriſt & de l'Evangile* : il lui enſeigna enſuite certain endroit de ſon verger où était enfoui un tréſor ; & après l'avoir exhorté à faire un bon emploi de ſes richeſſes, à ſoulager les pauvres, enfin à mériter ſa protection par une conduite vertueuſe, il lui ordonna de revenir au même lieu dans un an. Le payſan ſe proſterna pour remercier ſon bienfaiteur, & retourna auſſi-tôt à ſa cabanne, enyvré d'avance du plaiſir qu'il allait cauſer à ſa famille.

Elle l'attendait avec toute l'impatience du beſoin, les yeux tournés ſans ceſſe du côté de la forêt : elle l'apperçut enfin, mais qui revenait ſans bois avec ſon âne & ſa cognée. Leur douleur alors ne put ſe contenir, les ſanglots éclaterent : la mere furieuſe s'élança

hors de la maiſon ; du pain, malheureux ! lui dit-elle, du pain, ou tue-moi avec mes enfans.

Celui-ci ſouriant lui dit,
Cil en ſoriant li diſt, Dame :
Vous
Vos eſtes ma mie & ma fame ;
fort
Or ne me criez pas ſi ſeure :
peu t tems Dieu fait bien de choſes.
En peti de tens Diex labeure.

Et il conta tout ce qui venait de lui arriver, ſon déſeſpoir, la bonté de Merlin, & le don qu'il en avait obtenu. Tous deux auſſitôt coururent au verger ; ils fouillerent avec empreſſement, & découvrirent enfin ce qui allait finir tous leurs maux.

Ils n'eurent garde néanmoins d'étaler trop promptement une aiſance qui les eût trahis, & qui aurait invité peut-être à les dépouiller. Le mari continua même d'aller de tems en tems au bois comme auparavant : mais bientôt ennuyé d'un travail que n'ordonnait plus la néceſſité, il y renonça tout-à-fait ; il acheta des terres, une maiſon ; &, comme pour ſe dédommager à la fois de tant d'années de ſouffrance, il ne ſongea plus qu'à

ſe procurer tous les plaiſirs. Tant qu'il avait été pauvre, il n'avait eu ni amis ni parens ; dès qu'il fut riche, il devint l'ami & ſe trouva être l'allié de tout le monde.

L'année révolue, il retourna à la forêt, comme on le lui avait recommandé ; il ſe préſenta au buiſſon, & appella Merlin : «Qu'as-» tu, dit la Voix ? te manque-t-il quelque » choſe ? Parle, car j'ai promis de te rendre » heureux ». Il répondit qu'il avait du bien aſſez, mais il voulait quelque honneur, & demanda la Prévôté du lieu. Merlin la lui promit, & en l'exhortant de nouveau à être homme de bien, lui enjoignit de revenir encore dans un an. Quelque temps après le Manant fut fait Prévôt : mais cette dignité ne fit qu'ajouter l'orgueil à ſes autres vices, & augmenter ſa licence par l'impunité qu'elle lui aſſurait. Il oublia tout-à-fait ſon ancien ami, ſon voiſin, le compagnon de ſes premiers travaux. Tous les jours il voyait le malheureux revenir de la forêt ; & loin de le ſecourir, affectant au contraire de le méconnaître, il ſemblait ne plus regarder que comme un ſonge, le tems où il avait mené cette vie miſérable.

A la fin de l'année, il se rendit au buisson; & comme son ambition s'accroissait avec sa fortune, il demanda alors pour sa fille l'honneur d'épouser le Prévôt d'Aquilée, & un Evêché pour son fils qui était *bien lettré & bien lisant dans tous livres* (c). Ceci lui fut encore accordé, le nouveau rendez-vous fixé à l'année suivante, & l'indulgence poussée jusqu'au point de ne lui faire aucun reproche, quoiqu'il en méritât beaucoup.

Mais ce fut bien pis après cette grace nouvelle; il ne connut plus de frein, donna dans tous les excès, & alla même enfin jusqu'à outrager son bienfaiteur; car ne voyant plus de vœux à former dorénavant, & joignant l'insulte à l'ingratitude, il se rendit exprès au buisson, & là déclara à Merlin qu'ennemi de la gêne, même de celle qu'on n'éprouvait que tous les ans, il venait lui dire adieu & renoncer pour jamais à des faveurs qu'il fallait toujours acheter par des prieres. Merlin ne répondit que pour annoncer sa vengeance, & elle fut terrible. Peu de jours après, les deux enfans du coupable moururent: lui-même ayant refusé au suzerain du canton quel-

ques ſecours que celui-ci lui demandait pour ſoutenir une guerre entrepriſe contre un Seigneur voiſin (*d*), il fut dépouillé de toutes ſes terres ; on lui ôta ſa charge ; bientôt enfin ſa miſere devint ſi grande qu'il ſe vit contraint de reprendre ſon ancien métier, & paſſa ainſi ſa vie, accablé de honte & de remords, & abandonné de tout le monde.

Ainſi *hôte*
Einſi orgeuil paie ſon oſte ; . . . .

Dit l'Auteur en finiſſant, & il exhorte les riches à profiter de cet exemple, s'ils ne veulent pas avoir une fin ſemblable.

NOTES.

mes
(*a*) Et mi enfans les mains me tendent
pleurent *meurent*
Et plotent qu'ils muerent de faim. . . .
cœur *fend*
Si que pitié le cuer me part ;
Et leur mete vient d'autre part
Qui m'aſſaut de rage & d'amors.

Il n'eſt perſonne qui ne ſe rappelle ici le Bucheron d'Eſope imité par Lafontaine. Ce ſerait faire un honneur bien gratuit, peut-être, à l'Auteur de Merlin, que de le ſuppoſer capable d'avoir connu le Fabuliſte grec ; mais au moins, s'il eſt imitateur, il a, ſans le ſavoir, imité comme les

grands maîtres, & il faut convenir que la ſituation de ce pere malheureux qui veut mourir parce qu'il va voir périr ſa famille ſans pouvoir la ſauver, eſt bien autrement intéreſſante que celle d'un payſan fatigué qui demande la mort parce qu'il a trop de peine.

(*b*) Grand Enchanteur qui, ſelon nos anciens Romanciers, naquit en Angleterre, du commerce d'un démon avec une fille vierge. Il ſervit long-tems, par ſa ſcience magique, le Roi Artus; mais enfin il périt par cette ſcience même: car s'étant choiſi pour maîtreſſe la jeune Viviane, dont il fit ſon éleve, celle-ci, ſous prétexte de n'avoir rien à craindre de ſes parens, lui demanda deux enchantemens avec leſquels elle pourrait les tenir endormis ou enfermés autant qu'il lui plairait. Merlin les lui enſeigna: elle ſe ſervit du premier pour l'endormir lui-même chaque fois qu'il venait coucher auprès d'elle, & par cette adreſſe, dont on ne ſaurait trop louer le motif, ſut ainſi ſe conſerver toujours pure; mais par une perfidie horrible, qu'on ne peut excuſer, elle employa le ſecond pour l'enfermer dans une forêt, d'autres manuſcrits portent dans un tombeau, où il mourut. Les Romanciers ajoutent que ſon eſprit y ſubſiſtait toujours, & que de tems-en-tems on y entendait ſa voix. L'Arioſte a adopté la verſion du tombeau, & il le place auprès de Poitiers *.

(*c*) Par la ſorte de ſcience donnée ici comme ſuffiſante pour une des premieres places du Clergé, on peut juger qu'elle devait être l'ignorance des Eccléſiaſtiques, & à plus forte raiſon celle des autres états.

(*d*) Un des droits les plus importans qu'avaient uſurpé

* *Ch. III & VII du Roland Fur.*

les Seigneurs, celui dont ils ſe montrerent le plus jaloux & qu'ils diſputerent le plus opiniâtrement contre l'autorité royale, c'était le droit de faire la guerre. Il n'eſt pas poſſible de dire tous les déſordres affreux que produiſit un abus qui rendait chacun juge & vengeur de ſa propre cauſe. Un Gentilhomme ſe prétendait-il offenſé? il armait ſes vaſſaux, allait ravager les terres & aſſiéger les chateaux ou villes de ſon ennemi: celui-ci de ſon côté, armant les ſiens, venait en faire autant chez le premier. On brûlait les maiſons, on égorgeait les habitans avec leurs beſtiaux, on détruiſait les moiſſons, les arbres, les vignes; c'était à qui ferait le plus de dégât. Louis le jeune, au moment de revenir de la Terre Sainte, ayant eu l'imprudence de renvoyer en France avant lui une partie des Seigneurs croiſés qui l'avaient accompagné, ſon miniſtre Suger lui écrivit qu'il livrait le Royaume à des loups raviſſans[1]. Ces guerres privées n'étaient pas ſeulement la guerre de deux particuliers: tous les parens de part & d'autre, juſqu'au quatrieme dégré, & pendant long-tems juſqu'au ſeptieme, étaient obligés de prendre parti; ſi quelqu'un d'eux eût refuſé, il eût perdu tout droit à la parenté & à la ſucceſſion du guerroyant. Pendant que duraient ces guerres ſanglantes, il ſemblait qu'il n'y eût plus de ſouverain; on faiſait la guerre, on faiſait la paix ſans ſa participation, & de toutes parts il voyait ſon royaume livré à l'incendie, au meurtre & au pillage, ſans pouvoir ſouvent s'y oppoſer. Au milieu de ce brigandage cependant, on s'était fait quelques principes. Il était de l'honneur, par exemple, d'envoyer d'abord une déclaration de guerre ou défi, &

[1] *Dan. Hiſt. de France, Obſerv. ſur le regne de S. Louis.*

de ne commencer les hoſtilités que trois jours après. Mais quelle reſſource contre ceux qui agiſſaient autrement ? On avait même intérêt à ne point s'avertir, parce que le pillage enrichiſſant, on avait intérêt à ſe ſurprendre ; & ce déſordre regardait particuliérement les parens, qui n'ayant aucun ſujet de défiance ſe trouvaient tout d'un coup attaqués ſans avoir eu le tems de ſonger à ſe défendre. Pour prévenir cet abus, Philippe-Auguſte régla que les parens qui entraient en guerre pour cauſe de parenté ne pourraient être attaqués que quarante jours après qu'elle aurait été ouverte entre les deux contendans. Ce délai de quarante jours, dont S. Louis renouvella l'Ordonnance, fut nommé *la quarantaine le Roi*; & voilà ce que pouvait alors, pour le bon ordre, l'autorité du Prince. Le Clergé avec toutes ſes excommunications ſi redoutées, n'avait pas pu davantage. Il crut obtenir beaucoup en aſſignant dans la ſemaine certains jours pendant leſquels il ne ſerait pas permis de pourſuivre ſes injures particulieres ; & ce réglement qu'on décora, pour le rendre plus reſpectable, du nom ſaint de *Treve de Dieu*, fut annoncé même d'après une viſion prétendue, & comme un ordre particulier du Ciel. Les Rois ſucceſſeurs de Saint Louis firent, au ſujet des guerres privées, différentes Ordonnances que pendant long-temps leur faibleſſe particuliere ou celle de leur pouvoir rendit preſque toujours inutiles. Peu à peu cependant la puiſſance royale, en prenant des forces, vint à bout de les faire reſpecter ; & ces milliers de petits tyrans qui voulaient avoir comme elle le droit du glaive, le

perdirent insensiblement, sans qu'on puisse assigner l'époque précise où ils cesserent de l'exercer. Il y a des exemples que les roturiers ont guerroyé quelquefois ainsi que la noblesse[1]. Des Communes même obtinrent ce privilege. [2] Tout le monde prétendait au pouvoir d'assassiner son ennemi.

[1] *Ordon. des Rois de Fr. t. II, Préf. p. viij.*

[2] *Ib. t. XI, Préf. p. xlj.*

LA MULE SANS FREIN.

Par Payſans de Maiſieres.

Ce Conte, ainſi que les deux ſuivans, a déjà paru, d'après les Manuſcrits de M. Sainte-Palaye, dans la Bibliotheque des Romans, *mais imité plutôt que traduit. Pour moi, à qui les ornemens étrangers ſont interdits, & qui ſuis ſévérement aſtreint à la fidélité de la traduction, je le donne ici avec ſa phiſionomie antique & tous les défauts de l'original.*

ARTUS (*a*), aux fêtes de la Pentecôte, tenait cour pleniere (*b*) dans ſa cité de Carduel (*c*); & tout ce que ſes Etats renfermaient de femmes diſtinguées, de hauts Barons & de Chevaliers s'y était rendu. Le ſecond jour, au moment qu'on ſe levait de table, on apperçut au loin dans la prairie une Femme qui paraiſſait venir vers le Château, & qui était montée ſur une mule ſans licol & ſans frein. Cet objet piqua la curioſité; le Roi, la Reine, tout le monde accourut aux fenêtres, & chacun cherchant à deviner, faiſait ſa conjecture. Quand la pucelle fut plus à portée, on vit qu'elle était

jeune & très-jolie. Tous les Chevaliers auſſitôt volerent au-devant d'elle, on l'aida à deſcendre ; mais ſon viſage était mouillé de pleurs & annonçait un grand chagrin.

Introduite devant le Prince, elle le ſalua reſpectueuſement ; & s'étant eſſuyé les yeux, lui demanda pardon de venir l'importuner de ſes douleurs ; mais on lui avait pris, diſait-elle, le frein de ſa mule : depuis ce jour elle pleurait & ſe voyait condamnée aux larmes juſqu'à ce qu'il lui fût rapporté. Il n'y avait que le plus brave des Chevaliers qui pût le conquérir & le lui rendre ; & où chercher ce héros ailleurs qu'à la cour d'un ſi grand Roi ? Elle pria donc Artus de permettre que quelques-uns des braves qui l'écoutaient voulût bien s'intéreſſer à ſon malheur. Elle aſſurait le Chevalier qui conſentirait à devenir ſon champion, qu'il ſerait conduit ſûrement au lieu du combat par ſa mule ; & pour prix de ſon courage, elle s'engageait publiquement à devenir ſa mie.

Tous allaient s'offrir & briguer l'honneur du choix ; mais le Sénéchal Meſſire Queux (*d*) parla le premier, & il fallut bien accep-

ter ſon bras. Il jura donc de rapporter le frein, fût-il à l'extrémité du monde; néanmoins, avant de partir, il exigeait de la pucelle un baiſer à compte, & s'avança même pour le prendre. Elle refuſa abſolument toute avance juſqu'à ce qu'il fût de retour, & lui promit alors non-ſeulement ce qu'il demandait, mais encore *autre choſe*. Queux voulut bien ſe contenter de cette parole; il prit des armes, & partit, ſe laiſſant conduire par la mule, comme il lui était recommandé.

A peine fut-il entré dans la forêt que des troupeaux affamés, de lions, de tigres & de léopards accoururent avec des rugiſſemens affreux pour le dévorer. Le pauvre Queux ſe répentit bien alors de ſon indiſcrette fanfaronnade, & dans ce moment il eût pour jamais renoncé de grand cœur à tous les baiſers du monde. Mais dès que ces animaux terribles reconnurent la mule, ils ſe proſternerent devant elle pour lui lécher les pieds, & retournerent ſur leurs pas.

Au ſortir de la forêt ſe préſenta une vallée, mais ſi obſcure, ſi profonde & ſi noire

que l'homme le plus brave n'eût osé y entrer sans frémir. Ce fut bien pis encore quand le Sénéchal y eut pénétré, & qu'entouré de serpens, de scorpions & de dragons vomissant des flammes, il ne marcha plus qu'à la lueur funebre de ces feux menaçans. Autour de lui tous les vents déchaînés mugissaient à la fois, des torrens grondaient comme le tonnerre, des montagnes s'écroulaient avec un fracas horrible; & quoique l'air y fût plus froid & plus glaçant que celui de mille hyvers ensemble, la sueur ruisselait sur tout son corps. Il sortit pourtant, à la faveur de sa monture; & après avoir encore marché quelque tems, il arriva enfin à une riviere large & profonde dont les eaux noires n'offraient ni pont, ni bateau; mais seulement une barre de fer en forme de planche. Queux ne voyant point là de passage, renonça à l'aventure, & revint sur ses pas. Malheureusement il fallait repasser par la vallée & la forêt. Les serpens & les lions s'élançaient sur lui, avec une espece de joie, & il en eût été dévoré mille fois, s'ils l'eussent pu faire sans toucher à la mule.

Du

Du plus loin qu'on l'apperçut venir au Château, on s'apprêta à rire : les Chevaliers s'aſſemblerent, comme pour le recevoir avec honneur ; Artus lui-même vint lui propoſer de le conduire au baiſer promis ; hommes & femmes enfin, chacun le plaiſanta ; & le malheureux Sénéchal ne ſachant plus à qui répondre & n'oſant lever les yeux, diſparut, & alla ſe cacher.

La Demoiſelle était plus affligée que lui encore : déchue de ſon eſpoir, elle pleurait amérement & s'arrachait les cheveux. Le brave Gauvain fut touché de ſes douleurs ; il s'approcha, lui offrit avec aſſurance ſon épée, & promit de tarir ſes larmes ; mais, comme Meſſire Queux, il voulut d'avance un baiſer. Les dangers étaient connus, les malheurs de la belle augmentés ; & comment refuſer d'ailleurs un Chevalier ſi preux dont la valeur, tant de fois éprouvée, inſpirait la confiance ? Le baiſer fut donc accordé, & Gauvain partit à ſon tour ſur la mule.

Les mêmes dangers ſe repréſenterent, il n'en fit que rire. Les ſerpens & les lions vinrent fondre ſur lui ; il tira ſon épée, & al-

allait les combattre : il n'en eut pas beſoin ; les monſtres s'inclinant de nouveau à l'aſpect de l'animal ſe retirerent tranquillement. Enfin il arrive à la riviere, voit la barre, ſe recommande à Dieu, & s'élance ſur ce pont périlleux. Il était ſi étroit qu'à peine la mule pouvait-elle y poſer les pieds à moitié. Tout au tour du héros les vagues écumantes s'élevaient en grondant, & s'élançaient ſur lui pour le renverſer & l'engloutir ; mais il fut inébranlable, & aborda heureuſement au rivage.

Là ſe préſenta un château fortifié, garni en dehors d'un rang de quatre cens pieux, en forme de paliſſades, dont chacun portait ſur ſa pointe une tête ſanglante, à l'exception d'un ſeul qui, nu encore, ſemblait attendre cet ornement terrible. La fortereſſe, entourée de foſſés profonds, remplis par un torrent impétueux, tournait ſur elle-même comme une meule ſur ſon pivot, ou comme le ſabot qu'un enfant fait pirouetter ſous ſa courroie. Elle n'avait d'ailleurs aucun pont, & paraiſſait interdire à Gauvain tout moyen d'exercer ſa valeur. Il réſolut d'at-

tendre néanmoins, eſpérant que la fortereſſe peut-être, dans une de ſes révolutions, lui offrirait quelque ſorte d'entrée; & déterminé en tout cas à périr ſur le lieu, s'il le fallait, plutôt que de retourner honteuſement. Une porte s'offrit en effet; il piqua ſa mule, lui fit ſauter ce large foſſé, & ſe trouva dans le château.

Tout ſemblait y annonner une dépopulation récente. Des rues vides, perſonne aux fenêtres, par-tout le ſilence affreux de la ſolitude. Un Nain paraît enfin, & le regarde avec attention. Gauvain lui demande quel eſt ſon Seigneur ou ſa Dame, où l'on peut les trouver, & ce qu'ils exigent. Le Nain ne répond rien, & ſe retire. Le Chevalier pourſuit ſa route, & voit ſortir d'une caverne un Géant d'une laideur affreuſe, les cheveux hériſſés, & armé d'une hache. Celui-ci applaudit à ſon courage; mais il le plaint d'être venu tenter une aventure, dont l'iſſue ne peut que lui être funeſte, & que la paliſſade terrible eût dû l'avertir d'éviter. Il lui offre ſes ſervices cependant, le fait manger, le traite bien, le mene à la cham-

bre où il doit coucher ; mais, avant de ſortir, il ordonne au héros de lui abattre la tête, en annonçant qu'il viendra le lendemain à ſon tour lui en faire autant. Gauvain prend ſon cimeterre, & fait rouler la tête à ſes pieds. Mais quel eſt ſon étonnement, de voir celui à qui elle appartient la relever, la replacer ſur ſes épaules & ſortir. Il ſe couche néanmoins, & dort tranquillement, peu effrayé du ſort qui l'attend le lendemain. Au point du jour le Géant arrive avec ſa hache pour effectuer ſa promeſſe ; il éveille le Chevalier ; & ſelon leurs conditions de la veille, lui ordonne de préſenter ſa tête. Gauvain tend le cou ſans balancer ; ce n'était qu'une épreuve pour tenter ſon courage ; on le loue, on l'embraſſe. Il demande alors où il pourra aller chercher le frein & ce qu'il lui faut faire pour l'avoir. Tu le ſauras avant la fin du jour, lui dit-on ; mais prépare toute ta valeur ; jamais tu n'en eus plus beſoin.

A midi, il ſe rend au lieu du combat, & voit un lion énorme qui, en écumant, rongeait ſa chaîne, & de ſes griffes creuſait la

terre avec fureur. A la vue du héros, le monſtre rugiſſant hériſſe ſa criniere; ſa chaîne tombe, & il s'élance ſur Gauvain, dont il déchire le haubert (*e*). Après un long combat cependant il eſt tué. Un autre eſt détaché plus grand & plus furieux encore : il périt de même. Gauvain ne voyant plus d'ennemis paraître, demande le frein. Le Géant, ſans lui répondre, le reconduit à ſa chambre. Il lui fait ſervir à manger pour rétablir ſes forces, & lui préſente enſuite un autre ennemi.

C'était un Chevalier redoutable ; celui-là même qui avait planté les pieux de l'enceinte, & qui de ſa main y avait attaché les têtes des quatre cens vaincus. On leur amene à chacun un cheval, on leur donne une forte lance ; ils s'éloignent pour prendre carriere, & fondent l'un ſur l'autre (*f*). Du premier choc leurs lances volent en éclats, & les ſangles de leurs chevaux ſe rompent. Ils ſe relevent auſſi-tôt pour commencer à pied un combat nouveau. Leurs armes retentiſſent ſous leur épée redoutable, leur écu étincelle, & pendant deux heures entieres la victoire reſte incertaine. Gauvain enfin re-

double de courage; il aſſene ſur la tête de ſon adverſaire un ſi terrible coup, que lui fendant le heaume juſqu'au cercle, il l'étourdit & l'abbat. C'en était fait du Chevalier; il allait périr s'il ne ſe fût avoué vaincu; & déjà on lui arrachait les lacets de ſon heaume. Mais il rendit ſon épée & demanda la vie. Dès ce moment tout fut terminé. Le vainqueur avait droit au frein; on ne pouvait le lui refuſer: il ne reſtait plus que la reſſource de l'y faire renoncer lui-même, & ce fut le ſtratagême qu'on employa.

Le Nain venant le ſaluer avec reſpect, l'invita, de la part de ſa Maîtreſſe, à manger avec elle. Elle le reçut parée de tous les attraits que l'art peut ajouter à la beauté, & aſſiſe ſur un lit (*g*) magnifique dont les pieds d'argent portaient un pavillon orné de broderie & de pierres précieuſes. Elle l'y fit placer à ſes côtés, n'eut avec lui pendant le repas qu'une même aſſiette (*h*); & après quelques reproches flatteurs ſur ce courage, qui l'avait privée de tout ce qui pouvait la défendre, lui avoua que la pucelle était ſa ſœur, & qu'elle lui avait enlevé le

frein. « Mais ſi vous voulez renoncer aux » droits de votre victoire, ajouta-t-elle, ſi » vous voulez vous fixer auprès de moi & » me vouer ce bras invincible dont je viens » d'éprouver la force, ce château & trente- » huit autres, plus beaux encore, ſont à » vous avec toutes leurs richeſſes; & celle » qui vous prie de les accepter s'honorera » elle-même de devenir le prix du vainqueur».

Gauvain ne fut point ébranlé par ces offres ſéduiſantes. Il perſiſta toujours à exiger le frein, & quand il l'eut obtenu, il repartit ſur ſa mule au milieu des cris de joie d'une foule de peuple qui, à ſon grand étonnement, accourut ſur ſon paſſage. C'étaient les habitans du Château qui, confinés juſqu'alors dans leurs maiſons par la tyrannie de leur Dame, ne pouvaient en ſortir ſans être auſſi-tôt dévorés par ſes lions; & qui, maintenant libres, venaient baiſer la main de leur libérateur.

De retour à Carduel, le Chevalier fut reçu de la pucelle avec les tranſports & la reconnaiſſance que devait inſpirer un pareil ſervice. Elle l'embraſſa plus de cent fois, &

convint que le héros qui avait tant fait pour elle, méritait bien plus qu'une ſi faible récompenſe. Mais elle fit tout préparer auſſi-tôt pour ſon départ. Envain Artus & la Reine la preſſerent d'attendre que les fêtes fuſſent finies; rien ne put la retenir; elle prit congé d'eux, monta ſur ſa mule & repartit.

Ce Conte, qu'avec un peu plus de variété, quelques changemens, & la ſuppreſſion ſur-tout de cette bride ridicule que deux ſœurs ſe diſputent ſans qu'on ſache pourquoi, l'Auteur, je crois, eût pu rendre intéreſſant, eſt en petit un vrai roman de Chevalerie; & c'eſt pour faire connaître à mes Lecteurs le genre de compoſition de ces longs poëmes que j'ai admis ici avec toute leur étendue certains détails que ſans cela je n'euſſe fait qu'indiquer. De la Férie, des combats incroyables, de grands moyens qui ne produiſent que de petites choſes; quant aux détails, un Nain, un Géant, des monſtres, des entrepriſes périlleuſes, une Belle pour qui le héros expoſe ſes jours ſans la connaître, ou qui, devenue ſa mie, court les chemins avec lui: voilà à peu-près à quoi ſe réduiſent ces milliers de poëmes, calqués tous ſur un même deſſin, & qui, malgré tous leurs défauts, offrent quelquefois cependant des morceaux d'imagination très-agréables, &, comme je l'ai dit, poſſédent particulierement ſur-tout le talent d'exciter la curioſité.

NOTES.

(*a*) Héros fameux dans nos vieux Romans, qui, ſelon eux, régna dans la Grande-Bretagne, fit beaucoup de conquêtes, & porta au plus haut degré de gloire l'Ordre inſtitué par ſon pere, des *Chevaliers de la Table Ronde*, ainſi nommés d'une table myſtérieuſe que leur avait donnée l'Enchanteur Merlin. Artus poſſédait une épée magique nommée *Eſcalibor*, à qui nulle arme ne pouvait réſiſter; pour enſeigne il avait un dragon d'acier qui vomiſſait des flammes, &c; & malgré toutes ces choſes merveilleuſes, il fut tué dans une bataille avec un grand nombre de ſes Chevaliers. On peut voir dans la Colombiere [1] le nom & les armoiries de ces braves, la merveille du monde.

[1] *Théâtre d'Hon. t. I, p. 136.*

(*b*) Les Rois & les Princes ſouverains alors ne tenaient pas, comme les nôtres, une cour ouverte dans tous les tems. Enfermés avec leur famille & les officiers de leur maiſon dans des cités ou châteaux, où ils vivaient des différens revenus de leurs domaines, ils ne déployaient leur magnificence qu'en certaines occaſions d'éclat. C'était ordinairement aux trois ou quatre grandes fêtes de l'année, & ces aſſemblées ſe nommaient *Cours Plénieres*. Des hérauts & des meſſagers allaient les annoncer dans les villes, & y inviter non-ſeulement les Barons & Seigneurs relevant du Prince, mais même les étrangers. Outre les feſtins & les danſes, on y réuniſſait encore tous les amuſemens connus dans

ces ſiecles, les Ménétriers, les Jongleurs, les Joueurs de Gobelets, les ours danſant, &c. Pendant ce peu de jours, tout ſemblait être à l'abandon. C'était une libéralité, ou plutôt une profuſion incroyable; des préſens ſans fin, des diſtributions d'habits, de l'argent jetté au peuple en criant *largeſſe*, &c. Mais malheureuſement, comme il arrive toujours, le peuple faiſait les frais de la fête; car les vaſſaux étaient tenus d'offrir un préſent à leur ſeigneur, & la ville où elle ſe donnait obligée d'en payer une partie.

Les *Cours Plénieres* durent leur origine à ces Dietes célebres que convoquait Charlemagne pour y délibérer des affaires de ſes vaſtes états, & auxquelles ſe rendaient des Ducs, des Comtes puiſſans, ſuivis d'une cour égale à celle des Rois. Quand Hugues Capet fut monté ſur le trône, pour cacher au peuple la faibleſſe de ſa puiſſance ſous une magnificence apparente il rétablit les *Cours Plénieres*. Ses ſucceſſeurs maintinrent un uſage qui ſe trouva bientôt adopté par tous les autres ſouverains. Saint Louis lui-même, tout modeſte & tout économe qu'il était, ouvrait la ſomptuoſité dans ces jours de repréſentation. Joinville nomme la *Nonpareille* la cour pléniere qu'il tint à Saumur quand il reçut Chevalier ſon frere Alphonſe. Mais ces aſſemblées, même ſous les Rois de France les plus puiſſans, ne furent jamais que l'ombre des cours plénieres de Charlemagne, parce que les grands vaſſaux qui s'étaient rendus ſouverains en tenaient d'autres chez eux, & dédaignaient de ſe trouver à celle du Monarque. Charles VII enfin,

ſous prétexte des guerres qu'il avait à ſoutenir contre les Anglais, ſe diſpenſa de donner ces fêtes ruineuſes, & elles s'abolirent ainſi.

On verra dans le Fabliau *de la Cour du Paradis* une image, & dans celui du *Siege Prêté & Rendu*, des détails d'une cour pléniere.

(*c*) Les Romanciers donnent au Roi Artus quatre de ces cités, Caramalot, où était la fameuſe *Table Ronde*, Carlion, Caradigan & Carduel; & c'eſt de-là que partent preſque toutes les avantures des Romans.

(*d*) C'eſt le Therſite de nos Romanciers qui n'en parlent que pour le rendre ridicule. Il était frere de lait d'Artus, qui le fit ſon Gonfanonier & ſon Sénéchal; c'eſt-à-dire, qu'il portait en guerre la lance qui ſervait d'enſeigne au Prince, & qu'il était le Grand-Maître de ſa Maiſon; cauſtique d'ailleurs & médiſant, grand fanfaron, grand ferrailleur & toujours battu.

(*e*) Piece de l'armure défenſive, faite de chaînons ou de mailles de fer, d'où elle était nommée auſſi *cotte* (habit) *de mailles*. Elle eut d'abord la forme du ſarrau de nos rouliers, ſe ſerrait ſur le corps avec une ceinture, & ne deſcendait qu'aux genoux, ce qui ſuffiſait dans les combats particuliers où il était défendu de frapper ailleurs qu'*entre les quatre membres*. Bientôt on y ajouta des gants & des chauſſes faites de la même matiere. Il y avait auſſi un chaperon ou capuchon qu'on relevait ſur la tête pour la couvrir; de façon qu'un Chevalier qui portait le haubert n'avait abſolument de découvert dans tout le corps entier que le

viſage. Afin d'empêcher les impreſſions que ce treillis de fer devait laiſſer ſur la peau, on avait ſoin de ſe matelaſſer en-deſſous. Malgré ces précautions cependant il en laiſſait encore ; ces marques s'appellaient *camois*, & on les faiſait diſparaître par le bain.

Le haubert était à l'épreuve de l'épée : quelques lourdes qu'elles fuſſent alors, il y avait peu d'hommes aſſez vigoureux pour pouvoir l'entamer, & c'eſt-là une des proueſſes que les Romanciers prêtent à leurs héros. L'effort de la lance était plus à craindre ; elle pouvait bleſſer, ſoit en perçant les mailles, ſoit en les enfonçant dans le corps. On y avait pourvu par une eſpece de camiſole épaiſſe & fortement rembourée qu'on nommait *gambeſon*, *gambiſon*, *gaubeſon* ou *auqueton* ; & ordinairement, en outre, par une plaque de fer ou cuiraſſe nommée *plate*, qui s'appliquait immédiatement ſur la peau. L'avantage de cette armure, qui fut en uſage pendant deux cens ans, & que les curieux peuvent aller voir encore au Garde-Meuble du Roi, était tel que les Chevaliers ſe l'attribuerent excluſivement, & la défendirent aux ſimples Ecuyers, comme s'ils euſſent voulu être les ſeuls invulnérables. Cependant, malgré ſa bonté, elle était ſi incommode par la chaleur des garnitures qu'elle exigeait, que vers la fin du treizieme ſiecle, l'on commença à y renoncer pour en prendre une de fer plein, compoſée de différentes pieces adaptées aux différentes parties du corps. Celle-ci, ſous Philippe de Valois, était preſque généralement en uſage. Mais, outre la difficulté de bien faire jouer toutes ces pieces

entre elles pour ſe prêter aux mouvemens du corps, elle eut bientôt un autre inconvénient; ce fut le poids énorme qu'elle aquit, à meſure que l'uſage des armes à feu s'étendant, il fallut la fortifier; poids qui devint tel à la fin que la Noue [1] l'appelle une enclume, & qu'à trente-cinq ans, dit-il, un jeune homme eſt eſtropié des épaules. On l'abandonna enfin comme l'autre; & malgré l'Ordonnance de Louis XIII, pour enjoindre à tout gentilhomme, ſous peine de dégradation, & à tout ſoldat, ſous peine de punition corporelle, de porter des armes défenſives, on ne les a point repriſes; & malheureuſement pour le courage, on n'y a point ſuppléé.

[1] *Diſc. Politiques.*

En route le haubert ſe roulait & ſe portait en trouſſe.

Les Baronnies, dans quelques Coutumes, ſont appellées *Fiefs de Haubert*, parce qu'on était obligé de les deſſervir avec *le haubert*, le heaume, l'écu & les armes complettes du Chevalier.

(*f*) Je demande pardon de la multiplicité de ces notes & de la longueur de quelques-unes; mais il s'agit ici d'uſages abolis depuis long-tems, inconnus à la plupart de mes lecteurs, & qui ſe rencontrant fréquemment dans le cours de cet ouvrage, ne ſeraient, ſans ces explications préliminaires, jamais entendus.

Ce duel des deux Chevaliers eſt ce qu'on appellait alors *joûte*; c'eſt-à-dire, un combat à cheval, dans lequel deux rivaux, après avoir pris carriere, fondaient l'un ſur l'autre de toute la roideur de leur courſe, & cherchaient à ſe renverſer avec la lance. La diſtance était ordinairement de la portée d'un trait d'arbalête.

Le grand art de ces combats consistait à savoir opposer adroitement son écu pour parer le coup, & sur-tout à se bien tenir en selle; sans cela on risquait d'être enlevé & jetté quelquefois à huit ou dix pas au loin, brisé par la chûte, hors d'état de se relever par la pesanteur des armes, & à la merci du vainqueur quand le combat était à outrance. Souvent le cavalier se trouvait renversé avec son cheval, & c'est ce qui arrivait aux joûteurs habiles. Dans ce cas, s'il ne vidait pas les arçons, il n'était pas censé vaincu. Aussi avait-on sévérement défendu de se faire lier ou attacher à la selle, & était-il enjoint dans les tournois aux hérauts de s'en assurer par les visites les plus exactes.

Les lances étaient d'un bois souple & en même tems léger, tel que le frêne, l'orme, &c. Comme elles se brisaient ordinairement dès la premiere course, ce combat durait fort peu; & à moins qu'on n'en reprît d'autres, il fallait en venir à l'épée.

Ces épées étaient de la longueur du bras, larges de trois doigts, afin que la pointe ne pût pas entrer par la visiere du heaume, & si pesantes que, pour donner un grand coup, on les levait à deux mains. Ce n'était presque que des barres de fer, avec un tranchant mousse des deux côtés, & une pointe un peu arrondie. Le P. Mabillon, qui a eu la curiosité de faire peser celle qu'on prétend avoir appartenu à Ogier le Danois, l'un des preux de nos vieux romans, dit que son poids est de cinq livres un quart, & que la lame a trois pouces de large vers la garde, & un & demi vers la pointe. Au

reſte, on juge que pour fracaſſer toutes ces armes de fer, la trempe des épées devait être excellente. Les plus renommées venaient d'Allemagne.

L'écu des Chévaliers, *ſcutum*, était ordinairement un bouclier de forme à peu-près triangulaire, large par le haut pour couvrir le corps, & ſe terminant en pointe par le bas, afin d'être moins lourd. On les faiſait de bois qu'on recouvrait avec du cuir bouilli, des nerfs ou autres matieres dures; mais jamais de fer ou d'acier. Seulement il était permis, pour les empêcher d'être coupés trop aiſément par les épées, d'y mettre un cercle d'or, d'argent ou de fer qui les entourât. C'eſt ce cercle que le Poëte fait étinceler dans ſon Fabliau.

La piece de monnaie à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom d'*écu*, n'a été ainſi appellée que parce qu'elle portait l'empreinte de l'*écu* du Prince. Il y avait auſſi des écus ronds, & d'autres quarré-longs & concaves, de la forme à peu-près de nos tuiles faitieres

On a vu plus haut que le haubert couvrait tout le corps. Il ne reſtait à couvrir que la tête, & c'eſt ce que faiſait le heaume, ſorte de caſque fermé qui l'enveloppait toute entiere. Il ne laiſſait, pour voir & reſpirer, qu'une petite ouverture ou grille pardevant, qu'on nomma par cette raiſon *viſiere* ou *ventaille*; laquelle étant à couliſſe, & pouvant gliſſer ſur le front du caſque, ſe levait quand on voulait prendre l'air.

Pour le ſoutenir & l'empêcher d'être briſé par les épées, par les haches & les maſſues, on le fortifiait en dedans avec pluſieurs cercles de fer, (c'eſt un de ces

cercles qu'atteint l'épée de Gauvain ;) & comme les mouvemens violens d'un combat n'euſſent pas manqué de le déranger, on l'aſſurait ſur la tête en l'attachant au haubert par le bas avec des lacets. Ainſi, quand on avait renverſé un Chevalier, comme il était cependant encore invulnérable, on cherchait à ſoulever les pans de ſon haubert pour lui percer le ventre, ou à lui arracher ſon heaume en caſſant les lacets, afin de découvrir le cou & de pouvoir l'égorger. On ſe ſervait pour cette derniere opération d'un petit poignard qu'on portait au côté droit ; & qu'on nommait *miſéricorde*, parce que, quand il était une fois tiré, ſi le vaincu ne criait pas *miſéricorde*, il était mort.

La forme des heaumes a beaucoup varié. Sous Saint Louis, tems où preſque tous nos Fabliaux ont été compoſés, on s'aviſa de les faire plats par le haut. Mais comme on s'apperçut enfin que le coup ne pouvant gliſſer & tombant à plomb, ne perdait rien de ſa force, & devenait dangereux, on les arrondit. Dans la ſuite on y ajouta un timbre, un cimier, des plumes, &c. Paris était renommé pour la fabrique de cette armure ; & une de ſes rues s'appelle encore aujourd'hui de la *Heaumerie*, du nom de la ſorte d'ouvriers qui alors l'occupaient. Il y avait de ces heaumes qui étaient relevés en or & garnis de pierreries.

(*g*) On verra par pluſieurs endroits des Fabliaux que la coutume de manger ſur des eſpeces de lits, à la maniere des anciens, ſubſiſtait encore. On s'en ſervait auſſi pour la converſation, & peut-être eſt-ce à ces lits qu'ont ſuccédé

ſuccédé nos chaiſes longnes, nos lits de repos, ſophas, ottomanes, &c.

(*h*) L'uſage de faire manger avec ſoi quelqu'un dans ſon aſſiette, était la plus grande marque d'amitié qu'on pût donner : de-là cette expreſſion, *manger dans la même écuelle* pour *être ami*. Dans les grands repas on était réuni deux par deux, & les deux perſonnes qu'on avait miſes enſemble n'avaient qu'une même aſſiette ou un ſeul plat. La galanterie du maître du logis conſiſtait à ſavoir bien arranger ſon monde ; & peut-être les avantages qui en réſultaient quelquefois, feront-ils regretter cette coutume à quelques-uns de mes lecteurs [1] : *Y eut huit cens Chevaliers ſéant à table ; & ſi n'y euſt celui qui n'euſt une dame ou une pucelle à ſon écuelle*. Dans Lancelot du Lac, une dame que ſon mari [2] jaloux fait manger à la cuiſine, dit que *grand tems y a que Chevalier ne menja en ſon écuelle*. Un Fabliau que je ſupprime, parlant d'un oncle qui était amoureux de ſa niece, dit :

[1] *Perceſ. vol. I, fol. 21.*

[2] Ibid. *t. II, fol. 60.*

Et ſi ſachiez que chaſcun jour
En une écuelle menjoient.

Manuſc. de la Bibl. du Roi, n° 7588. 3. 2.

LE CHEVALIER A L'ÉPÉE.

QUELQU'UN aime-t-il joie & déduit ? Qu'il vienne à moi, & qu'il écoute l'aventure de ce bon Chevalier qui fut l'ennemi des traîtres & des lâches, & qui maintint toute ſa vie honneur, proueſſe & loyauté; c'eſt Monſeigneur Gauvain (*a*).

Après ce début pittoreſque, l'Auteur fait un reproche à *Creſtien de Troyes* (*b*), dont la plume a célébré tant de Chevaliers de la *Table Ronde*, d'avoir oublié celui-ci. Il veut réparer, dit-il, l'injure faite à la gloire de ce héros. Il chantera au moins quelques-unes de ſes actions, puiſqu'il eſt impoſſible de les raconter toutes; & ſans un plus long préambule, il entre en matiere.

Artus habitait Carduel avec la Reine ſon épouſe, Gauvain ſon neveu, & un certain nombre de Chevaliers. On entrait dans le printemps : le jour étoit extrêmement beau. Gauvain, dans le deſſein d'en profiter, demanda ſon cheval, & après avoir chauſſé ſes éperons d'or (*c*), ſans autres armes que ſon épée, ſa lance & ſon écu, il prit le chemin

de la forêt. La beauté du ciel, le chant des oiſeaux, la fraîcheur de la verdure naiſſante le plongerent inſenſiblement dans une douce rêverie ; il s'y abandonna quelque temps, & n'en ſortit que pour s'apperçevoir qu'il s'était égaré. La nuit qui allait le ſurprendre dans le bois, l'inquiétait beaucoup. Il retourna donc ſur ſes pas, ſuivit, quitta, reprit diverſes routes, & ne fit que s'égarer encore plus.

Il était dans cet embarras, quand ſes yeux entrevirent au loin à travers les arbres, la lueur d'un grand feu. Arrivé plus près, il vit un cheval attaché à une branche, & près du feu un Chevalier aſſis. Il l'aborda auſſi-tôt pour le ſupplier de vouloir bien lui enſeigner la route de Carduel. Le Chevalier s'offrit à le conduire lui-même au Château, dès que le jour le leur permettrait ; & en attendant il le pria d'agréer qu'il lui fît compagnie. Gauvain deſcendit donc de cheval, il s'enveloppa dans ſon manteau, & prenant place auprès de l'inconnu, ſe mit à cauſer avec lui. Naturellement droit & loyal, il déploya dans cet entretien ſa franchiſe ordi-

naire ; l'autre au contraire ne cherchait qu'à le tromper : & vous en verrez bientôt la raiſon. Enfin après quelque temps de converſation, le ſommeil les gagna, & ils s'aſſoupirent juſqu'à ce que le jour vint les réveiller. « Nous ſommes aſſez loin de Carduel, dit » alors le Chevalier, & vous n'avez point » ſoupé ; mon Château eſt à quelque pas d'ici, » acceptez ſans façon un repas ſans apprêt » & offert avec amitié ». Gauvain ne ſe fit pas prier ; l'on partit : mais à peine furent-ils ſortis de la forêt que l'inconnu demanda la permiſſion de prendre les devants : « je n'ai perſonne, dit-il, qui puiſſe aller » annoncer votre arrivée (*d*) ; ſouffrez que » je vous quitte un inſtant pour m'aquitter de ce devoir. Vous voyez mon manoir » ſur la croupe de cette montagne au bout » du vallon : c'eſt-là que je vous attends ». En diſant cela, il partit au galop, & Gauvain qui n'avait pas ſur cette offre ſi généreuſe le moindre ſoupçon, le ſuivit tranquillement au pas.

A quelque diſtance, celui-ci rencontra quatre bergers qu'il ſalua. L'air noble du héros,

cette prévenance de ſa part les intéreſſa en ſa faveur : beau Sire ! s'écria l'un d'eux, vous ne méritez pas d'aller à la mort. Le Prince ne fit point d'abord attention à ce diſcours, & il continuait ſa route : mais tout-à-coup il s'arrêta par réflexion, & revint ſur ſes pas pour demander aux Paſteurs l'explication des paroles ſiniſtres qu'il venait d'entendre : ils répondirent naïvement que, s'ils l'avaient plaint, c'eſt qu'ils voyaient ſouvent de braves Chevaliers ſe rendre, comme lui, au Château, & que jamais ils n'en avaient vu revenir aucun. Gauvain étonné, fit ſur cela diverſes queſtions auxquelles ils ne purent ſatisfaire ; car comme perſonne n'avait pu dire ce qui lui était arrivé, on ne pouvait guere en parler que d'après des bruits & des ſoupçons. Ils lui apprirent ſeulement, & d'après ces bruits, que le Chevalier ne voulait être contredit en rien ; que ſa coutume était de laſſer par les épreuves les plus dures, ceux qu'il pouvait attirer chez lui, & qu'à la moindre réſiſtance de leur part, il les faiſait égorger.

Ces avis donnés avec l'air & le ton de la vérité, étaient faits pour effrayer ; & Gau-

vain héſita quelque temps s'il ne retournerait point ſur ſes pas. Mais le peu de foi dû à de pareils propos, tenus malicieuſement peut-être pour tenter ſon courage, la crainte ſurtout qu'on ne pût lui reprocher un jour d'avoir manqué à ſa parole, & tremblé une fois dans ſa vie, lui fermerent les yeux ſur le danger, & il réſolut de tenter l'aventure.

On l'attendait au Château. Dès qu'il parut, tout ce qui l'habitait, & le Seigneur lui-même, accoururent au-devant de lui avec les apparences du plaiſir & de la joie : on prit ſon cheval, on le déſarma, & le Chevalier le conduiſit par la main dans une ſalle richement ornée, où il le fit aſſeoir en attendant qu'on ſervît. « Beau Sire, lui dit-il, ſoyez ici » à votre aiſe, & ſi quelque choſe y déplaît » à vos yeux, dites-le en Maître ; car vous » l'êtes dès ce moment, & tout y eſt à vous ». Gauvain n'avait pas oublié l'avis des Bergers, il trouva tout bien. Un moment après le Châtelain rentra avec une Demoiſelle d'une beauté éblouiſſante (*e*). C'était ſa fille : il lui ordonna d'obéir en tout aux volontés de

ſon hôte, & pour qu'il ne s'ennuyât pas, la laiſſa ſeule avec lui.

Ce diſcours, cette conduite, cette belle fille ſur-tout, avaient tellement troublé le prince qu'il fut quelque temps ſans parler. Revenu un peu à lui, ſa ſituation ne lui parut pas médiocrement embarraſſante : il ſe voyait enfermé avec la fille de ſon hôte, & craignait de lui faire ou trop ou trop peu de politeſſes. Il ſe haſarda pourtant à lui offrir l'hommage de ſa valeur, & la pria de permettre qu'il fût ſon Chevalier. A travers tout cet embarras & cette circonſpection, la jeune Beauté lut ſans peine dans les yeux de Gauvain l'impreſſion qu'elle lui avait faite. Elle ſe ſentait de ſon côté quelque penchant pour lui, & avait été frappée de ſa bonne mine. Néanmoins la crainte de ſon pere combattait dans ſon ame l'intérêt que lui inſpirait l'aimable étranger, & elle n'oſait l'en inſtruire. L'amour l'emportant enfin, après lui avoir fait jurer un ſecret inviolable, elle l'avertit, comme avaient fait les Bergers, de ne jamais contredire ſon pere, & lui recommanda ſur toutes choſes de la reſpecter. « Vous l'avez entendu, dit-

» elle, m'ordonner de vous obéir en tout ; » gardons-nous-en bien, vous ne feriez déja » plus, ſi vous euſſiez rien exigé ».

Le Chevalier rentra pour conduire ſon hôte à table. « Quand j'ai un convive chez » moi, dit-il, en s'aſſeyant, s'il eſt curieux » de ne pas me déplaire, je veux qu'il y » ordonne, qu'il ſe faſſe ſervir, & ſe plaigne » enfin comme s'il était chez lui ». D'après cette déclaration il offre de tout à Gauvain, le fait boire largement, & le queſtionne ſur chaque plat. Celui-ci boit & mange ſans replique, & vous vous doutez bien qu'il trouve tout excellent. On va même juſqu'à lui propoſer la pucelle pour mie ; il ne fait pas la moindre objection, remercie & l'accepte.

Après le repas, le Châtelain qui voulait aller au bois à ſon ordinaire pour chercher aventure, ſe fit ſeller un cheval ; mais avant de partir, il commanda expreſſément à ſon hôte de l'attendre, & lui défendit, ſous peine de la vie, de quitter le Château ſans ſa permiſſion. Il lui laiſſa cependant ſa fille pour l'amuſer, car il voulait ſur-tout qu'il s'amusât. Gauvain interdit, ne ſavait que pen-

ſer de ce mêlange incroyable de careſſes & de brutalité. Néanmoins comme il était de ſon naturel franc & loyal, il cherchait à tout cela des excuſes, & ne pouvait croire qu'un homme qui, de ſon plein gré, l'avait invité chez lui, & qui l'y traitait ſi bien, pût ſonger à le trahir. La Demoiſelle dont la tendreſſe commençait déja ſérieuſement à s'allarmer, était plus inquiete que lui encore. Elle eût voulu connaître tous les piéges qui le menaçaient, afin de l'en inſtruire & de lui apprendre à les éviter : elle lui répétait au moins de ſe bien tenir ſur ſes gardes, & lui recommandait ſur-tout d'aquieſcer ſans réſiſtance à tout ce qu'on lui demanderait.

A ſouper recommencerent les mêmes importunités que le matin. Mais ce fut bien un autre étonnement quand on ſe leva de table, & que le pere donnant ordre qu'on lui dreſsât un lit dans la ſalle, deſtina le ſien pour l'étranger & pour ſa fille. A ce diſcours, Gauvain ouvre de grands yeux ; il craint d'être tué s'il refuſe, d'être tué s'il accepte, & n'a pas la force de répondre. Sans attendre ſon aveu, on le conduit dans la chambre

avec la pucelle. Douze bougies (*f*) y ſont allumées ; & pour qu'il puiſſe jouir toute la nuit des charmes de la compagne qu'on lui deſtine, il lui eſt expreſſément défendu de les éteindre : on l'enferme après cela, & la clé eſt emportée. La Demoiſelle ſe couche donc, & Gauvain ſe place à ſes côtés. Quelques dangers qu'on lui eût annoncé juſqu'alors, le péril s'oublie aiſément en pareille circonſtance. Il allait manquer de mémoire ; tout-à-coup on l'arrête : je ne ſuis pas ici ſans garde, lui dit-on. Ce mot de garde, l'étonne, il promene ſes yeux dans la chambre, & ne voit rien ; mais on lui fait remarquer près de la fenêtre une épée ſuſpendue. » Cette épée eſt enchantée, dit la Demoi-» ſelle, elle me garde & veille ſur moi, & » c'eſt la derniere épreuve que réſerve mon » pere à ceux qui ont eu le bonheur d'é-» chapper aux autres. A l'inſtant même qu'on » s'oublie, elle ſort du fourreau, & vient per-» cer le coupable. De plus de vingt Chevaliers, » qui, comme vous, ſont entrés dans ce lit, » aucun n'en eſt ſorti vivant. O mon bel » ami, de grace, ne vous expoſez pas à

» leur ſort, & n'allez pas me coûter des lar-
» mes qui ne finiraient qu'avec ma vie. » A ce diſcours s'augmenta encore la ſurpriſe de Gauvain. Jamais il n'avait entendu parler de pareille aventure ; & elle lui paraiſſait ſi étrange qu'il ne pouvait y croire, & qu'il alla même juſqu'à la regarder comme une ruſe adroite de la pudeur aux abois. Déja il s'apprêtait à l'éprouver : ſoudain la fille fait un cri, & l'épée, tombant comme la foudre, vient bleſſer le prince, & retourne à ſa place. Il reſte éperdu, & preſque interdit. Sa compagne lui fait un tendre reproche ſur le danger auquel il s'eſt expoſé, elle le félicite de n'avoir mérité qu'une légere bleſſure, & l'exhorte à ſe livrer comme elle au ſommeil.

Mais les bougies brûlaient toujours, & l'épée enchantée ne puniſſait pas les regards. Cette clarté cruelle faiſait le ſupplice de Gauvain ; bientôt il ne fut plus le maître de commander à ſa contrainte. Eh ! que dirait-on d'ailleurs à la cour d'Artus, d'un Chevalier à qui fut offerte la plus douce des aventures, & que la crainte du danger arrêta ? Qu'y penſerait-on de cette épée incroyable que per-

ſonne ne conduiſait ? Que de railleries ! que de reproches !.... C'en eſt fait, il aime mieux mourir. Mais déja l'épée vole, elle fend l'air, & le ſang coule de nouveau. Après cette ſeconde leçon, vous devinez aiſément que le Prince ne ſe plaignit plus de la clarté des bougies, & que pendant toute la nuit, quelque longue qu'elle lui parût, les railleries de la cour d'Artus ne furent pas ce qui l'occupa davantage.

Le pere, quoique par un autre motif, n'avait pas dormi plus que lui. Il était inquiet du ſuccès de ſa cruelle épreuve, & n'attendait que le jour pour s'en éclaircir. Quelle fut ſa ſurpriſe, quand il vit l'étranger vivant ! Par ma foi, répond Gauvain :

Sachez *ſait*
Sachiez que je n'ai choſe fet
quoi *doive* *mis*
Par coi je doie eſtre à mort tret.

La couverture ſanglante & percée le trahiſſait cependant, & malgré la prétendue ſageſſe dont il ſe vantait, il ſe vit obligé d'avouer la vérité. On lui demanda ſon nom, ce nom ſi célébre & illuſtré déja par tant d'exploits. Le Châtelain alors parut ſaiſi de reſpect, & il avoua,

malgré lui, à ſon tour, que l'enchantement de l'épée venait de finir «. Elle devait épar- » gner, dit-il, le meilleur & le plus preux » de tous les Chevaliers : c'était-là l'époux que » je deſtinais à ma fille, & il en a coûté, » pour le rencontrer, la vie à pluſieurs bra- » ves ; mais puiſqu'elle l'a trouvé enfin, ac- » ceptez ſa main avec ma terre & mon Châ- » teau ».

Lors l'en a Gauvain *remercié* mercié ;
Sire, dit-il, bien ſui *je ſuis* payez
De la Pucelle ſeulement.

On ſut auſſi-tôt dans les environs qu'un Chevalier était venu, que l'épée redoutable avait épargné. De toutes parts on accourut pour le féliciter, & ſa victoire fut célébrée le jour même par une fête & des divertiſſemens. Après le feſtin, les Ménétriers entrant dans la ſalle, la firent retentir du ſon des violons, des flûtes & des chalumeaux : d'autres chanterent en s'accompagnant de la vielle ou de la harpe. Ceux-ci lurent des Romans, ceux-là conterent des Fabliaux (*h*) ; & pendant ce temps les conviés s'amuſaient aux

échecs ou à d'autres différens jeux (*i*). Les plaiſirs furent ainſi prolongés juſqu'à la nuit que tout le monde ſe retira pour dormir. Quant aux deux amans, ils furent conduits en pompe dans cette même chambre où ils avaient été enfermés la veille ; & comme cette fois-ci l'un n'eut point l'épée fatale à craindre, l'autre n'eut pas non plus de repréſentations à lui faire.

Après avoir reſté quelque temps dans le Château, uniquement occupé de ſes plaiſirs, Gauvain ſongea cependant à ſon départ. Une abſence auſſi longue pouvait cauſer des inquiétudes au Roi ſon oncle : il prit donc congé du pere, & partit avec ſa Mie pour Carduel. Elle montait un joli cheval richement enharnaché. Lui, armé comme quand il était venu, l'accompagnait monté ſur ſon grand palefroi. Mais ils avaient à peine fait cent pas que la Demoiſelle s'arrêtant tout-à-coup avec une ſorte de colere, ſe plaignit d'avoir laiſſé au Château deux levriers qu'elle avait nourris, & qu'elle aimait beaucoup : l'Amant empreſſé retourna auſſi-tôt, il les ramena, & l'on continua de marcher.

Au milieu de la forêt environ, s'offrit un Chevalier armé de toutes pieces, & qui voyageait ſeul. Le Prince s'apprêtait à le ſaluer, quand celui-ci pouſſant brutalement ſon cheval entre les deux Amans, ſaiſit par le frein celui de la Demoiſelle, & s'en fit ſuivre. Je n'ai pas beſoin de vous dire quelle fut la colere de Gauvain; mais avec une épée, une lance & un écu, que pouvait-il contre un homme invulnérable (*k*)? Il s'avança vers lui cependant, & avec un ton de fierté menaçante: « Vaſſal (*l*), s'écria-t-il, vous venez » de commettre l'action d'un lâche; ſi vous ne » l'êtes pas, quittez vos armes, ne gardez » que celles que j'ai, ou donnez-moi le tems « d'en trouver de pareilles aux vôtres; & » alors diſputez-moi ma Maîtreſſe, ſi vous » l'oſez ». Le Chevalier répondit froidement: « Vous pouvez ſans crainte m'inſulter; je ſuis armé, vous ne l'êtes pas, & » j'ai ſur vous trop d'avantage; mais, écoutez-moi: cette femme eſt votre Maîtreſſe, » dites-vous; ſans doute, parce que vous » vous en faites ſuivre! Eh bien, je vais » l'emmener à mon tour, & elle ſera la

» mienne. Au reſte, pourquoi nous battre,
» & ne pas nous en rapporter à elle, puiſ-
» que c'eſt d'elle qu'il s'agit ? Eloignons-nous
» tous deux, laiſſons-la choiſir, & ſuivre ce-
» lui à qui elle croira devoir donner la préfé-
» rence. Si elle retourne à vous, j'y renonce
» & vous quitte; mais ſi elle vient à moi...
» Oh ! de tout mon cœur, dit Gauvain, qui,
» sûr de ſa mie, ne croyait pas que pour
» l'univers entier elle eût même héſité un
» ſeul inſtant : ça, la Belle, jugez-nous, &
» prononcez ». A ces mots, ils s'éloignent;
elle les regarde tous deux, les examine,
balance; or devinez quel fut ſon choix ?.. (*m*)
elle ſe décida pour l'homme qu'elle n'avait
jamais vu. Le héros fut humilié; mais il était
ſi modéré & ſi ſage, que, malgré toute ſa
colere, il ne dit mot, & reprit ſa route (*n*).

La Demoiſelle, quand elle eut fait quelques
pas, s'apperçut que les levriers le ſuivaient. Elle
voulut les ravoir, & exigea de ſon nouvel
Amant qu'il allât les reprendre. « Lorſqu'il
» s'eſt agi de ma Maîtreſſe, répondit Gau-
» vain au Chevalier, vous avez exigé qu'on
» s'en rapportât à elle & qu'elle fût libre

» de

» de choiſir. Il s'agit des chiens maintenant ;
» eh bien, appellons-les, & qu'ils ſoient de
» même à celui de nous deux qu'ils ſuivront ».
La propoſition était ſi raiſonnable qu'on ne pouvait s'y refuſer ſans injuſtice. Les levriers furent appellés, & ces animaux fideles accoururent auſſi-tôt à la voix de celui qu'ils avaient vu au Château. « Ami, ajouta le
» Prince, je viens de recevoir une leçon
» que probablement on vous rendra bien-
» tôt ; mais auparavant apprenez de moi qu'on
» voit tous les jours des ingrates trahir
» ceux qui ont tout fait pour elles, & qu'on
» n'a point vu encore un maître délaiſſé par
» le chien qu'il a nourri (*o*).

Le Chevalier ne répondit rien, & s'en retourna. Mais quand la Demoiſelle le vit revenir ſeul, elle entra en fureur, & lui déclara que s'il ne lui rendait ſes levriers, elle ne voulait le revoir de la vie. Il galoppe donc de nouveau après Gauvain, la lance en arrêt. Le Prince, forcé de ſe défendre, ſe couvre adroitement de ſon écu, & en même tems il porte au raviſſeur un tel coup de la ſienne, qu'il l'enleve hors de la ſelle. Il ſaute enſuite

à terre, met l'épée à la main, lui ſoulève les pans du haubert, & lui perce le flanc; puis appellant les chiens, il remonte tranquillement ſur ſon cheval. La Demoiſelle s'était approchée pour voir le combat. Sans reſſources par la mort de celui à qui elle venait de ſe donner, elle ſe jette en larmes aux pieds de Gauvain, lui demande pardon, & le conjure de ne pas l'abandonner ſeule, aux approches de la nuit, dans cette forêt. « Je » vous laiſſe où vous m'avez laiſſé, répondit-» il; avec les talens que je vous connais, » vous ſaurez y trouver compagnie; adieu ». Alors il la quitta, & il arriva le ſoir à Carduel, où il raconta ſon aventure, que l'on eut ſoin d'écrire auſſi-tôt.

NOTES.

(*a*) Ce Gauvain, le héros du Conte précédent & de celui-ci, était le neveu, le conſeiller & le bras droit d'Artus. Il fut l'un des plus fameux Chevaliers de la Table Ronde. Nos vieux Romanciers ne le déſignent que ſous le nom du *Sage Gauvain*. On va voir qu'elle était la ſageſſe de ces tems-la.

(*b*) Poëte qui floriſſait vers l'an 1168, Auteur de

pluſieurs Romans en vers ſur les Chevaliers de la Table Ronde, dont pluſieurs nous ſont parvenus manuſcrits. Chrétien fut ſurnommé *de Troies*, de la ville ſa patrie. C'était aſſez l'uſage des Poëtes de prendre le nom du lieu de leur naiſſance ; on peut le voir par la liſte des Fabliers, & l'on en trouve des exemples parmi les gens de Lettres, juſques dans le ſiecle dernier.

Fauchet & la Croix du Maine ont attribué à Chrétien, *le Chevalier à l'Epée ;* il ne fallait que lire ce préambule pour être convaincu du contraire.

(*c*) Les épérons d'or ou dorés étaient le ſigne diſtinctif des Chevaliers : les Ecuyers ne pouvaient en porter que d'argent. Dans les commencemens de la Chevalerie, ce ne fut que des eſpeces de poinçons qu'on faiſait tenir en les enfonçant par une de leurs pointes dans le talon du ſoulier[1]. Un ſceau d'Alain Fergent, Duc de Bretagne en 1084, le repréſente avec ces ſortes d'éperons. A ces pointes meurtrieres on ſubſtitua enſuite une molette qu'avec le tems on agrandit au point que vers le tems de Charles VII, elle eut la largeur de la main, ſans compter une branche d'environ un demi-pied de longueur. Quand quelqu'un recevait la Chevalerie, la premiere piece de l'armure qu'il commençait à prendre étaient les éperons d'or ; & ordinairement le Roi ou le Prince qui la lui conférait les lui chauſſait de ſa propre main. Quand on le dégradait, la premiere cérémonie était de les lui couper ou de lui faire chauſſer ceux d'argent.

[1] *Nouv. Dipl. t. IV, p. 228.*

(*d*) Ceci était en uſage lorſqu'on voulait recevoir avec

distinction quelqu'un que l'on considérait. Alors non-seulement tous les domestiques, comme on le verra dans le Fabliau, mais la maîtresse même du logis & ses filles venaient au devant du Chevalier. Elles lui tenaient l'étrier pour l'aider à descendre, le désarmaient elles-mêmes, & lui donnaient de ces habits commodes que l'on tenait en réserve dans les Châteaux pour ces occasions. On en verra plusieurs exemples dans la suite; les Romans en fourmillent.

Le château du Chevalier est représenté sur une montagne. Dans un tems où les armes à feu & l'artillerie n'existaient pas encore, c'était la situation la plus favorable : on ne pouvait gueres prendre ces forteresses que par la famine. Le même principe a fait bâtir sur des hauteurs, la plupart des villes anciennes.

(*e*) Ici est le portrait de la Demoiselle; & ce portrait, ainsi que plusieurs autres qu'on verra dans la suite, montre qu'on avait alors sur la beauté les mêmes idées à peu-près que nous avons encore aujourd'hui. L'Auteur a grand soin de répéter que son héroïne était blonde. C'était le genre de beauté qu'on estimait le plus. Tous les Chansonniers, les Romanciers, les Poëtes de ce tems ne célébrent presque jamais que des blondes; & ce préjugé subsistait encore tellement sur la fin du quatorzieme siecle, qu'Eust. Deschamps[1], qui écrivait alors, compte parmi les soins qu'exige l'éducation de l'enfance celui de rendre les cheveux blonds. Plusieurs siecles après, quand la mode des perruques s'établit, les perruques du bel air pendant long-tems furent les blondes. Au reste, on sait

[1] *Poésies manusc.*

que telle était la couleur des anciens Gaulois, qui, ſelon Pline, employaient même une compoſition pour la rendre plus foncée : que c'était celle des Barbares qui vinrent conquérir la Gaule ; & perſonne n'ignore que les hommes par toute la terre n'attachent la beauté qu'aux traits qu'ils ont reçus de la nature. Ce n'eſt que peu à peu, & par le commerce, par les guerres, les immigrations, les conquêtes, &c. que les peuples bruns des provinces méridionales de l'Europe, ſe mélant inſenſiblement dans toute la France, en ont altéré la couleur originelle.

(*f*) Il y a dans l'original *douze cierges* ; c'eſt le mot dont ſe ſervent toujours les Fabliers & les Romanciers. Je ne me rappelle pas d'avoir lu celui de *bougies* dans les poéſies de ce tems, & ne l'ai remarqué pour la premiere fois que dans une Ordonnance de Philippe-le-Bel en 1313, concernant les Epiciers, par laquelle il leur eſt défendu de mêler du ſuif dans la cire des *bougies* [1].

[1] *Ordonn. des Rois de Fr. tom. 1.*

(*g*) Le mariage dans l'original n'eſt pas tout-à-fait auſſi ſolemnel que je le fais ici ; mais j'ai craint d'offrir un tableau qui eût révolté. Le pere y dit à Gauvain que, puiſqu'il a mis à fin l'aventure, ſon château, ſa fille & l'épée lui appartiennent. Telles étaient alors les loix des combats. Tout ce qui faiſait l'objet ou le prix d'une entrepriſe appartenait de droit au vainqueur ; les poéſies du tems en offrent mille preuves. C'était la faute du Chevalier d'avoir riſqué ſa fille. Cependant quoiqu'on n'eût pas alors tout-à-fait les mêmes idées qu'aujourd'hui

ſur les bâtards, quoique les Romans préſentent beaucoup d'exemples de parens qui s'applaudiſſent d'en recevoir de leurs filles qand les peres étaient de grands hommes, quoique la plupart de ces héros fabuleux ſoient dits l'être eux-mêmes; pour l'honneur de ces ſiecles, j'aime à croire qu'une pareille dépravation n'a jamais exiſté que dans les Romans, & qu'en tout tems les hommes ont eu trop d'intérêt à accréditer les mœurs & la vertu pour avoir attaché l'honneur au libertinage & la probité à la proſtitution.

Dans les *Contes du Serrail*, attribués à Mademoiſelle Fauque, il y a un Géant cruel qui ayant conduit chez lui deux jeunes freres, les envoie de même coucher avec ſes filles, dans l'eſpérance que pendant la nuit elles les maſſacreront. Mais ce ſont eux qui les tuent, & ils ont enſuite différentes aventures qui ne reſſemblent plus à celles de Gauvain.

(*h*) Il a été déjà parlé de ces troupes de muſiciens ambulans qui dans les grandes fêtes, dans les cours plénieres, & aux mariages, accouraient amuſer la nobleſſe. Cette profeſſion que la miſere, le libertinage & la vie vagabonde de ces ſortes de gèns, avaient fort décriée, exigeait pourtant une multiplicité de connaiſſances & de talens qu'on aurait aujourd'hui de la peine à trouver réunis, & qui ont bien plus droit d'étonner encore dans un ſiecle d'ignorance: car outre toutes les chanſons anciennes & nouvelles, les hiſtoriettes courantes, les contes & fabliaux qu'ils ſe piquaient de ſavoir, outre les romans du tems qu'il leur fallait connaître & poſſéder en partie,

ils pouvaient déclamer, chanter, compoſer en muſique, jouer de pluſieurs inſtrumens & accompagner; ſouvent même ils étaient auteurs, & faiſaient eux-mêmes les pieces qu'ils débitaient. Tels ont été Rutebeuf & Baudouin de Condé, dont les noms ſe trouvent parmi ceux des Fabliers. Enfin il y en avait qui, à tous ces talens, joignaient la ſcience de l'eſcamotage, de la jonglerie & de tous les tours connus: on en verra la preuve dans une note qui eſt à la ſuite du *Siege prêté & rendu.*

La muſique dont il eſt parlé ici, & dont on trouve encore beaucoup de morceaux dans les anciens manuſcrits, eſt un plain-chant en notes quarrées, rangées ſur quatre lignes, ſous la clef de *C ſol ut*[1]. Ce ne fut que vers la fin du regne de Saint Louis qu'on ajouta une cinquieme barre aux quatre premieres portées. Pour mettre mes lecteurs en état de juger où l'art en était alors, & ſatisfaire en même tems leur curioſité, je m'étais propoſé de faire graver à la fin de ce conte une ou deux chanſons du tems; mais je viens de lire dans le proſpectus d'un ouvrage annoncé ſur la muſique, qu'on ſe propoſe d'y examiner celle de nos peres, d'en donner des modeles, de faire connaître leurs inſtrumens; & m'en rapporte en ce genre aux lumieres d'un auteur dont les ſuccès connus ſont faits pour inſpirer la confiance.

[1] *Chanſ. du Roi de Nav. par la Raval.*

On connaiſſait plus de trente inſtrumens différens, militaires ou autres. Les ménétriers n'avaient pris que ceux qui pouvaient accompagner la voix. On en verra le nom dans la note que j'ai annoncée ci-deſſus. Je crois

auparavant devoir faire une remarque ſur ceux dont parle le Fabliau ; voici le texte :

l'un touche
Li uns atempre ſa viele
celui-ci joue de la flûte ; celui-la du chalumeau,
Cil flauſte, cil chalemele,
Et cil autres rechante & note
Ou à la harpe ou à la rote.

Ce qu'ils nommaient *Viele* paraît être notre *par-deſſus de viole* d'aujourd'hui, ou le violon; car les miniatures des manuſcrits & les monumens anciens la repréſentent avec cette forme : & d'ailleurs elle ſe touchait avec un archet.

de l'étui tirée
La vielle a dou fuerre traite,
l'archet aux
L'arçon as cordes fait ſentir.
Miracles manuſc. de Gaut. de Coinſi.

elle dans la prairie
J'alai à li el praelet
avec
O la vielle & l'archet.
Chanſ. manuſc.

La Ravalliere prétend que ce que nous appellons Vielle eſt leur *rote*, ainſi nommée, dit-il, de ſa roue, *rota*. Cependant on lit dans les Lettres de Boniface, Archevêque de Mayence, *Citharizare in citharâ quam nos appellamus* ROTTÆ. C'eſt une attention bien eſſentielle à avoir que celle de la ſignification des mots, lorſqu'il s'agit de nos vieux auteurs : ſi on les explique par les acceptions ſubſiſtantes, on riſque ſouvent de ſe tromper, & je pourrais, en ce genre, citer plus d'une erreur. Telle

eſt celle, par exemple, de l'Auteur d'une diſſertation ſur la Vielle; il a trouvé dans Fauchet quelques paſſages où ce mot ſe rencontre, & par un beau zele pour ſon inſtrument il les lui applique tous, ſans être arrêté par cet archet qui eût embarraſſé un autre, & qu'il prétend ſignifier la manivelle ou la poignée de la Vielle.

(*i*) Cil Chevalier *jouent aux* jeuent as tables
Et as *échecs* eſchés de l'autre part,
ou O à la mlne, *ou* o à hazart.

Le *Haſard* était une ſorte de jeu de dez. Je ne connais point la *Mine;* j'ai trouvé ſeulement ailleurs un paſſage qui prouve que ce jeu était très-dangereux, & qu'on pouvait s'y ruiner en peu de tems. Celui des *Tables* eſt très-ancien; il en eſt fait mention dans Grégoire de Tours, dans Frédégaire, Aimoin, &c. Le Dictionnaire Etymologique de Ménage, & l'Editeur de Gérard de Nevers, diſent que c'eſt notre *jeu de Dames* d'aujourd'hui. Je crois qu'ils ſe ſont trompés, car on le jouait avec des dez. De pluſieurs preuves que je pourrais en rapporter, je me contenterai de celle-ci. Saint Louis, à ſon retour d'Egypte, voyant jouer aux *Tables* dans le vaiſſeau, le comte d'Anjou, ſon frere, malgré tous les malheurs qu'ils avaient eſſuyés, alla en colere prendre les *dez & les Tables*, & les jetta dans la mer avec l'argent qui était ſur les *Tabliers*. *Joinv. p. 80.*
Je retrouve les *Tables* dans Montaigne & dans les Nuits de Straparole. Au reſte j'ignore ce que c'eſt, & le laiſſe deviner à ceux qui connaiſſent les jeux mieux que moi.

Mais je ſuis perſuadé qu'il en eſt de ces jeux anciens comme de la plupart des vieux uſages ; & qu'un grand nombre doit ſe retrouver encore dans le fonds de nos provinces.

[1] *Mém. de l Acad. des B. L. t. V.*

M. Freret[1] a prouvé que les premiers Auteurs qui ont parlé des échecs dans l'Occident, ſont nos Romanciers. Ce jeu philoſophique, originaire de l'Inde, avait été porté par les Perſans chez les Grecs & chez les Sarraſins de qui l'apprirent nos Croiſés. La vogue prodigieuſe qu'il eut en France me ſurprend d'autant plus, qu'avec les combinaiſons réfléchies qu'il exige, c'était de tous les jeux le moins fait pour une nobleſſe élevée dans la plus craſſe ignorance, & incapable, par l'éducation qu'elle avait reçue, de la moindre application d'eſprit. Un changement qu'on y fit ſur la ſeconde piece, qu'aujourd'hui nous nommons *Reine*, & qu'ils nommaient *Fierce* (vierge), préſente une réflexion intéreſſante. Cette piece dans l'Orient s'appellait le *Miniſtre* ; elle ne peut aller que de caſe en caſe comme le pion, & s'éloigner du *Roi* que de deux. De ce Miniſtre, la galanterie chevaleresque fit une dame ; puis trouvant que cette marche gênée, trop reſſemblante à l'eſclavage des femmes d'Aſie & contraire aux égards dont jouiſſaient celles d'Europe, lui convenait peu ; ils lui en donnerent une auſſi libre qu'elle pouvait l'être, & en firent la piece de toutes la plus importante.

Eudes de Sully, Evêque de Paris ſous Philippe-Auguſte, défendit au Clercs de jouer aux échecs, & même d'en garder chez eux[1]. S. Louis condamna à l'amende tous ceux qui y joueraient. Pierre Damien impoſa une

[1] *Ordon. des Rois de Fr.*

pénitence à un Evêque qu'il avait trouvé s'y amuſant [1].

[1] *Hiſt. Eccl. par Fleury.*

(*k*) On ſe rappelle ce qui a été dit ci deſſus du Haubert & du Gambiſon.

(*l*) Terme de mépris dont on ſe ſervait en voulant inſulter un Chevalier, & qui devenait une injure quand il n'était pas *vaſſal* de celui qui lui parlait.

(*m*) L'Auteur, outre le plaiſir du changement, donne encore à la demoiſelle les motifs de la *Bartholomée* de Bocace & de la Fontaine; & ce morceau eſt fort plaiſamment tourné.

(*n*) Le *Dictionnaire d'Anecdotes*, *tom. I*, *pag. 269*, donne l'abrégé de notre conte; mais il le termine ici, & ſupprime le combat qui va ſuivre.

(*o*) Cette aventure des levriers, au dénouement près, ſe trouve dans le roman de Lancelot, en proſe & imprimé, où on l'a inſérée d'après notre Fabliau probablement. J'ai voulu vérifier ſi elle ſe trouverait auſſi dans les anciens originaux de ce roman en vers; j'en ai cherché des manuſcrits, & n'ai pu en rencontrer.

LE MANTEAU MAL TAILLÉ.

Ce Conte, dans les manuſcrits qui m'ont été confiés, porte le titre du Court Mantel : *il fut mis en proſe dans le ſeizieme ſiecle, & imprimé à Lyon par Didier* (qui imprimait en 1577), *ſous le titre du* Manteau mal taillé, *que l'Editeur prétend lui convenir mieux que le premier. Il en a paru depuis une autre édition ſans nom de lieu ni d'Imprimeur ; mais elle eſt poſtérieure aux Contes de la Fontaine, puiſqu'on en parle dans une note. Comme elle eſt très-rare, qu'elle eſt d'ailleurs conforme à l'original, & que le ſtyle, malgré pluſieurs défauts, a une naïveté & une certaine bonhommie charmante, je vais m'en ſervir : me réſervant néanmoins, outre la liberté d'élaguer, dont je me ſuis déjà mis en poſſeſſion, celle de quelques changemens dans l'orthographe ancienne & dans quelques tournures de phraſes que la plupart des Lecteurs n'entendraient pas.*

Le Comte de Caylus a imprimé cette verſion dans un recueil intitulé les Manteaux.

MADEMOISELLE ma couſine, ma mie, pour ce que je ſais que vous prenez plaiſir à ouïr conter des adventures qui advenoient

en la maiſon du noble Roi Artus au tems de la Table-Ronde, je vous en ai ici voulu mettre une par écrit, laquelle j'ai trouvéé en ung très-ancien livre que à peine pouvois-je lire. Toutesfois pour vous donner plaiſir comme à celle à qui plus je déſire d'en faire, je me ſuis efforſé le extraire pour vous le donner; & donques, s'il vous plaît, le lirez & l'appellerez le Conte *du Manteau mal taillé*.

Ce fut à une Penthecouſte que le gentil Roy Artus voulut tenir la plus haulte & riche cour qu'il eût onques en ſa vie tenue; car il manda celle fois tous les Roys, Ducs, Comtes, Barons, qui de lui terre tenoient; & nomme il y devoit avoir grans joutes & tournois, pour ce vouloit-il que chacun y ammenât ſa femme ou ſa mie, ce qui fut fait; car tant y vint de Nobleſſe & de Chevalerie avec Dames & Demoiſelles, que jamais en avant n'avoit eſté vue ſi belle compagnie au royaume d'Angleterre.

Chacun ſe diſpoſa de mener joie plus que en feſte où il ſe fuſt jamais trouvé; & on eût ainſi fait, ſi n'euſt été Mourgue (*a*) la

Fée, qui, envieuſe de la grant beauté de la Reine, & jalouſe de Meſſire Lancelot du Lac qu'elle aimoit, délibéra, par ſon enchantement, troubler toute cette belle compagnie. Et peut-eſtre ſi la Reine l'euſt fait inviter à celle feſte, l'inconvénient ne fût pas advenu.

Déjà eſtoient les grans tables miſes, tout appreſtées pour dîner; & le Roi en attendant s'eſtoit appuyé à une fenêtre qui regardoit ſur la maîtreſſe rue de Kramalot, & deviſoit avec Meſſire Gauvain. Et voici venir un jeune gentil-homme monté ſur un cheval, qui portoit une groſſe valiſe de fin velours cramoiſi toute à bandes. Quand il fut deſcendu, il prend ſa valiſe ſous ſon bras, & ſe met à monter au palais, & entre dans la ſalle. Aſſez lui fait-on place; & lui qui eſtoit ſage & bien appris, met le genoüil en terre, & dit : « Sire, je ſuis envoyé à » vous de par une très-haulte Dame qui moult » vous aime, laquelle vous ſupplie de lui » accorder un don; & avant que je vous le » die, je vous aſſure de par elle que en ce » don ne pouvez avoir reproche ni domma-

» ge ». Alors le Roy hauſſe la tête, & dit au gentilhomme: Ami, je vous octroie le don que m'avez demandé; & le gentilhomme le remercie de par ſa Dame, & il prent ſa valiſe & la délace.

Vous devez croire que le Roi avoit grant déſir, & toute la Chevalerie qui là eſtoit aſſemblée, de voir ce qui eſtoit dedans. Le gentilhomme en tire le plus beau & riche manteau qui onc euſt été veu au Royaume d'Angleterre. S'il eſtoit eſtrange, ne ſe faut étonner: car il eſtoit Fée & fait d'une Fée par enchantement, & avoit telle vertu qu'il deſcouvroit l'infidélité des Dames & auſſi des Damoiſelles; car nulle ne le pouvoit veſtir qu'il ne lui devînt trop court ou trop long, ſi elle avait eſté deſloyale envers ſon mari ou ſon ami. Et tout ce avoit fait la méchante Mourgue afin que la Reine & ſes Dames le veſtiſſent. Mais ſi elles euſſent ſu de quelle ſoye il eſtoit tiſſu, jamais ne ſe fuſſent trouvées pour choſe du monde en lieu & place où il euſt été.

Anſi fut donc préſenté au Roy ce riche manteau par le Gentilhomme meſſager, en

lui disant toute sa vertu ; & en outre il lui dit : « Sire, le don que ma Dame vous a » demandé & qu'il vous a plu lui octroyer » est tel, c'est qu'il n'y aura céans ni Dame » ni Damoiselle à qui vous ne le fassiez » essayer ; & celle à qui il sera de mesure » ni trop long ni trop court, ma Dame lui » en fait présent, afin qu'elle en soit toute sa » vie honorée ». Quand le Roy voit qu'il ne se peut dédire de la promesse qu'il a faite, il est trop marri ; mais il ne peut y mettre remede. Lors messire Gauvain prent la parole, & lui dit : « Sire, puisque tant » y a, il faut que vous mandiez la Reine » & toutes les Dames & Damoiselles. Or » y allez donc, dit le Roy, car je veux » tenir promesse » ; & messire Gauvain s'en va quérir la Reine, & dit : « Madame, le » Roy m'envoye à vous, & vous mande que » veniez dans la salle avec toute vostre belle » compagnie, car il veut voir laquelle est » plus belle, & veut lui faire un présent ». Il se garda très-bien de déclarer la vertu du Manteau, car aucune ne fust venue. La Reine avec sa noble compagnie, vint donc devant le

Roy

Roy qui, dépliant le Manteau, lui dit : « Madame, j'ai donné ce beau préſent que » vous voyez à celle de la compagnie à qui » il ſera le mieux ſéant » ; & plus n'en dit, car il lui déplaiſoit de tant en faire. La Reine qui voit la grant beauté du Mantel, le déſire & convoite de tout ſon cœur, & le fait mettre ſur ſes épaules pour l'eſſayer ; mais il lui fut un petit trop court par devant, quoiqu'il fût de bonne longueur par derriere. Meſſire Yvain, le fils au Roy Urien, qui lui voit tout changer le viſage, parce qu'elle s'apperçoit bien à la riſée des gens qu'il y a quelque choſe, lui dit : « Madame, il m'eſt » avis que ce Manteau n'eſt pas aſſez long » pour vous ; faites-le eſſayer à ceſte Da- » moiſelle qui eſt auprès de vous, c'eſt la » mie à Hector le fils ». La Demoiſelle le prend volontiers, & le met incontinent ; mais il lui fut court de grand demi-pié. Meſſire Queux, qui eſtoit le plus grand gaudiſſeux de la maiſon du Roi, dit à la Reine en ceſte maniere : « Madame, vous eſtes plus loyale » qu'elle. Meſſire Queux, fait la Reine, » qu'entendez-vous par-là ? dites-le moi, je

» veux le ſavoir ». Alors Meſſire Queux lui va tout compter de point en point. Elle fut ſage, & vit bien que ſi elle montroit courroux, la honte en ſeroit plus grande. Adonc le prit en jeu & en rit, comme celle qui prenoit en jeu tout ce qui venoit de Mourgue. Et quoiqu'elle eût bien voulu n'eſtre point venue à celle feſte, néanmoins avec un viſage joyeux, dit tout haut. « Or » ça, Meſdames, qu'allez-vous attendant, » puiſque j'ai commencé la premiere ». Meſſire Queux, qui eſtoit tant joyeux de voir ces povres Dames ſi entrepriſes, leur dit : « Meſdamoiſelles, avancez-vous ; aujourd'hui » ſera connue la foi que vous tenez à ces » povres Chevaliers qui tant ſouffrent de » peine pour vous autres ». Quand les Dames entendent parler Meſſire Queux, n'y en eut aucune qui n'euſt voulu eſtre en ſon pays. Chacune refuſe à vêtir le Manteau, & le Roi, qui en prend pitié, dit au meſſager : « Amy, il me ſemble que vous pouvez » remporter voſtre Manteau, car il eſt ſi » fort *mal-taillé*, à ce que je puis voir, » qu'il ne ſaura bien venir à Dames de céans.

» Ah ! Sire, dit le Chevalier, je vous » ſomme de promeſſe : Sire, ce que le Roi » promet doit eſtre tenu ».

Alors n'y eut Dame ni Damoiſelle qui ne ſuât d'angoiſſe & ne changeaſt de couleur. Chacune veut faire honneur à ſa compagne de le lui faire eſſayer la premiere, ſans de rien lui en porter envie. La Reine voit Meſſire Queux qui ne fait que railler ; elle l'appelle, & lui dit : « Meſſire Queux, eſſayez- » le à voſtre femme, ſans tant caqueter ; ſi » nous verrons comment il lui fera ». Or il eſtoit marié à une très-belle Damoiſelle des plus avancées de chez la Reine, & y avoit telle confiance, qu'il lui ſembloit bien qu'il n'y en avoit pas de loyale au monde, ſi celle-là ne l'eſtoit. Il l'appelle : « Venez » avant, ma mie ; aujourd'hui ſera connue » voſtre grand valeur, & ſerez nommée la » fleur des Dames : prenez-moi ce manteau » hardiment, & le vêtez, car je crois qu'il » a eſté fait pour vous ſeule ». Sa femme lui répont : « Meſſire Queux, il m'eſt avis qu'il » faudroit plutoſt le laiſſer à ces Dames que » voilà ; il leur ſemblera que je le veuille

» prendre par arrogance ou par orgueil, & » m'en ſauront pis. Ne vous importe, ma » mie, fait Meſſire Queux, je vous jure ma » foi que quand elles devroient enrager, le » vêtirez la premiere »; & lui-même, ſans plus dire, le lui met ſur ſes épaules. Mais ce vilain manteau s'alla ſi fort raccourcir par derriere, qu'il ne couvroit pas le jarret, & par-devant ne venoit environ qu'au genouil. Sainte Marie! s'écrie Meſſire Brehus ſans pitié (*c*). Meſſire Queux ne ſait qu'elle contenance tenir; il voit qu'il ne peut couvrir ceci. Chacun en eſt joyeux, parce qu'il avoit tant mal mené les povres Dames. Meſſire (*d*) Ydier l'appelle, & lui dit: « Meſſire Queux, » que voulez-vous faire de ce Manteau? » Comme il va bien à votre femme, lui » laiſſez-vous ou non, afin que les autres l'eſſayent? Queux ne répond rien, & baiſſe la tête; mais ſa femme toute dépite & honteuſe le jette & s'enfuit, tant fâchée que plus ne ſe peut.

Quand les Dames voient qu'il faudra que chacune tente la fortune, elles ſont bien dolentes. Meſſire Lucan le Bouteiller, qui

eſtoit fort aimé du Roy, lui dit : « Sire, vous » devriez bien faire eſſayer ce Manteau à la mie » de Meſſire Gauvain ». Toutesfois Gauvain avoit eu quelque peu de ſoupçon d'elle & d'un Chevalier, & euſt bien voulu que Meſſire Lucan n'euſt pas mis cela en jeu. Néanmoins le Roy fait appeller la Demoiſelle qui n'oſe refuſer. Le Manteau lui eſt vêtu, lequel s'étendit ſi long par derriere, qu'il traînoit bien un pied & demi, & le pan du côté droit ne lui venoit pas au genouil. Alors je vous aſſure que Meſſire Queux, qui longuement avoit perdu le parler, le recouvra, & il a moult grand joie de ce qu'il ne ſera plus moqué ſeul, dieu merci. Meſſire Gauvain regarde ſa Demoiſelle de travers, comme celui qui eſt très-mal content. Meſſire Queux la prend & la mene ſeoir à côté de ſa femme, & dit : « Mademoiſelle, tenez-vous bien » près de ma femme, car vous êtes auſſi » femme de bien qu'elle ». Le Roy qui voit toute ſa cour rire, ne ſe peut tenir de faire comme les autres, &, puiſqu'il a tant fait, il veut en voir la fin. Il prend par la main la mie de Meſſire Yvain, & lui dit :

« Mademoiſelle, ce Manteau doit eſtre voſtre, » car je n'ouis jamais dire choſe de vous » parquoi vous ne le deviez avoir ». Le Manteau lui fut affublé. Mais ce fut toute pitié de le voir, car il traînoit par-devant, & ne venoit qu'au cu par derriere. « Hélas ! mon- » dieu ! dit Girflet (*e*), voici une terrible » tromperie ; il eſt bien fou celui qui en » femme ſe fie ». La pauvre Damoiſelle eſt ſi honteuſe, qu'elle ne ſait que dire. Elle a pris ce Manteau & la jetté ſur un Chevalier. Queux le Sénéchal lui a dit : « Made- » moiſelle, ne vous courroucez point, ce » ſont des fortunes de ce monde ; allez vous » ſeoir auprès de Génelas & de ma femme » ; & elle s'y en va bien piteuſement.

Le Roy appelle la mie de Perſeval le Gallois. La pauvre Damoiſelle ſouffre qu'on lui mette le Manteau ſur le dos, car force lui eſt. En effet, dès qu'il fut ſur elle, les attaches rompirent tellement, qu'il tomba à terre. La Damoiſelle eſt bien déplaiſant, & le laiſſe là, & s'en va aſſeoir à côté des autres, baiſſant la tête, ſans oſer regarder nul au viſage, & maudiſſant en ſon cœur celle qui en trouva

jamais l'invention. Le Roi eſt un peu fâché du chagrin qu'il voit à ces povres Dames, & ne demandoit qu'occaſion de tout laiſſer. Mais le meſſager refuſe, & le ſomme de la foi qu'il lui a promiſe devant toute ſa Baronnerie.

Meſſire Ydier avoit ſon amoureuſe à côté de lui, & ne croyoit pas que en tout le monde il y en euſt une de plus grant loyauté pleine. Il la prend par la main, & lui dit: « Or ça, ma mie, vous ſavez le grant amour » que je vous ai toujours portée, & la » confiance que j'ai eue en vous; parquoi » je ſuis ſûr comme de la mort que jamais ne » penſaſtes à me faire un maulvais tour. Or » regardez, ma mie, de quoi il ſert d'eſtre » ainſi loyale. Je ſuis plus aiſe du deſplaiſir » que vous ferez aux médiſans que d'autre » choſe. Je les verrai à ceſte fois bien con- » fus, & ne fuſt-ce que Meſſire Queux : » allez, ma mie, vêtez hardiment devant » tout le monde pour eſtre la fleur des » Dames ». La Damoiſelle à moitié entre- priſe répondit : « Meſſire Ydier, mon bon & » loyal ami, il me ſemble, ſauf correction, » que vous ne devriez ſi fort vous hâter,

» mais attendre que le Roy le commandaſt. » Non, non, dit Meſſire Ydier, faites ſeu- » lement ce que je vous dis ». Lors la Demoiſelle prend tout doucement le Manteau ; & jamais habillement qu'elle porta ne lui fut ſi bien fait de meſure par devant, tant que la compagnie crut pour le coup qu'elle l'avoit gagné ; mais quand on la fit tourner pour voir le derriere, ce fut une pitié ; car ſur ma foi il ne venoit pas juſqu'aux feſſes : dont la riſée commença merveilleuſement grande. Queux ne ſe put tenir de parler, parce que Meſſire Ydier l'avoit gaudi, & lui dit : « Qu'en dites-vous, Meſſire Ydier ? Il eſt » bien caché celui à qui le cu ſe montre ». Meſſire Ydier ne ſait que dire. Queux prend la Damoiſelle par la main, & la mene avec les autres. « Meſdames, divertiſſez-vous, je » vous ammene compagnie ».

Que vous conterois-je de plus pour allonger la matiere. Pour concluſion, il n'y eut là Chevalier qui ne le fît eſſayer à ſa femme ou ſa mie, dont ils eurent depuis le cœur dolent : car tel y avoit eu confiance, qui depuis ne fit que grommeler. Le meſſager

voyant que ſon Manteau ne ſe vouloit donner à perſonne des Damoiſelles qui là eſtoient venues, dit tout haut : Sire, je vous ſupplie, afin que je me ſois bien acquitté de mon devoir, d'envoyer par toutes les chambres chercher, s'il n'y a plus perſonne. Lors commanda le Roy à Girflet qu'il s'y en aille, & Girflet s'y en va vîtement; & après avoir bien cherché, ne trouve qu'une ſeule Damoiſelle ſur un lit, malade. Girflet la ſalue, diſant : « Mademoiſelle, levez-vous, il » vous faut venir en ſalle, le Roy vous » demande. Meſſire Girflet, dit la Demoi» ſelle, j'obéirai volontiers au Roi, mais » vous voyez comment je ſuis; parquoi il » me ſemble que me devez tenir pour ex» cuſée. Mademoiſelle, dit Girflet, j'atten» drai que vous ſoyez habillée pour venir ». Quant elle voit qu'il n'y a remede, elle ſe leve & s'en vient en ſalle. Son ami là étoit; & ſi vous voulez ſavoir ſon nom, je vous dirai que c'étoit Meſſire Karados *Briſe-Bras*, bon Chevalier & hardi. Quand il la voit venir, tout le ſang lui mue dans le corps, & bien on le voit au viſage. Il avoit été joyeux de

ce qu'elle ne s'étoit pas trouvée dans la compagnie, pour les grands dangers qu'il y avoit vus. Mais ſa joie alors ſe tourne en chagrin, tant il craint qu'elle ne reçoive deshonneur & reproche; car il l'aimoit de ſi grant amour que plus ne pouvait; & ſi c'eût été à ſa volonté, jamais elle n'eût eſſayé le Manteau; & il s'approcha d'elle & lui dit: « Ma mie, » je vous prie, ſi vous doutez de rien, de » ne point vêtir ce Manteau, car pour choſe » au monde je ne voudrois voir devant » mes yeux votre honte & vous aimer moins » qu'auparavant. J'aime beaucoup mieux eſtre » en doute que de ſavoir la vérité, & vous » voir aſſiſe à côté de Mademoiſelle Génelas & » la femme de Meſſire Queux ». Girflet prend la parole, & dit à Karados. « De quoi vous » tourmentez-vous tant? N'en voyez-vous » pas là plus de deux cens aſſiſes ſur ces » bancs que l'on croyoit au matin eſtre les » plus loyales de tout le pays ». La Demoiſelle qui de rien ne s'ébahiſſoit, le prend & l'affuble très-hardiment. Mais en effet ce Manteau fut ſi bien ſéant & devant & derriere, que tous les couturiers du monde ne

l'euſſent ſu mieux tailler pour elle. Le gentilhomme meſſager qui maintenant voit l'aventure achevée, dit tout haut : «Damoiſelle, » Damoiſelle, c'eſt à cette heure que votre » ami doit eſtre bien joyeux ; je vous livre » le Manteau ; car il eſt à vous de bon » droit ». Le Roi le confirme ; il n'y a Dame ni Chevalier qui aille à l'encontre, quoiqu'ils aient de l'envie aſſez, mais ſemblant n'en font. Puis ils s'en retournerent triſtes & dolens, & onc depuis n'en rirent. Meſſire Karados (*f*) s'en va avec ſa mie tant joyeux & content que plus ne pouvoit l'être, & emporterent le Manteau & le garderent depuis bien chérement. Après leur treſpas, il fut mit en un lieu ſecret, & n'y a plus perſonne de noſtre temps qui ſache où il eſt que moi.

Par quoi je veux bien vous avertir, ma Couſine, que quand il vous plaira l'eſſayer pour vous ou pour vos bonnes amies, il eſt en ma puiſſance de le faire apporter. Toutesfois ſi vous croyez que on le doive encore laiſſer où il eſt, qu'il y demeure. Vous y penſerez. A l'égard de moi, je ne veux que

ce que vous voulez ; car je ſuis & ſerai tant que je vivrai votre meilleur ami. Et puis, quand le Manteau vous ſeroit auſſi un peu court, ſi ne laiſſerois-je pas cependant encore de vous aimer.

Or, vous ai-je achevé mon Conte, ſinon que j'ai oublié à vous dire le nom de celle qui par ſa bonté gagna le dangereux Manteau ; ſachez que on l'appelloit. . . . . .

Le Fabliau finit par cette réticence, qui me paraît une choſe fort ingénieuſe.

Ce joli Conte, à la morale duquel j'eſpere qu'on fera grace, parce qu'on ne le regardera ſans doute que comme une plaiſanterie, ſe trouve auſſi dans la premiere partie du Roman de Triſtan, & dans le Roman de Perceval ; mais ici, au lieu d'un manteau c'eſt un cor (cornet à boire) *d'yvoire qu'envoie Morguain.* Et c'eſtoit pour qu'Artus put connoiſtre toutes les bonnes Dames de ſa Cour : & ſi la Roine avoit jeu avec un autre Chevalier, le ſauroit ſon mari par le cor. On le faiſoit remplir de vin, & on le donnoit aux Dames à boire. Celle qui ſon Seigneur avoit fauſſé n'y pouvoit boire que le vin ne répandit ſur elle ; & qui ne l'avoit pas fauſſé y pouvoit boire ſans répandre.

Dans Perceval, les hommes, comme il eſt juſte, eſſaient la coupe les premiers, afin qu'on ſache auſſi,

leurs torts ; & il ne s'en trouve aucun qui n'ait la mal-adreſſe de répandre. Parmi les femmes, celle qui eſt trouvée fidele eſt l'épouſe, & non l'amie de Karados ; ce qui eſt plus dans les bonnes mœurs, & doit conſoler les maris.

Il n'eſt perſonne qui ne ſe rappelle ici la Coupe Enchantée *de l'Arioſte, imitée depuis par notre célebre la Fontaine qui, en tirant ſes Contes des Auteurs Italiens, n'a fait que reſtituer à notre langue, ſans le ſavoir, ce que ceux-ci, comme on verra dans la ſuite, en avaient eux-mêmes emprunté. La ſcene dans l'Arioſte ne ſe paſſe point à la Cour d'Artus, mais dans le Château d'un Seigneur dont une Magicienne eſt devenue amoureuſe. Celle-ci poſſede la coupe qu'avait faite autrefois la Fée Morgane pour convaincre le Roi ſon frere de l'infidélité de ſon épouſe. Elle la donne dans le même deſſein au Seigneur, lequel à ſon tour y fait boire tous ceux qui viennent loger chez lui. Renaud, à qui elle eſt préſentée, refuſe ſeul de la prendre, & préfere ſagement la tranquillité que lui donne la bonne opinion qu'il a de la vertu de ſa femme à un éclairciſſement dangereux qui, ſans rien ajouter à ſon bonheur, eût pu peut-être y nuire pour toujours.*

La Fontaine a changé peu de choſe à la marche du poëte Italien, & ne s'eſt permis, à ſon ordinaire, que l'embelliſſement des détails dans leſquels on ſait qu'il excelle.

On ſait auſſi qu'après avoir mis en Conte ce ſujet, il en a fait ſous le même titre une Comédie qui ſe

trouve ſous le nom & parmi les œvres de Champmélé.

Dans le Roman de Perceforet, IVe *Partie, on trouve quelque choſe de ſemblable au* Manteau mal taillé *ou à la* Coupe Enchantée; *c'eſt une roſe magique qui a la même vertu. Portée par une fille ou une femme qui n'a aucun reproche à ſe faire, elle reſte fraîche; dans l'autre cas elle ſe fanne.*

Dans les Contes à rire, *p.* 89, *une Silphide, amoureuſe d'un Prince, & voulant lui faire connaître l'infidélité de ſon épouſe, lui donne une fleur & un vaſe qui doivent noircir ſi la femme eſt infidele.*

Dans le Conte de Sénecé, intitulé Camille, *un Magicien donne au mari jaloux un portrait en cire qui aura de même la propriété de changer de couleur.*

Les Fabliers ſe ſont égayés ſur la fidélité de leur ſexe, comme ils ont plaiſanté ſur celle des femmes. Le Conte ſuivant eſt le pendant du Manteau mal taillé.

NOTES.

(*a*) Mourgue, ou Morgain, comme l'appellent les anciens manuſcrits, était ſœur d'Artus & éleve de Merlin, qui lui enſeigna la magie. Elle avait pour amant le Chevalier Guiomars qui, un jour, fut ſurpris avec elle au lit par la Reine. Genévre qui de ſon côté aimant le beau Lancelot, ávait des motifs pour excuſer ſa belle-ſœur, eut l'imprudence d'aller publier ſa honte. Morgain ſe retira de la cour; mais elle jura de ſe venger; &

de-là toutes les niches qu'elle fit à ſon ennemie dans la ſuite. J'ai honte de tirer de l'oubli, où elles devraient reſter, ces fables inſenſées de l'enfance de notre littérature ; mais ce ſont des mémoires qui, comme je l'ai dit, peuvent ſervir à l'hiſtoire de l'eſprit humain, & je vois tous les jours applaudir à de gros volumes ſur la Mythologie grecque & romaine, ſouvent bien autrement abſurde, & aſſurément bien plus étrangere pour nous.

(*b*) Il y avait deux ſortes de Fées ; les unes étaient des eſpeces de Nymphes ou de Divinités, & on en va voir un exemple dans le Fabliau de Lanval ; les autres n'étaient à proprement parler que des ſorcieres, c'eſt-à-dire, des femmes inſtruites dans la magie ; telles que Morgain, Viviane & la Fée de Bourgogne, toutes trois éleves de Merlin. Ces dernieres Fées avaient à leurs ordres tout l'enfer, & pouvaient opérer les plus grands prodiges ou cauſer aux hommes les plus grands maux. Mais elles ne poſſédaient point, comme les autres, un pouvoir qui leur fût propre ; elles n'étaient redoutables & puiſſantes que par l'entremiſe des démons avec qui elles avaient commerce. De tems immémorial, dans l'Abbaye de Poiſſy, fondée par S. Louis, on diſait tous les ans une meſſe pour préſerver les Religieuſes du pouvoir des *Fées ;* & il n'y a pas fort long-tems que cet abus a été détruit. Quand on fit le procès à la Pucelle d'Orléans, les Docteurs lui demanderent pour premiere queſtion, *ſi elle avoit connoiſſance de ceux qui alloient au Sabat avec les Fées ? ou ſi elle n'avoit pas aſſiſté aux Aſſemblées tenues à la Fontaine des Fées, proche*

Domprein, & autour de laquelle danſent les malins eſprits. Le *Journal de Paris ſous Charles VI & Charles VII*, prétend qu'elle avoua qu'à l'âge de vingt-ſept ans elle allait ſouvent, malgré ſon pere & ſa mere, *à une belle Fontaine au Pays de Lorraine, laquelle elle nommoit bonne Fontaine aux Fées, notre Seigneur.* Qui n'a entendu parler du Château de Pirou en Normandie, bâti par les Fées, de celui de Luſignan, conſtruit en Poitou par la fameuſe Méluſine, &c. Tous nos vieux Romans ne ſont pleins que de ces diableries inſenſées, que d'abord on eſt tenté de regarder comme un moyen groſſier, employé par des gens ſans goût, pour frapper & ſurprendre l'imagination de leurs lecteurs ; mais ils content ces ſottiſes de ſi bonne foi, que bientôt il faut les plaindre ; & peut-être eſt-ce là une des preuves les plus sûres de l'état d'enfance où ſe trouvait alors la raiſon ; car enfin ces Meſſieurs étaient les beaux eſprits de leur ſiecle. Cependant il faut convenir auſſi que les Fabliers ſont ſur ce point beaucoup moins répréhenſibles que les Romanciers, & qu'au mêlange près de la dévotion avec la galanterie, leurs Contes, comme on le verra, offrent très-peu de ſuperſtition.

(*c*) Les ſobriquets ajoutés, aux noms propres, qui, ſur la fin du Xe ſiecle, & au commencement du XIe, commencerent à ſe multiplier, devinrent dans le XIIe & le XIIIe très-communs. On trouve mille exemples de Rois & de Princes qui en porterent. Les Romanciers en ont donné de même à preſque tous leurs héros ; *Agravain l'Orgueilleux*, *Sacremor-le-Deſrée*, *Giron-*

Giron-le-Courtois, *Danain-le-Roux*, *Harmin-le Félon*, &c.

(*d*) Les Chevaliers, ſoit qu'on leur parlât, ſoit qu'on parlât d'eux, étaient appellés *Sire*, *Meſſire* ou *Monſeigneur*. Les Rois mêmes & les Reines leur donnaient ce titre. Le Poëte obſerve ici exactement l'étiquette pour chacun. On ne traite encore aujourd'hui, dit-on, le Parlement de *Noſſeigneurs*, que par un ancien uſage, établi lorſqu'il était compoſé de Chevaliers.

(*e*) Il était écuyer d'Artus, auſſi n'eſt-il pas nommé *Meſſire*; & quand ce titre lui eſt donné plus bas par une Demoiſelle, c'eſt une pure politeſſe.

(*f*) Les noms des héros de Roman ne ſont pas toujours des noms imaginaires; il en eſt quelques-uns qui ont appartenu à des familles illuſtres, & qu'on retrouve dans les hiſtoires du tems. M. de Sainte-Palaye, aux écrits de qui je dois cette remarque, ſoupçonne que ce pouvait être une flatterie employée vis-à-vis d'un grand Seigneur par un Romancier ſon protégé ou ſon vaſſal. Je trouve un Karados dans une ballade qu'Euſt. Deſchamps adreſſe au Roi ſur les Chevaliers & Princes qui ſont de ſa maiſon; &, quoique ces poéſies ſoient poſtérieures au tems de nos Fabliaux, on m'accordera ſans peine qu'un nom qui était conſidérable au XIVe ſiecle pouvait l'être au XIIIe. Or maintenant ne ſe pourrait-il pas que l'Auteur du *Court Manuel* eût imaginé ſon Conte pour faire ſa cour à quelque Karados, & amener adroitement l'éloge de la maîtreſſe ou de la femme de ce Seigneur? Cette conjecture qui ajouterait au mérite de

Poéſies manuſc.

ſon Fabliau m'a ſéduit, je l'avoue; & ſi je ne craignais de trouver, comme les Commentateurs, de l'eſprit où l'on n'en a peut-être pas mis, je dirais qu'elle m'a paru plus probable encore à une ſeconde lecture. Au reſte, ſi elle était vraie, l'on conviendra que, malgré l'injuſtice qu'il y a de blâmer toutes les femmes pour en louer une, nos poéſies modernes offriraient peu d'exemples d'une louange auſſi délicate & auſſi fine.

LE VALLON DES FAUX AMANS.

IL y avoit un an que Lancelot (*a*) était abſent de Carduel, & éloigné de la belle Reine Génevre ſa mie. Après avoir délivré des Chevaliers, ſecouru des Dames, exterminé des brigands, & aboli beaucoup de mauvaiſes coutumes (*b*), il revenait vers elle plus amoureux que jamais; quand ſur un tertre, à l'entrée d'un vallon, il apperçut une Demoiſelle qui fondait en pleurs, & qui en maudiſſant Morgain, s'arrachait les cheveux. Touché de compaſſion, le Chevalier s'approcha & lui demanda le ſujet de ſes douleurs. » Hélas, Sire, dit-elle, j'avais pour » ami le plus brave des Chevaliers, & une » jalouſie imprudente vient de me le faire per- » dre. J'ai voulu connaître s'il m'était fidele, je » l'ai fait entrer dans ce vallon de la déteſtable » Morgain : il vient d'y être enfermé pour

» jamais ; & quoique, convaincue à préſent » de ſon infidélité, je ſens néanmoins qu'il » m'eſt impoſſible de vivre ſans lui ». Lancelot ne comprit rien à ce diſcours qui ne lui ſembla d'abord que le délire d'une tête amoureuſe, dérangée par la jalouſie. Envain il cherchait des yeux cette priſon, dont on lui parlait ; il ne voyait qu'un vallon frais & riant, arroſé d'une riviere dont les bords étaient plantés de quelques arbres, & terminé dans ſon enceinte circulaire par des montagnes couronnées de forêts. Il pria donc la Demoiſelle de s'expliquer plus clairement, jurant au reſte de lui rendre ſon ami, s'il vivait encore ; & elle parla ainſi :

« Vous connaiſſez ſans doute cette Morgain, la ſœur du Roi Artus, ſi fameuſe » par ſes enchantemens & ſa ſcience magique. Elle était devenue éperdument amoureuſe d'un beau Chevalier ; & comme elle » l'aimait plus que toutes choſes au monde, » elle croyait auſſi en être aimée de même. » Il ne s'était rendu néanmoins qu'à la crainte » de ſa puiſſance, & avait pour amie une » Demoiſelle jeune & charmante, auſſi belle

» que Morgain l'était peu. La Fée, quand elle
» découvrit ce ſecret funeſte, faillit à en mou-
» rir de douleur; mais l'eſpoir de la vengeance
» la ranima. Elle fit épier les deux amans, &
» un jour qu'ils étaient dans ce beau val-
» lon occupés à ſe donner des preuves mu-
» tuelles de leur amour, elle parut tout à
» coup à leurs yeux; & après avoir exhalé
» ſa fureur en reproches injurieux, leur an-
» nonça un châtiment qui n'allait plus finir
» qu'avec leur vie. Auſſi-tôt en effet elle
» les attacha magiquement dans ce lieu
» même, où placés à quelques pas l'un de
» l'autre, ſe voyant ſans ceſſe, & ſans ceſſe
» tourmentés par les deſirs les plus violens,
» ils ne peuvent cependant ni ſe parler ni ſe
» réunir (*c*). Ce n'eſt pas tout; pour ven-
» ger ſon ſexe des infidélités de l'autre,
» Morgain deſtina par enchantement la val-
» lée à ſervir de priſon à tous les faux amans.
» Un mur d'air tranſparent & ſolide, plus
» impénétrable que le fer même, lui ſert d'en-
» ceinte: du moment qu'un homme y entre,
» s'il eſt coupable de la moindre infidélité
» envers celle qui l'aime, le retour lui eſt

» fermé pour jamais. La priſon, au reſte,
» eſt, dit-on, aſſez douce : car Morgain ne
» veut qu'empêcher ſes captifs de faire des
» infidélités nouvelles. Elle fournit abon-
» damment à tous leurs beſoins ; ils occu-
» pent des appartemens très agréables, peu-
» vent jouer, danſer, ſe voir entr'eux. Une
» femme, ſi elle vient avec ſon ami, peut
» y reſter, & il lui eſt même permis de ſortir
» ou de rentrer à ſon gré, pourvu toute-
» fois qu'elle-même ait été fidele. Mais,
» malgré tous ces adouciſſemens, l'ennui de
» cette éternelle captivité eſt ſi violent que
» bientôt la plûpart y périſſent de langueur
» & de chagrin. Voilà dix-huit ans qu'eſt
» ouvert ce lieu de vengeance qu'on nomme
» également le *Vallon périlleux*, le *Vallon*
» *ſans retour*, ou le *Vallon des faux Amans*. Il
» ſe paſſe peu de jours ſans qu'il n'y entre
» quelque amant ou quelque époux ; & de-
» puis dix-huit ans, il n'y en a pas encore
» un ſeul, dit-on, qui ait pu en ſortir (*d*).

» Eh bien, ils en ſortiront tous aujour-
» d'hui, s'écria vivement le Héros, & mon
bras.... —Ah ! Sire, n'expoſez pas envain votre

» liberté ; la valeur ne peut rien ici, il ne
» faut que des vertus. — J'en ai beaucoup
» moins que je ne devrais ſans doute ; mais
» enfin quand on eſt réſolu de ſe battre juſ-
» qu'à la mort, quelles vertus faut-il donc
» encore avec cela ? — On doit n'avoir ja-
» mais manqué à ſa mie, & n'avoir même
» jamais ſouhaité de lui manquer. — Et s'il
» ſe rencontrait ce loyal Chevalier qui eût
» toujours été fidele en amour ..... ? — Sire,
» cette aventure le rendrait immortel : car
» il aurait la gloire de délivrer tous les
» priſonniers & de rompre pour toujours
» l'enchantement du vallon. Mais nous ne
» devons pas nous flatter d'un tel bonheur.
» Où trouver cet homme rare, cet homme
» merveilleux, aſſez conſtant pour n'avoir
» aimé qu'une ſeule femme ? Morgain elle-
» même ne l'eſpérait pas, quand elle a mis à
» ſon charme cette clauſe impoſſible. Croyez-
» moi, Sire, portez vos pas ailleurs : on
» peut ſans honte renoncer à une entre-
» priſe où le courage eſt ſuperflu. Pour moi
» c'en eſt fait, je veux aller m'enfermer
» dans la priſon de l'ingrat que j'aime ; &

» quelque libre que je ſois d'en ſortir, on » me verra vivre & mourir avec lui. Demoi- » ſelle, s'écria Lancelot, non, vous ne » mourrez pas; attendez-moi ici, vous allez » voir s'il eſt encore des amans loyaux ». En diſant cela il piqua ſon cheval, & s'élança dans le vallon.

Il ne vit d'abord qu'une eſpece de brouillard ou de fumée imperceptible. C'était le mur d'air qui ſervait de barriere, & qui s'ouvrit librement à ſon paſſage. Mais à peine eut-il mis le pied dans l'enceinte, qu'il ſe trouva ſuivi par une muraille épaiſſe qui ſans ceſſe preſſant ſes pas, le forçait d'avancer & l'empêchait de ſonger au retour. A l'entrée ſe voyait une chapelle que Morgain avait fait bâtir pour que ſes priſonniers *puſſent chaque jour aſſiſter à la Meſſe* (e). A droite & à gauche étaient leurs maiſons.....

Je ſupprime le reſte de l'aventure, dont le dénouement eſt abſolument ſemblable à celui de LA MULE SANS FREIN, *& qui de même n'offre plus que des combats; car dans ces ſiecles de proueſſe, juſtice n'était bien faite que quand on avait tué ou battu. Lancelot eſt par-tout vainqueur. Morgain ſoupirant*

de douleur de voir la Reine qu'elle hait posséder un amant si brave & si fidele, essaye en vain de le lui arracher. Il resiste à ses caresses & à ses offres. Les prisonniers sont délivrés ; ils viennent en foule remercier leur bienfaiteur ; la Demoiselle rivale de la Fée est rendue à son ami ; celle qui attendait en dehors à l'entrée du Vallon retrouve le sien, l'enchantement est rompu, & tout le monde sort content. Morgain seule était triste, *dit l'Auteur qui finit par un trait naïf de sentiment son historiette badine.* Quand elle vit partir le Chevalier ; Lancelot, Lancelot, *lui dit-elle*, vous vous applaudissez maintenant : mais bientôt que de reproches vous aurez à vous faire, & que de femmes par vous vont être malheureuses !

On ne sera pas surpris qu'une aventure aussi brillante pour Lancelot se trouve dans le Roman de son nom ; mais pour la lier au reste de l'ouvrage, il a fallu changer quelque chose au dénouement. Ainsi Morgain, après que les prisonniers sont délivrés, enleve le héros qui par là se trouve entraîné dans d'autres aventures.

NOTES.

(*a*) Fils d'un de ces Rois de Gaule vassaux d'Artus, amant chéri de l'épouse du Monarque, & le plus brave ainsi que le plus beau de tous les Chevaliers de la *Table-Ronde.* Sa fidélité pour la Reine est renommée

dans les Romans ; & avec de si puissans moyens de plaire, on croira sans peine qu'elle fut souvent mise à l'épreuve. Une femme étant venue le trouver la nuit, & l'assurant que la Reine ne pourrait en être instruite ; *quand elle ne le saurait jamais*, dit-il, *mon cœur qui est toujours près d'elle ne pourrait l'ignorer* : sentiment un peu mystique, mais sublime, & qu'on regrette de trouver avec un attachement criminel. Dans nos cartes à jouer, un des quatre valets porte encore aujourd'hui le nom de Lancelot ; ce qui marque quelle était à l'époque de l'invention de ce jeu la célébrité du héros fabuleux.

(*b*) C'était à peu-près là que se réduisaient les exploits des Chevaliers errans, sorte de héros vagabonds qu'il a été très-facile à l'immortel Auteur de Dom Quichotte de rendre ridicules, mais dont l'enthousiasme cependant, les travaux & la valeur, méritent peut-être aujourd'hui notre reconnaissance. Qu'on se rappelle qu'il fut un tems où la France était devenue la proie d'un millier de petits tyrans qui tous aspiraient à l'indépendance & à la souveraineté ; qu'on vit les plus forts, après avoir écrasé les autres, se former ainsi des domaines, battre monnaie, élever des fortereſſes, faire à leur gré la guerre ou la paix, condamner sans appel les vassaux qu'ils s'étaient soumis, & qu'ils nommaient leurs sujets, leur imposer arbitrairement des taxes, & les obliger par serment de les suivre en guerre, même contre le Roi ; qu'il n'y avait nulle part de sûreté ni de commerce ; que les femmes étaient enlevées, les orphelins dé-

pouillés, les voyageurs volés ſur les chemins ou dans les bois, les marchands rançonnés à tous les ponts, gués & paſſages : que par-tout enfin régnait la violence, le brigandage & la guerre. C'eſt au milieu de cette anarchie effroyable que l'enthouſiaſme tout-à-coup enfanta la Chevalerie ; c'eſt-à-dire, un ordre d'hommes généreux qui ſe dévouerent avec ſerment à ſecourir les veuves, les orphelins, & tous les opprimés ; & dont pluſieurs, ſans attendre qu'on vînt implorer leur ſecours, par un fanatiſme qui ne ſe trouve guere que dans de grandes ames, couraient au péril de leur vie par-tout où il y avait des oppreſſeurs à détruire & des torts à redreſſer. Hélas ! l'héroïſme & la vertu ſont ſi rares parmi les hommes, qu'il n'eſt aſſurément pas de leur intérêt de leur prêter des ridicules. Il y avait tant d'autres reproches, & bien mieux fondés, à faire à la Chevalerie ; mais ceux-ci n'euſſent qu'attriſté, & l'on veut faire rire.

(*c*) Dans le *Rolland* du Boyardo, la Fée Silvanelle, amoureuſe de Narciſſe, le ſurprenant de même avec ſa rivale, impoſe la même peine aux deux amans.

(*d*) Dans les *Cent Nouvelles nouvelles de Mad. de Gomez*[1], un Eſpagnol obligé de fuir ſa patrie pour avoir poignardé ſa femme qu'il avait ſurpriſe en adultere, ſe réfugie à Mélille chez les Maures d'Afrique, où il change de religion & devient Roi. Afin de ſe venger du ſexe que ſon épouſe lui a fait haïr, il bâtit un Serrail, dans lequel il enferme toutes les femmes de ſes Etats dont les maris ont à ſe plaindre, & celles

[1] *T. XIV, Nouv. 74 & 75.*

que ſes ſujets corſaires peuvent prendre dans leurs courſes. On tente pendant un an la fidélité de celles-ci, & toutes ces priſonnieres ne doivent être libres que quand il ſe ſera trouvé une femme fidelle à ſon époux ou à ſon ami, *& aſſez vertueuſe pour faire excuſer les déſordres des autres.* Il eſt étonnant que Mad. Gomez n'ait profité de la fiction de notre Fabliau, que pour la tourner au déshonneur de ſon ſexe.

(*e*) Une Chapelle ! la Meſſe ! dans un pareil ſujet ! On verra d'autres exemples de ce mêlange abſurde & impie, & les Romanciers en ſont pleins. Leurs héros couchent la nuit avec une maîtreſſe, mais ils ne manquent jamais de leur faire entendre la meſſe le lendemain. Ce Merlin même, le plus grand Magicien de la terre, ſelon eux, ce Merlin qui fut fils d'un démon, & formé, d'après un conſeil des Eſprits infernaux, pour anéantir l'*œuvre de Rédemption*; eh bien, ce Merlin eſt baptiſé, c'eſt un zèlé Catholique qui n'emploie la plupart de ſes enchantemens que pour *avancer chrétienté*; il fait faire des bâtards parce qu'ils ſoutiendront un jour la Foi; il favoriſe des adulteres..... En liſant ces abſurdités dégoûtantes, je me ſuis dit : l'ignorance n'empêche pas d'écrire, voilà ce qu'elle produit; l'ignorance n'eſt donc bonne à rien.

LAI (*a*) DE LANVAL.

ARTUS aux fêtes de la Pentecôte, tenait ſa cour pléniere à Carduel; & libéral autant que magnifique, il avait répandu à pleines mains les bienfaits & les préſens ſur tous ceux qui l'entouraient. Un ſeul homme s'en vit privé: c'était Lanval, Chevalier Breton (*b*), qui l'avait très-bien ſervi, & que le Monarque néanmoins affectait depuis long-tems d'oublier. Lanval était fils de Roi, & dans toute l'Angleterre vous n'euſſiez pu trouver un Chevalier plus brave & plus beau; mais ne recevant rien du Prince, & ne lui demandant rien, dénué de reſſources dans un pays étranger, il ſe vit à la fin réduit à une telle détreſſe, qu'il lui fallut quitter la cour de ſon ſuzerain.

Il partit donc ſans prendre congé de perſonne, ſans même trop ſavoir où il irait, & marcha ainſi à l'aventure pendant plus de la moitié du jour. Enfin, ayant trouvé une

prairie qu'arroſait une riviere, il deſcendit pour laiſſer paître & repoſer ſon cheval; & pendant ce tems, couché ſur l'herbe & le coude appuyé ſur ſon manteau, il regardait l'eau couler, & rêvait triſtement à ſon malheur. Un bruit ſoudain qu'il entendit à ſes côtés lui fit tourner la tête. Il apperçut deux Demoiſelles d'une beauté raviſſante & vêtues très-richement, qui, après l'avoir ſalué, l'inviterent, de la part de leur Maîtreſſe, à ſe rendre dans une tente qu'elle avait fait dreſſer non loin de là. Lanval, étourdi du compliment, ſe leva & les ſuivit, ſans ſonger même à ſon cheval. Il trouva un pavillon de ſoie (*c*) ſurmonté d'un aigle d'or, & ſur un lit magnifique la plus belle perſonne que des yeux humains puiſſent jamais voir.

Fleur
Flor de lis & roſe nouvele
paraît au tems
Quant ele pert ou tans d'été,
Elle ſurpaſſait *beauté*
Treſpaſſoit ele de biauté.

Un manteau doublé d'hermine & teint en pourpre d'Alexandrie (*d*) couvrait ſes épaules. La chaleur (*e*) l'avait forcée de l'écarter un

peu ; & l'œil à travers cette ouverture appercevait une peau plus blanche que l'hermine qui la touchait. Le Chevalier était tellement interdit, qu'il ne put ni avancer ni parler. Elle l'appella. « Lanval, lui dit-elle, » c'eſt vous que je viens chercher ici. Vous » m'avez plu, je vous aime, & veux bientôt » vous en donner de telles preuves, que » cet Artus qui vous dédaigne, & que » tous les Rois de la terre envieront votre » ſort ». Ce diſcours tendre retira le Chevalier de ſon premier étonnement, & comme une étincelle enflamma ſubitement ſon cœur. Il répondit à la Dame, que, s'il était aſſez heureux pour obtenir ſon amour, jamais elle ne pourrait lui rien ordonner que ſa valeur n'osât entreprendre, & proteſta qu'il ne deſirait plus déſormais qu'une ſeule choſe au monde, l'aſſurance de la voir toujours & de ne pouvoir plus être ſéparé d'elle. Les Demoiſelles entrerent dans ce moment, apportant des habits magnifiques ; il s'en revêtit, & ſembla encore mille fois plus beau. Bientôt après, le dîner parut. La Fée (*f*) lui fit prendre place ſur le lit

auprès d'elle ; les pucelles (*g*) ſervirent elles-mêmes ; tous les plats étaient exquis ; mais,

il y eut d'abord
Un entremés i ot premier
Qui
Ki moult plaiſoit au Chevalier :
il embraſſait ſouvent.
Car ſa mie baiſioit ſovent.

Après la table il obtint d'elle d'autres preuves de ſon amour. Enfin, pour achever de vous peindre ſa ſituation, il était tellement tranſporté de plaiſir, qu'il eût voulu paſſer toute ſa vie dans ce pavillon délicieux. Mais le ſoir quand la nuit approcha : « Je ne puis vous garder davantage, lui dit » la Fée ; levez-vous, retournez à la Cour, » & déployez-y une magnificence digne de » vous & de moi. Quelque dépenſe qu'il » vous plaiſe de faire, l'or ne manquera » jamais à vos beſoins. Si quelquefois votre » tendreſſe me deſire, (& je me flatte que » ce ne ſera jamais que dans des lieux où » votre amie pourra paraître ſans rougir), » je vous permets de m'appeller ; & dans » l'inſtant, inviſible pour tout autre, je m'offrirai

» m'offrirai à vos yeux ; mais ſur-tout que » jamais perſonne ne puiſſe ſoupçonner votre » bonheur. J'exige le ſecret le plus pro- » fond, & vous annonce que dès le mo- » ment où vous y manquez, vous perdez » mes bontés, & ne me revoyez jamais ». A ces mots elle l'embraſſa, & lui dit adieu. Son cheval l'attendait à l'entrée de la tente ; Il partit, tellement étonné de ſon aventure, qu'il ne pouvait la croire, & qu'il regardait de tems en tems en arriere, comme pour ſe convaincre qu'on ne l'avait pas abuſé par une illuſion.

De retour à Carduel, il combla de préſens ceux qui l'avaient ſervi, racheta des priſonniers, remit en équipage des Chevaliers pauvres, habilla des Ménétriers (*h*), fit des dons à des Croiſés & à des Pélerins ; & cependant ſa bourſe ſe trouvait toujours remplie. Mais ce qui plaiſait encore bien autrement à ſon cœur, c'eſt que le jour ou la nuit, dès que l'amour le preſſait & qu'il appellait la Fée, elle ſe rendait auſſi-tôt à ſes deſirs. Écoutez maintenant comment ce bonheur fut troublé.

A la fête de la S. Jean, beaucoup de Chevaliers ſe trouvaient au Château. Quand on eut ſoupé, ils deſcendirent au verger pour ſe promener. La Reine, qui en ſecret aimait Lanval, & qui des fenêtres de la tour qu'elle habitait l'avait apperçu parmi eux, propoſa ſans affectation aux Dames d'y deſcendre auſſi. On ſe réunit, on folâtra, on ſe prit par les mains pour danſer; la joie devint générale. Lanval ſeul s'ennuyait, parce qu'il ſongeait à ſa mie, & il s'échappa, dès qu'il le put, pour retourner auprès d'elle. Genevre, qui depuis long-tems cherchait l'occaſion de le trouver ſeul, ſaiſiſſant avidement celle-ci, l'appella, & lui parla en ces termes : « Lanval, je vous ai toujours eſtimé, » & il ne tient qu'à vous d'avoir mon cœur, » car je vous aime : parlez, ne le deſirez-» vous pas » ? Le Chevalier aimait déja, comme vous avez vu; & d'ailleurs, n'eût-il pas aimé, il était trop loyal pour manquer juſqu'à ce point au Monarque qui avait reçu ſa foi (*i*). Enfin, que vous dirai-je, après bien des ſollicitations tendres, la Reine furieuſe s'emporta en invectives, & lui fit un

reproche ſi horrible, que, piqué à ſon tour, il avoua qu'il avait une mie, mais que ſa mie était ſi parfaitement belle, qu'une ſeule de ſes ſuivantes l'emportait ſur la Reine en beauté. Cette réponſe humiliante acheva d'accabler Genevre. Elle ſe retira dans ſa chambre pour pleurer, & ſe mettant au lit, déclara qu'elle n'en ſortirait plus que le Roi ſon époux n'eût promis de la venger. Il était à la chaſſe. Le ſoir quand il rentra, elle ſe jetta à ſes pieds, & lui demanda vengeance d'un inſolent qui non-ſeulement avait oſé la *prier d'amour*, mais qui, ſur ſes refus, l'avait accablée d'injures, en ajoutant qu'il poſſédait une maîtreſſe dont les ſuivantes valaient mieux qu'elle. Séduit par les larmes de ſon épouſe, Artus s'enflamma de colere; il fit ſerment qu'il ferait brûler ou pendre le coupable (*k*), & envoya dans l'inſtant trois de ſes Barons (*l*) pour l'arrêter.

Lanval s'en était retourné triſte & chagrin. Quoiqu'il n'eût pas nommé ſon amante à la Reine, il avait cependant parlé de ſon bonheur, & il tremblait que la Fée ne s'en vengeât. A peine fut-il rentré chez lui,

qu'impatient de ſortir d'inquiétude, il l'appella; mais pour cette fois elle fut ſourde à ſes vœux. Il eut beau ſe plaindre, ſoupirer, maudire ſon indiſcrétion & demander grace, tout fut inutile; elle refuſa toujours de ſe montrer. Les Barons le trouverent en larmes quand ils entrerent & qu'ils vinrent le ſommer de ſe rendre à la Cour du Roi pour ſe défendre. Le déſeſpoir dans le cœur, & peu inquiet ſur des jours qui lui étaient devenus odieux, il les ſuivit.

Dès qu'il parut, le Monarque lui reprocha avec amertume ſa félonie. Lanval ſurpris proteſta de ſon innocence ſur la ſéduction dont on l'accuſait; mais il confeſſa naïvement l'incivilité qui lui était échappée dans la colere, & ſe ſoumit du reſte au jugement de la Cour. On lui nomma en conſéquence, des Juges choiſis parmi ſes Pairs (*m*). Ceux-ci lui aſſignerent un jour pour comparaître, & en attendant ils exigerent, ou qu'il ſe rendît priſonnier, ou qu'il donnât un répondant. Comme l'accuſé n'avait point de parens en Angleterre, & que dans ſon malheur il ne comptait plus ſur ſes amis, il s'apprê-

tait à marcher vers la priſon; mais Gauvain, quoique le neveu du Monarque, & les Chevaliers qui étaient au Château, ayant offert pour ſon cautionnement leurs terres & leurs fiefs, la garantie fut acceptée, & il lui fut permis de retourner au lieu de ſa demeure. Il était ſi profondément affligé, que ſes amis qui l'y accompagnerent & qui ſe propoſaient de lui faire quelques reproches ſur ſa dangereuſe indiſcrétion, ſe virent obligés, au contraire, de l'exhorter à prendre courage. Il fallut même qu'ils vinſſent tous les jours le conſoler; car il refuſait de manger, il appellait ſans ceſſe la mort, & leur donnait lieu de craindre que la douleur ne lui fît perdre tout-à-fait la raiſon.

Le jour fixé arriva enfin. Les Barons s'aſſemblerent, & les Chevaliers qui avaient été les *pleges* (*n*) de Lanval vinrent le leur repréſenter. Artus voulut préſider à la ſéance. Animé par ſon épouſe qui était préſente, il animait lui-même les Juges. On interrogea l'accuſé, & on le fit ſortir enſuite pour aller aux voix; mais ces braves guerriers avaient honte de condamner ainſi à la mort (*o*).

un Chevalier ſans reproche, un jeune homme ſi beau, loin de ſa patrie, & ſans appui dans une cour étrangere. Pluſieurs n'opinaient qu'à la priſon; & l'un d'eux, dans l'eſpoir de le ſauver, ayant propoſé de l'obliger à montrer ſa maîtreſſe, afin qu'elle pût être comparée à la Reine, & qu'on jugeât s'il avait eu raiſon de la lui préférer; cet avis fut adopté d'une voix unanime. Malheureuſement il n'était plus en ſa puiſſance de la faire voir; & ce dernier moyen qu'on vint lui offrir ne ſervit qu'à le convaincre qu'il n'avait plus de reſſource.

On allait donc prononcer, lorſque tout-à-coup on vit paraître deux Demoiſelles montées ſur des chevaux gris, & ſi belles qu'on crut d'abord que l'une des deux était la mie qu'avait tant vantée Lanval. Elles ſe préſenterent au Roi; & en lui annonçant l'arrivée de la Dame leur maîtreſſe, le prierent de lui faire préparer *une chambre* qu'elle pût occuper. Un inſtant après, deux autres parurent, d'une taille majeſtueuſe, & plus belles encore que les premieres. Elles étaient vêtues d'un bliaud d'or (*p*), & montaient

des mules eſpagnoles. Le Monarque à qui elles demanderent un gîte & pour elles & pour leur maîtreſſe, alla les conduire lui-même ; & comme s'il eût craint que Lanval n'échappât à ſa vengeance, il revint au plus vîte preſſer le jugement. Mais des cris de joie & des acclamations bruyantes qu'on entendit au-dehors arrêterent de nouveau les juges. Ils regardent, & voient venir ſur un cheval plus blanc que la neige (*q*) une Dame d'une beauté ſurnaturelle & divine. Elle avait un manteau de pourpre griſe, était ſuivie d'un levrier, & tenait un épervier ſur le poing (*r*). Hommes, femmes, Chevaliers, bourgeois, tout ce qui habitait l'enceinte du Château était accouru ſur ſon paſſage, & l'on n'entendait autour d'elle qu'un murmure confus d'admiration & d'éloges. Les amis de Lanval ne doutant pas que ce ne fût-là celle qui devait le ſauver, vinrent en hâte lui annoncer cette heureuſe nouvelle. Aſſis triſtement à l'écart, il n'attendait plus que la mort, & s'applaudiſſait de la recevoir, puiſqu'il avait perdu celle qui faiſait tout ſon bonheur. Au diſcours de ſes amis, il leva les yeux pour

la regarder. C'eſt elle, c'eſt elle, s'écria-t-il, & je vais mourir content, puiſque je l'ai revue. Le Monarque avec toute ſa Cour alla au devant de la Dame. Elle entra dans le Palais, ſalua & parla ainſi : « Roi, & vous » Barons, écoutez-moi. Artus, j'ai aimé l'un » de tes Chevaliers, ce Lanval qui t'avait ſi » bien ſervi (*s*), & que j'ai été obligée » de récompenſer pour toi. Il m'a déſobéi, » & j'ai voulu l'en punir en le laiſſant pendant » quelque tems aux portes de la mort; mais » il m'a été fidelle, & je viens l'en récom- » penſer. Barons, vous avez exigé ma pré- » ſence pour le condamner ou l'abſoudre ; » me voici : comparez maintenant & pro- « noncez ». Ils s'écrierent tous que Lanval avait eu raiſon, & d'une voix unanime il fut abſous. La Fée repartit auſſi-tôt avec ſes pucelles. Pour lui, montant ſur les degrés du perron de marbre (*t*) qui était près de la porte, il ſauta ſur ſon cheval, quand elle paſſa, & ſortit avec elle.

Les Bretons diſent qu'elle l'emmena dans une Iſle charmante, nommée d'Avalon, où ils ont vécu heureux. On n'en a point en-

tendu parler depuis ; & quant à moi, je n'en ai pas appris davantage.

Dans les Mille & une Nuit, T. 6, p. 229, *Ahmed, fils du Sultan des Indes, ſe trouve conduit de même par une aventure ſinguliere au Château magique de la Fée Pari-Banou, qui eſt devenue amoureuſe de lui. Il l'épouſe ; mais dans tout le reſte les deux Contes ne ſe reſſemblent plus.*

NOTES.

(*a*) Ce mot, auſſi ancien que la poéſie françaiſe, ſignifiait *chanſon*, & paraît venir de l'Allemand *lied*, qui a la même ſignification. Nos vieux Romanciers font ſouvent chanter des *lais* à leurs héros. Il y en avait dans tous les genres, de gais, de triſtes, d'amoureux & même de dévots. Peu-à-peu le *lai* ſe perfectionna. On lui donna un nombre réglé de ſtances, une coupe lyrique ; & c'eſt ainſi qu'on le voit paraître dans les poéſies manuſcrites de Froiſſart, & pendant fort long-tems chez les Poëtes qui ſuivirent celui-ci. Dans les commencemens le *lai* ſe chantait, & d'ordinaire avec un accompagnement de harpe. *Barbaros leudos harpâ relidebat*[1].

[1] *Fortun. Epiſt. ad Gregor. Turon.*

Il avoit appris à chanter
Et lais & notes à harper.

Tenoit une harpe, & harpoit, & chantoit tant doulcement un lay qui avoit eſté fait nouvellement, & qui étoit appellé le Lay des deux Amans [1].

[1] *Rom. de Giron-le-Courtois.*

Il eſt vraiſemblable que certains Fabliaux furent nommés *lais*, parce qu'ils ſe chantaient auſſi. Dans le préambule de celui de Gruélan qui va ſuivre, le Poëte dit :

entendre,
Bon en ſont li lai à oïr,
Et les notes à retenir.

Dans celui de Gugemer, qui vient enſuite, on lit de même,

Se dit en harpe & en rote :
bonne
Boine en eſt à oïr la note.

Mais quel était ce chant ? Les Fabliaux ordinaires n'étaient-ils que déclamés, & les lais-fabliaux chantés en entier ? Pourquoi les manuſcrits n'en offrent-ils aucun de noté, tandis qu'on y trouve la muſique des chanſons du tems, & celle même d'un Fabliau ordinaire, (Aucaſſin ?) Je n'ai ſur tout cela que des conjectures dont la diſcuſſion m'entraînerait trop loin, & je laiſſe ces détails à ceux qui entreprendront l'hiſtoire de notre ancienne poéſie.

Dans la piece intitulée, *les deux Ménétriers*, l'un d'eux, après avoir nommé tous les Romans qu'il eſt en état de réciter, ſe vante de ſavoir plus de quarante lais.

(*b*) Nos Romanciers étant Français, il était tout naturel qu'ils priſſent des Français pour leurs héros. Quant à ceux qui faiſaient des Romans de la *Table-Ronde*,

la choſe était moins aiſée, puiſque la ſcene devait être en Angleterre. Ils ſuppoſent donc Artus ſuzerain de la petite Bretagne, ils le font venir ſouvent à Nantes tenir cour pléniere; & dès-lors cette province devient le théâtre de la plupart des exploits. Trois des plus célebres Chevaliers de la Table-Ronde, Triſtan, Méliadus & Lancelot, ſont Bretons. La forêt où Merlin fut enchanté par Viviane, & qu'habitaient les Fées, eſt Brocéliande auprès de Quintin, &c. Enfin ces fables, devenues populaires, avaient fait donner à certains lieux des noms qu'on retrouve encore dans les hiſtoires. C'eſt ainſi que dans la vie de Louis III, Duc de Bourbon, on voit une action paſſée auprès du *Perron de Merlin*, une autre à la *Croix de Malchaſt*, *où Merlin faiſait ſes merveilles.*

(*c*) La Chenille qui produit la ſoie, originaire de la Chine & des Indes, avait été, en 551, tranſportée par deux Moines à Conſtantinople; mais le ſecret d'élever ces inſectes & de travailler leur fil, ſemblait être demeuré dans l'empire Grec, & le reſte de l'Europe n'en avait point profité. En 1130, Roger, Roi de Sicile, paſſant par la Grece au retour d'une expédition dans la Terre-Sainte, emmena avec lui d'Athènes, de Corinthe & de Thèbes, des Ouvriers en ſoie, & les établit à Palerme, où ils enſeignerent leur art, qui bientôt ſe répandit dans l'Italie. Peu de tems après, des Marchands Toſcans & Lombards le porterent en France. Ceux-ci formerent d'abord leurs Manufactures dans nos provinces méridionales, dont la température

eſt plus favorable à la conſervation ainſi qu'à la nourriture de l'inſecte. De là ils parcouraient le Royaume & ſuivaient les foires pour vendre leurs marchandiſes. Enfin, ils vinrent s'établir à Paris, dans une rue à laquelle on donna le nom *des Lombards*, qu'elle porte encore.

Quant aux étoffes en ſoie qu'on ſavait fabriquer au XIIIe ſiecle, outre celles qui étaient brochées en or & en argent on connaiſſait, comme aujourd'hui, le velours, le ſatin qui ſe nommait *ſamit*, & le taffetas qu'on appellait *cendal* ou *ſandal*. Ce ſont les ſoyeries, à meſure qu'elles devinrent plus communes ou mieux travaillées qui firent tomber l'uſage des fourrures, ſi long-tems à la mode.

(*d*) Perſonne n'ignore que la belle pourpre Tyrienne des anciens était rouge, la commune violette, & qu'ils avaient pluſieurs nuances intermédiaires entre ces deux couleurs. Aujourd'hui que le mot écarlate eſt conſacré pour exprimer la premiere, nos Ouvriers, par *pourpre*, entendent la ſeconde, quoique cependant ils ne ſoient pas trop d'accord entre eux ſur ſa compoſition & ſa vraie nuance, non plus que ceux qui ont écrit ſur le Blaſon. Dans les Fabliaux, écarlate & pourpre ſont ſynonymes. La plus belle ſe tirait d'Alexandrie, ſoit que cette ville poſſédât alors le ſecret de cette riche teinture, autrefois la richeſſe des Phéniciens, ſoit qu'elle ne fût que l'entrepôt de ces étoffes précieuſes que les Italiens venaient y chercher pour les vendre enſuite au reſte de l'Europe. Dans le Roman de

la Roſe, il eſt parlé de la *pourpre Sarraſinoiſe*, qui ſans doute eſt la même. On voit en effet dans l'hiſtoire des Croiſades que cette magnificence était en uſage chez les Sarraſins ; & l'on ſait qu'un des maux que produiſirent ces guerres religieuſes fut de faire connaître & de répandre dans l'Occident le luxe de l'Aſie. Le Roman de Charlemagne manuſcrit du R. 7188, parlant d'un Château pris par ce Prince & rempli de richeſſes, dit, *& moult i trouva-on* (on y trouva) *pailes Aléxandrins* (draps) ; dans d'autres Romans on l'appelle *Pourpre d'Aumarie*, (d'outre-mer).

On verra plus bas de *la pourpre griſe*. Dans Ducange, au mot *purpura*, on en trouve de la *rouſſe* : ce qu'on pourrait à toute force expliquer par ce qui a été dit ci-deſſus de celle de Tyr. Mais ce qui dérange les explications, c'eſt que l'on trouve auſſi, & de la *pourpre* & de l'*écarlate* blanche. Je ſoupçonne que ces couleurs ne s'employant, à cauſe de leur cherté, que pour les draps les plus fins, on a donné dans la ſuite le nom d'écarlate ou de pourpre, non à la couleur, mais à l'étoffe même.

Et s'affuble.... d'un *vert* mantel porprine. (*de pourpre.*)

Fabliau de Gautier d'Aupais.

D'une porpre ſanguine fu bien covert li Ber. (*fut couvert le Baron*)

Manuſc. du R. n°. 6985.

(*e*) Voilà une fourrure portée en été ; on en verra un autre exemple dans le Fabliau de *la Robe d'écarlate*,

Les peuples du midi de l'Europe habitant un pays chaud, uſaient d'étoffes légeres propres à leur climat; & de là vient que le vair & l'hermine ſont ſi rares dans les armoiries d'Italie & d'Eſpagne[1]. En France, au contraire, & en Allemagne, où les hivers ſont plus rigoureux, où les étés ſont tempérés, & où ils l'étaient peut-être encore davantage alors par le grand nombre de forêts & de terres en friche, on fourrait les chappes, les manteaux, les chaperons, les cottes-d'armes, &c; & il paraît qu'on portait ces fourrures en tout tems. Les peaux d'hermine ſe tiraient d'Arménie, ou, comme on écrivait alors, d'Herminie, où cette eſpece de rats blancs eſt très-commune. On en trouve auſſi en France & ſur-tout en Bretagne; ce qui engagea les Ducs de cette Province à prendre cette panne pour leurs armoiries. Afin d'en relever la blancheur par le contraſte d'une couleur oppoſée, on la mouchetait, comme on fait encore aujourd'hui, avec le noir du bout de la queue de l'animal, ou avec des flocons de laine d'agneaux de Lombardie qui ſont renommés pour leur beau noir luiſant. Le manteau d'hermine était autrefois en France la parure des grands Seigneurs & des femmes de la plus haute qualité. Une Reine d'Angleterre en faiſait porter deux devant elle, comme ſouveraine des deux Royaumes d'Angleterre & de France[2]. Il n'eſt plus porté aujourd'hui que par les Reines le jour de leur couronnement, par les Rois le jour de leur ſacre, par les douze Pairs qui dans cette cérémonie repréſentent les Pairs anciens; & hors de ces occaſions d'éclat, par

[1] *Le Labour. orig des Armoiries.*

[2] *Choiſi, Vie de Charles VI, pag. 502.*

les ſeuls Chancelier & Garde des Sceaux. Les Ducs & Pairs le portent dans leurs armoiries placé derriere l'écu.

(*f*) Quoiqu'on trouve chez les anciens pluſieurs exemples de magie, tels que la tête de Méduſe, les métamorphoſes faites par Circé, le cheval ailé de Bellérophon, &c; quoique Pomponius Méla faſſe mention d'une île ſituée entre la grande & la petite Bretagne, habitée par neuf Prêtreſſes (*antiſtites*), à qui on attribuait le pouvoir d'exciter & d'appaiſer les tempêtes, de prendre la forme de toutes ſortes d'animaux, de prédire l'avenir, &c, on convient néanmoins aſſez généralement que ce que nous appellons *férie* nous vient des Orientaux, & que ce ſont leurs génies qui ont produit nos Fées, eſpeces de nymphes, comme je l'ai dit ci-deſſus, d'un ordre ſupérieur à ces femmes magiciennes qui pourtant portaient le même nom. Mais cette fiction, en ſe tranſplantant dans nos climats, y a pris la teinte du gouvernement & de l'eſprit de la nation. En Aſie, où les femmes empriſonnées dans des harems, éprouvent encore, outre la ſervitude générale, un eſclavage particulier, ce ſont des *Péris*[1], de beaux génies conſolateurs, qui, volant dans les airs, viennent adoucir leur captivité & les rendre heureuſes. Chez nos bons aïeux, où la Nobleſſe brave & galante expoſait ſes biens, ſon repos & ſa vie pour la gloire & pour les Dames, ces *Péris* ſont devenus des Fées charmantes & toujours jeunes, protégeant les beaux Chevaliers, & quelquefois ſe prêtant avec bonté au délaſſement de

[1] *Caylus, Mémoir. de l'Acad. des Bell. Lett. tom. XX.*

leurs fatigues. Qu'on ſe rappelle la remarque faite plus haut ſur le changement d'une des pieces du jeu d'échecs, & l'on verra comment, juſques dans les plus petites choſes, une nation ſouvent ſe peint ſans le ſavoir.

Nos anciens Romanciers emploient la férie juſqu'à la ſatiété. On ſait l'uſage qu'en ont fait les deux principaux Poëtes épiques de l'Italie, & il faut convenir qu'employée avec goût, cette invention poétique, la plus favorable de toutes ſans contredit pour l'imagination, peut devenir une ſource de grandes beautés. Chez nous je ne connais parmi les modernes aucun Auteur de réputation qui l'ait employée en grand. Quinaut, dès qu'il la connut, la tranſporta ſur le théâtre de l'Opéra, dont elle eſt reſtée la dominatrice, & où elle étonne les yeux par ſes coups de baguette, ſans preſque jamais émouvoir le cœur. Dans la littérature (choſe ſurprenante!) les femmes s'en ſont emparées, & elles l'ont conſacrée à de petites hiſtoriettes monotones, que le genre & le ſujet ont fait appeller *Contes de Fées*. Mais les Fées employées par nos peres étaient douces & bienfaiſantes, telles que des divinités doivent être; elles ne ſe vengeaient que quand elles étaient offenſées. Ce n'eſt que depuis que tout le monde parle d'humanité qu'on s'eſt aviſé d'en faire des monſtres d'une méchanceté atroce, de mettre par-tout des ogres qui ne vivent que de chair humaine, &c; & encore une fois, les Auteurs de preſque tous ces Contes ſont des femmes.

(*g*) C'eſt le nom dont ſe ſervent tous nos Romanciers pour déſigner les ſuivantes d'une Princeſſe, ou les Demoiſelles

Demoiſelles deſtinées à ſervir une femme de diſtinction ; ce mot ſe trouvera ſouvent employé dans ce ſens.

(*h*) On voit ici ſur quels objets pouvait s'exercer alors la bienfaiſance & la libéralité d'un grand Seigneur. Dans cette liſte ſont les Ménétriers (& ſous ce titre ſe trouvent compris les Jongleurs & les Trouverres). Ces ſortes de gens étant appellés pour leurs talens dans toutes les fêtes & les cérémonies d'éclat, il leur fallait des habits pour paraître ; & les Princes & les Grands leur donnaient entr'autres récompenſes, ceux qu'ils avaient portés, comme ils le font encore aujourd'hui pour les Comédiens. Cette coutume de faire des préſens d'habits à des Auteurs dont les ouvrages ont ſu plaire, venait, ainſi que mille autres, des Sarraſins[1], chez leſquels elle était fort uſitée, à l'imitation de Mahomet, qui autrefois avait donné ſon manteau au poëte Caab.

[1] *Murat. Antiq. Méd. ævi, tom. II, p. 844.*

Le goût de ces ſiecles pour les croiſades & les pélerinages fait imaginer ſans peine avec quel reſpect on regardait ceux qui ſe dévouaient à ces pieux voyages, & combien on devait s'empreſſer à contribuer aux dépenſes qui leur étaient néceſſaires pour les entreprendre.

(*i*) Attenter à l'honneur de ſon Seigneur était un crime de félonie, quand on était à ſon ſervice : c'en était un de leſe-féodalité, quand on était ſon vaſſal ; & en entr'autres peines il entraînait alors la confiſcation du fief.

(*k*) Le premier exemple en France d'un Seigneur condamné à la corde, eſt celui de Remiſtang ſous Pépin. A meſure que vers la fin de la ſeconde race les grands

Seigneurs accrurent leur puiſſance particuliere, ils ſe fortifierent contre celle du Prince. Auſſi va-t-on voir que le Fabliér, malgré toute la colere qu'il ſuppoſe ici à Artus, lui fera obſerver des formes judiciaires.

(*l*) Les *Barons* étaient les hauts Seigneurs qui poſſédaient un grand fief relevant immédiatement du Roi. Ceux-ci, & même les Seigneurs particuliers, poſſeſſeurs de domaines un peu conſidérables, eurent auſſi des Barons à leur tour, à l'imitation de la puiſſance royale; comme ils eurent des grands Officiers & des Cours plénieres. Dans les procès importans, ces Barons formaient la cour judiciaire du Prince. On verra plus bas que c'eſt parmi ceux d'Artus que ſont choiſis les juges de Lanval.

(*m*) Les Nobles avaient trois prérogatives réelles, l'exemption de toutes charges, excepté celle du ſervice militaire dû au Seigneur ſuzerain, le droit de défendre les armes à la main leur perſonne, leurs biens & leurs amis, & celui de juger leurs *pareils*, & de n'être jugés que par eux en matiere criminelle. Nos *Pairs*, d'aujourd'hui ont conſervé ce dernier privilege.

(*n*) Comme c'eſt une choſe précieuſe que tout ce qui peint les coutumes & les mœurs, & que ce détail de procédures contre un homme noble eſt un monument curieux, on le verra, je crois, avec plaiſir, quoique dans la narration il faſſe longueur. Au tems de nos Fabliers (& ils ne ſuppoſent jamais aux ſiecles qui les ont précédés que les uſages du leur), on ne pourſuivait point en juſtice par Procureur comme aujourd'hui.

Un homme, d'après la demande ou l'accuſation d'un autre, était ajourné par les Baillis ou Prévôts; on lui envoyait pour cela quelques Sergens ou *Bédeaux*, s'il était roturier, ou, comme dans le Fabliau, quelques-uns de ſes *Pairs*, s'il était gentilhomme; & on lui preſcrivait un terme pour qu'il eût le tems de préparer ſes moyens de défenſe. Dans certains cas, qui, ſans être extrêmement graves, euſſent exigé cependant, pour une ſûreté plus grande, ſa détention, il pouvait s'en racheter en préſentant quelqu'un qui le cautionnât, ou qui, comme on parlait alors, ſe rendit ſon *plegé*. Ainſi, en conſervant ſa liberté, il conſervait en même tems la facilité de pouvoir prouver ſon innocence, & au moins n'était pas puni avant la conviction de ſon crime. Cette loi juſte & ſage ſubſiſte encore en Angleterre en matiere civile, & c'eſt la fameuſe loi *habeas corpus*. Lorſque l'accuſé s'enfuyait, ſes pléges étaient condamnés à ſubir la peine qu'il eût ſubie lui-même. Saint Louis cependant, par un égard d'humanité pour la bonne-foi généreuſe & trompée, voulut bien ne les condamner qu'à 100 ſ. 1 d. d'amende [1].

[1] *Établ. de S. Louis.*

Quand le pieux Monarque, après ſa croiſade d'Égypte, revint en France, ſon vaiſſeau dans la route ayant eſſuyé une tempête, la Reine promit à S. Nicolas une nef d'argent; & comme pour raſſûrer le Saint par un répondant, elle exigea que Joinville fût ſon *plége* [2]. On en introduiſit juſques dans les parties de table. La mode s'étant établie de s'y défier les uns des autres & de ſe provoquer à boire, celui qui ne ſe ſentait point

[2] *Hiſt. de S. Louis par Joinv.*

la tête assez forte pour soutenir la partie, pouvait choisir quelqu'un qui le plégeât, & bût à sa place. Cet usage subsistait encore en 1635, comme il paraît par les *Sérées de Bouchet*; & Pasquier à ce sujet cite sur l'infortunée Reine d'Écosse Marie Stuart, une anecdote extrêmement touchante. Condamnée par sa sœur à l'échaffaud, la veille de sa mort, dit-il[1], sur la fin du souper, *elle but à tous ses gens, leur commandant de la pleger : à quoi obéissant ils se mirent à genoux, & mélant leurs larmes avec leur vin, burent à leur Maîtresse.*

[1] *Rech. Liv. VI.*

(o) On sera surpris de voir infliger une pareille peine à un Chevalier de la plus haute naissance, pour avoir dit qu'il connaissait des suivantes plus belles que la Reine; mais c'est qu'alors une insulte faite à une femme était le plus grand des crimes. Lorsqu'on annonçait un tournois, ceux qui voulaient s'y présenter étaient obligés, plusieurs jours avant l'ouverture, d'exposer en public leur écu armorié, afin que si l'on avait quelque reproche à leur faire, on pût se plaindre à tems. Les Juges du Tournois étaient chargés de conduire les Dames dans ces visites, & il y avait un Héraut pour leur nommer les Chevaliers à qui les écus appartenaient. Quelqu'une dans ce nombre rencontrait-elle un homme de qui elle eût à se plaindre, elle touchait ses armes de la main; & les Juges, après l'examen fait du délit, faisaient fermer au coupable l'entrée de la lice; ou quand il y était entré, le dénonçaient aux combattans, qui tous aussi-tôt se tournaient contre lui, & le frappaient jusqu'à ce que l'offensée lui fît grace. *Doit estre*

ſi bien battu le médiſant que ſes épaules s'en ſentent bien .... Tant & ſi longuement qu'il crie merci aux Dames à haute voix, tellement que chacun l'oie[1]. Louis II, Duc de Bourbon, inſtituant l'Ordre de l'Écu d'or en 1363, recommandait aux Chevaliers *d'honorer ſur-tout les Dames & Damoiſelles, ne permettre & ſouffrir d'en ouïr blaſonner & meſdire, parce que d'elles après Dieu vient tout l'honneur que les hommes reçoivent.*

[1] *La Colomb. Théât. d'Hon.*

(*p*) Sorte de robe ou d'habit de deſſus, car les hommes ainſi que les femmes, avaient des *bliauds*. Dans quelques-unes de nos Provinces, les payſans le nomment encore *Blaude*.

(*q*) Les Souverains, le Pape, l'Empereur, lorſqu'ils faiſaient une marche ſolemnelle ou leur entrée dans quelqu'une de leurs villes, ne montaient que des chevaux blancs. Le Continuateur de Guil. de Nangis, parlant de l'entrée de l'Empereur Charles IV dans Paris, remarque que le Roi Charles V eut l'attention de lui fournir, ainſi qu'au Roi des Romains, un cheval noir, de peur, ajoute-t-il, que ce ne fût *un ſigne de domination; & ce tems partit le Roy de ſon Palais, monté ſur un grand palefroi blanc*. Quand le Prince de Galles entra dans Londres conduiſant notre Roi Jean ſon priſonnier, il eut la modeſtie de ne monter qu'une petite haquenée, & de lui donner un cheval blanc. On verra plus bas dans le Fabliau *du Villain Médecin*, des Meſſagers du Roi montés ſur des chevaux blancs. Si l'Amante de Lanval paraît ainſi à la

Cour d'Artus, c'eſt pour marquer la ſupériorité qu'elle a ſur lui par ſa qualité de Fée.

(*r*) Cet oiſeau de proie & ce chien annonçaient une femme de qualité. Les gentils-hommes ne ſortaient gueres de leur Château qu'avec cet équipage, ſoit qu'ils vouluſſent en marchant avoir le plaiſir de la chaſſe; ſoit pour ſe diſtinguer des roturiers par le privilege qui était propre à la Nobleſſe. Auſſi dans les monumens & les tombeaux anciens, ceux qui ne ſont pas morts dans les combats, ſont-ils repréſentés avec un levrier ſous les pieds, ou un épervier ſur le poing, ou ſeulement avec le gant qui ſervait pour tenir l'oiſeau. Les femmes nobles y ſont diſtinguées de même par l'épervier. Nos Rois dans leurs entrées & les marches d'appareil ſont encore précédés aujourd'hui par un équipage de Fauconnerie. Le Tréſorier de l'Égliſe d'Auxerre avait le droit d'aſſiſter à l'Office Divin les jours ſolemnels avec un épervier ſur le poing [1]: le Seigneur de Saſſai avait celui de poſer l'oiſeau ſur le coin de l'autel [2].

[1] *Hiſt. de l'Egl. d'Aux. par le Beuf, t. 1, p. 766.*

[2] *Ducan. Gloſſ. Suppl. au mot Acceptor.*

(*s*) Les Rois, quand ils voulaient faire la guerre, & qu'ils n'avaient pas aſſez de troupes de leurs vaſſaux, étaient obligés de prendre des Chevaliers à leur ſolde. C'eſt ainſi que Joinville, pendant la croiſade d'Égypte, fut ſoudoyé avec ſa troupe par S. Louis.

(*t*). Ces perrons qu'on trouve à chaque pas dans les Romans étaient des maſſifs de pierres avec des degrés placés ſur les chemins & dans les forêts pour monter à cheval ou pour en deſcendre, ſecours ſouvent néceſſaire, malgré les étriers, à cauſe de la peſanteur des

armes. On y ſuſpendait ordinairement les écus deſtinés à propoſer des défis de Chevalerie, afin qu'ils fuſſent vus de tous ceux qui s'y arrêtaient. Les Romains en avaient établis de même ſur les grands chemins pour la commodité des cavaliers; & l'on trouve encore aujourd'hui dans Paris, à la porte de pluſieurs maiſons, des pierres en gradins qui ſervaient aux Magiſtrats à monter ſur leurs mules quand ils allaient au Palais. Pour rendre les perrons plus commodes par leur ombrage, on y plantait un arbre, ordinairement un orme; & dans pluſieurs coutumes cet orme eſt compris dans la portion des fiefs réſervée par préciput à l'aîné. Les perrons des Châteaux étaient plus ornés, & avaient encore d'autres uſages. C'était là que les Officiers du Seigneur ou le Seigneur lui-même venait rendre la juſtice à ſes vaſſaux. Joinville fut ſouvent employé par S. Louis à ce miniſtere, & c'eſt ce qu'il nomme les *plaids de la porte*. Dans le Fabliau du *Sacriſtain* on verra un Prévôt juger aſſis ſur ſon perron. Les Huiſſiers y faiſaient leurs proclamations au nom du Seigneur.

LAI DE GRUÉLAN.

Le ſujet de ce Conte eſt abſolument le même que celui de Lanval ; cependant les détails en ſont ſi différens, que j'ai cru devoir le traduire auſſi, & le donner après l'autre comme un modele de la maniere dont les Fabliers ſavaient imiter. La ſcene ici ſe paſſe en Bretagne, ſous un Roi qui n'eſt point nommé, non plus que ſon épouſe.

JE vais vous conter l'avanture de Gruélan, telle que je l'ai entendue ; l'air en eſt bon à retenir, & le Lai mérite d'être écouté (*a*).

Gruélan était Breton, d'une famille illuſtre, & à une grande beauté il joignait encore la droiture du cœur. Le Roi qui tenait alors la Bretagne étant entré en guerre avec les Princes ſes voiſins, Gruélan avait volé des premiers ſous ſa banniere ; & par ſa valeur il s'était diſtingué tellement, ſoit dans les tournois, ſoit dans les combats, qu'il avait mérité l'eſtime & l'amitié du Monarque. Le bruit

de tant de mérite parvint bientôt jusqu'aux oreilles de la Reine, qui, à force d'entendre vanter le courage & la beauté du Chevalier, prit de l'amour pour lui.

Un jour elle tira à part son Chambellan : « Parles-moi vrai, lui dit-elle ; qu'est-ce » que ce Gruélan dont j'entends tout le » monde faire l'éloge ? le connais-tu ? Ma- » dame, répondit le Serviteur, je sais qu'il » est brave & courtois, aussi n'est-il perſon- » ne qui ne l'aime. Mon cœur depuis long- » tems me parle en sa faveur, reprit la Reine ; » fais-le venir, je veux l'avoir pour ami, & » lui abandonner mon amour ». Le Cham- bellan répartit qu'il ne doutait pas de la joie qu'allait donner au Chevalier une nouvelle aussi flatteuse. Il se rendit aussi-tôt chez Gruélan, qui, sans savoir ce qu'on lui voulait, le suivit au Château, & fut introduit dans l'appartement de la Princesse. Dès qu'il parut, elle alla au-devant de lui, & le serra dans ses bras, en lui donnant un baiser ; puis elle le fit asseoir à ses côtés sur un tapis (*b*), & commença à l'entretenir de ce qui le regardait, avec un ton d'amitié & des regards si

tendres qu'il devait lui être bien difficile de n'en pas deviner le motif.

Mais à toutes ces avances, Gruélan répondit d'un ton ſi reſpectueux qu'elle ſe vit embarraſſée. Se déclarer la premiere, c'eſt à quoi s'oppoſait encore un reſte de pudeur & de fierté : d'un autre côté cependant, pour ſe faire entendre, il fallait bien s'y réſoudre. Enfin enhardie par l'amour, elle demanda au beau Chevalier s'il avait une amie; car ſans doute, il était aimé, & devait à coup sûr l'être beaucoup. Il répondit qu'il n'aimait pas encore.

Et ici l'Auteur déployant la doctrine myſtique & rafinée de ſon ſiecle ſur l'amour, fait differer longtems, & avec le plus grand reſpect, ſon héros ſur cette matiere. L'amour, ſelon lui, n'eſt que l'union chaſte de deux cœurs, qui, liés enſemble par la vertu, vivent déſormais l'un pour l'autre, n'ayant plus qu'une ſeule ame & une même volonté; & il regarde un engagement de tendreſſe comme la choſe de la plus grande importance, & à laquelle on ne doit ſonger qu'après avoir aquis déjà une haute réputation.

La Reine enchantée de ce diſcours qui flattait en apparence ſa paſſion, s'ouvrit alors ſans réſerve au Chevalier, & lui avoua que

n'ayant éprouvé juſqu'à ce jour qu'un attachement faible pour le Roi ſon époux, & ſentant le beſoin d'aimer, elle avait cherché dans toute ſa Cour le Chevalier le plus accompli; qu'elle croyait enfin l'avoir trouvé, & ſe flattait de le voir répondre à ſa tendreſſe. Gruélan, confus, témoigna ſa reconnaiſſance de tant de bontés; mais il était à la ſolde du Prince, il lui avait promis ſa foi, & lui devait trop pour ſe rendre coupable de la plus noire des ingratitudes. A ces mots il ſe retira, & laiſſa la Reine accablée de honte & de douleur. Elle ne pouvait cependant renoncer à lui; ſon cœur ſe flattait encore de l'attendrir à force de prévenances & d'attentions; & dans ce deſſein elle lui envoya des préſens, le fit ſolliciter pluſieurs fois, & lui écrivit même de ſa propre main. Mais quand elle vit ſes avances rejettées, & ſes vœux ſans eſpoir, la haine, dans ſon ame, prit la place de l'amour; elle indiſpoſa contre le Chevalier, le Monarque ſon époux, & l'aigrit tellement que, privé de ſa ſolde & obligé de ſervir à ſes frais, Gruélan ſe vit bientôt dans la détreſſe. Succeſſivement ſes harnais

& ſes équipages furent vendus. Cette reſſource épuiſée, il ne lui reſta plus que le déſeſpoir. Que pouvait dans cet état Gruélan? Quand je vous dirai qu'il mourait de triſteſſe, vous n'en ſerez pas ſurpris.

Un jour il s'était retiré dans ſa chambre pour ſe livrer à ſa douleur. Ses hôtes (c) venaient de ſortir, & il ne reſtait à la maiſon que leur fille, jeune enfant auſſi intéreſſante par ſon caractere que par ſa figure. La petite payſanne, émue de compaſſion, monta chez lui, & après avoir eſſayé de le conſoler, lui propoſa de l'air du monde le plus touchant, de deſcendre pour dîner avec elle. Son cœur était trop fortement oppreſſé pour pouvoir manger; il la remercia, & appella ſon Ecuyer, auquel il ordonna de ſeller à l'inſtant ſon cheval. Sa réſolution était de partir & de diſparaître pour toujours; mais on ne trouva point de ſelle, la ſienne avait été vendue; & ſans la fille de l'hôte qui courut chercher celle de ſon pere, il eût été forcé de reſter. Ce harnais ridicule avec lequel il lui fallut traverſer le bourg, lui attira les ris & les huées de la populace.

Telle coutume gens du peuple
Tex eſt coſtume de borjois,
gueres polis
N'en verrez gaires de cortois.

Mais ſa mélancolie était telle que rien ne l'émut; il continua ſa route, morne & penſif, & entra dans la forêt.

Comme il marchait, la tête baiſſée, une biche, plus blanche que la neige, ſe leva tout-à-coup à ſes pieds, & parut fuir devant lui avec effroi, mais avec peine cependant, & comme bleſſée. Gruélan, dans l'eſpérance de l'atteindre aiſément, ſe mit auſſi-tôt à ſa pourſuite. Elle ne le devançait qu'autant qu'il était néceſſaire pour l'animer davantage. Enfin après pluſieurs tours & circuits, elle le fit arriver à une prairie charmante, au bord d'un ruiſſeau dans lequel ſe baignait une jeune Dame, ſi belle qu'il ne m'eſt pas poſſible de vous la dépeindre. Sa robe d'or était près de-là ſuſpendue à un arbre avec d'autres habillemens très-riches; & ſur le bord de la riviere deux pucelles aſſiſes attendaient ſes ordres, prêtes à la ſervir. A la vue du Chevalier, les demoiſelles s'enfuirent avec l'air de l'épouvante. Pour lui, frappé uniquement des charmes

qu'il voyait, & oubliant à ce ſpectacle & ſes chagrins & ſa biche, il ſauta en bas de ſon cheval, & alla d'abord ſaiſir les habits. Son intention, vous l'imaginez bien, n'était pas de les emporter ; il voulait ſeulement obliger la belle Baigneuſe à ſortir de l'eau pour venir les lui demander : néanmoins quand elle lui eût repréſenté combien peu ce procédé était digne d'un Chevalier courtois, & qu'elle l'eût prié de les lui rendre, il alla les porter au rivage, & ſe retira même pour lui laiſſer la liberté de s'habiller. Il revint la prendre enſuite, & la conduiſit dans la forêt, où ſeul avec elle il voulut profiter de ſon bonheur, & la pria d'amour. Sa demande fut rejettée comme elle devait l'être. Alors, ſans inſiſter davantage ni s'attirer de nouveaux refus, il ravit de force (*d*) ce qu'on refuſait à ſes prieres. Cependant à peine ſe fut-il rendu coupable, que, demandant pardon du moyen auquel ſa paſſion venait de ſe trouver réduite, il aſſura la Dame qu'elle avait les prémices de ſon cœur, & lui jura pour toujours un attachement & une fidélité ſans bornes. La faute était faite, il fallait bien la pardonner :

un baiſer tendre ſcella la réconciliation ; & on alla même bientôt juſqu'à lui avouer que ce n'était que pour amener ce dénouement, qu'on avait fait naître l'aventure de la biche ainſi que celle du ruiſſeau.

Après toutes les careſſes dont devait être ſuivi un pareil aveu, la Fée ſe ſépare du Chevalier comme celle du Fabliau précédent, en lui promettant de même de ſe rendre à ſes déſirs toutes les fois qu'il pourra le ſouhaiter ; mais lui recommandant, comme l'autre, une diſcrétion & un ſecret inviolables.

De retour chez ſon hôte, Gruélan, comme s'il eût voulu prolonger ſon bonheur, vint s'appuyer ſur ſa fenêtre, pour regarder de loin encore la forêt qui venait d'en être le témoin. Tout-à-coup il apperçut un cavalier, qui, par la bride, conduiſait un magnifique cheval richement enharnaché ; c'était un Ecuyer que lui envoyait la Fée pour le ſervir & lui préſenter de ſa part ce beau palefroi dont elle lui faiſait préſent, & qu'elle avait nommé *Gédefer* (*e*). L'Envoyé ouvrit enſuite une valiſe d'où il tira de riches habits qu'il livra au Chevalier ; puis il lui demanda l'état de ce qu'il devait, & lui déclara qu'il était

chargé de tout aquitter & de fournir déſormais à la dépenſe qu'il lui plairait de faire. Gruélan s'occupa d'abord de témoigner ſa reconnaiſſance à ſes hôtes, ainſi qu'à ceux qui lui avaient rendu quelques ſervices. Chevaliers pauvres, Trouverres, priſonniers éprouverent ſes bienfaits : s'il avait été aimé auparavant, jugez comme il le fut alors ! Tout lui riait, chaque ſoir ſa belle Maîtreſſe venait s'offrir à ſes vœux, & un an ſe paſſa ainſi ſans qu'il eût rien à deſirer ; mais ſon bonheur même fut ce qui le perdit.

Le Roi ayant tenu à la Pentecôte une cour pléniere où tous les Barons & Chevaliers furent invités, Gruélan y parut avec eux. Le Monarque dans ces jours d'appareil avait une coutume bien ſinguliere. Fier de poſſéder la plus belle femme de ſon royaume, ſur la fin du dernier repas, quand le vin commençait à échauffer les eſprits, il la faiſait entrer dans la ſalle, & la plaçait ſur une eſtrade élevée, d'où il la montrait à toute cette foule d'illuſtres convives, en leur demandant ſi dans leurs courſes guerrieres, ils avaient jamais rencontré une Reine qu'on pût

comparer

comparer à la leur. Le dernier jour de la fête elle parut à l'ordinaire. La ſalle retentit auſſitôt d'une acclamation générale, & l'aſſemblée tranſportée d'admiration, s'écria, que jamais ſur la terre n'avait paru une femme auſſi belle.

Gruélan ſeul ſe tut, il baiſſa la tête, & ſe mit à ſourire, parce qu'il ſongeait à ſa mie; mais l'œil jaloux de la Reine l'obſervait, il ne put lui échapper : « Voyez, dit-elle à ſon » Epoux, tout le monde vous félicite, un » homme ſeul m'inſulte, & cet homme eſt ce- » lui que vous avez aimé. Etait-ce donc à tort » que depuis long-temps je me plaignais à » vous de ſon ingratitude » ? Le Monarque irrité, l'appelle à lui auſſi-tôt, & le ſomme par la foi qu'il lui doit, de dire la raiſon de ce ſilence & de ce ſouris moqueur ? Le Chevalier répond reſpectueuſement que depuis long-tems ſes yeux l'ont inſtruit, comme les autres ſans doute, de la beauté de la Reine; mais il croit que ſous les cieux cependant il peut être encore une femme plus belle. On lui demande s'il la connaît; il répond qu'oui, & qu'elle l'eſt même trente fois davantage.

La Reine en fureur exige qu'il la préſente, & qu'on les compare toutes deux : ſinon elle demande que l'inſolent ſoit puni, & s'adreſſe à ſon Epoux pour obtenir de lui cette réparation.

Le reſte de l'aventure, le plégement, le procès, la délivrance par l'arrivée de la Fée, ſont les mêmes que dans Lanval. *Ici ſeulement la Fée, plus vindicative que l'autre, après avoir ſauvé la vie au Chevalier, ſe retire ſans vouloir lui parler. Il monte ſur ſon cheval Gédeſer, & court après elle, en lui demandant grace, & cherchant par ſes pleurs à la fléchir ; mais elle eſt inexorable. Elle s'enfonce dans la forêt, il la ſuit. Arrivée au bord du ruiſſeau où il l'a vue pour la premiere fois, elle s'y plonge & diſparaît tout-à-coup à ſes yeux ; il s'y précipite après elle, réſolu de mourir, puiſqu'il faut la perdre. En vain elle l'en retire, & le remet à bord en lui annonçant qu'il ne peut la ſuivre, & qu'il doit renoncer pour jamais à la voir ; il s'y jette de nouveau, & déjà le courant l'entraîne. Mais les deux pucelles touchées de tant de repentir & d'un amour ſi ſincere, demandent ſa grace & l'obtiennent. La Fée attendrie lui tend la main, & le ramene au rivage, d'où elle le conduit dans ſes domaines.*

Les Bretons, ajoute l'Auteur, diſent que Gruélan n'eſt point mort, & qu'il vit avec la Fée ; mais le cheval Gédeſer, quand il ſe vit

abandonné par ſon maître, parut inconſolable. Il allait courant par tout, frappant du pied la terre, & henniſſant jour & nuit avec douleur. Il erra ainſi toute ſa vie, ſans vouloir ſe laiſſer approcher, & la tradition eſt que tous les ans il revient encore le même jour, au bord du ruiſſeau, comme pour y retrouver ſon bon maître. L'hiſtoire de Gruélan & de ſon cheval fidele fut chantée par toute la Bretagne, & l'on en fit un Lai qu'on appella le *Lai de Gruélan*.

NOTES.

(*a*) Les Fabliaux offrirent un grand nombre d'exemples de ces débuts impoſans dans leſquels l'Auteur promet beaucoup d'amuſement ou d'inſtruction. On les adreſſait aux auditeurs, dans le deſſein ſans doute d'exciter leur attention & de piquer leur curioſité.

(*b*) On a vu plus haut des lits employés, comme chez les anciens, pour la table & pour la converſation; voici des tapis pour s'aſſeoir à la maniere des Orientaux. J'en ai trouvé d'autres exemples dans les Romans. Cet uſage apparemment était venu par les Croiſades. Joinville dit que S. Louis, rendant familiérement juſtice à ſes vaſſaux au Jardin de Paris, faiſait étendre des tapis pour aſſeoir ſes Officiers.

(*c*) Les Rois & les grands Seigneurs ne donnaient de logemens dans leurs Châteaux que pendant le tems qu'ils tenaient cour pléniere. Hors de-là tous ceux qui avaient affaire à eux, ou qui étaient attachés à leur ſervice, ſans être Officiers de leur maiſon, ſe logeaient comme ils pouvaient.

(*d*) Cette conduite du Chevalier eſt un peu différente de cette doctrine ſublime qu'il a débitée plus haut ſur l'amour pur. Un Traducteur à cette occaſion ferait ici les plus belles réflexions ſur l'inconſéquence des paſſions & la biſarrerie du cœur humain. Pour moi, je crois bonnement que les Poëtes ignoraient alors, ou qu'ils ont quelquefois oublié ce précepte de la raiſon & d'Horace qui veut qu'un perſonnage garde juſqu'à la fin le caractere qu'on lui a une fois donné. On verra la même choſe dans le Fabliau *d'Huéline*.

(*e*) Nos Romanciers, à l'imitation des Arabes, ont donné ſouvent des noms aux chevaux de leurs héros, & quelquefois même à leurs épées. Qui ne connaît Bayard, Alfane, Rabican, &c. Flamberge, Durandal, &c. immortaliſés par l'Arioſte, & tirés par lui de nos vieux Romans ?

*L'ORDRE DE CHEVALERIE (a).

IL eſt utile d'écouter un homme ſage ; on gagne toujours à l'entendre. C'eſt ce que vous prouvera l'hiſtoire que je vais rimer, & qui arriva en *terre payenne* (*b*) à un Sarraſin loyal, à ce Saladin, roi puiſſant & guerrier ſi redoutable (*c*). Long-tems, il fit couler le ſang chrétien & affligea notre ſainte Religion. Laſſez enfin de leurs maux, nos pieux guerriers ſe réunirent contre lui. De toutes parts on les vit accourir pour le combattre ; & ſi le courage donnait la victoire, ils l'euſſent obtenue ſans doute : mais le ciel, qui ſeul peut l'accorder, la leur refuſa, & preſque tous dans ce grand jour perdirent ou la liberté ou la vie.

Parmi les priſonniers ſe trouvait le brave Prince Hugues de Tabarie, Seigneur de Galilée (*d*). Il fut conduit au vainqueur, qui,

plein d'eſtime pour ſon nom déja célebre, le ſalua avec amitié, ſe félicitant de tenir dans ſes fers un tel guerrier; mais qui lui annonça fiérement qu'il fallait, ou payer une forte rançon, ou ſe réſoudre à perdre la tête. Hugues ayant le choix, vous devinez aiſément celui qu'il fit. Il demanda donc quelle ſerait cette rançon. Elle fut fixée à cent mille beſans (*e*) : & d'abord il déſeſpéra de l'acquitter, eût-il même vendu juſqu'à ſa principauté. « Tu les fourniras ſans la vendre, » répartit Saladin. Brave Chevalier & Prince » conſidéré, va demander ta liberté aux » Chrétiens de ces climats. Il n'eſt point parmi » eux de guerrier eſtimable qui ne s'honore » d'y avoir contribué ».

D'après ce conſeil, le Soudan permit à Hugues de partir dès le jour même pour en aller recueillir les fruits, & n'exigea de lui qu'une ſeule condition, celle de venir dans deux ans, ſi la rançon n'était pas entiere, ſe remettre entre les mains de ſon vainqueur. Tabarie s'y engagea par ſerment; & après avoir remercié Saladin, il ſe diſpoſait à ſortir, quand celui-ci, l'arrêtant par la main, le con-

duiſit dans un appartement retiré, & là le queſtionnant ſur cette Chevalerie dont il avait ſi ſouvent entendu parler, le pria, par la foi qu'il devait au Dieu de ſa religion, de lui apprendre quelle était cette dignité, & de la lui conférer, avant ſon départ, de ſa propre main (*f*). Hugues, qui eût craint de profaner le *ſaint Ordre* s'il l'avait proſtitué à un infidele, s'en défendit d'abord, & s'excuſa : mais le Soudan irrité lui faiſant remarquer dans quels lieux il oſait braver le maître de ſon ſort, Tabarie devenu docile, commença à la fois & la cérémonie & l'enſeignement.

Il fit d'abord laver le viſage, raſer la barbe (*g*) & couper les cheveux du Soudan; & pendant ce tems il ordonna qu'on lui préparât un bain. Interrogé pourquoi ces préliminaires, il répondit qu'ils annonçaient, ainſi que le bain, ſymbole du premier baptême, la pureté de l'ame ſans laquelle un Chevalier doit craindre de ſe préſenter; & cette premiere explication ſaiſit le Sarraſin de reſpect pour une inſtitution ſi ſainte. Le lit dans lequel on le coucha au ſortir du bain était,

lui dit Hugues, l'emblême de ce paradis que Dieu deſtine à la récompenſe d'une vie pure & au repos d'un bras employé pour ſecourir les faibles & les opprimés (*h*). La chemiſe qu'on lui fit prendre enſuite (*i*) devait le faire reſſouvenir de tenir ſon corps net & pur comme elle ; & la robe écarlate qu'il mit par-deſſus, lui rappeller ſans ceſſe qu'un vrai Chevalier doit toujours être prêt à répandre ſon ſang pour ſon Dieu & pour ſa foi (*k*).

Il reſtait une derniere cérémonie (*l*), c'était la *colée* (*m*) ; mais comme il fallait frapper le Monarque, Hugues le pria de ne point l'exiger. Il y ſubſtitua quatre points d'inſtruction bien importans, recommandant au Sarraſin de ne jamais parler contre la vérité, & de haïr les menteurs au point de fuir l'air qu'ils reſpireraient ; d'entendre chaque jour la meſſe, & d'y faire une offrande ; de jeûner tous les vendredis à l'honneur de la paſſion, ou d'y ſuppléer par quelque œuvre pie ; enfin, de voler au ſecours des Dames toutes les fois qu'elles auraient beſoin de ſon bras (*n*) ; car quiconque, ajouta-t-il, pré-

tend à l'honneur & à l'eſtime, doit ſe dévouer tout entier à elles, & ne redouter, pour les ſervir, ni dangers ni fatigues.

Ces leçons ſublimes enthouſiaſmaient Saladin. Pour témoigner à Hugues l'étendue de ſa reconnaiſſance, il lui accorda (*o*) en préſent la liberté de dix Chevaliers, à choiſir parmi ceux des ſiens qui avaient été pris dans le combat. Le Prince le remercia; mais enhardi par la bonté du Soudan, & ſongeant toujours à ſa rançon, « Sire, dit-il, vous » m'ordonniez, il n'y a qu'un inſtant, de ſolli- » citer le prix de ma liberté, & vous me » flattiez que je ne trouverais point dans » ces contrées de guerrier eſtimable qui ne » ſe fît un honneur d'y contribuer. Je me » m'adreſſe à celui que j'eſtime le plus, & » c'eſt vous-même que je prie de me prêter » ce que je dois au grand Saladin. Tu ne te » ſeras pas confié vainement en moi, répondit » le Soudan; je t'en aſſure la moitié : peut- » être même, avant la fin du jour, te ferai- » je obtenir l'autre : ſuis-moi ». Alors il paſſa dans une piece voiſine où l'attendaient, confondus en foule, cinquante Amiraux (*p*).

Il leur préſenta Tabarie, & lui-même voulut bien les ſolliciter en ſa faveur, & les prier de contribuer à la liberté d'un grand Prince. Tous à l'inſtant, chacun ſelon ſa puiſſance, s'engagerent à l'envi pour une certaine ſomme. Malgré leur zele cependant, ils ne purent la former en entier, & il manquait encore treize mille beſans, quand Saladin déployant cette grande ame, l'ame d'un héros, déclara qu'il voulait ſeul les fournir. Il les fit en effet apporter à l'inſtant; mais ce fut pour les donner à Hugues. Ce n'eſt pas tout : non content de confirmer le don qu'il lui avait fait de la liberté de dix Chevaliers, il lui accorda encore à lui-même, avec ces deux préſens, la liberté ſans rançon.

Rien n'aurait manqué au bonheur de Tabarie, s'il eût été libre de racheter avec cet or ceux des Chrétiens qui reſtaient dans les fers des Infideles. Mais le Soudan avait juré par Mahomet qu'il ne recevrait plus aucune rançon; il n'oſa donc inſiſter, & accepta, malgré lui, les bienfaits de ſon vainqueur. Enfin, après huit jours paſſés dans les plaiſirs & dans les fêtes, il demanda un ſauf-

conduit. On lui fournit une eſcorte de cinquante hommes, avec laquelle lui & ſes dix compagnons d'infortune arriverent heureuſement en Galilée, & ce fut-là qu'il diſtribua généreuſement à ſon tour ce qu'on lui avait donné avec tant de magnificence.

Meſſieurs, ce Fabliau eſt fait pour plaire aux braves gens. Quant aux autres, c'eſt perdre ſon tems que le leur réciter; car ils n'y comprendront rien. J'en connais beaucoup de cette eſpece qui ſeraient enchantés d'imiter le Prince Hugues, c'eſt-à-dire, de recevoir des beſans comme lui, & qui, quand je leur racontais l'uſage qu'il ſut en faire, m'ont regardé comme un radoteur, comme un homme du bon vieux tems.

L'Auteur finit par de grands éloges des Chevaliers qu'on doit, ſelon lui, chérir & reſpecter, parce qu'ils défendent l'État, l'Égliſe & les propriétés particulieres. Il demande ce qu'on deviendrait ſans eux contre les Sarraſins, les Albigeois, & les autres mécréans. C'EST, *dit il*, POUR DÉFENDRE CONTRE CES IMPIES NOS SAINTS MYSTERES, ET LES EMPÊCHER D'INSULTER AU CULTE DU FILS DE MARIE, QU'ILS ONT DROIT D'ENTRER AVEC TOUTES LEURS ARMES DANS L'ÉGLISE; ET SI

QUELQU'UN OSAIT MANQUER DE RESPECT AU SACREMENT, ILS ONT LE POUVOIR DE LE TUER (*q*).

Se trouve en abrégé dans les Cento Novelle Antiche ; pag. 48, Nov. LI.

NOTES.

(*a*) Ce petit poëme qu'ont cité Fauchet, Ducheſne, Chifflet, Du Cange, &c, a été imprimé par Barbazan, & avant lui par M. Marin[1], d'après une des copies manuſcrites de M. de Sainte-Palaye (car j'en ai trouvé trois dans ſes recueils, & toutes trois ayant entr'elles des différences). Du Cange[2] en cite une verſion en proſe qui, comme l'annonce le langage, parait être d'un tems poſtérieur. J'ai rencontré auſſi dans les manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, un autre *Ordre de Chevalerie*, en proſe, poſtérieur encore à la verſion précédente, mais totalement différent, & qui n'eſt qu'une inſtruction en ſix Chapitres, ſur les devoirs, les vertus & la dignité de Chevalier.

[1] *Hiſt. de Saladin.*

[2] *Gloſſ. & Notes ſur Villeh.*

(*b*) Ce n'eſt pas le ſeul trait qu'on rencontrera de l'ignorance profonde des Fabliers ſur les mœurs étrangeres ; & cette ignorance était générale. Sarraſins, Payens, tout cela ſe confondait dans les têtes ; l'on appellait également ainſi tout ce qui n'était pas chrétien. Dans le Roman de Charlemagne, les Saxons ſont repréſentés comme Sarraſins. Les Sarraſins, d'un autre côté, chez tous les Romanciers que j'ai vus, ſont regardés

comme payens, *adorant* Mahomet, Tervagant, Apollon & pluſieurs autres *Dieux*. Mais ce qui eſt plaiſant, c'eſt que dans quelques Romans ces prétendus payens ont des Cardinaux qui diſent la meſſe.

(*c*) Salehaddin, ſoldat Curde, qui après avoir été au ſervice des Soudans d'Égypte, uſurpa leur trône, qui devint un conquérant célebre, ſe fit pardonner ces deux crimes par ſes vertus, & obtint le nom de *grand* que la poſtérité lui a conſervé. Les éloges qu'en fait ici le Poëte dans ſon Fabliau, malgré l'horreur que la religion & les préjugés de ſon ſiecle devaient lui inſpirer pour le plus redoutable ennemi qu'aient eu en Aſie les Croiſés, eſt une des plus fortes preuves de l'eſtime que méritait & qu'avait ſu inſpirer aux Chrétiens ce héros.

(*d*) Hugues, Châtelain de Saint-Omer, fut un des Seigneurs Français qui ſuivirent Godefroi de Bouillon à la premiereC roiſade. Dans le partage qu'on fit du Royaume de Jéruſalem, après ſa conquête, vers 1102, Hugues eut pour récompenſe de ſes ſervices la Seigneurie de Galilée & la Principauté de *Tibériade*, d'où il fut appellé par corruption *Tabarie*. Celui dont il s'agit dans le Fabliau fut fait priſonnier en 1179. On voit encore dans Villehardouin un Raoul & un Hugues de ce nom, deſcendans des premiers, venir de la Terre-Sainte à Conſtantinople, quand les Croiſés, en 1204, ſous la conduite de Baudouin, Comte de Flandres, & du Marquis de Montferrat, s'en emparerent.

(*e*) Sorte de monnaie d'or des Empereurs de Conſtantinople, peſant environ une dragme, & qui avait,

dit-on, pris ſon nom de *Biſance* où elle était frappée. D'Herbelot [1] en dérive l'étymologie de l'Arabe *beizaizer* (œuf d'or) & prétend que les Sarrafins appellaient ainſi une monnaie de Perſe qui avait cette forme, & à laquelle ils donnerent cours dans l'Aſie. Saint Louis étant à Acre, *offrit un cierge avec ung beſant..... dont chacun s'émerveilla; car jamais on ne lui avoit veu offrir nuls deniers que de ſa monnoie* [2]. Il en ſera ſouvent fait mention dans les Fabliaux; on verra même dans celui des *Trois Aveugles*, qu'ils avaient cours en France, ſoit que les Croiſades & le commerce d'Orient les euſſent répandus, ſoit, comme le prétend Le Blanc, que ce fût un nom général que le peuple donnait à toutes les monnaies d'or : (J'ai cependant trouvé des exemples de beſans d'argent.) Nos Rois pendant long-tems furent dans l'uſage d'offrir à la meſſe, le jour de leur ſacre, 13 pieces d'or qu'on nommait *Byſantines*. Cette coutume s'obſerva encore par Henri II.

[1] *Biblioth. Orient.*

[2] *Joinv. p. 89.*

Joinville, qui aſſiſta au paiement de la rançon de Saint Louis, dit qu'elle fut, avec celle des autres priſonniers, de 800,000 beſans qui valaient, dit-il, 400,000 *liv.* Chaque beſant valait donc dix ſous; mais ces ſous n'étaient pas la même choſe que les nôtres, comme Barbaſan l'a écrit. Du tems de la captivité de Saint Louis, on en taillait cinquante-huit dans un marc d'argent, qui vaut aujourd'hui cinquante-deux livres. (Ainſi la rançon fut de 1379531 marcs 2 gros 14 grains [3].) A l'avénement de ce Prince au Trône, on taillait dans le marc cinquante-deux ou cinquante-quatre ſous.

[3] *Le Blanc, Traité des Monnoies.*

A l'époque des conquêtes de Saladin, on en taillait moins encore, quoiqu'on n'en sache pas bien certainement le nombre. Le besant d'alors valait donc plus d'une pistole de notre monnaie, & la rançon de Tabarie plus d'un de nos millions. Il est dit plus bas dans l'original du Fabliau, que ces besans étaient d'*ormier*, c'est-à-dire, d'or pur & sans alliage, *aurum merum* : ce qui rendrait aujourd'hui cette évaluation encore plus considérable.

(*f*) Il est certain que, soit par estime pour la Chevalerie, soit pour se rendre plus respectable à des ennemis qui au-delà de cette dignité militaire ne voyaient rien d'estimable, plusieurs généraux Sarrasins se sont fait armer Chevaliers par des généraux Chrétiens. Facardin, cet Émir qu'eut à combattre en Égypte Saint Louis, l'était des mains de l'Empereur Frédéric [1]. On lit aussi que pendant la captivité de ce saint Monarque, un des chefs Musulmans entra dans sa tente en lui criant, le sabre levé, fais-moi Chevalier, ou je te tue : & que le pieux Roi, d'un air intrépide, lui répondit : fais-toi Chrétien, & je te ferai Chevalier [2]. Saladin lui-même, si l'on s'en rapporte à nos Historiens, (car on prétend que les Historiens Orientaux n'en parlent pas) se fit conférer la Chevalerie, non par les mains de Tabarie, il est vrai, mais par celles d'un Homfroi de Toron [3], qu'il fit prisonnier à la bataille de Tibériade. Ainsi, cette fiction du Fabliau, qui ne parait être qu'un cadre ingénieux pour amener l'éloge & les détails de cette cérémonie, est réellement fondée sur un fait véritable.

[1] *Choisy, Vie de S. Louis, pag.* 151.

[2] *Du Ch. t. V, p.* 404.

[3] *Gesta Dei per Francos.*

Chevalier dans l'origine ſignifiait tout noble titré qui devait ſervice de *cheval* pour un bénéfice militaire. On était Chevalier par ſon fief, & c'eſt à ce titre qu'on voit des femmes *Chevalereſſes*, quand ce fief était de nature à être poſſédé par une femme. Mais ce n'eſt pas de cette Chevalerie qu'il s'agit ici, & dans le cours de cet ouvrage ; c'eſt de cette dignité guerriere, inventée en France dans le XIe ſiecle, adoptée par toute l'Europe, que les Rois même ſe faiſaient honneur de porter & comptaient parmi leurs titres, & qui ſe conférait avec certaines cérémonies dont les principales étaient de frapper le récipiendaire, de lui ceindre le baudrier avec l'épée, & de lui chauſſer les éperons.

Elle eſt appellée ici le *Saint Ordre*, & dans le titre du Fabliau, l'*Ordre*, par aſſimilation à la prêtriſe ; & ce nom lui eſt donné dans une infinité de livres. Car non-ſeulement on avait cherché à ſanctifier cette inſtitution, dont le but & l'origine étaient, comme je l'ai dit, infiniment reſpectables ; mais par un abus incroyable de la religion, & que la religion avait même conſacré, il ſemblait qu'on eût voulu y réunir & y cumuler en quelque ſorte tous les ſacremens enſemble. C'était un parrein, des habits blancs, & un bain comme dans le baptême ; un ſoufflet, comme dans la confirmation ; des onctions, comme dans le dernier des ſacremens. Il fallait ſe confeſſer & communier. Les cheveux du Chevalier étaient tondus ſur le front pour imiter la tonſure, & coupés en rond comme ceux des Eccléſiaſtiques. Il jouiſſait des mêmes privileges qu'eux, & pouvait de même

ſe

ſe rendre coupable de ſimonie, s'il achetait ou vendait la Chevalerie. Enfin, l'on croyait de bonne foi qu'elle imprimait, ainſi que l'Ordre, un caractere ineffaçable; & c'eſt d'après ce préjugé que quand un Chevalier avait fait quelque grand crime, on le dégradait comme le Prêtre ſacrilege, & avec des cérémonies effrayantes.

(*g*) Les Sarraſins portaient de longues barbes, & on ſe raſait en France ſous Saint Louis.

Dans l'*ordre de Chevalerie* en proſe, Hugues fait peigner ſeulement la barbe du Soudan ſans la lui faire raſer. La mode du ſiecle avait changé.

(*h*) Ceux qui étaient reçus Chevaliers juraient ſur l'évangile, à la fin de la meſſe, de vivre & de mourir dans la religion chrétienne, de défendre l'Égliſe au prix de leur ſang, de ſervir fidellement leur Prince, & de protéger les veuves, les orphelins & les Dames, quand elles auraient beſoin de leur ſecours.

(*i*) Le Poëte ne fait prendre une chemiſe à Saladin qu'au ſortir du lit, parce qu'alors l'uſage était de coucher ſans chemiſe. De là cette expreſſion *coucher nu à nue*, ſi commune dans nos Fabliaux, dans les Poëtes & Chanſonniers du tems; de là ces Ordonnances de nos Rois & ces Lois de nos anciens Coutumiers, qui déclarent convaincus d'adultere la femme mariée & l'homme qu'on aura ſeulement ſurpris nus dans une même chambre; de là ces peines ſéveres qu'on infligeait en juſtice à celui qui avait *fait le ſac* à une fille (c'eſt-à-dire, qui par jeu l'avait enveloppée dans les draps de ſon lit comme dans un ſac), parce qu'en l'état de nudité où pour cette

impudente plaiſanterie il fallait avoir vu la fille, on avait pu, ou l'on n'avait pas daigné la déshonorer ; de là enfin cet uſage des anciens Moines qui couchaient dans une chambre commune, de dormir vêtus. Dans le Roman de Gerard de Névers, une vieille qui aide une Demoiſelle à ſe coucher, ne peut revenir de ſon étonnement de la voir entrer au lit en chemiſe. Dans celui de *la Charrette*, Lancelot, logé chez une Dame qui eſt amoureuſe de lui, ſe voit forcé le ſoir de coucher avec elle, parce qu'elle prétend n'avoir point d'autre lit à lui donner. Mais voulant garder fidélité à ſa maîtreſſe, il ſe couche avec ſa chemiſe, ce qui était aſſez déclarer ſes intentions. Auſſi le laiſſa-t-on dormir. M. de Sainte-Palaye m'a aſſuré pluſieurs fois avoir lu jadis un manuſcrit contenant l'hiſtoire du divorce de Louis XII avec Jeanne de France, dans lequel la principale preuve qu'alléguait le Monarque pour prouver qu'il n'avait pas conſommé le mariage, était celle-ci, qu'il n'avait pas couché nu à nue avec la Princeſſe. J'ai fait des recherches pour vérifier cette ſinguliere anecdote, & je n'ai pu y parvenir ; mais ſi elle n'eſt pas vraie, tout ce qu'on vient de lire prouve au moins qu'elle eſt vraiſemblable. Dans les miniatures de nos manuſcrits les gens qui ſont au lit ſont toujours repréſentés nus, & il n'y a pas fort long-tems que cet uſage, de mode encore dans les pays chauds, a ceſſé en France. Les Contes d'Eutrapel (imprimés en 1587), parlant de promeſſes ridicules & difficiles à tenir, dit qu'elles reſſemblent à celles d'une mariée qui entrerait au lit en chemiſe.

(*k*) Il en eſt ainſi de toutes les autres parties de l'armure & de l'habillement que je ſupprime ; des chauſſes brunes, de la coëffe blanche, de la ceinture, de l'épée, des éperons, &c. Hugues explique tout cela allégoriquement ; & l'on doit pardonner ces explications forcées au goût pour les allégories qu'avaient répandues les Théologiens.

(*l*) L'Auteur ne parle ni de la veille d'armes dans une Egliſe, ni de la confeſſion par laquelle on devait ſe préparer à la cérémonie, ni de la communion qu'on recevait le jour même ; & cela ſans doute parce qu'il inſtruit un Prince infidele. On va voir cependant qu'il lui recommandera de jeûner le vendredi à l'honneur de la Paſſion, & d'entendre tous les jours la meſſe.

(*m*) On donnait effectivement un petit ſoufflet au Chevalier, comme pour lui annoncer que c'était-là le dernier outrage qu'il devait recevoir. A ce ſoufflet, qu'on nomma *colée*, du latin *colaphus*, on ſubſtitua, par différens égards ſans doute, trois coups de plats d'épée ſur les épaules ou ſur le *col*. On embraſſait enſuite le Chevalier, ce qui fit nommer cette cérémonie *accolade*. C'était la ſeule qu'on employât dans les occaſions preſſantes où les autres étaient impraticables ; par exemple, quand on conférait la Chevalerie ſur un champ de bataille.

(*n*) Ne point mentir & ſecourir les Dames, entendre la meſſe & jeûner, ceci ne donne pas une grande idée de la morale d'un ſiecle, qui réduiſait à ces quatre préceptes ſon code de probité & ſa religion. Les miracles,

les légendes en vers, les contes dévots que j'ai lus, & j'en ai lu beaucoup, font conſiſter de même la perfection chrétienne dans le jeûne, la meſſe & les mortifications corporelles. Quelquefois cependant, mais rarement encore, ils ajoutent l'aumône. On verra quelques preuves de tout ceci dans le cours de cet ouvrage.

(*o*) C'était la coutume que le nouveau Chevalier ſignalât par des libéralités ce jour de gloire; & ces dépenſes conſacrées par l'uſage devenaient ſi conſidérables, que les Seigneurs, quand leur fils aîné recevait la Chevalerie, s'arrogerent le droit de lever une taille particuliere ſur leurs vaſſaux, ainſi que quand ils étaient eux-mêmes priſonniers, ou qu'ils mariaient leur fille aînée. C'eſt ce qu'on nommait les trois *cas deſloyaux aides*. Dans la ſuite ils en ajouterent une douzaine d'autres qui furent auſſi *loyaux* que les premiers, & qu'on nomma *gracieux*, pour les diſtinguer de ceux-ci.

(*p*) Les Arabes donnaient le nom d'*Émir* ou d'*Amir*, c'eſt-à-dire, de *Seigneur*, à ceux qui dans la nation poſſédaient de grandes places, aux premiers Magiſtrats, aux Vice-Rois, aux Commandans des Armées ou des Flottes, aux Gouverneurs des Villes on des Provinces; & c'eſt ce qu'il ſignifie dans le Conte. Chez les Empereurs Grecs qui l'adopterent, chez les Siciliens & les Génois, les deux premieres nations commerçantes de l'Occident qui en firent un titre, il s'employa pour déſigner particulierement le chef des Armées navales. C'eſt la dénomination qu'il eut auſſi en France, lorſqu'en 1270 on y créa la dignité d'Amiral; mais il paraît

que ce mot y conſerva un ſens plus étendu. On voit au moins qu'il y a eu des Amiraux qui ont ſervi ſur terre, & des Officiers de terre qui ont porté le titre d'Amiral.

Il eſt aſſez ſurprenant que le Préſident Hénaut, qui donne la liſte des principaux Magiſtrats du Parlement, des Savans & des prétendus Illuſtres de chaque ſiecle, ne donne pas le nom d'un ſeul Amiral.

(*q*) Telle était l'opinion du tems, qu'on pouvait & qu'on devait même exterminer les mécréans. De là les Croiſades contre les Sarraſins d'Eſpagne, contre les Païens d'Allemagne, & contre les Albigeois; de là les bûchers, & l'Inquiſition, & le maſſacre des Mahométans dans Jéruſalem quand les Croiſés prirent cette ville, & les priſonniers de cette nation que firent mourir les Papes Léon IV, Jean VII & Benoît VIII, &c. &c. Saint Louis racontant à Joinville l'hiſtoire d'un vieux Chevalier impotent qui avait terminé une diſpute ſur la religion en renverſant d'un coup de ſa béquille le Juif diſputant, ajoutait [1]: *homme lai* (laïc) *quand il entend médire de la loy chrétienne, ne doit la défendre que de l'épée; de quoi il doit donner parmi le ventre dedans, tant comme elle y peut entrer.* Dans ſes Établiſſemens il condamne au feu tout hérétique [2]; & cependant quelle ame fut plus douce, plus compatiſſante, plus charitable que celle de ce bon Roi! Les Hiſtoriens ſe donnent bien de la peine pour excuſer ſa ſeconde & malheureuſe Croiſade de Tunis; & peut-être ce qu'on vient de lire en eſt-il la clé. On n'avait

[1] *Vie de S. Louis par Joiny. Edit. du Louvre, p. 12.*

[2] *Etabl. de S. Louis, ch. 83.*

pas cette fois-là le prétexte de la délivrance des ſaints lieux ; mais les eſprits étaient mal éclairés, & l'on croyait honorer Dieu en maſſacrant ſes ennemis. Le Derviche Mahométan, qui poignarde un Chrétien qu'il rencontre, ne voit de même dans ſon aſſaſſinat qu'un ennemi de moins pour ſa religion.

LES TROIS CHEVALIERS ET LA CHEMISE.

Le Prologue qu'on va lire n'eſt point celui du Fabliau; c'eſt un morceau détaché que j'ai trouvé ailleurs, & que j'emploie ici, parce qu'il m'a paru digne d'être conſervé, & bien convenir à un Conte qui offre l'exemple d'une audace peu commune. Comme il eſt dans un genre différent de tout ce qu'on verra dans la ſuite, que je m'y ſuis permis quelques tranſpoſitions, & qu'à ſon ton ſublime & à ſes images, on pourrait peut-être ſoupçonner la fidélité du Traducteur, je vais le joindre en original à la traduction.

QUEL eſt le gentil Bachelier (*a*) qui fut engendré ſur un champ de bataille, allaité dans un heaume, bercé dans un écu (*b*), & nourri de chair de lion? Quel eſt celui qui aura le viſage du dragon, les yeux du léopard, le cœur du lion, & l'impétuoſité du tigre; qui s'endormira au bruit du ton-

QUI eſt li gentis Bachelers
Qui d'eſpée fu engendrez,
Et parmi li hiaume alétiez,
Et dedens un eſcu berciez,
Et de char de lion norris,
Et au grand tonnoire endormis;
Et au viſage de dragon,
Jex de liépart, cuer de lion;
Dents ſanglier, prompt
Dens de ſengler, iſniaus com tigre:
Qui d'un eſtorbeillon s'ennyvre,
Et qui fet de ſon poing maçue,

nerre, s'ennivrera de fureur dans un combat, verra ſon ennemi au travers des tourbillons de pouſſiere, comme le faucon voit ſa proie à travers les nuages, renverſera comme la foudre le cheval & le Chevalier, & de ſon poing, ainſi que d'une maſſue (*c*) pourra les écraſer? Pour achever une aventure célèbre, il traverſera, s'il le faut, les mers de l'Angleterre ou le ſommet du Jura. Se préſente-t-il dans une bataille? on fuit devant lui comme la paille légere fuit devant la tempête. S'il joûte, & c'eſt toujours ſans étrier (*d*), il renverſe le Cavalier avec ſon cheval: ſouvent il le perce malgré ſes armes; & ni fer, ni platine, ni lance, ni bouclier ne peuvent réſiſter à ſes coups. Les épées briſées, l'haleine des chevaux fumans, les lances & les hauberts fracaſſés, voilà les fêtes & les ſpectacles qu'il aime. Ses plaiſirs ſont de parcourir les mon-

renverſe
Qui cheval & Chevalier rue
Juſqu'à la terre comme foudre:
Qui voit plus cler parmi la poudre,
Que faucons ne fet.... (*mot déchiré*)
Qui torne ce devant derriere
pour *divertir*
Un tornois, por ſon cors déduire;
croit *lui puiſſe*
Ne cuide que riens li puiſt nuire;
Qui treſſaut la mer d'Engleterre
chercher
Por une aventure conquerre;
mont-Jura
Si fet-il les mons de mon-Geu.
ſes jeux
Là ſont ſes feſtes & ſi geu;
Et s'il vient à une bataille,
Ainſi com li vens fer la paille,
Les fet fuir pardevant lui.
Ni *perſonne*
Ne ne veut jouſter à nului
Excepté *hors*
Fors que du pié fors de l'eſtrier:
S'abat cheval & Chevalier,
Et ſovent le criéve par force:
ni lance *ni bouclier*
Fer, ne fuſt, platine, n'eſcorce (*fait d'écorce*).
peut *coups*
Ne puet contre ſes cops durer;
Et puet tant le hiaume ehdurer
ni
Qu'à dormir ne à ſommeiller
Ne li covient autre oreiller.
Ni *dragées*
Ne ne demande autres dragiés
Que pointes d'eſpées briſiés,

tagnes & les vallées, d'aller ſeul, à pied, attaquer les ours, les lions, les cerfs en rut. Jamais il ne quitte ſon heaume (*e*); c'eſt ſon oreiller pendant le ſommeil. Tout ce qui lui appartient, il le diſtribue.... (*f*).

lance
Et fers de glaive à la mouſtarde:
mets *beaucoup lui plait*
C'eſt un mes qui forment li tarde,
briſés
Et haubers deſmailliés, au poivre;
pouſſiere boire
Et veut la grant poudriere boivre
haleine
Avec l'aleine des chevaus.
Et chace par mons & par vaus
en rut
Ours & lions & cers de ruit
ſes plaiſirs
Tout à pié; ce ſont ſi déduit.
Et donne tout ſans retenir.

. . . . . .

Le reſte ne mérite pas la peine d'être copié.

NOTES.

(*a*) Toute la Nobleſſe de France, & même celle de preſque toute l'Europe, ſe diviſait en trois ordres: les Bannerets, les Chevaliers & les Écuyers. Le Banneret était celui qui avait aſſez de terres & de vaſſaux pour conduire à l'armée, ſous ſa *banniere*, un certain nombre de gentils-hommes relevant de lui. Cette dignité paſſait du pere au fils, & pouvait même être poſſédée par un Écuyer, parce qu'elle était attachée à la terre; au lieu que celle du Chevalier mourait avec lui, comme étant propre à ſa perſonne. Le Banneret pouvait prétendre aux qualités de Comte, de Duc, de Marquis, de Baron.

Les ſimples Chevaliers, c'eſt-à-dire, ceux qui n'étaient pas aſſez riches pour être Bannerets, compoſaient la ſeconde claſſe. Ils portaient un pennon (*étendard*) en pointe, pour les diſtinguer du Banneret dont la banniere était quarrée. On nommait *Bacheliers* les Chevaliers pauvres, les *bas Chevaliers*. Cependant il y avait des Bacheliers qui étaient tels par leur terre; (l'on en verra un exemple dans le Conte ſuivant). Quand ceux-ci avaient reçu la Chevalerie, on les appellait Chevaliers-Bacheliers. Dans les montres le Chevalier recevait le double de la paie de l'Écuyer, & la moitié de celle du Banneret.

Quant à l'Écuyer, c'était le prétendant à la Chevalerie; il en ſera parlé plus bas.

(*b*) Voyez ce qui a été dit ci-deſſus des écus concaves....

(*c*) Un Chevalier déſarçonné dans une bataille était hors de combat, ne pouvant plus ſe relever par la peſanteur de ſes armes; mais ſouvent il était encore plein de vie, & pouvait même n'être pas bleſſé. Des valets qui ſuivaient les armées, couraient alors de tous côtés avec de gros maillets, des haches ou des maſſues; & frappant à grands coups, aſſommaient les guerriers renverſés. Les Chevaliers eux-mêmes, pour expédier plus vîte leurs ennemis, ſur qui les épées, toutes lourdes qu'elles étaient, ne faiſaient que gliſſer, ſe ſervaient dans les combats de ces armes redoutables. S. Louis combattait avec une maſſue. On voit encore dans l'Abbaye de Roncevaux[1] celles qu'on prétend avoir appartenu à

[1] *Daniel. Mil. Fr. t. I.*

Roland & à Olivier, ces preux ſi renommés de nos vieux Romans. C'eſt un bâton gros comme le bras, ayant à l'un de ſes bouts une forte courroie pour tenir l'arme & l'empêcher de gliſſer, & à l'autre trois chaînons de fer, auxquels pend un boulet peſant huit livres. Il n'y a pas d'homme aujourd'hui capable de manier une telle arme. Les maſſues étaient en uſage auſſi dans les tournois ; & pour qu'on ne les perdît pas dans le cas où elles échapperaient de la main, on les attachait à la ſelle par une petite chaîne. Les Gardes de S. Louis en portaient d'airain : c'était Philippe-Auguſte qui avait introduit cette coutume. Voyez *Sergens d'armes* plus bas au Fabliau de *l'Hermite que l'Ange mena dans le ſiecle.*

(*d*) Ceci eſt un tour de force. Si l'on ſe rappelle ce qui a été dit ci-deſſus de la joûte, on pourra concevoir quelle vigueur annonçait celui qui, ſans avoir le point d'appui des étriers, était aſſez ferme ſur ſon cheval pour n'être pas ébranlé du coup de lance, & pour déſarçonner même ſon adverſaire en lui perçant de la ſienne, ſon haubert, ſa plate & ſon gambiſon.

(*e*) L'incommodité de ce pôt de fer qui enveloppait toute la tête, ſa grande peſanteur, la chaleur qu'il occaſionnait, ſur-tout quand la viſiere était baiſſée, empêchaient qu'on ne pût le porter long-tems en cet état. Auſſi voit-on ſouvent que dans les tournois les champions ſuſpendaient le combat d'un commun accord, & levaient la ventaille pour reſpirer. Le plus eſtimé & le plus valeureux était celui qui gardait ſon heaume le plus long-tems. Qu'on juge par-là quel degré d'hé-

roïsme ce devait être de ne le point quitter; même pour dormir.

(*f*) Les Romanciers, Fabliers, & toutes ces troupes faméliques de Poëtes & de Musiciens qui ne vivaient que des largesses des grands Seigneurs, avaient trop d'intérêt à leurs profusions, pour ne pas chercher tous les moyens possibles de leur inspirer cette sorte de faste ruineux. En lisant leurs ouvrages, on est tenté de croire qu'ils n'ont écrit qu'afin de vanter la libéralité; c'est, selon eux, la premiere des vertus; c'est la plus indispensable, & elle marche de pair avec la probité & la valeur. A chaque page on est forcé de rougir pour eux d'une bassesse d'ame qui malheureusement était générale, & qui serait capable de déshonorer les lettres, si les lettres pouvaient être déshonorées. Mais la servitude inhérente au gouvernement féodal avait avili les esprits, & les deux plus nobles arts que l'homme policé puisse ajouter à son bonheur, la Poésie déclamative & la Musique, n'étaient alors qu'un vil métier que des vagabonds ou de petits bourgeois entreprenaient pour vivre, & de malheureux vassaux pour gagner les bonnes graces de leur Seigneur.

Il n'y avait pas plus de délicatesse chez les Troubadours, parce que, pour la plupart d'entr'eux, les raisons d'avidité étaient les mêmes. *Tout est renversé*, dit l'un de ces Poëtes; *la Cour du Roi Alphonse notre chef étoit une source féconde de largesses : à présent on n'y donne plus rien*[1] .... Garin d'Apchier, selon les manuscrits, *fut bon Troubadour, bon Chevalier;*

[1] *Hist. Litt. des Troub. t. I, p. 177.*

il ſut bien faire l'amour, & pouſſa la libéralité juſqu'à donner tout ce qu'il avait[1]. *Si j'étais riche*, dit un autre, *je donnerais à toutes mains pour faire dire par-tout, voilà cet homme ſi libéral, qui ne refuſe perſonne*[2]. Le plus affamé des rimailleurs oſerait-il aujourd'hui tenir un pareil langage? Non non; les ſiecles ne dégénérent pas toujours, comme on veut nous le faire accroire: & ſi en ſe poliçant, ils aquierent quelques vices, il en eſt d'autres auſſi dont ils ſe corrigent.

[1] *Ib. p. 39.*

[2] *Tom. 2, p. 426.*

VOICI LE VRAI PRÉAMBULE DU CONTE.

LES faux amans prennent, pour mieux ſéduire, le maſque de l'amour véritable. Jour & nuit ils ſont occupés de ruſes nouvelles; on les voit ſouples & rampans, & ſouvent ils font tomber dans leurs pieges un cœur naïf. Ce n'eſt pas ainſi qu'aima celui dont je vais conter l'hiſtoire: mais auſſi, avant de lui octroyer amour, ſa belle le mit à l'épreuve. Vous qui, comme elle, avez tant d'intérêt à n'être pas trompées, imitez ſon exemple.

Elle n'était fille ni d'un Duc, ni d'un Comte. Sa naiſſance cependant était illuſtre,

& dans tout le Royaume vous n'euſſiez pu trouver ſa pareille en beauté & en courtoiſie. Pour ſon mari, Bachelier très-opulent, mais gentilhomme fort pacifique, il ne ſe piquait pas extrêmement de bravoure ; & il convenait ſans façon qu'il n'était pas homme à aller pour la gloire, riſquer de ſe faire aſſommer dans un combat. Du reſte il était libéral, tenait bonne table, recevait très-bien ceux qui paſſaient par ſon Château : auſſi ſe faiſait-on un plaiſir d'y deſcendre.

Un jour vinrent chez lui trois Chevaliers. On avait annoncé un Tournois (*a*) dans le canton, & ils s'y rendaient. Deux d'entre eux avaient un train magnifique, car ils étaient riches & puiſſans. Le troiſieme était pauvre & n'avait qu'un écuyer (*b*) : mais jamais lice ne s'ouvrait qu'il n'accourût pour y diſputer le prix ; jamais on ne l'avait vu reculer devant un danger, & quand il avait le heaume en tête, il ne redoutait ni lance ni épée.

Nos trois braves n'eurent pas plutôt vu la Dame, que tous trois en furent épris ; & belle comme elle était, vous n'en ſerez pas étonnés. Chacun d'eux épia donc de ſon

côté un moment favorable pour lui parler; chacun la ſupplia de vouloir bien agréer d'être ſa mie, & l'aſſura avec mille ſermens que ſi elle daignait y conſentir, il ferait pour l'amour d'elle tant d'actions de proueſſe & de courage, que jamais femme ne pourrait ſe vanter d'avoir eu pareil amant. Leurs vœux ayant été également dédaignés, ils perdirent l'eſpérance, & partirent le lendemain matin pour ſe rendre au tournois qui devait commencer le jour ſuivant.

La Dame cependant, quoiqu'elle eût rejetté leur déclaration amoureuſe, n'avait pas laiſſé d'y faire attention; mais avant d'y répondre, elle s'était propoſé, pour mieux choiſir, de les éprouver tous trois. Il y avait au Château un Écuyer, à la fidélité & à la diſcrétion duquel elle pouvait ſe fier. Elle l'appella, & lui donnant une de ſes chemiſes: « Allez au lieu du Tournois, lui dit-elle, » & préſentez ceci au plus grand des trois » Chevaliers qui viennent de partir. Dites-» lui que, s'il veut vivre & mourir à mon » ſervice, comme il me l'a juré, je le prie » de vêtir cette chemiſe pour l'amour de

» moi, & de ſe préſenter ainſi au combat » ſans autres armes que ſon épée, ſes chauſſes » de mailles, ſon heaume & ſon écu (*c*). » S'il refuſe de l'accepter, vous irez l'offrir » au ſecond, & enfin au troiſieme; c'eſt celui » qui a cherché à vous parler quand il eſt » ſorti».

Chargé du paquet, l'Écuyer partit auſſitôt. Il ſe rendit au lieu du tournois, & alla offrir le don de ſa Maîtreſſe à celui des Chevaliers qui lui était le premier déſigné. Celui-ci le reçut d'abord avec reconnaiſſance; il promit d'obéïr, & jura de nouveau qu'il ferait pour ſa Dame des actions telles qu'elle même ne pourrait les croire. Mais à peine eut-il réfléchi, qu'au lieu de ces impénétrables enveloppes, de cette armure de fer ſous laquelle il était preſque invulnérable, ſon corps, couvert ſeulement de ce vêtement ridicule, allait ſans défenſe être expoſé à tous les coups, qu'à l'inſtant même ſon viſage pâlit. *Amour & proueſſe* chercherent en vain à le ranimer; en vain ils lui criaient que ſon refus allait pour jamais le couvrir de honte; *Couardiſe* venant l'épouvanter

&

& le menacer de la mort, lui criait de ſon côté qu'il valait encore mieux vivre que de tenir parole à une Maîtreſſe. Que vous dirai-je ? *Couardiſe* l'emporta; & après avoir héſité quelque tems incertain & confus, le Chevalier renvoya la chemiſe. Elle fut portée au ſecond, qui la reçut comme l'autre, & qui finit de même par la rendre. Enfin, on l'offrit au troiſieme; c'était le pauvre.

Celui-ci ſe mit à genoux pour recevoir l'envoi de la Dame de ſon cœur. Il le baiſa reſpectueuſement; déclara qu'il ſe croirait mieux armé ainſi qu'avec le fer & l'acier; & pour marquer à l'Écuyer ſa reconnaiſſance de l'honneur qu'il recevait par lui, il le pria d'accepter un cheval de main, ſeul préſent que ſa fortune lui permettait d'offrir, & prix de ſa valeur gagné n'a-gueres dans un tournois (*d*). Toute la nuit fut employée à baiſer ce gage de l'amour, & à attendre impatiemment que le jour lui permît de le mériter.

Il ne s'aveuglait pas ſur le danger cependant. Vingt fois il ſe repréſenta, comme les deux autres, ces cimeterres, ces lances & ces

maſſues qu'il allait braver ſans défenſe ; &, quand il ſongeait à cette épreuve terrible à laquelle jamais aucun amant n'avait été ſoumis, & où tout le courage poſſible devenait inutile, ſon corps malgré lui friſſonnait d'épouvante. « Mais ma Dame le veut, ſe » diſait-il ; & elle mérite bien que j'expoſe » mes jours pour elle ». Amour alors venait lui applaudir ; il lui montrait au bout de la carriere tout ce qui allait devenir la récompenſe de ſa valeur ; compagnie de la plus belle des femmes, entretiens tendres, doux regards,

. . . Dous ſourire,
Et baiſers qui n'eſt pas le pire :

Et il ſe diſait de nouveau que des plaiſirs pareils valaient bien qu'il riſquât ſa vie.

Cependant le jour parut, & les hérauts crierent dans toutes les rues, *lacez, lacez* (*e*). Auſſi-tôt notre héros tranſporté ſe revêt de la chemiſe. Il prend ſon épée, ſon écu & ſon heaume ; & montant ſur ſon cheval, il s'élance dans la lice, & attaque ſes invulnérables rivaux. Bientôt ſon écu eſt mis en

pièces. La compaſſion veut en vain l'épargner : il s'enfonce au plus fort de la mêlée, frappe dans tous les rangs, provoque les vainqueurs par ſes coups, & *repaît ſon épée de leur ſang.* Le ſien coulait par trente bleſſures ; mais amour l'animait ; il ne les ſentait pas ; &, quoique ſes forces s'épuiſaſſent inſenſiblement, il continua toujours de combattre, & ne voulut quitter la lice que le dernier.

Sa valeur fut couronnée. Hérauts & combattans, tous, d'une voix unanime, lui décernerent le prix du tournois ; & tous ſe firent un devoir de l'accompagner en pompe juſqu'au lieu où la veille il était deſcendu. Épuiſé par la fatigue & par ſes bleſſures, on ſongea d'abord à le coucher. On voulait lui ôter cette chemiſe en lambeaux, épaiſſie & encuiraſſée par ſon ſang : mais il s'y refuſa toujours, déclarant qu'il aimait mieux perdre la vie ; & il fallut, pour qu'il conſentît à laiſſer mettre ſur ſes plaies le premier appareil, ſe prêter à ce caprice inſenſé de l'amour.

La Dame était déjà inſtruite par l'Écuyer du danger que courait la vie de ſon amant,

& alors elle ſe reprocha la cruelle épreuve qu'elle avait éxigée. Elle renvoya auſſi-tôt vers lui ſon agent fidele avec ordre de payer libéralement en ſecret tous les ſecours qui ſeraient néceſſaires pour hâter ſa guériſon, & lui fit dire qu'en récompenſe de tant d'amour elle lui accordait le ſien, & l'attendait pour l'en aſſurer elle-même par un doux baiſer. Ce meſſage, plus puiſſant que tous les remedes, fut un baume ſalutaire pour les bleſſures du mourant. Il ſe rétablit bientôt; & impatient de recevoir la flatteuſe récompenſe de ſon courage, il vola vers la Dame.

Le mari dans ce moment venait d'ouvrir une Cour pléniere. Il avait annoncé des fêtes & des tournois dans ſon Château, & de tous les côtés une foule de Chevaliers & de gentils-hommes y étaient accourus. Le Chevalier vainqueur voulut à ſon tour, avant de ſe préſenter, éprouver ſa Dame. Il lui envoya par un Écuyer cette chemiſe qu'il avait reçue d'elle, & qu'il avait teinte de ſon ſang dans le tournois, & la pria de la vêtir par-deſſus ſes habits, & de ſervir ainſi à table avec ſes Pucelles (*f*). L'amante fidele n'héſita

pas. Elle répondit que ces taches du ſang de ſon brave & loyal amant étaient à ſes yeux plus belles que l'or & les pierreries; & après avoir baiſé à ſon tour cette chemiſe ſanglante, elle eut le courage de s'en couvrir & de ſervir ainſi les conviés. Tout le monde fut ſurpris d'abord; mais on ſavait l'aventure du Chevalier pauvre; on devina aiſément ce qu'en retour il avait exigé, & on en eſtima davantage la femme, capable d'un amour ſi héroïque. Les deux lâches qui avaient refuſé la chemiſe, étaient venus auſſi au Château. Témoins de cette ſcene courageuſe, ils ſortirent en pleurant de dépit & de rage. Quant au mari, je vous ai déjà dit qu'il n'était pas brave; il ſe rendit juſtice, ferma les yeux ſur l'aventure & ſe tut (*g*).

Baſir en finiſſant s'adreſſe aux Dames, aux Pucelles & à tout le corps des Chevaliers, pour leur demander lequel des deux amans fit plus, ou celui qui pour ſa mie brava la mort, ou celle qui s'expoſa au blâme pour ſon ami. Il prie les Juges de décider loyalement cette queſtion importante, & ſouhaite qu'en recompenſe Amour les comble de ſes biens.

Dans les inſtructions du Chevalier de la Tour-Landa.

à ſes filles (*c'était un gentil-homme Angevin qui écrivait en* 1371,) *un Chevalier coupable d'un empoiſonnement en accuſe une Demoiſelle dont il n'a pu ſe faire aimer. Elle eſt condamnée au feu. Au moment qu'elle va périr, un défenſeur ſe préſente, il combat l'accuſateur qui eſt forcé d'avouer ſon crime; mais il a été bleſſé lui-même mortellement. En expirant il envoie ſa chemiſe ſanglante à la Pucelle, & celle-ci par reconnaiſſance la porte toute ſa vie.*

NOTES.

(*a*) La France, qui donna naiſſance à la Chevalerie, y vit naître auſſi les tournois. On appellait ainſi ces jeux militaires où la Nobleſſe venait en pompe s'exercer aux combats; inſtitution brillante d'un peuple galant & guerrier, qui ſeule ſuffirait pour nous peindre les mœurs du tems, & qui, ainſi que la Chevalerie, fut non-ſeulement adoptée par le reſte de l'Europe chrétienne, mais encore par les Empereurs Grecs, les Sarraſins d'Aſie, les Maures d'Eſpagne, &c. L'importance du ſujet exigeant quelques détails plus étendus que les autres articles, je me flatte qu'elle me fera pardonner la longueur de celui-ci.

Les Rois, Princes & grands Seigneurs qui voulaient ouvrir un tournois, (je ne parle pas ici de ceux qu'à leur imitation les petits Seigneurs particuliers donnaient dans leur manoir), long-tems auparavant envoyaient dans les Provinces voiſines, & ſouvent juſques dans les Royau-

mes étrangers, des hérauts en annoncer le jour & le lieu; & l'on invitait tous les braves Chevaliers, & les jeunes Écuyers ſur-tout, à venir mériter, ceux-là *bonne récompenſe*, ceux-ci *merci de leur Dame ou augmentation d'amour*. S'il ſe donnait dans une ville, le Bailli, les Maire & Echevins du lieu étaient chargés de procurer des logemens à tous ceux qui arrivaient; ſi c'était ſous les murs d'un Château, on dreſſait des tentes & des pavillons dans la campagne. On a vu ci-deſſus les précautions que l'on prenait pour qu'il n'y pût entrer que des gens irréprochables, & comment les Dames qui avaient à ſe plaindre de quelqu'un y trouvaient ſatisfaction.

Le lieu du combat était une vaſte enceinte, fermée tout au tour ou par des cordes couvertes de tapis, ou le plus ſouvent par un double rang de barrieres eſpacées l'une de l'autre de quatre pieds. Cet intervalle vide avait ſon but; on y plaçait les Ménétriers pour jouer des inſtrumens, les valets des Chevaliers pour retirer leurs maîtres quand ils ſe ſauvaient de la preſſe ou tombaient de cheval, & les Hérauts, Sergens & Rois-d'Armes, pour veiller ſur les combattans, maintenir l'ordre, juger des coups & donner des avis & des ſecours à ceux qui en auraient beſoin. Le peuple ſe tenait en dehors. Il y avait un amphithéâtre à pluſieurs étages pour les Rois, les Reines, Princeſſes, Dames, Juges du tournois & vieux Chevaliers hors d'état de combattre. Avant que les Tournoyans entraſſent, on avait ſoin d'examiner s'ils n'étaient pas liés à la ſelle, ſi leurs armes

ſe trouvaient conformes aux loix indiquées & n'avaient que la longueur preſcrite.

Ces armes étaient ordinairement des bâtons ou des cannes, des lances ſans fer ou à fer rabattu, des épées ſans tranchant, qu'on nommait par cette raiſon *courtoiſes* ou *gracieuſes*. Quelquefois cependant on ſe ſervait de lances à fer émoulu, de haches & de toutes les armes des batailles; (celles-ci s'appellaient *armes à outrance*). La ſeule différence, c'eſt que les coups alors étaient comptés, & qu'on ne pouvait en donner par-delà le nombre preſcrit. Les maſſes d'ailleurs étaient viſitées la veille par les juges d'armes, & marquées, au manche, d'un fer chaud; mais dans l'un & l'autre combat il était défendu de frapper ailleurs qu'entre *les quatre membres*, & jamais de pointe.

Il y avait deux manieres de ſe battre; l'une où les Tournoyans, ſéparés en deux troupes rangées chacune ſur une ligne, venaient, comme dans les armées, ſe frapper de la lance pour ſe renverſer. En France, afin d'empêcher ceux qui étaient déſarçonnés d'être foulés aux pieds des chevaux, on imagina une choſe fort ingénieuſe, quoique, d'un autre côté, elle eût peut-être quelques inconvéniens; c'était une double barriere plantée au milieu de la lice, dans toute ſa longueur, pour ſéparer les deux troupes; de façon que l'on pouvait bien s'atteindre du bout de la lance, mais les chevaux ne pouvaient ſe toucher. L'autre ſorte de combat ſe nommait *combat à la foule*; ſorte de mêlée confuſe, où l'on frappait à tort & à travers ſans ſavoir ſur qui,

& comme on pouvait. On n'employait ici que l'épée, la hache ou la maſſe. Comme il eût été aſſez difficile dans tout ce chamaillis de diſtinguer celui qui faiſait les plus beaux faits d'armes, & par conſéquent d'adjuger le prix, d'autant plus que ſous le heaume le viſage était entiérement caché, on s'aviſa d'un expédient, (& telle fut l'origine du blaſon) ; ce fut d'armorier ſon écu & ſa cotte-d'armes. Les Hérauts & les Juges pouvaient par ce moyen ſuivre de l'œil les combattans & diſcerner les proueſſes particulieres. La journée finiſſait par quelques joûtes ſans prix, qu'entreprenaient certains braves pour donner des preuves de leur adreſſe, ou pour plaire à leur Belle. Cette joûte s'appellait le *coup des Dames.*

Les Dames, pour qui ces jours étaient des jours de triomphe, qui par leur ſexe ne pouvaient paraître dans la lice, & par leur inexpérience n'euſſent oſé y dicter des loix, trouverent cependant moyen d'y préſider d'une façon bien adroite. Elles choiſiſſaient un Chevalier, qui fut nommé le *Chevalier d'honneur*, parce que ce choix était l'honneur le plus grand qu'un gentil-homme pût recevoir. Elles lui donnaient une coëffe, une guimpe ou quelque choſe de ſemblable, qu'il attachait au bout de ſa lance, & dès ce moment il recevait la ſurintendance & l'inſpection générale du tournois. Il y veillait en leur nom, dénonçait celui qui les avait offenſées, & que tout le monde devait frapper ; mais dès que par leur ordre il le touchait du bout de ſa guimpe, à l'inſtant il devenait ſacré, comme étant ſous la protection

des Dames, & il n'était plus permis de le toucher. La fonction du Chevalier d'honneur ne ſerait que ridicule à nos yeux, ſi elle n'avait eu que cette fonction; mais ayant la faculté de ſe porter librement par-tout, & la foule s'écartant par reſpect à ſa rencontre, il pouvait avec ſa guimpe ſéparer ceux qui étaient trop acharnés, trop preſſés & dans le danger; & par là il évitait bien des accidens.

Malgré toutes ces précautions cependant, il en arrivait toujours beaucoup. Les hiſtoires en ſont remplies; & pour n'en citer qu'un ſeul, dans un tournois donné à Nuits en 1240, il y eut ſoixante, tant Chevaliers qu'Écuyers, qui périrent ſur le lieu, ou des coups reçus, ou écraſés par les chevaux, ou ſuffoqués par la pouſſiere. Ce furent ces malheurs trop ſouvent répétés qui firent que les Papes interdirent les tournois, avec excommunication contre ceux qui s'y trouveraient; & que les Rois non-ſeulement s'en diſpenſerent, mais défendirent même à leurs enfans d'y combattre. Néanmoins la fureur pour ces ſpectacles guerriers était ſi grande, que ni la crainte de la mort, ni les Bulles du Pape, ni l'excommunication n'en purent guérir, & que la Cour Romaine fut obligée enfin de les permettre [1]. Parmi nos Rois mêmes, Charles VI & François I céderent à la manie commune; & qui ne ſait que c'eſt à un tournois que Henri II dut la mort? La Nobleſſe ſur-tout, qui trouvait à y ſatisfaire à la fois ſa galanterie, ſa magnificence & ſon courage, trois choſes qui ſeront toujours en France ſon caractere diſtinctif, ven-

[1] *Chr. S. Den. t. 2, p. 145.*

dait tout pour y paraître avec éclat, & venait s'y ruiner en chevaux de prix, en ſuite nombreuſe, en houſſes brodées, en habits magnifiques. Un gentilhomme n'était eſtimé qu'autant qu'il s'y était diſtingué ; & pour faire l'éloge d'un brave Chevalier, on diſait de lui qu'il avait fréquenté les tournois.

Et en effet, ſi l'on peut objecter à ces jeux pompeux les dangers, les dépenſes, les querelles & les haines qu'ils amenaient trop ſouvent avec eux, on peut dire en leur faveur qu'ils étaient auſſi un exercice utile de force, d'adreſſe & de courage, & même une école d'honneur, puiſque, pour y être admis, il fallait être ſans reproche. J'ajouterais encore qu'étant alors, avec les cours plénieres, la ſeule occaſion qu'euſſent les deux ſexes de paraître en public, ils ont contribué peut-être plus que toute autre choſe à dérouiller & à polir les mœurs. La Chevalerie d'ailleurs faiſant la force des armées, car l'infanterie, compoſée des Communes, n'était comptée pour rien, ils devinrent néceſſaires pour s'exercer à manier la lance & l'épée, à ſe ſervir du bouclier, à ſe tenir ferme ſur ſon cheval. Et ne les conſidérât-on même que comme le ſimple ſpectacle d'un peuple guerrier, quels tableaux agréables ou impoſans n'offrent pas à l'imagination du Poëte ou au pinceau du Peintre, ces deux jeunes filles de qualité qui venaient annoncer en vers l'ouverture du tournois; cette Nobleſſe, forte & vigoureuſe, ſouvent l'élite des principales Cours de l'Europe, entrant dans la lice au ſon des inſtrumens de guerre, armée de lances ornées

de banderolles & des livrées de leurs maîtreſſes. Joignez à cet appareil la beauté des chevaux, la richeſſe des équipages, l'éclat des armes, ces échaffauds à pluſieurs étages remplis par les meres, les épouſes & les amantes des combattans; ces pavillons relevés d'or & de ſoie répandus dans la campagne; chaque action brillante célébrée auſſitôt par les acclamations des Hérauts, par les fanfares des Muſiciens & les cris répétés d'une multitude immenſe; le prix accordé au plus brave, d'après le ſuffrage réuni des Princes, des Dames, des Hérauts & des Juges, & préſenté avec un baiſer par la Reine du tournois; le vainqueur reconduit aux cris du peuple & au ſon des inſtrumens, déſarmé par les Dames les plus qualifiées, mangeant à la table du Roi, & devenu l'objet des fêtes qui ſuivaient; ſon nom célébré par des chanſons & inſcrit ſur les regiſtres des Officiers d'armes, &c. Quel eſt le peuple dont les annales nous offrent l'idée d'une inſtitution à la fois auſſi galante, auſſi guerriere & auſſi magnifique? & qu'après cela on imagine, s'il ſe peut, l'impreſſion qu'un pareil ſpectacle devait faire ſur une nation vive & ſenſible à la gloire.

Les tournois eurent toujours la plus grande vogue en France. C'eſt par eux que les héros de notre hiſtoire Du Gueſclin, Boucicaut, Bayard, &c, commencerent leur renommée. Mais la mort funeſte de Henri II en 1559, y fit renoncer. On ne vit plus depuis ce tems-là que des carrouſels, des combats à la barriere, des courſes de bagues. La Cour de Suede en a publié un dernierement; & il n'y a plus que des Souverains, &

même des Souverains puiſſans, qui puiſſent aujourd'hui nous en donner une image. On peut apprécier maintenant le projet d'un de nos Wauxhals, où avec quelques enfans à pied & vêtus d'oripeau, avec les ſalutations & les ſimagrées des ſalles d'eſcrime, le cliquetis d'une épée & d'un bouclier de fer-blanc, on a cru de bonne-foi nous repréſenter nos anciens tournois.

(*b*) Un gentil-homme ordinaire ne pouvait prétendre à la Chevalerie qu'après avoir paſſé par le grade d'Écuyer. Ainſi des parens, dès que leur fils était ſorti de l'enfance, le plaçaient au ſervice d'un Chevalier pour apprendre ſous lui le métier des armes. D'abord il y portait le titre de Page; il prenait celui d'Écuyer à quatorze ans, & s'attachait plus intimement alors à la perſonne de ſon maître. Les grands Seigneurs en avaient pour leur table, pour leur écurie, &c. Les Chevaliers pauvres n'en avaient qu'un ſeul, qui les ſuivait partout, portait dans les voyages leur lance, leur heaume & leur écu, avait ſoin de leurs armes & de leur cheval, tenait l'étrier quand ils montaient, les armait quand ils allaient combattre, les relevait s'ils étaient renverſés dans la mélée, recevait les priſonniers qu'ils faiſaient, & leur rendait enfin, quoiqu'il fût ſouvent d'une auſſi bonne, & quelquefois d'une meilleure maiſon qu'eux, tous les ſervices que rend aujourd'hui un domeſtique. Mais tel était le préjugé reçu & le reſpect porté à la Chevalerie, que ces ſervices ne déshonoraient perſonne. Un Écuyer, quelle que fût ſa naiſſance, s'il ſe trouvait dans une compagnie de Chevaliers, s'aſſeyait ſur un ſiege

plus bas que les leurs, ou un peu en arriere ; il ne mangeait pas à leur table, eût-il même été Duc ; & s'il eût eu l'audace de frapper un Chevalier, il aurait eu le poing coupé ; enfin, il ne pouvait commander une armée, parce qu'il ne pouvait commander à des Chevaliers, ne l'étant pas lui-même.

(*c*) Dans le Roman de *Lancelot*, douze jeunes Chevaliers voulant prouver leur amour à une Demoiſelle, font chacun à l'envi les promeſſes les plus extravagantes. L'un d'eux en particulier s'engage à combattre, comme ici, ſans autre habit ni harnais qu'une chemiſe de ſa maîtreſſe, ſans autre couverture de tête que ſa guimpe, & ſans autres armes qu'une lance.

(*d*) Les Chevaliers pauvres pouvaient tirer parti des tournois pour leur fortune. Dans les combats qui s'y faiſaient avec défi, le cheval & les armes du vaincu appartenaient de droit au vainqueur, & quelquefois lui-même devenait ſon priſonnier. Comme ces jeux étaient l'image de la guerre, les loix y étaient celles des armées. Souvent telle rançon enrichiſſait un homme à jamais. Il y avait même une ſorte d'épée propre aux tournois, qu'on nommait *gagne-pain*.

Dont i eſt Gaignepains nommée,
elle *le*
Car par li eſt gagniés li pains.
Pélerinage du Monde, par Guigneville.

Dans le Fabliau de *Guillaume au Faucon*, on verra un Chevalier revenir d'un tournois avec quinze priſonniers.

(*e*) Ceci n'eſt qu'une abréviation. On criait ordinairement *lacez les heaumes*, *lacez les heaumes* ; c'eſt-à-dire, *armez-vous*. On a déjà vu que pour aſſurer le heaume ſur la tête, on le laçait au haubert.

(*f*) Les Dames pour qui on avait un reſpect qui allait preſque juſqu'à l'idolâtrie, les Dames dont l'amour était recommandé expreſſément à tout vrai Chevalier, après l'amour de Dieu, ne parlaient à un Chevalier cependant qu'en l'appellant Monſeigneur. Si c'était leur mari, elles venaient au-devant de lui, quand il arrivait, tenir l'étrier pour l'aider à deſcendre. Quand il traitait quelques-uns de ſes confreres, l'épouſe ſervait à table avec les femmes attachées à ſon ſervice; tant était haute encore une fois l'opinion qu'on avait alors de ce titre ſublime.

(*g*) Cette conduite de la femme, le ſilence du mari, & cette approbation univerſelle de l'aſſemblée ſur une action qui aujourd'hui exciterait le plus horrible ſcandale, ſont encore de ces choſes dont la plupart des lecteurs ſeront révoltés, & qui paraîtront toujours invraiſemblables juſqu'à ce qu'on ait appris à connaître les mœurs du tems, & ſur-tout les étranges préjugés de ces ſiecles ſur l'amour. Le fanatiſme qu'il inſpirait faiſant entreprendre pour les femmes des choſes incroyables; celles-ci, emportées auſſi par la force de l'opinion publique, devaient à leur tour ſe piquer quelquefois, comme ici, d'un héroïſme bizarre. On affichait publiquement ſon amant; on lui donnait ſes livrées à porter dans un tournois; & pourvu qu'il fût coura-

geux, on était hors de tout blâme. Voilà les mœurs que préſentent les Romans. Cet amour d'ailleurs était ſouvent pur & délicat; ils en offrent des milliers d'exemples, & la paſſion du Chevalier pauvre s'annonce ici comme telle. Ainſi, d'après l'opinion du tems, le mari n'avait pas raiſon de s'en plaindre; ce n'était qu'une eſpece de figisbée que prenait ſon épouſe; &, d'un autre côté, de quel front, lui qui était lâche, eût-il oſé murmurer devant cette foule de braves, qui dans le monde entier ne priſaient que deux choſes, les femmes & le courage? On verra dans le Fabliau de *Bérenger* avec quel mépris inſultant une femme traite ſon mari qu'elle a ſu convaincre de lâcheté, & avec quelle audace elle amene devant lui un amant dont juſqu'alors elle avait rejetté les vœux.

LE

LE LAID CHEVALIER.

J'ai trouvé cette piece dans le Menagiana [1], *où on la donne comme tirée d'un manuſcrit ancien, fini en 1328, par un Auteur qui ſe dit de Troyes. Quoique poſtérieure de quelques années à celles qui compoſent ce recueil, je m'en ſuis emparé, parce que je crois, avec Molière, que tout ce qui eſt bon dans mon genre m'appartient; & même, comme elle eſt courte & contée fort naïvement, je la tranſcrirais ici en original, ſi à l'orthographe & au langage je ne ſoupçonnais Ménage de l'avoir altérée. En voici la traduction.*

[1] Tom. I, p. 29.

Il y avait un Chevalier puiſſant qui aimait une Demoiſelle plus que de raiſon. Il était très-laid & mal bâti; mais du reſte parfaitement ſage, excepté ſeulement en amour. La Pucelle, au contraire, était ſimple & bête, mais belle à faire plaiſir, & telle qu'on n'eût pu trouver ſa pareille, ni dans le canton, ni ailleurs. Le Chevalier voulait l'avoir, parce qu'il l'aimait plus que toute choſe, & qu'il ſe trouvait épris de ſa beauté. Il aſſembla donc tous ſes amis, & leur dit : « Je

» veux avoir cette femme ; nulle autre qu'elle » ne me plaît. — Mais vous la connaiſſez, » lui répondirent les amis. — Oui, je ſais » qu'elle eſt ſotte & ſans eſprit ; mais ſavez-» vous ce qui arrivera ? Elle aura des enfans » de moi ; ils hériteront de leur mere pour » la beauté, de leur pere pour la ſageſſe ; » ſages & beaux, ils ne peuvent avoir un » autre ſort ».

D'après cette prophétie & cet eſpoir, il épouſa la Demoiſelle. Ils eurent des enfans comme il l'avait prédit. Mais devinez quels furent ces enfans ? Laids & hideux comme le pere, ſots & niais comme la mere : ce fut tout le contraire de ce qu'il avait eſpéré.

DE L'OMBRE ET DE L'ANNEAU.

Par Jean Renart.

Ce Conte, d'une longueur mortelle, peut ſe réduire à cette analyſe.

UN Chevalier dont l'Auteur fait le plus grand éloge eſt devenu amoureux d'une Dame. Il va chez elle lui déclarer ſon amour, & la prie de lui donner quelque choſe qu'elle ait porté, afin qu'à cette vue ſe rappellant dans les combats celle qu'il aime, ſa valeur puiſſe y trouver ſans ceſſe de nouveaux motifs de bien faire. Comme elle refuſe, il lui prend en riant ſon anneau. Elle ſe fâche; il feint de le lui rendre: mais il ſubſtitue adroitement le ſien, qui était aſſez ſemblable, & ſort. Bientôt elle s'apperçoit de la tromperie, & fait courir après lui. Il la trouve, quand il revient, ſe promenant ſur le bord d'une fontaine. Elle lui redemande ſon an-

neau, & lui rend celui qu'elle a. Le Chevalier le reprend ; mais voyant dans l'eau l'ombre de ſa maîtreſſe ; puiſque ma Dame ne veut pas le porter, dit-il, je vais le donner à ce que j'aime le plus après elle ; & alors il le jette à l'image. Cette plaiſanterie fait rire la Dame ; elle regarde tendrement le Chevalier, & le prie de la reconduire à ſa chambre. *Je ne ſais*, dit Renart, *ce qui en arriva ; mais jamais depuis elle ne lui redemanda l'anneau.*

LAI DE NARCISSE.

Si ce Lai eſt celui dont parle, dans ſon Verbum abreviatum, *Pierre, Chantre de Paris*, videntes cantilenam de Landrico non placere auditoribus, ſtatim incipiunt de Narciſſo cantare, *il a été fait ſur la fin du* XIIe *ſiecle. Ce n'eſt qu'une imitation libre d'Ovide; mais les détails en ſont abſolument différens. On croirait preſque que notre vieux Rimeur ayant vu cette fable ingénieuſe, & contée en très-beaux vers, manquer d'intérêt, a cherché, au contraire, à en répandre beaucoup dans la ſienne. Rien de plus touchant que ſon héroïne. Il n'y a pas juſqu'à la mort de ce ſot Narciſſe, qui n'inſpire quelque attendriſſement. J'invite mes lecteurs à lire la métamorphoſe du Poëte latin avant le Fabliau.*

QUI veut ſe conduire ſans conſulter la raiſon, ſi malheurs lui arrivent je n'en ſerai point étonné. En tout il eſt une regle & une loi dont il ne faut pas s'écarter. Avant de ſe mettre en mer, le pilote conſulte les vents. S'ils lui ſont favorables, alors ſeulement il déploie ſes voiles; ainſi doit agir celui qui veut aimer. Ne vous embarquez point

aveuglément ſur cette mer orageuſe; bientôt vous vous verriez emporté malgré vous. Mais auſſi quand un cœur vous aime, ne lui ſoyez point trop ſévere. Souvent amour ſe venge; j'en ai vu maint exemple terrible, & ne veux vous citer que celui de Narciſſe. Il mépriſa l'amour, Amour le punit, & à ſon tour il mourut d'aimer.

A Thebes jadis vivait un devin célebre dont jamais les oracles n'avaient trompé. Une mere tendre voulut le conſulter ſur la deſtinée de ſon fils unique. De longs jours lui furent accordés, répondit le devin; mais il en abrégera beaucoup la durée, ſi jamais il ſe regarde. La mere à cette réponſe crut de bonne-foi que l'oracle enfin ceſſait d'être inſpiré; elle ſortit en ſe moquant de ſa prédiction, & pendant quelque tems on eut lieu de la mépriſer; mais hélas! l'événement ne prouva que trop combien elle était sûre.

L'enfant crût en âge, & devint un prodige de beauté. Nature avait pour le former employé tout ſon art. Amour, quand il le vit, en fut lui-même étonné; & voulant contribuer auſſi à la perfection de tant

de charmes, il prêta aux yeux bleus du jouvenceau un regard si tendre, à ses levres de rose un sourire si charmant, qu'il n'y eut plus de cœur qui pût lui résister.

Déjà Narcisse avait vingt ans; mais loin de s'occuper du soin si doux de charmer quelque Belle, il les fuyait toutes, & ne connaissait d'autres plaisirs que d'aller au fonds des forêts attaquer, une flêche en main, les ours, les sangliers & les animaux féroces. Il revenait de la chasse un jour. Son cheval bondissait sous lui & faisait retentir au loin la terre. Au bruit qu'elle entendit, Dane, fille du Roi, & la premiere entre les beautés de Thebes s'avance vers les fenêtres de sa tour. Elle regarde & voit paraître le jeune chasseur avec ces couleurs animées, ce maintien noble & fier, & cet air de courage qui ajoutait encore à sa beauté. Plus elle le considere, plus il lui plaît; ses yeux ne peuvent le quitter, & elle-même s'étonne du plaisir qu'elle y trouve. Amour en ce moment la guettait du haut du ciel; il lui lance une flêche qui la fait tressaillir. Elle se croit bles-

ſée, elle porte la main ſur ſon cœur; hé-las! la plaie était au-dedans.

Triſte & penſive elle ſe retire pour ſoupirer. Tout ſon corps friſſonne, elle ſe ſent brûler, & ſes tourmens ſont tels qu'en peu d'heures ſon viſage a déjà pâli. La nuit qui ſurvient ne la ſoulage point, parce que toujours elle ſonge à Narciſſe. Dans l'eſpoir que le ſommeil en effacera l'image, elle ſe couche; mais Amour ne la laiſſe point repoſer. Envain elle cherche une ſituation qui la calme; toutes lui ſont également inſupportables, toutes ne ſont qu'augmenter ſon mal-aiſe & accroître encore l'agitation de ſon ſang. « Qui » trouble ainſi mon repos, s'écrie-t-elle? » D'où viennent ces treſſaillemens, ces palpitations involontaires? Un feu intérieur » me dévore, je ſens ma raiſon ſe troubler, » je ne me connais plus. Pourquoi m'occuper ſans ceſſe d'un homme qui fait mon » tourment? Eh! que m'importe qu'il ſoit » beau, s'il n'a point la bonté. Peut-être » avec tant de charmes eſt-il trompeur ou » perfide. Mais non, la nature a pris trop

» de plaiſir à le former pour ne lui avoir
» pas donné toutes les vertus.... Dane !
» qu'as-tu dit ? après avoir été ſi long-tems
» eſtimable, veux-tu donc enfin te faire mé-
» priſer ? Quoi un inconnu te plaît ?... oui,
» il me plaît plus que tout ce que j'aime au
» monde ; & à qui, grand Dieu ! ne plairait-il
» pas ? Sa beauté, ſa grace charmante m'ont
» ravie, & ſans lui il m'eſt impoſſible de vivre.
» Mais hélas ! peut-il être à moi ? mon pere
» me l'accordera-t-il ?... Ah ! c'en eſt fait,
» je ſuis née malheureuſe, il me faut mourir ».

Ainſi ſe paſſa la nuit à pleurer & à gémir, juſqu'à ce que les vents frais du matin vinrent calmer un peu cette douloureuſe angoiſſe. Epuiſée d'accablement & de fatigue l'infortunée princeſſe s'aſſoupit ; mais l'image de Narciſſe la pourſuivit juſques pendant ſon ſommeil, & bientôt elle ſe réveilla plus agitée encore qu'auparavant. Déjà le ſoleil commençait à luire. Dane hors d'elle-même va s'appuyer ſur ſa fenêtre dans l'eſpérance qu'elle pourra revoir peut-être le beau chaſſeur qui l'embraſe. En effet c'était l'heure à laquelle il ſe rendait dans la forêt. Elle l'apperçoit

au loin, & ſoudain un cri de joie lui échappe! A meſure qu'il approche, ſon cœur ſemble s'épanouir de plaiſir; elle ne peut preſque reſpirer: on eût dit que ſes regards devorans l'attiraient vers la tour & hâtaient ſes pas. Elle le voit enfin, & le trouve mille fois plus beau encore que la veille. Mais à peine a-t-il commencé à s'éloigner, ſon corps tremble, ſes genoux chancellent, elle tombe ſans connaiſſance. Elle ne ſe releve que pour maudire ſon rang & ſe déſeſpérer. « Hélas! » s'écrie-t-elle, on m'avait dit que l'amour » était ſi doux. ... Quel état affreux! non, » je ne puis plus le ſupporter. Je veux faire » inſtruire ce jeune Thébain du doux pen- » chant que ſa vue m'a inſpiré; ou plutôt » je veux qu'il vienne pour avoir le plaiſir » de le lui déclarer moi-même. Eh! quel » autre que moi, ô ciel! pourrait lui peindre » tout ce que je ſens.... Mais s'il allait re- » jetter l'offre de mon cœur? Si ſon indiffé- » rence, ſon orgueil.... Eh bien, j'irai, oui » j'irai ſur le chemin de la forêt m'offrir à lui, » je me jetterai à ſes pieds, je les baignerai de » mes larmes, je lui peindrai tous les maux

» qu'il me fait ſouffrir; & s'il n'a point une » ame de fer il en prendra compaſſion ».

Le lendemain aux premiers rayons de l'aurore elle ſort du lit, & ſans bruit ouvrant ſa chambre, s'échappe par une porte dérobée, vêtue, pour tout habillement, d'une chemiſe & d'un ſimple manteau. Tel eſt l'amour. Voilà où il a conduit une fille ſage & timide. Raiſon, prudence, reſpect de ſon rang & de ſoi-même, elle a tout oublié; ce n'eſt plus qu'une amante déſeſpérée, qu'une paſſion aveugle entraîne hors d'elle-même. Tremblante & ſans guide elle s'avance à grands pas vers la forêt. Là elle s'aſſeoit au pied d'un arbre en attendant l'arrivée du chaſſeur, & demande aux Dieux de lui inſpirer des paroles capables de l'attendrir.

Déjà il était en route. Dane entend au loin l'aboi des chiens. Bientôt elle apperçoit les valets; enfin elle le voit lui-même qui les ſuit à une légere diſtance, un trait à la main & le carquois ſur l'épaule. Elle vient à lui. Surpris de trouver en ce lieu écarté une auſſi belle perſonne, Narciſſe croit voir une déeſſe ou Fée, & il deſcend de cheval pour la ſa-

luer avec reſpect. A cette marque de déférence la triſte princeſſe oublie tout-à-coup ce qu'elle s'était propoſé de lui dire; elle n'a plus la force de parler, & ne peut qu'ouvrir les bras & le ſerrer en rougiſſant contre ſon cœur. Il la repouſſe, & demande qui elle eſt. « Je ſuis, répond-elle, une infortu-» née qu'amour a conduite vers vous, & » qui depuis qu'elle vous a vue déteſte le » jour. Mes maux ſont aſſez grands pour mé-» riter qu'ils vous touchent; ſans cet eſpoir » je ne vivrais déja plus : rendez-moi la vie » & le bonheur. Mais pourquoi détourner » vos yeux? Regardez-moi, je ſuis Dane, » la fille de votre Roi. Plus d'un prince m'a » demandé mon cœur en me diſant que j'é-» tais belle. Beau jeune-homme, je te l'offre » à toi tout entier, permets qu'il t'aime, & » en retour accorde-moi le tien. Ah! tu ne » ſais pas quel eſt le plaiſir d'aimer! »

L'inhumain fut inſenſible à une douleur ſi touchante. « Si amour vous fait ſouffrir, ré-» pondit-il, chaſſez-le; moi je ne le connais » point, & puiſqu'il cauſe de pareils tour-» mens, je ne veux point le connaître ». A

ces mots il s'éloigne. Dane pour l'arrêter ſe jette àſes genoux, elle les arroſe de ſes larmes, & lui tendant les mains le conjure de l'écouter encore un moment avant de la faire mourir. Tandis qu'elle parle, ſon manteau s'échappe, & laiſſe voir à découvert des appas qui euſſent fait le bonheur du plus grand roi de la terre. Mais rien ne touche Narciſſe, ni les charmes de cette innocente beauté, ni les larmes que verſent ſes yeux ſi tendres, ni même le ſang qui coule de ſes pieds déchirés par les ronces & les cailloux. Un tyran barbare, une bête féroce euſſent été attendris; il ne le fut point; il remonta ſur ſon cheval, & diſparut.

« Plus d'eſpoir, s'écria l'infortunée, plus » d'eſpoir; il faut mourir. Eh! qu'ai-je donc » fait pour lui déplaire? Mais il me fuit » envain, je ne puis l'oublier; quelques ſoient » les tourmens qu'il me cauſe je les lui par» donne, & veux toujours l'aimer en dépit » de lui-même. Bientôt peut-être rougira-t-il » de tant de cruauté; peut-être viendra-t-il » à mes genoux me redemander ce cœur » qu'il a rejetté & qui ne veut jamais être

» qu'à lui.... Non, je veux le prévenir &
» le fléchir moi-même. Je lui écrirai, je fe-
» rai ſolliciter ſa compaſſion : pourra-t-il ré-
» ſiſter à mes prieres & à mes larmes ? Il
» cédera au moins à mes importunités....
» Ah ! Dane, Dane, quelle eſt ta folie ! Tu
» te flattes d'amollir un cœur ſans pitié, &
» tu ne veux pas t'appercevoir qu'il te hait...
» Dieux de la mer, de la terre & du ciel
» qui avez aimé, toi Vénus, toi ſon fils qui
» m'as trahie, ſoulagez mes maux, & ven-
» gez-moi de l'ingrat dont l'inſenſibilité va
» me coûter la vie. Qu'il apprenne à con-
» naître auſſi ce que c'eſt qu'amour ; qu'à
» ſon tour il pleure & gémiſſe, & qu'il ne
» puiſſe éprouver aucune conſolation ». Dane
à ces mots s'enfonça dans la forêt pour re-
trouver celui qu'elle venait de maudire, &
ſans lequel elle ne pouvait plus vivre. Mais
les juſtes Dieux exaucerent ſa priere en dé-
pit d'elle, & Amour lui-même jura dans ſa
colere qu'avant le coucher du ſoleil elle ſe-
rait vengée.

Narciſſe pendant ce tems pourſuivait un
cerf. Vers le milieu du jour, accablé de cha-

leur & de fatigue, dévoré de ſoif, il s'écarta de ſa troupe pour aller ſe déſaltérer à quelque fontaine. Il en trouve une dont les eaux tranſparentes, entourrées d'une herbe fraîche & épaiſſe, coulaient ſur un gravier luiſant. On y deſcendait par un perron de marbre (*a*). Narciſſe s'approche & veut boire : mais la mort était-là qui l'attendait. En ſe baiſſant il apperçoit dans l'eau ſon image, & ſes yeux faſcinés par la vengeance des dieux croient voir la nymphe qui préſide à la fontaine.

Je ſupprime la ſuite de l'aventure dont tout le monde ſait le dénouement ; & qui, dans l'original, differe peu de l'Auteur latin. Éperdu d'amour pour ſon ombre, le jeune chaſſeur s'épuiſe en larmes, & en prieres inſenſées. Enfin, il ſuccombe à la violence des déſirs qui le conſument, & tombe mourant ſur l'herbe.

En ce moment il voit Dane arriver. Amour l'avait conduite à la fontaine. Il voulait lui montrer comment était puni l'ingrat pour lequel il l'avait envain enflammée. Narciſſe la reconnaît, & veut lui parler, mais la voix lui manque. Il lui tend la main en levant les yeux vers le ciel, comme pour lui deman-

der pardon, & reconnaître la juſte punition des Dieux. Dane conſternée s'aſſeoit à ſes côtés; elle lui poſe la tête ſur ſon ſein, le couvre de mille baiſers brûlans, le baigne de larmes. Mais s'en eſt fait, il n'eſt plus tems, & elle le voit expirer dans ſes bras. Alors ſon déſeſpoir s'exhale en longs cris douloureux. Elle cherche encore à rappeller ſon amant à la vie par les careſſes les plus tendres, par les noms les plus doux qu'amour puiſſe prodiguer. Mais convaincue enfin qu'il n'eſt plus d'eſpérance, furieuſe & déteſtant la vie qu'elle ne conſervait que pour aimer Narciſſe, elle ſe jette ſur ce corps ſans vie; elle colle ſa bouche ſur ſa bouche, pouſſe un ſoupir, & meurt.

Que le ciel, *ajoute l'Auteur*, préſerve d'un ſort pareil ceux qui aimeront comme elle. Mais profitez-bien de cet exemple, vous ſurtout qui avez inſpiré de l'amour à quelqu'un.

Quar ſi vous le leſſez mourir,
Dieu le vous ſaura bien mérir. *payer.*

On trouve dans la Bibliotheque du Théâtre Français, T. 1, pag. 21, *une moralité à trois perſonnages, faite*

faite exactement d'après le Fabliau. La piece finit, comme celle-ci, par un avis aux filles & aux garçons de ne pas être si cruels quand on les aime.

NOTE.

(a) L'art du jardinage étant très-peu connu au tems des Fabliaux, & les Seigneurs n'ayant pour promenade dans leurs Terres que des vergers ou des parcs, on se piquait, quand on y trouvait une fontaine, de l'embellir par une enceinte en maçonnerie, & quelquefois par des degrés de marbre. Ces degrés se trouvent très-fréquemment chez les Romanciers. Il en sera mention dans *le Paradis d'Amour*. On verra aussi dans le *Lai de l'Oiselet*, quelle était alors la sorte de beauté propre à ces vergers-jardins.

** DU FABLIER.

Ce morceau eſt tiré d'une piece fort longue & fort ſinguliere, intitulée : le Caſtoiement (*les enſeignemens*) d'un pere à ſon fils. *Ces leçons prétendues ſont un compoſé d'apophtegmes, de fables, de bons mots, d'hiſtoriettes, & même de pluſieurs contes libres ; tout cela couſu groſſiérement enſemble par des tirades d'une morale fort inſipide, & quelquefois très-malhonnête. Auſſi Barbazan, qui l'a fait imprimer, n'a-t-il oſé donner que des extraits de ces moralités. Je ferai connaître tous ceux des Contes qui en vaudront la peine ; ils ſeront marqués en titre, comme celui-ci, d'un double aſtériſque. Au reſte, cette maniere d'enſeigner par apologues, ce mélange de préceptes & de contes, entierement dans le goût oriental, me feraient preſque croire que* le caſtoiement *eſt un de ces ouvrages dont nous ſommes redevables aux Sarraſins, & qui ont été traduits de l'Arabe. Qu'on faſſe attention aux Fabliaux qui en ſeront tirés, à meſure qu'ils ſe préſenteront ; & je ſuis perſuadé qu'on reconnaîtra dans la plupart une forte teinte du génie Aſiatique.*

UN roi avait un Conteur de fabliaux qui l'amuſait beaucoup (*a*). Un ſoir qu'il était au lit, il le fit venir, & lui demanda un conte.

Celui-ci qui mourait d'envie de dormir, fit tous ſes efforts pour s'en diſpenſer; mais il eut beau faire, il fallut obéir. Il prit donc ſon parti, & commença ainſi :

« Sire, il y avait un homme qui avait » cent ſous d'or, & avec ſon argent il vou- » lut acheter des moutons, & chaque mou- » ton lui coûta ſix deniers, & il en eut deux » cens, & il s'en revint à ſon village avec » ſes deux cens moutons, & il les chaſſait » devant lui. Mais en revenant il trouva que » la rivière était débordée ; car il avait beau- » coup plu ; & les eaux s'étaient répandues » dans la campagne, & il n'y avait point de » pont, & il ne ſavait comment paſſer avec » ſes moutons. Enfin, à forçe de chercher, » il trouva un bateau ; mais ce bateau était ſi » petit, ſi petit qu'il n'y pouvait paſſer que » deux moutons à la fois ».

Alors le Conteur ſe tut. « Eh bien, quand » il eut paſſé ces deux-là, dit le roi, que » fit-il ? — Sire, vous ſavez que la riviere » eſt large, le bateau fort petit, & qu'il y » a deux cens moutons. Il leur faut du » tems, dormons un peu tandis qu'ils paſſent ;

» demain je vous conterai ce qu'ils devinrent «.

Se trouve dans les Cento Novelle Antiche, *p.* 32, *Nov. XXX.*

Dans Dom Quichotte....

NOTE.

(*a*) Les Seigneurs particuliers peu riches ne pouvaient jouir des Conteurs, que quand il en paſſait par leurs Châteaux. Les Rois en avaient auprès d'eux, comme ils ont aujourd'hui des Lecteurs; c'était un emploi dans l'état de leur maiſon, & l'on chargeait ordinairement ces Conteurs d'égayer le repas. *Pendant le dîner de la Reine il y avait un Prud'homme qui faiſoit des Contes* [1]. Philippe-Auguſte faiſait venir ſouvent à ſa table le poëte Hélinand; & le Roman d'Alexandre de Paris y repréſente ce Poëte chantant les amours de Jupiter & le combat des Géans. *A ſon mangier il eſtoit ſeul à table, & toujours y eſtoit ſon Médecin, & de ſes gens & varlets de chambre honnêtes qui parloient de joyeuſetez ou d'hiſtoires anciennes où il prenait plaiſir* [2].

[1] *Vie de Charles V*, par Choiſy.

[2] *Éloge de Charl. VII.*

* LAI D'ARISTOTE.

Par Henri d'Andeli.

CELUI qui ſait une hiſtoriette agréable a tort de la taire. Et ceux qui l'entendent doivent l'écouter avec plaiſir; car ſi le premier a un moyen d'amuſer, les autres ont celui de pouvoir devenir meilleurs. Celle-ci me plut du moment que je l'entendis, & j'entrepris auſſitôt de la mettre en rime, parce qu'elle eſt jolie, & *ſans villenie*. Un conte vilain ne doit pas être récité dans les cours. Je n'en ai jamais fait de cette eſpece, & jamais on ne m'en verra faire, tant que je vivrai. Ecoutez, Meſſieurs, celui que je vais vous dire, il eſt inſtructif & plaiſant.

Vous connaiſſez ce monarque grec, *qui fut ſi roi*, cet Alexandre qui renverſa tant d'empires & fit ſentir ſa colere à tant de princes. Il avait mis l'Inde ſous ſes pieds, & menaçait d'engloutir le reſte de la terre. Tout-à-coup ce torrent fougueux s'arrêta. Si

vous m'en demandez la raiſon, je la ſais, & je vais vous la dire. Amour qui maîtriſe l'univers, Amour qui tout lie & tout ſoumet venait de le faire entrer dans ſes chaînes. Il lui avait trouvé une amie jeune & charmante; & dès ce moment le damoiſeau avait renoncé aux conquêtes, pour ne plus s'occuper que de ſa belle. Qu'amour eſt redoutable & puiſſant, puiſqu'il humilie à ce point les maîtres du monde, & qu'il leur fait oublier ainſi le ſoin de leur gloire! Ne les blâmons pas cependant. Ils ſont hommes comme nous, & l'amour a autant de pouvoir ſur eux que ſur le dernier de leurs ſujets.

Alexandre ne pouvait plus ſe ſéparer de ſa mie. Bientôt, indignés de ce repos honteux, ſes *chevaliers* & *barons* murmurerent; mais aucun d'eux cependant n'était aſſez hardi pour oſer lui porter le mécontentement général. Ariſtote s'en chargea de lui-même. Fier d'un certain aſcendant que lui avaient aquis ſur l'eſprit du héros l'eſtime & l'habitude, il alla réveiller ce lion endormi; & de ce ton de précepteur qu'il n'avait pas encore perdu, il lui repréſenta fort durement, & la

honte de ſa conduite, & les murmures de ſa *Chevalerie*. Alexandre l'écouta ſans l'interrompre; & pour toute réponſe il s'écria en ſoupirant: ah! je vois bien qu'ils n'ont pas aimé.

La remontrance néanmoins eut ſon effet; & quelqu'effort qu'il en coûtât au monarque, il n'oſa plus aller chez la belle Indienne. Celle-ci qui l'aimait tendrement, & qui croyait avoir perdu ſon cœur fut bien affligée de cette abſence. Elle pleura, elle gémit; enfin, hors d'état de réſiſter davantage aux inquiétudes de ſon amour, elle ſe gliſſa chez le prince un ſoir à la faveur des ténebres; &, toute en larmes, lui demanda par quel malheur elle avait donc pu lui déplaire. Alexandre l'embraſſa mille fois en l'aſſûrant d'une conſtance éternelle; mais il convint que les remontrances ſéveres d'Ariſtote l'avaient à regret ſéparé d'elle pendant quelque tems. La belle irritée contre le pédagogue jura qu'elle s'en vengerait. Elle pria ſon amant de ſe trouver le lendemain matin à l'une des fenêtres de la tour (*a*), & promit de le lui faire voir dans un tel appareil que le précepteur à ſon tour aurait beſoin d'une leçon.

Le lendemain, dès que le ſoleil parut, & avant que perſonne fût levé, elle deſcendit au verger (*b*); car le deſir de la vengeance l'avait éveillée de bonne heure. Une longue chevelure blonde flottait à l'abandon ſur ſes épaules. Nulle guimpe, nul voile qui cachât ſa tête ou ſon viſage, & pour tout vêtement elle portait ſur ſa chemiſe un ſimple bliaut qu'elle avait laiſſé entr'ouvert comme pour reſpirer plus à l'aiſe. Dans cet ajuſtement voluptueux, elle vint ſe promener près de la fenêtre du philoſophe en chantant doucement cet air (*c*).

Enfant j'eſtais & jeunette
Quand à l'eſcole on me mit;
Mais je n'y ai rien appris
Fors qu'un ſeul mot d'amourette;
Et nuit & jour le répete
Depuis qu'ai un bel ami.

Au ſon de cette voix charmante Ariſtote fut ému; il quitta ſes livres pour écouter. Bientôt, curieux de voir celle qui chantait ſi délicieuſement, il ſe leva ſans bruit, & s'approcha de la fenêtre. Là, caché dans l'ombre, il admirait à ſon aiſe la jeune beauté, & en-

viait en ſecret le ſort du conquérant aimable à qui était réſervé tant de bonheur. Elle ſavait trop bien, la ruſée, ce qu'il fallait pour l'attirer dans ſes pieges. Elle voulait le frapper d'une flêche dont le coup fût ſûr, & la bleſſure incurable. Dans ce deſſein, arrachant une branche de mirthe, elle s'amuſa à cueillir des fleurs & à les nouer au rameau comme pour s'en faire un couronne (*d*). Peu-à-peu elle s'avança ainſi de la fenêtre, ſans paraître s'en appercevoir. Elle ſe baiſſait, ſe relevait alternativement pour déployer avec plus d'avantage ſes graces piquantes; & elle chantait en même-tems cette autre chanſon:

ici
Ci me tiennent amourettes,
j'aime
Doucette que j'aim.
Ci me tiennent amourettes
tiens
Où je tieng ma main.

Ariſtote était hors de lui-même. Ses yeux enflammés ſuivaient la belle dans tous ſes mouvemens. Ils s'enfonçaient avidement par-deſſous ſon bliaut, quand le haſard le faiſait entr'ouvrir; & comme s'il eût craint de ſe

déceler & de la faire fuir, il oſait à peine reſpirer. Cent fois la raiſon lui conſeilla de retourner à ſes livres; cent fois elle lui repréſenta ſes rides, ſa tête chauve, ſa peau noire & ſon corps décharné, faits pour éloigner l'eſpérance & effaroucher l'amour. La raiſon parla envain, il l'obligea de ſe taire.

L'Indienne cependant avait achevé le chapel de fleurs. Elle le poſa ſur ſa tête; & chantant amoureuſement ce troiſieme air:

Dans un verger, ſur l'herbette nouvelle,
Fille à un Roi triſte & *penſive* mate s'aſſit:
En ſoupirant elle appelle
Son doux ami.
Ah! Comte Gui,
Pour votre amour ai perdu joie & ris.

elle paſſa contre la fenêtre ſans affectation. Le philoſophe qui la guettait la ſaiſit alors par ſon bliaut, & l'arrêta au paſſage. « Qui » me retient, s'écrie-t-elle en ſe retournant? » — Ma douce dame, c'eſt celui qui ne peut » plus vivre ſans vous, & qui pour vous » plaire expoſerait avec plaiſir *ame & vie*, » *corps & honneur* ». Elle parut ſurpriſe de

cet amour que juſques-là on lui avait laiſſé ignorer ; elle s'y montra ſenſible cependant, & ſe plaignit avec une rigueur apparente de la froideur d'Alexandre, devenu, comme tous les amans, ingrat par trop de bontés. Ariſtote enchanté de cet aveu, & perſuadé ſans doute que le dépit allait lui livrer cette beauté charmante promit d'employer, pour ramener à ſes pieds l'infidelle, tout le pouvoir qu'il avait ſur ſon eſprit ; mais il demandait une récompenſe, & ſans façon il pria la dame d'entrer chez lui. C'était-là qu'elle l'attendait. Elle feignit de céder à ſes deſirs ; mais *avant de faire folie*, elle exigea à ſon tour une complaiſance. Depuis long-tems une fantaiſie la tourmentait. Elle mourait d'envie de ſe promener, montée ſur lui, & ne doutait pas un inſtant, puiſqu'il avait tant d'amour, qu'il ne s'y prêtât avec plaiſir. Aveuglé par ſa paſſion, le grave philoſophe conſent à tout. Il ſort dans le verger, ſe courbe vers la terre, & appuyé ſur les mains, préſente le dos. Une ſelle était-là toute prête, on la lui met ; on lui paſſe la bride autour du cou ; & la belle, triomphante, s'aſſeoit avec

fierté, & ſe promene ainſi ſur l'herbe, chantant à haute voix

Ainſi va celui qu'amour *mene* maine.

Alexandre avait été prévenu, comme je vous l'ai dit; il était aux fenêtres de la tour. A ce ſpectacle il ſe prit à rire de toute ſa force. Ariſtote au bruit leva la tête; il apperçut le monarque; & honteux alors de ſa folie, & de la poſture où il ſe trouvait, il convint humblement que le jeune héros était excuſable de s'être laiſſé enflammer par l'amour, puiſque lui-même, malgré les glaces de l'âge, n'avait pu s'en défendre.

Cet exemple doit nous apprendre à ne blâmer ni les amies ni leurs amans : car amour eſt le maître de tous les hommes.

Amour vainc *tout* tot & *tout* tot vaincra
Tant com *comme le* li monde durera (*e*).

Ce Conte eſt vraiſemblablement un de ceux que les Fabliers avaient pris des Arabes. On le trouve dans [*T. 1, p. 16.* les mêlanges de littérature orientale', *ſous le titre* du

Viſir ſellé & bridé. *Toute la différence, c'eſt qu'ici les perſonnages ſont un Sultan, ſon Miniſtre & une Odaliſque. Comme M. de Cardonne n'en a donné qu'un extrait, on ne peut juger ſi les détails ſe reſſemblent; mais le cannevas eſt le même.*

Il n'eſt pas aiſé de deviner ce qui a engagé le Fablier à ſubſtituer Ariſtote au Viſir. Il eſt vrai qu'on a prétendu que ce Philoſophe ayant épouſé la niece (d'autres diſent la fille ou la petite-fille) d'Hermias ſon ami, il en devint ſi eperduement amoureux, qu'il alla juſqu'à lui offrir des ſacrifices. Peut-être notre Poëte aura-t-il lu par hazard cette ſcandaleuſe anecdote, & cru que l'homme accuſé d'un pareil trait de folie pouvait bien être ſuppoſé capable d'en faire un autre moins ſérieux. Peut-être auſſi n'a-t-il choiſi Ariſtote que parce que c'était de ſon tems le dieu des univerſités & des écoles d'Europe. Au reſte le Fabliau qui va ſuivre fera voir que l'hiſtoire & la critique qu'elle exige, étaient pour nos Poëtes des choſes fort indifférentes, & qu'ils ne cherchaient ſouvent qu'un nom celebre auquel ils puſſent coudre les extravagances de leur imagination.

Le Conte d'Ariſtote a fait quelque fortune. Ænœas Sylvius Picolomini (depuis Pape ſous le nom de Pie II) dans ſon Roman latin des Amours d'Euriale & de Lucrece *le cite comme un exemple du pouvoir de l'amour.*

Il ſe trouve dans la Bibliotheque amuſante & inſtructive, *tom. 2, pag. 15.*

Dans les Hiſtoriettes *ou* Nouvelles en vers, par M. Imbert, *p.* 87.

Spranger, Peintre de l'Empereur Rodolphe II, en a fait, au commencement du ſiecle dernier, un tableau que Sadeler a gravé. Le vieil amoureux eſt repréſenté marchant à quatre pattes, avec le mors en bouche, & portant ſur le dos la Dame, qui d'une main tient la bride & de l'autre un fouet. Mais elle eſt entièrement nue ; façon fort ſinguliere de ſe promener. On a fait différentes copies de l'eſtampe de Sadeler. Les Marchands lui ont donné le nom du Philoſophe. *Celui chez qui j'ai été les voir m'a dit ſavamment que c'était l'hiſtoire de Socrate & de Xantippe ſa femme. Un Amateur m'a aſſuré avoir vu à Paris, il y a pluſieurs années, un grouppe en marbre repreſentant le même ſujet. Il appartenait alors à M. le Marquis de Vence. Dans l'Œuvre de Fr. Van Boſſuit (mort en 1692) on trouve auſſi le même ſujet. C'eſt une Vénus toute nue, montée ſur le Dieu Pan que l'Amour tire par un licou.*

Enfin on a mis, il y a deux ans, le Conte d'Ariſtote en Comédie ſous le titre du Tribunal Domeſtique. *Un Vénitien las des intrigues & de la coquetterie de ſa femme, veut faire revivre une ancienne loi de Rome, qui permettait aux maris de juger les leurs ; & dans ce deſſein il convoque la famille de l'accuſée. Mais une ſuivante, de concert avec ſa Maîtreſſe qu'elle a prévenue, dérange ce projet. Le Vénitien s'était épris pour elle ; il lui demande d'être ſon* Favori. *Ce mot*

rappelle à la ſoubrette un chien qui ſe nommait ainſi, & qu'elle dit avoir perdu. Elle exige de l'époux qu'il le remplace; lui attache au cou un ruban couleur de roſe, le fait ſauter, japper, &c. Le dénouement ſe devine ſans peine.

Je ne cite point l'imitation du Philoſophe *des* Contes Moraux, *parce qu'il eſt inutile d'indiquer les ouvrages connus de tout le monde.*

NOTES.

(*a*) Le Comte de Caylus, dans l'extrait qu'il a donné de ce Fabliau[1], dit que la Maîtreſſe d'Alexandre lui fait prendre le déguiſement d'Abbé. Cette maſcarade inutile ne ſe trouve ni dans l'édition qu'a donnée du Fabliau Barbaſan, d'après le manuſcrit cité par M. de Caylus; ni dans deux autres verſions un peu différentes de celle-ci, que j'ai entre les mains, & d'après leſquelles cet extrait eſt fait.

[1] *Mém. de l'Acad. des Bell. Lett. T. XX.*

(*b*) On ne doit pas s'attendre à trouver le coſtume bien réguliérement obſervé dans nos Poëtes. Parfaitement ignorans pour la plupart, ils n'avaient que de l'eſprit naturel & de l'imagination. Celui-ci donne à Alexandre des Chevaliers, des Barons, une tour, un verger; en un mot, tout ce qu'il voyait ſous ſes yeux chez les Princes de ſon ſiecle. Auſſi peu inſtruit ſur l'art des bienſéances, il fait du Conquérant de l'Aſie un écolier timide, & de l'inſtituteur du Lycée un pédant

aigre & groſſier. Cependant ſon ſtyle en pluſieurs endroits a quelque ſorte d'emphaſe ; on peut en juger par la traduction, où j'ai tâché de lui conſerver ce caractere.

(*c*) Cette chanſon n'eſt pas celle de l'original. Celle-ci ne m'ayant point paru digne d'être copiée, j'en ai ſubſtitué une autre, priſe avec quelques légers changemens dans les Poéſies manuſcrites d'Euſtache Deſchamps. J'ai auſſi changé quelques mots à la troiſieme, qui va ſuivre, & qui n'était pas intelligible.

(*d*) Cette couronne dans l'original eſt appellée *Capiel de Fleurs*. On nommait *capiel*, *capel*, *chapel*, ce qui ſe mettait, ſoit comme coëffure, ſoit comme ornement, ſur la tête (*caput*). Pour les Chevaliers & grands Seigneurs titrés, c'était un cercle d'or enrichi de pierreries ; & telle eſt l'origine des couronnes dont on timbre aujourd'hui les armoiries. Joinville dit que le Roi de Navarre, à la cour pléniere de Saumur, *mangea avec un chapel d'or fin ſur la tête*. Dans l'inventaire de Charles V, on trouve parmi ſes joyaux dix chapels, & il eſt dit de combien de pierreries ils étaient compoſés. Les Dames en portaient d'argent comme une parure. Le Roi Jean, dans une fête, en donna un de cette ſorte au Roi des Ménétriers. On en faiſait de fleurs pour les épouſées le jour de leurs noces, & pour les confrairies dans les grandes cérémonies d'égliſe. Cette derniere coutume ſubſiſte encore, comme chacun ſait. Quand Charles VIII fit ſon entrée dans Naples, les Dames de la ville lui mirent ſur la tête un *chapel de violettes*.

violettes. Souvent dans les festins les convives en portaient à la maniere des anciens. Quelquefois même on en ornait, comme eux, les flacons & les verres. Un des droits du Connétable était de servir le Roi à table avec un chapel de fleurs sur la tête & une verge blanche à la main. En un mot, ces couronnes étaient d'un usage si général, qu'à Paris ce fut une profession d'en faire & d'en vendre; & de-là vient le nom de *Chapeliers*, porté aujourd'hui par les Marchands de coëffures de feutre. Comme les plus communes étaient celles de roses, ils avaient le privilege d'élever des rosiers chez eux[1]; & ceci, pour le dire en passant, explique pourquoi parmi les anciens droits seigneuriaux on trouve si souvent des redevances de roses. Les marchandes de fleurs artificielles, dans leurs Statuts faits en 1736, sont encore qualifiées de *Chapelieres en Fleurs*.

[1] *Bruff. Tr. des Fiefs, t. 2, p. 746.*

J'ai trouvé dans un manuscrit une piece dont je ne fais ici mention que parce qu'elle rappelle la *guirlande* tant vantée *de Julie*. Elle est intitulée *le Capiel aux sept Fleurs*. Le Poëte dit qu'une Pucelle lui demanda un don, & que ce don était de lui faire un chapel de fleurs. Il en choisit sept qui, chacune par leurs qualités, désignaient les vertus qu'une Demoiselle doit avoir. Les sept fleurs sont le lis, la violette, le souci, la persselle, la consoude, la rose & l'ancholie. Le lis par sa blancheur marque la pureté; la violette l'avertit d'être humble & retirée, &c. &c. Les vers que le Duc de Montausier fit mettre à la suite de chaque fleur en miniature de son livre, au lieu d'être une leçon comme

ici, étaient un compliment pour Mademoiſelle de Rambouillet; mais au fonds l'idée eſt la même.

En 1620, il y avait eu à la Cour de Savoie un carrouſel appellé *le Jugement de Flore*, dans lequel les différentes fleurs s'étaient diſputé l'honneur de couronner la Princeſſe de Piémont. Chaque fleur fut repréſentée par un Chevalier avec une deviſe analogue [1].

[1] *Ménétr. des Tourn. t. 2, p. 239.*

Il ſera parlé ailleurs des *chapels* qui étaient coëffure.

(*e*) Si l'on veut ſe rappeller ce qui a été dit plus haut des préjugés de ces ſiecles ſur l'amour, on ne ſera pas étonné de voir ici le Poëte, après avoir annoncé ſon Fabliau comme chaſte, comme inſtructif & propre à rendre plus ſage & meilleur, débiter enſuite toute cette morale érotique, & d'un ſujet fait pour inſpirer la crainte d'une paſſion dangereuſe, tirer préciſément des principes contraires. C'eſt que l'amour, encore une fois, (& je me vois obligé de le répéter à chaque page) loin d'être une faibleſſe, était cenſé une vertu & une qualité néceſſaire, parce que c'était lui qui faiſait entreprendre les grandes choſes. Chez les Romanciers du tems les héros ont tous une *amie*, & on y voit les jeunes Chevaliers gémir de n'avoir pas encore *fait proueſſe pour être dignes d'aimer & d'être aimés* [1]. Les faveurs ou l'amour d'une belle y ſont ſouvent la récompenſe, & preſque toujours le motif d'une action éclatante. Le Fabliau de la *Chemiſe* en a offert un exemple. Celui du *Revenant* en offrira bientôt un autre. Dans un Conte que je ſupprimerai parce qu'il ne contient qu'une belle répartie, on reproche à une

[1] *Rom. de Cleriadus.*

femme d'avoir pour amant un Chevalier fort laid ; il eſt ſi brave, répond-elle, que je n'ai pas regardé ſon viſage : (réponſe abſolument la même que celle de Louis XIV à la Ducheſſe de Bourgogne, qui ſe moquait d'un Officier hideux par ſa laideur : Madame, il eſt à mes yeux un des plus beaux de mon Royaume, car c'eſt un des plus braves).

Sans aimer, nul ne peut à grant honneur venir ;
Si doiſt eſtre amoureux qui grant veult devenir.

Voilà les maximes que prêchaient les Poëtes ; & l'on avouera que, conſidérée ainſi, une paſſion qui enfantait les héros, quoique ſouvent par la faibleſſe humaine elle dégénérât en libertinage, dans ſes principes cependant était infiniment eſtimable. Mais ce qu'on aura peine à croire, c'eſt qu'elle s'était en quelque ſorte incorporée avec la religion du tems. Devoirs envers Dieu, devoirs envers les Dames, tel était à peu-près le catéchiſme qu'on enſeignait [1] à la jeune nobleſſe. *Il aimait l'honneur ſur-tout ; bien regardait auſſi les bonnes mœurs dont il était plein, & fut un Chevalier fort amoureux, premiérement envers Dieu, après envers toutes Dames & Demoiſelles ; & ce a uſé tout ſon tems* [2].

[1] *Mém. ſur l'Anc. Chev.*

[2] *Vie de Louis III, Duc de Bourbon, p. 2.*

HIPPOCRATE.

L'Auteur dit qu'Hippocrate, avant d'avoir cette réputation célebre qui l'immortaliſa depuis, étant venu à Rome ſous l'Empire d'Auguſte, il trouva à ſon arrivée la ville en deuil pour le neveu de l'Empereur qui venait de mourir; mais que, s'étant fait auſſi-tôt conduire au palais, il verſa dans la bouche du mort le ſuc de quelques plantes, & le rendit ainſi à la vie. Le Poëte ajoute qu'Auguſte, par reconnaiſſance, fit faire deux ſtatues, dont l'une repréſentait ſon neveu, l'autre le Médecin, & qu'il les plaça toutes deux ſur une des portes de la ville, avec une inſcription qui annonçait qu'Hippocrate, par ſon ſavoir divin, avait fait revivre le Prince mort.

Il y avait déja quelques mois que le Médecin vivait à Rome, accueilli par l'Empereur comme il devait l'être après un pareil ſervice, & adoré preſque du peuple comme un dieu; quand une femme parut qui tout-à-coup changea en riſées tous ces hommages. Elle était Gauloiſe, d'une naiſſance illuſtre, &

d'une rare beauté. Auguſte qui voulait la traiter avec diſtinction lui avait donné, pour la ſervir, des dames & des demoiſelles; & pour logement, une de ſes maiſons ayant une tour (*a*). Comme elle voulait connaître les beautés de la ville, & que les premiers momens de ſon ſéjour, furent employés à la parcourir, elle apperçut les deux ſtatues, & demanda pourquoi & à quelle occaſion elles avaient été dreſſées. On le lui expliqua; mais à peine lui eut-on lu l'inſcription, qu'avec de grands éclats de rire elle répondit : « J'ignorais que Rome en ce moment » poſſédât un dieu, & je m'étonne après ce- » la d'y voir mourir encore. Eh bien, que » pendant un jour ſeulement on me livre » cette petite divinité, & je réponds moi » ſur ma tête d'en faire le plus ſot des hu- » mains ».

On ne manqua pas, ſelon l'uſage, de rapporter ce diſcours à Hippocrate. La curioſité & l'amour-propre du médecin en furent piqués. Il voulut connaître cette femme ſinguliere, qui annonçait avec tant d'aſſurance le pouvoir de ſa beauté, & chercha l'occa-

ſion de la voir. Mais ce fut pour ſon malheur, & ce qu'elle avait promis ne ſe vérifia que trop : car elle était ſi belle, elle déploya dans la converſation tant de graces & d'enjouement, elle lui plut tant enfin, que, malgré toute la défiance dont il était armé, il ne put ſe défendre de l'aimer. Bientôt même cette paſſion devint ſi forte que, perdant la raiſon & le repos, il tomba malade. L'empereur alors vint le viſiter ; les dames y allerent après l'empereur, & l'étrangere ſuivit leur exemple. Mais celle-ci dont l'œil pénétrant avait deviné cette maladie, eut ſoin de choiſir un moment où elle ſerait ſeule ; & du ton de l'amitié, elle fit d'abord au médecin quelques queſtions ſur ſon état. Lui qui ſe trouvait trop heureux de pouvoir librement en découvrir la cauſe, l'avoua ſans détour, & confeſſa naïvement à la dame qu'il mourait pour elle. C'était-là ce qu'elle voulait. Elle affecta donc quelque ſorte d'attendriſſement ſur ſes maux, & avec l'apparence de la bonne-foi lui parla ainſi : « Je m'ex-» poſerais à bien des reproches ſans doute, » & je m'en ferais à moi-même bien d'autres

» encore, ſi, pouvant ſauver un homme de
» votre mérite, j'allais cauſer ſon trépas. Mais
» quand vous m'auriez inſpiré tout l'amour
» que vous reſſentez pour moi; je vous le
» demande à vous-même, dans la ſituation
» où je me trouve, & avec la quantité d'yeux
» qui m'obſervent, m'eſt-il poſſible de vous
» en donner des preuves? Daignez donc pour
» le moment vous contenter de mes regrets;
» & avec l'aſſurance du deſir que j'ai de con-
» ſerver vos jours, recevez celle que je
» vous donne encore d'agréer d'avance tous
» les moyens que m'en fournira votre ten-
» dreſſe ». Elle ſortit après ces paroles, comme ſi elle eût rougi de les avoir laiſſé échapper. Pour Hippocrate, elles lui rendirent l'eſpérance & la ſanté, & bientôt il fut en état de reparaître au palais, & de recommencer ſa cour auprès de la belle Gauloiſe.

« Eh bien! lui dit-elle la premiere fois
» qu'elle le revit, vous êtes-vous occupé des
» moyens de nous rapprocher? Avez-vous
» été heureux? Où en ſommes-nous? » Il répondit triſtement que le jour & la nuit il y

avait ſongé; mais juſqu'à ce moment c'était ſans ſuccès. « Rendez-moi donc graces, re-» prit-elle; car ſi je n'ai pas mis plus d'ar-» deur que vous dans mes recherches, au » moins ai-je eu plus de bonheur. Vous » connaiſſez la tour que j'habite. Trouvez-» vous vers le milieu de la nuit ſous ſes » murs, avec une corbeille capable de vous » contenir. Moi, de mon côté, pendant que » mes femmes dormiront, je viendrai avec ma » couſine, que j'ai ſu mettre dans nos in-» terêts, vous deſcendre une corde à laquelle » vous attacherez le panier. Dès que vous » y ſerez entré, nous vous enleverons; & » ce ſera alors que ſans inquiétude & ſans » crainte jeſpere vous donner des marques » de mon amour ».

Hippocrate était tellement aveuglé par ſa paſſion, que ce piege groſſier lui parut le plus adroit des ſtratagêmes. Il ſe confondit en remerciemens, & ſortit auſſitôt pour aller acheter ſa corbeille, attendant avec une impatience extravagante le moment de la nuit. Enfin, quand il croit tout le monde endormi, il ſe rend au pied de la tour avec ſon panier,

& y trouve, jugez quelle joie ! la corde qui pendait déja. Il y attache à la hâte la corbeille, s'y place, & donne le ſignal qu'on peut tirer. On tire en effet. Mais quand il eſt à une certaine hauteur, la dame accroche la corde, elle le laiſſe ſuſpendu, & ſe retire en lui ſouhaitant un ſommeil tranquille & des rêves agréables.

Or, vous ſaurez qu'il y avait alors à Rome une coutume particuliere; c'eſt que pour certains crimes qui ne méritaient pas la mort, les coupables étaient ſuſpendus ainſi toute une journée à la tour dans une corbeille qu'on nommait pour cette raiſon *la Corbeille aux Jugés* (*b*).

Quand Hippocrate ſe vit pris au piege, il ſe déſeſpéra, & maudit mille fois l'amour & les femmes; mais il était trop tard, il lui fallut paſſer la nuit dans cette ſituation. Le jour ne parut que pour faire éclater ſa honte. En vain il ſe cachait le viſage avec les mains, tout le monde le reconnut: on s'approcha de lui, & pendant tout le jour il fut expoſé aux quolibets & aux huées de la populace. Les gardes de la tour qui le ſuppoſaient-là par

ordre de l'empereur n'avaient garde de l'en tirer. Le ſoir heureuſement, Auguſte revenant de la chaſſe, & ſurpris de voir quelqu'un dans la corbeille, ſans ſon ordre, demanda qui c'était. On lui nomma Hippocrate, & il ordonna auſſitôt qu'on le fît deſcendre annonçant en colere qu'il le vengerait avec éclat. Mais quand il ſut comment & pourquoi le médecin ſe trouvait ainſi baſoué, il ne fit qu'en rire, & pendant longtems tous ſes *barons* en plaiſanterent avec lui.

J'ai trouvé cette aventure, miſe en épiſode, dans un manuſcrit du Roman de Lancelot en proſe. Elle ſe trouve auſſi dans les Faits Merveilleux de Virgile. *Mais ce Virgile à qui elle eſt attribuée, & qui dans ce livre eſt ſuppoſé un grand ſorcier, trouve bientôt le moyen de s'en venger cruellement.*

Dans les Contes Tartares de Gueulette, *le Médecin qu'on joue eſt ſurpris par le pere qu'on a mis du complot; on le lie dans une chambre & on le garde à vue. Il cherche à ſéduire ſes gardes qui feignent de ſe laiſſer gagner, ſe ſert de ſes cordes pour s'échapper, & deſcend par la fenêtre dans la rue; mais à une certaine diſtance il tombe dans un filet, où il reſte expoſé à la riſée publique.*

NOTES.

(*a*) Ici l'Auteur prête à l'ancienne Rome un uſage fort commun de ſon tems, & j'ai déjà prévenu que quand il s'agit de coſtume, nos Poëtes ne connaiſſent que celui de leur ſiecle & de leur pays.

Les tours inventées dans l'origine pour la défenſe & la sûreté des villes, avaient été adoptées par nos Monarques pour celle de leurs palais & châteaux. Ils en firent même un droit Royal qu'ils ſe réſerverent excluſivement, & dont ils étaient ſi jaloux, qu'ils le refuſaient ſouvent aux plus grands Seigneurs. On a l'exemple de Philippe-Auguſte, qui en 1216 défendit à la Comteſſe de Troyes d'en élever aucune, quoiqu'elle ſe dît menacée d'un ſiege. Comme naturellement on aime à faire parade de ce qu'on a ſeul le droit de poſſéder, ils firent de ce ſigne de domination un ornement qu'ils employerent par-tout, non-ſeulement ſur les murs d'enceinte, mais encore dans la conſtruction même de leurs châteaux. Le Louvre ſeul en avait quinze; & le *Palais*, outre toutes celles qui ſubſiſtent, dix ou douze autres qui ont été détruites. C'était dans ces tours que logeaient les Officiers du Prince. Pour lui, il habitait la plus conſidérable, celle du milieu, qu'on appellait pour cette raiſon la *groſſe Tour*. Celle-ci, qui ordinairement (comme on peut le voir encore au Château de Vincennes,) en portait une autre plus petite qu'on nommait *Donjon*, annonçait la juſtice royale; & c'était

là que les grands vaſſaux du Prince ou de la Couronne étaient tenus de venir rendre leur hommage. La plupart des terres titrées un peu conſidérables relevent de la groſſe Tour du Louvre, ou de celles du Châtelet; & aujourd'hui même, quand le Roi crée un grand fief, il le fait relever de la premiere, quoique ce ne ſoit plus qu'un nom. Froiſſart[1] faiſant la deſcription d'un ſpectacle à machines donné en 1389 au Palais pour le mariage d'Iſabeau de Baviere, dit qu'il y avait un château en charpente avec une tour à chacun de ſes angles pour repréſenter Troie, & une tour plus petite dans le milieu, qui repréſentait le château de Priam.

[1] *Liv. 4, p. 5.*

Les Rois dans différens tems s'étant beaucoup relâchés ſur le droit de bâtir des tours, tout le monde voulut en avoir, juſqu'aux Égliſes & aux maiſons Religieuſes. Que ceux qui habitent Paris ſe rappellent celles de Saint Paul, de Saint Étienne-du-Mont, de l'Abbaye Saint-Germain, du Temple, &c. Ce fut la même choſe par-tout. Quand Louis VIII prit Avignon, il en fit abattre les murailles avec trois cens maiſons flanquées de tours [1]. Guil. le Breton met au nombre des choſes qui avaient ennorgueilli la ville de Gand, ces ſortes de maiſons,

[1] *Monum. de la Mon. Fr.*

. . . *Communia Gandaviorum*
Turritis domibus, gaſis & gente ſuperba.

En Italie, c'était tellement une preuve de nobleſſe, que dans un acte public, lorſqu'on avait ſpécifié tous les titres d'un gentil-homme, on ajoutait, *& il a une*

tour [1]. Caſtruccio Caſtracani en fit abattre trois cens dans Luques ; & le fameux Juif Benjamin de Tudéle, parlant de Piſe dans la Relation de ſon voyage, dit que cette ville en avait près de dix mille [2] ; ce ſerait là beaucoup de tours : mais enfin, il réſulte de tout ceci que c'était un des ornemens qu'employait alors l'Architecture, & la maniere ordinaire de ſe loger pour quiconque poſſédait un fief. Ainſi, quand on lit dans les hiſtoires du tems que tel ou tel perſonnage fut mis dans une tour, il ne faut pas toujours ſe former l'idée de cachot & de baſtille ; cela veut dire ſouvent que le coupable fut gardé à vue dans un des appartemens du Palais. Ce n'eſt pas néanmoins qu'on n'y pût empriſonner. Il y avait ordinairement une des tours qui ſervait de priſon ; on en verra la preuve dans le Fabliau d'Aucaſſin.

[1] *Ménétr. de la Nobl.*

[2] *Murat. Antiq. Med. Æv. tom. 2, p. 495.*

(*b*) Je ne fais pas de remarque ſur le ſupplice de la corbeille, ſur cet Hippocrate contemporain d'Auguſte, ſur ſon voyage à Rome, &c. J'ai déjà demandé grace pour les Fabliers ſur la chronologie & l'hiſtoire. Il y a cependant dans tout ceci quelques vérités hiſtoriques. Un Médecin nommé Muſa avait guéri Auguſte d'une maladie, & par reconnaiſſance on lui avait élevé une ſtatue à côté de celle d'Eſculape ; mais quelque tems après ayant cauſé la mort du jeune Marcellus, neveu de l'empereur, la ſtatue fut briſée.

Par Guérin.

☞* DU CURÉ QUI MANGEA DES MÛRES.

Ce Conte, renouvellé de nos jours, comme beaucoup d'autres de ce recueil, eſt du nombre des mille & une ſottiſes attribuées aux Beaunois. Dans la verſion du manuſcrit de Saint-Germain, qui eſt celle qu'a imprimée Barbaſan, l'Auteur ſe nomme; dans celle du manuſcrit de Berne il ne le fait pas; & celle-ci a encore bien d'autres différences. Je les ai fondues toutes deux enſemble pour faire cet extrait.

DUSSIEZ-VOUS prendre de l'humeur & vous fâcher, vous ne m'échapperez pas; & ſans obtenir ni terme ni répit, il faudra que vous écoutiez cette hiſtoire de Guérin ſur un certain Curé qui allait au marché.

Afin d'arriver de bonne heure, il avait fait ſeller ſa jument de grand matin, & même, pour ne point perdre de tems, il avait remis à dire en route ſes patenôtres. Déja il n'était plus qu'à une légere diſtance de la ville;

mais par haſard il apperçut, un peu à l'écart du chemin, un mûrier garni de mûres bien appétiſſantes & bien noires, & il ne put réſiſter à l'envie d'en manger.

La choſe n'était pas aiſée. Le mûrier ſe trouvait embarraſſé tout-au-tour par beaucoup de ronces & d'épines. Les branches d'ailleurs étaient trop hautes pour pouvoir y atteindre. Le Prêtre fit donc avancer ſa jument dans les brouſſailles; il monta ſur la ſelle; & d'une main ſe tenant aux branches, de l'autre il cueillit des mûres qu'il trouva délicieuſes. L'animal ne remuait non plus qu'un rocher, & ſon maître qui, pendant ce tems, mangeait toujours, admirait ſa tranquillité. Cela lui fit faire une réflexion. « Parbleu, dit-il, » celui qui dans ce moment viendrait dire, » *hu*, m'attraperait bien ». Or, tout en faiſant ſa remarque, il prononça le mot d'un ton ſi haut, que la bête à l'inſtant partit comme un trait, & jetta mon homme au milieu des ronces. Il y demeura pris & étendu ſans pouvoir ſe débarraſſer. Le pis de l'aventure, c'eſt que fort mal à l'aiſe ſur ce lit, comme vous pouvez l'imaginer, piqué partout, déchiré,

& tout en ſang, il lui fallut pourtant paſſer là le jour & toute la nuit.

La jument était revenue chez ſon maître. La ſelle tournée, la bride traînante firent ſoupçonner qu'il était tombé. On le crut mort. Sa *femme* (*a*) alors de ſe pâmer; les domeſtiques de jetter les hauts cris, & tout le monde de courir ſur la route pour le retrouver. Le reſte de la journée & la nuit entiere furent employés à cette quête. Au point du jour enfin, à force de chercher, un valet s'approcha du mûrier. Le Prêtre entendant du bruit appella auſſitôt à ſon ſecours: au nom de Dieu, dit-il, ſauvez-moi la vie. Le valet reconnut la voix de ſon maître, & ſurpris de le voir là, il lui demanda par quel hazard il s'y trouvait: par ma gourmandiſe & mon étourderie, répondit le Curé; mais tâche de m'en tirer. On y réuſſit, quoiqu'avec bien de la peine; & on le ramena chez lui, où il fallut le mettre au lit, tout égratigné & à demi-mort.

Se trouve dans le Dictionnaire d'Anecdotes, *tom. 1, pag. 164.*

NOTE.

NOTE.

(*a*) On verra plus d'une fois dans les Fabliaux de ces *femmes* de Prêtres; & les Hiſtoriens du tems ne confirment que trop les ſatyres des Poëtes, leurs contemporains, ſur les mœurs déſordonnées du Clergé. D'un autre côté, il ne ſerait pas impoſſible qu'il ne fût ici queſtion d'une véritable épouſe. Au commencement du ſiecle précédent, un Concile de Reims avait excommunié tous les Eccléſiaſtiques mariés, défendu d'entendre leur meſſe, & déclaré leurs enfans bâtards & leurs Bénéfices vacans, avec permiſſion aux Seigneurs de réduire ces enfans en ſervitude ou de les vendre. La ſévérité que le Concile employa pour remédier au *déſordre*, (je me ſers de l'expreſſion des Auteurs Eccléſiaſtiques) prouve combien il était commun; & l'on ne ſera pas étonné qu'il ait pu ſubſiſter encore dans le ſiecle ſuivant. L'Abbé de Longuerue, dans l'*Ana*, qui porte ſon nom, dit qu'en 1204 beaucoup d'Evêques de Normandie étaient mariés [1].

[1] *Longueruana, t. 2, p. 72.*

« En 1229, dit l'Abbé Vély, les Prélats Anglais » s'aſſemblerent à Londres pour trouver le moyen de » réduire les Prêtres à la continence; ceux-ci four- » nirent au Roi de groſſes ſommes; il protégea le » ſcandale, & leur laiſſa leurs femmes. En Biſcaye on » alla juſqu'à ne point recevoir ceux qui n'avaient

» pas de *commeres* ; c'était une caution pour la tran-
» quillité des maris. Enfin, ajoute l'Hiſtorien, tous
» les foudres de l'Égliſe ayant été inutiles, on n'ima-
» gina en France d'autre moyen que de les aſſujettir
» à la taille, quand leur conduite ceſſait d'être régu-
» liere ».

☞DE COCAGNE.

L'AUTEUR, dont je ſuis obligé de ne donner qu'un extrait fort court, après avoir annoncé que s'il n'eſt pas vieux, il n'en eſt pas moins ſage, & que ce n'eſt pas la barbe qui donne le ſens, dit qu'étant allé à Rome pour l'abſolution de ſes péchés, le pontife l'envoya en pénitence dans une terre étrangere qui a été bénie de Dieu particulierement, & qu'on nomme *pays de Cocagne* (*a*). Sur tous les chemins & dans toutes les rues, ſont des tables dreſſées où l'on vient librement s'aſſeoir; des boutiques ouvertes où l'on peut prendre ſans payer; une riviere de vin; un printems éternel; par-tout des concerts, de la muſique, & des danſes; jamais querelle ni guerre, parce que tout y eſt en commun; toutes les femmes belles enfin, & peu farouches, qu'on peut choiſir à ſon gré, & quitter au bout de l'année: les plus longs enga-

gemens ne paſſant point ce terme. Mais ce qu'il y a ſur-tout de merveilleux, c'eſt que dans ce beau pays ſe trouve la fontaine de *Jouvence* (*b*). Devient-on vieux? on va s'y baigner, & l'on en ſort n'ayant plus que vingt ans. Il ne tenoit qu'à moi d'en profiter, dit l'Auteur, & j'en eus envie. Mais par pure bonté de cœur, je voulus venir chercher mes amis pour les y conduire, & leur faire part de ma bonne fortune; & à peine fus-je ſorti de la contrée qu'il ne me fut plus poſſible de la retrouver. Je me vois donc aujourd'hui réduit aux regrets; & ceci doit vous apprendre que, quand on eſt bien, il faut s'y tenir.

NOTES.

(*a*) Il n'eſt perſonne qui ne ſache que ce mot a paſſé dans notre langue :

> Paris eſt pour un riche un pays de Cocagne.
> *Boileau.*

C'eſt une choſe riſible de voir dans les Dictionnaires toute la peine que ſe ſont donné les Étymologiſtes pour en chercher l'origine. La clé était perdue, & chacun eſt venu apporter la ſienne.

On trouve en 1631, une farce *des Roulles-bon-*

Tems de la haute & baſſe Cocagne[1]. A lire la deſcription que Rabelais fait du pays de Papimanie, on croirait qu'il a connu notre Fabliau.

[1] *Rech. ſur le Théât.* par Beauchamps, *t. 2, p. 32.*

(*b*) Les Orientaux, dans leurs Romans, ont une île merveilleuſe dont le ſéjour eſt ſi délicieux, qu'on ne veut plus en ſortir, quand une fois on y eſt entré[11]. Ils ſuppoſent auſſi dans le Paradis Terreſtre une fontaine & un arbre qu'ils appellent *de vie*, parce que, ſelon eux, les eaux de l'une & les fruits de l'autre donnent l'immortalité; & c'eſt ainſi, diſent-ils, que le Prophête Élie & le Prophête Kedher entretiennent la leur, en attendant le Jugement dernier[111]. Cette fiction introduite en Europe, eſt devenue chez nos Romanciers la fontaine de *jovent* ou *jovence*, c'eſt-à-dire, de *jeuneſſe*; fable charmante & bien plus ingénieuſe que celle des Orientaux, puiſque celle-ci ne fait qu'empêcher le dépériſſement & maintenir pour toujours dans l'état où l'on ſe trouve, tandis que l'autre fait renaître ſans ceſſe le printems de la vie. Le Roman de Huon de Bordeaux a adopté l'arbre & la fontaine; & comme les Romanciers Orientaux il fait venir celle-ci du Paradis Terreſtre.

[11] *D'Herbelot. Bibl. Orient. pag. 738.*

[111] Ib. *p. 491 & 993.*

HUÉLINE ET ÉGLANTINE.

Alias

LE JUGEMENT D'AMOUR.

Alias

FLORANCE ET BLANCHEFLEUR.

Ces trois verſions ſont abſolument différentes, quoique dans toutes trois il s'agiſſe de deux femmes qui, aimant l'une un Chevalier, l'autre un Clerc, ont querelle ſur le mérite de leurs Amans, & vont chercher une déciſion à la Cour d'Amour. *Le Comte de Caylus en a donné un extrait dans le Mercure,* (Décembre 1754), *d'après la troiſieme verſion, la ſeule qu'il ait connue. J'ai ſuivi la premiere comme la meilleure, quoique le manuſcrit en ſoit imparfait; & me ſuis permis, à mon ordinaire, d'y inſérer les traits les plus agréables des deux autres, quand le ſens l'a permis.*

IL fut aſſez de courtoiſie celui qui trouva le conte que vous allez entendre, mais il défendit qu'on le récitât aux lâches, aux indiſcrets, & aux Vilains (*a*). Révéler les miſteres d'amour à cette canaille, c'eſt les profaner : ils ne ſont faits que pour les Clercs, les Chevaliers, & ſur-tout pour les filles tendres

& compatiſſantes à qui les leçons particuliérement en ſont néceſſaires.

Au mois de Mai, quand les prés ſe tapiſſent de verdure, deux demoiſelles d'une grande naiſſance ſortirent enſemble pour ſe promener. L'une s'appellait Eglantine; Huéline était le nom de l'autre. Deux ſœurs ne ſe fuſſent pas aimées davantage. Après avoir marché quelque tems, elles arriverent dans un vallon qu'arroſait un ruiſſeau planté ſur ſes bords d'oliviers fleuris. La beauté du lieu les invitait à ſe repoſer. Elles s'aſſirent, & regardant ſouvent dans l'eau leur viſage qu'amour altérait. « Heureux, s'écria l'une d'elles, l'a-» mant qui ſeul & ſans crainte ſerait ici au-» près de ſa mie (*b*) ! Baiſers & careſſes, nous » ne pourrions rien lui refuſer; mais pour » ces jeux qui tournent à deshonneur, nous » n'aurions garde de les permettre : car eſt-il » pour nous un malheur plus grand que la » honte & le mépris ? Vous avez raiſon, dit » l'autre ; l'honneur eſt bien autrement pré-» cieux que des tréſors. Comme un arbre, » dont la verdure bienfaiſante a plu long-» tems, eſt délaiſſé tout-à-coup, dès qu'il

» n'offre plus d'ombrage : telle une jeune » fille que parait la pudeur & que recher- » chaient les amans, eſt abandonnée d'eux » pour jamais, & n'éprouve plus que leurs » dédains quand ſa vertu eſt flétrie (*c*) ».

Elles paſſerent ainſi une partie de la journée à parler raiſon, folie & amour; mais une queſtion imprudente que fit naïvement Eglantine vint tout-à-coup troubler cette amitié ſi tendre. Ma bonne amie, dit-elle à ſa compagne, ſoyez vraie; à qui avez-vous donné ce cœur ſi loyal & ſi bon? Huéline rougit, & elle avoua avec franchiſe qu'elle avait choiſi pour ami un Chevalier beau & bien fait. Eglantine qui aimait un Clerc, blâma beaucoup le choix de ſon amie. Comment pouvez-vous aimer ſans eſpoir de courtoiſie (*d*), dit-elle? Et où trouver courtoiſie ailleurs que dans un Clerc (*e*)? L'amie prétendit que l'homme courtois par excellence, l'homme de tous le plus eſtimable, était le Chevalier; & elle s'offrit à le prouver invinciblement.

« En effet, reprit-elle, à quoi eſt bon » votre amant, qu'à chanter dans une égliſe » ou à marcher en proceſſion un ſeautier en

» main? Tandis qu'il donne une abſolution,
» le mien force un château. Si j'aſſiſte à un
» tournois, il y vole pour me plaire. Ani-
» mé par mes regards, il ne redoute plus
» rien, & fond ſur ſon ennemi avec une telle
» force que, perçant écu & haubert, il lui
» laiſſe dans le corps ſa banderolle (*f*), &
» le renverſe. Alors il appelle ſon fidele
» écuyer; va promptement, lui dit-il, offrir
» ce cheval à ma mie, & dis-lui qu'il eſt le
» prix de mon courage. Bientôt il accourt
» lui-même, couvert de gloire, chercher dans
» mes bras ſa récompenſe. Ma chere Eglanti-
» ne, voilà l'homme que j'aime; & viens après
» cela me vanter ton amant tondu qu'on ne
» voit en public qu'eſcortant un cadavre,
» parce qu'alors il eſt aſſûré d'un ſouper;
» auſſi voudrait-il que nous mourions tous.
» S'il te fait un préſent, il eſt tel qu'on doit
» l'attendre de lui, & c'eſt avec cet argent
» qui ſent le mort. Du reſte, n'eſpere rien
» de plus que de le voir, quand il ſera près
» de toi, te lire un roman ou chanter. Mais
» non, je me trompe; quand tu ſeras ma-
» lade, il viendra recommander ton ame; &

» après ta mort dira pour toi matines, ou » fera ſonner les cloches ».

Eglantine fut courroucée de ces ironies » inſultantes. « Votre ami va aux tournois, » répartit-elle avec aigreur; mais c'eſt quand, » pour s'équiper, il a mis en gage le peu » qu'il a : car il faut que tous ces héros don- » nent des gages, on ne leur prêterait rien » ſur parole. Tant que dure cet argent » mendié, il a de quoi manger; mais bien- » tôt le cheval, le haubert, le heaume, tout, » juſqu'au frein & à la ſelle, vole chez l'u- » ſurier; & *il revient dans vos bras couvert de* » *gloire.* Si vous avez l'ame belle, c'eſt-là » le moment de venir à ſon ſecours. Au » reſte il n'eſt pas difficile; ſurcot, peliçon, » manteau (*g*) tout lui eſt bon : vous en ſe- » rez quitte pour payer quand vous vou- » drez les ravoir. Et après tout, n'être obli- » gée de renouveller cette cérémonie que » 50 ou 60 fois par an, en vérité ce n'eſt » pas trop. Pour moi qui n'ai pas ce bon- » heur, dans un moment où je ſuis noncha- » lamment aſſiſe ſur ma chaiſe, je vois entrer » ma chambriere : Madame, me dit-elle, voi-

» ci un peliçon & un bliaud que vous en-
» voie votre ami ; ils valent bien cent livres
» d'eſterlins (*h*). Alors, ſi je veux récom-
» penſer ſon amour, je puis à mon aiſe jouir
» toutes les nuits de ſa tendreſſe, & ne crains
» pas de le voir abſent pendant des mois en-
» tiers, ou revenir eſtropié après avoir couru
» ſans but tous les grands chemins. Enfin
» ce qui doit ſur-tout me le faire aimer,
» c'eſt qu'intéreſſé autant que moi à garder
» mon ſecret, je n'ai pas à redouter de lui
» un éclat qui peut quelquefois déshonorer.
» Mais au reſte, ma chere, nous nous fai-
» ſons ici les juges, & ne ſommes que par-
» ties : choiſiſſons quelqu'un qui prononce
» entre nous ».

Huéline y conſentit. Elles ſortirent du vallon, & rencontrerent deux Bacheliers (*i*) qu'elles prierent de leur enſeigner le chemin de *la Cour d'amour* (*k*). Ils s'offrirent à les y conduire, & bientôt la troupe arriva. A l'approche du ſéjour du Dieu, on reſpirait une odeur divine ; l'enceinte de ſon palais était formée de roſes & de lys.....

Ici le manuſcrit ſe trouve déchiré, & le dénouement

manque. Je vais y ſuppléer par un extrait de celui de la troiſieme verſion.

Dans celle-ci, Florance qui ſoutient le parti des Chevaliers, ſomme Blanchefleur de ſe rendre à la Cour d'amour. Elles y arrivent au même moment, & trouvent un verger que gardait un roſſignol qui eſt appellé ici le meſſager du Dieu, ſans doute comme annonçant le printems & la ſaiſon des plaiſirs. Elles lui demandent le chemin du palais. Il regarde ſi elles ont le ſceau d'amour : on n'y entre qu'avec ce ſigne. Il s'offre alors à les conduire, & les prévient cependant qu'à l'entrée il leur faudra payer un tribut au jeune portier. Surpriſes d'un abus auſſi bas, elles demandent quel eſt ce tribut ; c'eſt, leur dit-on, un *baiſer ſavoureux* : il n'ouvre qu'à cette condition. Elles ne répondent que par un ſourire, & entrent.

Le Dieu dont l'Auteur fait tout-à-coup un Roi, parce qu'il lui était plus aiſé, dit M. de Caylus, de repréſenter la cour d'un Monarque que celle d'un Dieu, eſt couché ſur un lit de roſes, dans un ſallon dont les murs ſont couverts d'arcs & de flêches ſuſpendues. A

l'arrivée des Demoiſelles, il ſe leve, les ſalue, & les prend par la main pour les faire aſſeoir à ſes côtés. Inſtruit par elles du ſujet de leur voyage, il aſſemble les Barons de ſa cour qui eſt aſſez ſingulierement compoſée, puiſque ce ne ſont que des oiſeaux; & il leur propoſe à réſoudre la grande queſtion des deux amantes. Le Faucon, l'Épervier, le Geai, la Pie, & pour me ſervir des termes de Lafontaine, tous les gens querelleurs, même le Coucou de mauvais augure, ſe déclarent hautement pour les Chevaliers, & ſoutiennent qu'ils ſont les plus courtois. Le Roitelet, le Pigeon, l'Alouette à la belle huppe, & le Chardonneret au plumage vermeil prennent le parti des Clercs. On diſpute, on s'échauffe; déjà même on commence à voir le ſang couler, & il faut que le Dieu interpoſe ſon autorité pour faire reſpecter ſa préſence.

Enfin le Roſſignol s'avançant & parlant avec plus de chaleur qu'on ne devait l'attendre de ſa petite taille, jette ſon gant, & s'offre à ſoutenir, les armes à la main, contre tout venant, la cauſe des Clercs (*l*). Le Dieu ſe leve pour demander s'il ſe trouve quelqu'un

qui oſe accepter le défi. Le Perroquet ſe préſente, il donne un démenti à ſon adverſaire, & relève le gage de bataille qu'il préſente au Roi, afin d'avoir ſon aveu pour le combat. Amour l'accorde, & les Demoiſelles auſſitôt viennent chacune armer leur champion. Une feuille de roſe forme leur heaume, une feuille de ſouci leur gambiſon (*m*), & un brin d'herbe tranchant leur cimeterre. Tout le monde s'aſſeoit. Le Roi fait défendre aux ſpectateurs de ſortir de leur place; il ordonne le plus grand ſilence, & charge le Roitelet de veiller au maintien du bon ordre.

Les deux rivaux alors entrent dans la lice. Le Roſſignol parle le premier; je te défie, dit-il à ſon adverſaire, & je jure de te ſerrer de ſi près que tu ne ſortira d'ici que ſans vie. A ces mots il leve ſon épée, & fond avec légéreté ſur ſon lourd ennemi, auquel il porte ſur la tête un ſi terrible coup qu'il fend la feuille de roſe. Le Perroquet tombe étourdi. Quelqu'effort qu'il faſſe, il ne peut plus ſe relever. Prêt à périr, & ſentant bien qu'il a ſoutenu une mauvaiſe cauſe, il rend ſon épée, & reconnaît que les Clercs ſont plus

courtois que les Chevaliers, & qu'ils méritent mieux qu'eux d'avoir une mie. Le Roi fait séparer les combattans, & accorde la grace au vaincu. Mais Florance qui, par la défaite de son champion, se voit condamnée, meurt de désespoir. Les oiseaux s'assemblent autour d'elle, ils lui élevent un tombeau de fleurs, & y gravent ces deux vers qui assurément ne furent pas faits par le Dieu :

Ici est Florance enfoïe
Qui au Chevalier fu amie.

J'ignore le nom du Poëte auteur de ce Fabliau; il est probable qu'il n'était pas Chevalier.

Sur la fin du quinzieme siecle, on en a fait une farce. Une fille vient réclamer les secours du Dieu d'amour; un Moine & un Gendarme se disputent sa possession; ils exposent chacun leurs talens, & le Dieu accorde la préférence au Moine. Voy. Bibl. du Théâtre Franc. tom. 1, p. 10.

NOTES.

(*a*) Ce nom, soit qu'il vienne du Breton *vilen*, qui signifie de même *payſan roturier*, ou du latin *villa*, se donnait à ceux qui appartenaient à un propriétaire, & qui étaient attachés à sa métairie, *villani*.

Il y avait dans les campagnes plusieurs hommes libres,

cultivant, ou quelque bien propre qu'ils poſſédaient en franc-aleu, ou une ferme appartenant à un Seigneur, avec charge de quelques redevances. Mais les autres habitans y étaient ou *Serfs*, ou *Villains*. Un mot ſur chacune de ces deux conditions.

L'eſclavage des Serfs ne reſſemblait point à celui dont on a communément l'idée, c'eſt-à-dire d'un homme lié à la perſonne d'un maître, & deſtiné par lui aux offices domeſtiques de ſa maiſon. Les Serfs établis par le gouvernement féodal, d'après ceux des Germains, & ſubſiſtant encore aujourd'hui en Hongrie, en Pologne, en Bohême, &c. n'avaient point d'office chez leur maître, mais étaient obligés de labourer ſes terres, de travailler pour lui, & d'habiter ſes domaines. Ils devenaient ſa propriété, & ſe vendaient avec ſon héritage, parce qu'ils en faiſaient partie. Les fruits de leur travail, leurs effets après leur mort, leurs enfans même, quand il leur permettait de ſe marier, tout lui appartenait. Il n'était tenu qu'à les habiller & à les nourrir. S'ils s'échappaient, il pouvait les réclamer, les puniſſait arbitrairement; & lorſqu'il les tuait, en était quitte pour une amende légere. En un mot, qu'on imagine des hommes enfermés dans une priſon par un autre, & obligés d'y travailler pour lui, & l'on aura une idée aſſez juſte des Serfs.

Les Égliſes & les Moines en avaient auſſi comme les Seigneurs laïcs.

Les *Villains* n'étaient pas tout-à-fait auſſi malheureux. Quoiqu'attachés à la terre d'un Seigneur, ainſi

que

que les ſerfs, & ne pouvant, comme eux, changer de demeure ni de profeſſion, ils en différaient cependant, en ce qu'ils pouvaient diſpoſer des fruits de leur travail & de leur induſtrie, & ne payaient à leur maître qu'une rente fixe pour la terre qu'ils cultivaient.

(*b*) Chapelle[1], dans une ſituation pareille, a dit de même, & avec plus d'eſprit que de ſentiment,

[1] *Voyage de Bach. & de Chap.*

Dans ces beaux lieux dignes d'envie,
Hélas! que l'on ſerait heureux,
Si, toujours aimé de Silvie,
On pouvait, toujours amoureux,
Avec elle paſſer ſa vie!

Cette penſée, au reſte, a dû venir à mille auteurs. Mais ce qu'on trouvera, je crois, rarement ailleurs, c'eſt cette effuſion ſi vraie d'un cœur trop plein de ſon objet, qui, au milieu d'un ſouhait fait pour une autre, ſe ſubſtitue tout-à-coup lui-même; c'eſt ce tour adroit d'une pudeur naïve qui, n'oſant avouer le plaiſir qu'elle aurait de céder à ſon amant, ſuppoſe le même deſir à ſa compagne, & s'écrie : *nous ne pourrions rien lui refuſer.*

(*c*) Cette comparaiſon ingénieuſe, la ſeule de ce genre que j'aie rencontrée chez les Fabliers, me paraît ſi étrangere à leur tournure d'eſprit, que je ſuis perſuadé que celui-ci l'a trouvée quelque part. Elle eſt de Catulle[1]. Au reſte, on verra bientôt comment les deux Demoiſelles pratiquaient la belle morale qu'elles débitent ici.

[1] *Epithal. de Manlius.*

(*d*) J'ai conſervé ce mot qui, perdu aujourd'hui comme mille autres très-énergiques auxquels on eſt

obligé de ſuppléer par des périphraſes, n'a point été remplacé. Il déſignait cette politeſſe univerſelle, cette délicateſſe de procédés que donne l'uſage du grand monde, & qui eſt propre particuliérement aux gens de *Cour*.

(*e*) *Clerc*, qui dans les Fabliaux ne ſignifie gueres que *ſavant*, eſt pris ici pour *homme d'égliſe*. A proprement parler, ce Conte n'eſt qu'une diſpute ſur ce qu'on nommerait aujourd'hui le petit-collet & l'épée.

(*f*) On a vu dans la note ſur les tournois, que les lances avec leſquelles les Chevaliers y joûtaient étaient ornées d'une banderolle; & dans une autre du Fabliau *de la Chemiſe*, que le cheval du Chevalier déſarçonné appartenait à ſon vainqueur.

(*g*) Je ne dis rien ici ſur ces habillemens, parce que ce ſont-là de ces choſes qui demandent à être miſes ſous les yeux, & qu'une ſeule eſtampe ferait mieux entendre que vingt pages de deſcription. Cet objet de dépenſe ſera réſervé pour un ouvrage plus conſidérable, ſur la *vie privée des Français*, dont le plan, formé par un homme d'état, vient d'être imprimé dans le troiſieme volume des *Mélanges, tirés d'une grande bibliothéque*. L'auteur de ce plan ne voulant pas ſe livrer à l'immenſité de travail & de recherches qu'exige un pareil ſujet, traité dans toute ſon étendue, je m'en ſuis chargé d'autant plus volontiers, qu'outre les ſecours de la riche bibliothéque qu'il poſſéde, je ſuis sûr de trouver encore chez lui & toutes les lumieres & toutes les connaiſſances qu'il faut pour en tirer parti.

(*h*) *L'eſterlin* ou *eſtellin*, aujourd'hui *ſterling*, a eu

parmi nous trois acceptions [1]. Il s'eſt pris comme poids, & ce poids était la plus petite des parties dans leſquelles ſe diviſait l'once.

[1] *Du Cang. Gloſſ.*

Ce fut auſſi une monnaie d'Angleterre & de Guyenne, qui, par les guerres des Anglais avec la France, devint commune dans nos Provinces. Saint Louis, qui voulait les y anéantir, rendit en 1265, une Ordonnance par laquelle il les fixait à la valeur de quatre deniers tournois juſqu'à un certain terme, par-delà lequel on ne les prendrait plus qu'au poids de l'argent. Un Hiſtorien de Guyenne dit qu'ils ſont au titre de huit deniers de fin [2]. Il y en avait 160 dans le marc.

[2] *Dict. de Mén. citat. au mot* Sterling.

Enfin, ce fut un terme général pour exprimer la qualité & le titre que devait avoir une monnaie, & c'eſt ainſi qu'on trouve des deniers, des oboles & des ſous eſterlings. *Nul orphevre ne peut ouvrer à Paris d'argent qu'il ne ſoit auſſi bons comme eſterlins & meilleurs* [3]. On voit dans le Roman de Garin le Loheran 300 *marcs de deniers eſterlings*; & l'on doit vraiſemblablement entendre de même les 100 *livres eſterlings* du Fabliau. Cette conſtruction du génitif paraîtra peut-être une faute de copiſte, aujourd'hui que l'on dirait 100 *livres ſterling*; mais alors c'était la maniere de parler. On diſait de même en latin, *centum marcas ſterlingorum*, *decem obolos ſterlingorum*.

[3] *Statut. manuſc. des Orfévres de Paris, Du Cange.*

Au reſte, on trouve ce mot dès l'année 1115, *obtulit 40 ſolidos ſterlingorum* [4].

[4] *Chron. d'Elinand, p. 177, c. 2.*

(1) *Bachelier* ici ne ſignifie que *jeune homme*, comme *Bachelette*, s'eſt pris ſouvent pour ſignifier *jeune fille*.

(*k*) Voici l'une des inſtitutions les plus biſarres & les plus incroyables peut-être qu'ait jamais imaginées l'eſprit humain. Avec ſon inutilité réelle & l'importance qu'on y mit, elle nous paraîtra doublement ridicule ; & cependant il en eſt peu qui ait été reçue avec autant de reſpect, qui ſe ſoit maintenue avec moins de moyens, & puiſſe ſe glorifier d'avoir autant influé ſur les mœurs.

Les diſputes élevées ſur les queſtions amoureuſes que propoſaient dans leurs *jeux-partis* nos Chanſonniers, n'ayant point de fin, on s'aviſa, comme je l'ai dit, pour les décider ſans replique, de former une eſpece de tribunal ou de cour ſouveraine, qu'on appella par cette raiſon *Cour d'Amour*. Les juges en étaient choiſis parmi les gentils-hommes, les Dames de qualité & les Poëtes, que l'uſage du monde & une longue expérience rendaient habiles dans ces matieres. Les femmes accréditerent bientôt des tribunaux où tous les honneurs étaient pour elles. Auſſi ſe multiplierent-ils étonnamment, & dans les Provinces méridionales ſur-tout, où l'on ne connaiſſait gueres que les chanſons, & où ces graves diſputes, par conſéquent, étaient fort à la mode. Ceux de Romans ou Romani, & de Pierrefeu, entr'autres, devinrent célebres[1]. Dans nos Provinces ſeptentrionales qui les adopterent, les aſſemblées commençaient au mois de Mai, & ſe tenaient en plein champ ſous un ormeau, d'où on les appella *Gieux* (jeux) *ſous l'Ormel*. Les *Cours d'Amour* étendirent rapidement leur juriſdiction. Elles connurent de toutes

[1] *Hiſt. Litt. de la Fr.*

les tracaſſeries des amans, & de tout ce qui concernait la galanterie. Elles ajournaient les coupables à comparaître ; & ces guerriers féroces, qui dans leurs autres querelles ne ſavaient que combattre l'épée à la main leur ennemi en champ clos, venaient ici ſe ſoumettre ſans murmure à des juges ſans aveu dont ils n'avaient rien à redouter. Ceux-ci peſaient la faute ; ils impoſaient une peine proportionnée, ordonnaient la rupture, ou preſcrivaient la forme de la réconciliation ; & leurs ſentences, qu'on nommait *Arrêts d'amour*, & qui long-tems firent en France un code de loix, étaient tellement révérées, que perſonne n'eût oſé en appeller. Enfin, ce qui acheve de nous peindre la vénération que le reſpect pour les Dames attachait à ces riſibles tribunaux, c'eſt que des Princes & des Souverains (Alphonſe roi d'Arragon, Richard roi d'Angleterre) ne dédaignerent pas de les préſider, & que le fameux Empereur Frédéric Barbe-Rouſſe en forma un dans ſes États, à l'imitation de ceux de France. Sous le regne de notre malheureux Charles VI ; on en établit à la Cour auxquels on donna tous les officiers qu'avaient les Cours ſouveraines, des Préſidens, des Conſeillers, des Maîtres des Requêtes, Auditeurs, Chevaliers d'honneur, Secrétaires, Gens du Roi, &c.[1]. Ces emplois furent remplis par les Princes du Sang & les plus grands Seigneurs du Royaume, par de graves Magiſtrats, des Curés même, des Chanoines & les Eccléſiaſtiques les plus reſpectables ; & ce fut-là un des fruits qu'enfanta l'eſprit de frivolité répandu par la ſcandaleuſe Reine

[1] *Hiſtoire de Fr. par Vill. tom. XII, p. 97.*

Iſabeau. Heureuſe au moins la France ſi elle n'avait que ce reproche à lui faire. Une autre cauſe bien différente, & qu'on ne ſoupçonnerait gueres, le ſéjour des Papes à Avignon, rendit floriſſantes les Cours d'amour méridionales par l'éclat ſoudain qu'aquirent ces contrées, devenues le centre des graces & le tréſor des contributions de la chrétienté. Les Pontifes eux-mêmes protégerent ces tribunaux. On rapporte que les Comtes de Vintimille & de Tende étant venus voir Innocent VI, il leur donna le ſpectacle d'une de ces ſéances, dont ils furent, dit-on, émerveillés[1]. Mais cette ſplendeur paſſagere s'éclipſa bientôt. Le retour des Papes à Rome, les malheurs ſans nombre de l'État, firent tomber & ruinerent à jamais les Cours d'amour. Cependant la nation qui avait contracté le goût de ces queſtions ſubtiles de juriſprudence galante, le conſerva encore long-tems. Martial d'Auvergne ayant publié des *arrêts d'amour* à l'imitation des arrêts anciens, ils eurent un ſuccès incroyable, & il ſe trouva même un Juriſconſulte célebre qui entreprit de les confirmer par l'autorité des loix Romaines, par les déciſions des Peres de l'Égliſe & par des citations de Poëtes Grecs & Latins. Nos Auteurs, pendant le ſeizieme ſiecle & une partie du dix-ſeptieme, s'exercerent encore à l'envi ſur des ſujets pareils, & la fameuſe theſe du Cardinal de Richelieu ſur l'amour n'était qu'un reſte de l'ancien eſprit.

[1] *Diſcours ſur les Arcs Triomphaux dreſſés en la ville d'Aix, p. 26.*

Le Poëte dans ſon Fabliau donne pour chef à ſa Cour amoureuſe le Dieu lui-même.

(*l*) Le défi du roſſignol & le combat ſingulier des

deux oiſeaux qui va ſuivre, nous repréſente ce qu'on appellait *duel à outrance*, parce qu'on s'y battait à mort, ou *combat judiciaire*, parce qu'il était autoriſé juridiquement. Cette maniere extraordinaire de décider un procès s'employait dans certains cas par les tribunaux lorſqu'ils manquaient de preuves; &, d'après les principes du tems, qui en regardaient l'événement comme le jugement de Dieu même, cet événement faiſait toujours ſentence. En voici quelques détails qui aideront à l'intelligence du Conte.

Les procédures criminelles étant faites, & le champ de bataille aſſigné par la cour du Prince, les deux champions, un crucifix en main, ſe préſentaient dans la lice conduits par un parrein choiſi pour cette cérémonie, couverts d'une tunique de cuir ou de lin à manches courtes, & armés ſelon leur condition; c'eſt-à-dire, d'un bâton ſeulement & d'un écu, s'ils étaient Villains; des armes ordinaires, s'ils étaient Chevaliers. Dans cet état on les faiſait monter ſur un échafaud, où ſe trouvaient aſſis les Juges & le Maréchal-du-Camp. Là, après qu'un Eccléſiaſtique leur avait remontré les ſuites terribles d'un faux-ſerment, ils juraient à genoux ſur le livre des Évangiles, & par trois fois différentes; l'un, que celui qu'il avait accuſé était vraiment coupable du crime qu'il lui imputait; l'autre, que ſon accuſateur était un *traître*, *un déloyal*, &c, & qu'il *avait menti par la gorge*. On leur faiſait jurer auſſi qu'ils ne portaient ſur eux aucun ſortilege, herbe ou enchantement; car on croyait à tout cela, & on vou-

lait rendre le combat égal. Alors ils deſcendaient; le Maréchal jettait le gant, qui était le gage de bataille; les hérauts criaient, *faites votre devoir*, & le duel commençait. Les préjugés du tems ſuppoſant, ainſi que je viens de le dire, que Dieu devait néceſſairement faire triompher l'innocence, on regardait en conſéquence le vaincu comme coupable. S'il était tué, ſon corps était traîné tout nu à la voirie, ou ſuſpendu aux fourches patibulaires; on briſait ſes armes, & ſon cheval avait la queue coupée ſur un fumier. S'il n'était que bleſſé ou ſeulement forcé de ſe rendre, on le livrait au bourreau qui attendait ſous l'échafaud avec des cordes, & le conduiſait à la potence. Enfin, ſi le Roi lui faiſait grace de la vie, les Hérauts & Rois-d'armes, après l'avoir ſaiſi, le couchaient à terre, lui ôtaient piece à piece toute ſon armure, & le conduiſant à reculons hors des lices, le remettaient au bourreau qui le banniſſait du Royaume, & déclarait ſa poſtérité dégradée. Pendant le combat, les ſpectateurs ne pouvaient ni parler, ni cracher, ni faire aucun ſigne ou aucun bruit qui pût avertir ou effrayer les combattans, ſous peine pour les gentils-hommes de perdre leur cheval, & pour les roturiers d'avoir le poing ou l'oreille coupée. Les mineurs, les femmes, les infirmes & les eccléſiaſtiques hors d'état de combattre par eux-mêmes, avaient la liberté de choiſir un champion pour défendre leur cauſe; & afin de l'obliger à y mettre le plus grand intérêt, quand il était vaincu, il ſubiſſait la même peine que s'il eût combattu pour lui-même. Notre hiſtoire offre

pluſieurs exemples célebres de *duels à outrance* autoriſés non-ſeulement par l'aveu de nos Rois, mais encore honorés de leur préſence. De ce nombre, & le plus extraordinaire aſſurément, eſt celui qu'on place à Montargis, & que les uns font ordonner par le ſage Charles V, les autres par Charles VIII, au ſujet d'un aſſaſſinat. Le chien du mort ayant, dit-on, par ſa colere & ſes attaques réitérées, déſigné comme l'aſſaſſin un certain gentil-homme, celui-ci fut condamné à combattre l'animal en champ clos, armé ſeulement d'un bâton & d'un écu; & après avoir été terraſſé & obligé d'avouer qu'il était vraiment le coupable, il périt par le gibet. Cette hiſtoriette, qui ſe trouve répétée ſérieuſement dans beaucoup de livres, n'eſt qu'une fiction d'un de nos vieux Romans, bien antérieure au tems où on la place, puiſqu'il en eſt parlé dans Albéric de Trois Fontaines, écrivain du treizieme ſiecle.

Pour conteſtation en matiere civile, le combat avait moins d'appareil, & le vaincu alors n'était condamné qu'à une amende. Dans la coutume de Lorris, il y avait ſur cette amende un uſage particulier, qu'on prétend avoir eu lieu auſſi dans le Bailliage d'Orléans. Tout créancier qui redemandait une ſomme ſans pouvoir en fournir la preuve, pouvait exiger le combat. On ſe battait à coups de poings. Si le débiteur était vaincu, on le condamnait à payer la ſomme, & en outre à une amende. Si c'était le créancier, il perdait ſa créance, & de plus était amendé. Ainſi dans tous les cas il y avait une amende au profit du Seigneur. De-là ce

proverbe qui ſubſiſte encore, de *La coutume de Lorris où les battus payent l'amende.*

Quelquefois il eſt arrivé que dans de grandes affaires qui n'étaient pas criminelles, les juges embarraſſés ont ordonné, comme dans le Fabliau, un combat judiciaire. C'eſt ainſi qu'on entreprit de décider dans l'Empire une grande queſtion de juriſprudence; en Eſpagne le choix qu'on devait faire entre les liturgies, Romaine & Mozarabique, &c. Cette coutume abſurde & barbare, digne d'une nobleſſe qui, ne ſachant pas lire, & ne connaiſſant que le droit de l'épée, formait cependant par-tout les ſeuls juges, régna pendant pluſieurs ſiecles dans toute l'Europe. On peut lire dans l'*Eſprit des Loix* ſon origine, les efforts que fit Saint Louis pour l'abolir, l'influence qu'elle a eu ſur notre point d'honneur d'aujourd'hui, &c.

On verra dans le Fabliau du *Sacriſtain* un duel entre Villains.

(*m*) Camiſolle faite de cuir ou de taffetas, qu'on portait par-deſſous les armes, & fortement rembourrée, comme il a déjà été dit, de laine, d'étouppes ou de crin, pour pouvoir rompre l'effort du coup de lance, qui, ſans enfoncer ordinairement le haubert, pouvait cependant meurtrir le corps en fauſſant les mailles de fer dont il était compoſé.

DES CHANOINESSES ET DES BERNARDINES (a).

Par Jean de Condé (b).

UNE nuit de Mai que je m'étais couché le cœur joyeux & l'eſprit échauffé des plaiſirs d'amour, j'eus un rêve, & me crus tranſporté ſous un pin touffu au milieu d'une grande forêt. Des milliers d'oiſeaux y chantaient à l'envi; mais ſoudain un perroquet qui arriva fit taire la troupe. Il était le meſſager de Vénus, & venait annoncer que le lendemain, au point du jour, la Déeſſe reine tiendrait en ce lieu ſa cour de juſtice (c). A cette nouvelle la joie éclata de toutes parts, les chants recommencerent, & un trône fut dreſſé pour la ſouveraine d'amour.

Le ſoleil était à peine levé qu'elle parut, ſuivie d'une cour nombreuſe. La terre ſous ſes pas s'embelliſſait d'une herbe fleurie. Des fontaines coulaient autour d'elle ſur un gravier luiſant,

& les arbres voiſins s'avançaient comme pour la couronner de leur feuillage. Elle s'aſſit. Tous les amans qui étaient à ſon ſervice ſe proſternerent à l'inſtant pour l'adorer, & ceux qui venaient implorer ſa juſtice, & qui avaient à ſe plaindre d'Amour s'avancerent humblement au pied de ſon trône (*d*). La premiere fut une Chanoineſſe, que pluſieurs Gentilshommes & Chevaliers, tout fiers de ſa connaiſſance, venaient d'amener là avec quelques-unes de ſes compagnes. Sa robbe propre & pliſſée avec grace, était couverte d'un ſurplis de fin lin, & blanc comme la neige, quoiqu'il parût cependant avoir été un peu chiffonné dans la route. Elle parla ainſi : « Reine, dai-
» gnez nous écouter, & recevez avec bonté
» les plaintes de ſujettes fideles qui, juſ-
» qu'ici ardentes pour votre ſervice, pro-
» mettent encore à vos pieds d'avoir tou-
» jours le même zèle. Long-tems tout ce qui
» était noble s'eſt fait une gloire de nous
» aimer : rien ne leur coûtait pour ſe pro-
» curer cet honneur, & il était célébré par
» des Tables-rondes (*e*), des fêtes & des
» tournois. Les Nones griſes aujourd'hui vien-

» nent nous enlever nos amis. Faciles &
» complaiſantes, n'exigeant ni ſoins ni longs
» ſervices, on a quelquefois la baſſeſſe de
» nous les préférer. Nous vous demandons
» juſtice, grande Reine; puniſſez leur inſo-
» lence; & que déſormais elles ne puiſſent
» plus prétendre à ceux qui ſont faits pour
» nous, & pour qui ſeules nous ſommes
» faites ».

Vénus promit d'avoir égard à leur priere; mais avant de condamner les Bernardines, elle crut devoir les entendre auſſi, & leur permit de ſe juſtifier. L'une d'elles alors s'avança, & avec une grace & une douceur infinie prononça ce diſcours.

« Reine aimable & puiſſante, au ſervice de
» qui nous nous ſommes vouées pour la
» vie, & qui dans notre ſituation pouvez
» ſeule faire notre bonheur, je viens d'en-
» tendre les reproches de nos ennemies. Mais
» quoi! la nature (& j'atteſte ici votre aveu)
» ne nous a-t-elle donc pas formées auſſi
» pour aimer? N'en eſt-il point parmi nous
» d'auſſi belles, d'auſſi jeunes, & d'auſſi *ſa-*
» *voureuſes* qu'elles? Notre cœur enfin eſt-il

» plus inſenſible ? Leur habit eſt plus beau
» que le nôtre, j'en conviens ; mais en ré-
» compenſe nous avons des égards, de la
» complaiſance, des ſoins qui valent bien
» peut-être une robbe élégante. Elles nous ac-
» cuſent de leur enlever leurs amis. Eh !
» pourquoi ne pas convenir que trop ſou-
» vent la hauteur & la fierté les écartent ?
» Attirés par notre douceur & notre mo-
» deſtie ils viennent à nous ; voilà tout notre
» art, & la violence que nous employons.
» Envain nous voulons les leur renvoyer :
» nous avons ſu leur plaire, ils reviennent
» bientôt ; & même, ſi on les en croit, cette
» propreté ſi recherchée, & qui ne s'obtient
» gueres à peu de frais, leur a plus d'une
» fois offert un amour qu'ils n'ont pas trou-
» vé toujours auſſi pur & auſſi déſintéreſſé
» que celui qu'ils ſont sûrs de rencontrer au-
» près de nous ».

Ces dernieres paroles piquerent vivement les Chanoineſſes. Une grande rumeur s'éleva parmi elles, & leur viſage rougit de colere. « Eh ! quoi, reprit leur avocate, ces ſervantes » ajoutent l'inſulte à l'inſolence ! Elles oſent

» avouer qu'elles aiment auſſi, & ont l'au-
» dace de ſe comparer à nous en agrémens
» & en beauté ! Certes, celui-là doit bien
» rougir de ſon goût, qui court chercher
» leur peau nourrie ſous la laine, leurs cottes
» griſes, & leur converſation ſimple & niaiſe.
» Sans leurs agaceries & leurs avances offi-
» cieuſes, quel eſt le grand ſeigneur, le Che-
» valier, ou l'homme d'honneur qui ſonge-
» rait à elles ? Tel eſt leur ſecret, puiſqu'il
» faut le répéter à la honte de l'Amour qui
» voit proſtituer ainſi des biens qu'il fait tou-
» jours long-tems déſirer aux vrais amans.
» Mes amies, vous avez vos moines & vos
» convers, que cela vous ſuffiſe. Aimez-les,
» faites-leur des préſens, retranchez même
» de votre pitance pour les nourrir ; nous
» vous le permettons. On ne veut des gens
» de cette eſpece ni à Moutier, ni à Ni-
» velle, ni à Maubeuge, ni à Mons (*f*) :
» mais quant aux gentils-hommes, encore
» une fois, pour qui nous ſommes faites,
» quant aux Chevaliers & aux Chanoines, n'é-
» levez point vos regards juſques-là, & ſon-
» gez à ne jamais paſſer vos bornes ».

Quelque outrageant que fût ce diſcours, l'orateur none n'en parut pas émue. Elle répondit tranquillement que ſa cauſe lui ſemblait trop bonne pour l'affaiblir par des injures qui ne pourraient qu'indigner l'aſſemblée, & choquer le reſpect dû à la Déeſſe; qu'Amour ne conſidere ni la nobleſſe ni les biens; qu'il ſe plaît à réunir les conditions les plus oppoſées, & que ſouvent ſous ſes habits pauvres, une Villageoiſe eſt plus aimée qu'une Ducheſſe ſous l'hermine. « Nos cottes » griſes de Citeaux, ajouta-t-elle, ne valent » pas, j'en conviens, vos manteaux doublés de » vair (*g*), & vos robbes traînantes. Mais » auſſi ce n'eſt point par-là que nous nous » comparons à vous : c'eſt par le cœur, par » le cœur qui ſeul doit plaire, & ſeul eſt » recherché quand on aime; & puiſque nous » n'avons ſur cet objet aucun reproche à » craindre de la Déeſſe, nous la prions de » vouloir bien auſſi nous accorder *bénéfice* » *d'amour* ».

A peine eut-elle fini de parler, qu'un bruit ſourd s'éleva dans l'aſſemblée. Les ſentimens étaient partagés ſur cette cauſe importante.

Les

Les uns approuvaient l'ambition des Chanoineſſes ; les autres, & en plus grand nombre, penchaient pour les modeſtes Bernardines. Vénus enfin ſe leva ſur ſon trône. Il ſe fit auſſitôt un grand ſilence, & telle fut la ſentence qu'elle prononça.

« Vous qui venez chercher ici un jugement, vous ſavez quel eſt mon pouvoir » ſur tout ce qui reſpire. C'eſt moi qui fais » aimer. Poiſſons, oiſeaux, quadrupèdes, il » n'eſt rien dans la nature à qui je n'inſpire des » deſirs (*h*). L'animal que je force à perpétuer ſon eſpece, ne ſuit, en obéiſſant à ma » loi, qu'un pur inſtinct ; mais l'homme raiſonnable doit faire un choix. Je les approuve tous. A mes yeux, le fils du pauvre » & le fils du monarque ſont égaux. On me » plaît pourvu qu'on aime loyalement. Chanoineſſes au ſurplis blanc, j'ai toujours chéri » vos ſervices. Vos atours, votre propreté, » vos graces & votre naiſſance vous attireront conſtamment des amis : conſervez-les ; » mais ne chaſſez pas de ma cour ces Nones » retirées qui me ſervent en ſecret avec tant » de conſtance, & dont la contrainte auſtere

» rend le cœur ſi ardent pour moi. Vous » êtes plus élégantes, plus amuſantes, j'en » conviens; mais ſouvent l'humble cheval » du laboureur fournit une courſe de plus » longue haleine que le palefroi fringant du » chevalier. Le pân charme nos yeux, ſon » plumage éblouit; & cependant, vous le » ſavez, c'eſt ſa chair que l'on préfere (*i*). » A ma cour je veux que tout le monde » puiſſe choiſir, parce que je veux que tout » le monde puiſſe trouver. Quant à vos amis » c'eſt de vous ſeules qu'il dépend de les » conſerver. Imitez vos rivales; ſoyez, comme » elles, douces & complaiſantes; & je vous » réponds que vous n'aurez à craindre alors » l'infidélité d'aucun ».

Jean de Condé finit par une longue explication allégorique de ſon Fabliau. A propos de cette meſſe chantée par les oiſeaux dont il a été parlé dans la note, il fait un commentaire ſur la meſſe. Son repas d'amour eſt, ſelon lui, l'emblême de la joie du ciel; enfin, il compare la diſpute des Nones & des Chanoineſſes à celle des Diſciples dans l'Évangile ſur la place qu'ils voulaient occuper dans le Paradis, & à la parabole des ouvriers qui vinrent travailler à

la vigne. J'ai déjà prévenu ſur cet alliage monſtrueux de volupté & de dévotion qu'on rencontre ſi ſouvent dans les Poëtes de ce tems. Mais ce à quoi l'on ne s'attend gueres, c'eſt la raiſon qu'en donne celui-ci. Il le fait, dit-il, *pour avoir de quoi plaire à tout le monde, aux fous & aux ſages ; les uns, à ce qu'il prétend, y trouveront des inſtructions auxquelles ils pourront réfléchir, & les autres des choſes de leur goût dont ils s'amuſeront.*

NOTES.

(*a*) Il y a dans le texte, *des Nones griſes ;* mais dans le cours du Conte elles ſont nommées *Nones de Cîteaux.*

(*b*) Je n'en ſais pas davantage ſur la perſonne de ce Fablier que ſur celle des autres ſes contemporains. Son nom même ne ſe trouve dans aucun des Bibliographes qui parlent de nos Poëtes anciens, Fauchet, Duverdier, la Croix du Maine, &c. Mais dans le même manuſcrit qui contenait le Fabliau, j'ai rencontré de lui une piece aſſez curieuſe ; c'eſt une apologie des Ménétriers, ou plutôt une ſatyre violente contre les Dominicains, qui en chaire avaient mal parlé de ces baladins chanteurs. Jean allegue, pour défendre ſes camarades, deux raiſons qu'il trouve invincibles, & qui paraîtront bien plaiſantes ; l'une, que David jouait de la harpe comme eux ; l'autre, que c'eſt à deux

Ménétriers que la Vierge fit préſent de la ſainte *Chandelle d'Arras* : (cierge miraculeux, qu'on dit dans le pays brûler toujours ſans ſe conſumer : il y a un livre imprimé ſur les miracles de la ſainte Chandelle). Les raiſons que l'Auteur emploie à la ſuite de celles-ci ſont meilleures, quoiqu'après tout elles conviennent plus aux Poëtes mêmes qu'à ceux qui chantaient leurs ouvrages. Ce ſont les Ménétriers, dit-il, qui reprennent les vices des grands, qui les exhortent à la vertu, & qui par la voie du plaiſir les inſtruiſent de leurs devoirs. Il ſe fâche auſſi contre les Franciſcains, que dans ſa colere il aſſocie aux Freres Prêcheurs ; & après quelques invectives qui ne manquent pas de ſel, il avertit les Religieux de ces deux Ordres de ne pas l'irriter, s'ils veulent eux-mêmes vivre en repos. Au reſte, je ne me cache pas, ajoute-t-il ; mon nom eſt Jean de Condé, Poëte qui ai quelque réputation, qui déteſte les hypocrites, & qui, ſi vous le fâchez, peux longtems vous en faire repentir.

Il était du Hainaut, comme l'annonce le ſurnom de Condé, qu'il a pris du lieu de ſa naiſſance ; & ſon ſtyle, qu'on ne diſtingue en rien de celui des autres Fabliers, prouve qu'on parlait alors auſſi-bien le français dans cette partie de la Flandre que dans nos autres Provinces. Je trouve auſſi dans un Roman *de Hugues Capet*, manuſcrit, qu'on parlait *roman* à Nivelle, qui eſt du Brabant.

(*c*) Ce Fabliau repréſente l'image d'une de ces cours de juſtice que tenaient les Princes & Seigneurs pour

juger leurs vaſſaux; comme le précédent repréſentait une cour d'amour.

(*d*) Je ſupprime ici deux morceaux également abſurdes dans deux genres différens, & qu'on eſt tout ſurpris de trouver après la deſcripiion charmante qu'on vient de lire. L'un eſt une grand'meſſe chantée par les oiſeaux, le roſſignol officiant, avec un ſermon ſur l'amour que le perroquet prononce à l'offertoire, & après lequel il donne l'abſoute aux vrais amans: l'autre eſt un repas qui ſuit la meſſe, repas allégorique, & digne de faire le pendant de la *Carte de Tendre*. Le premier mets eſt d'œillades, le ſecond de ſourires, le troiſieme de ſoucis & de plaintes, &c. La boiſſon eſt jalouſie qui renverſe toutes les têtes. Sur la fin du dîner heureuſement, on ſert un plat de baiſers dont chacun peut prendre tant qu'il veut, & qui eſt cauſe qu'on ſort de table aſſez joyeux.

(*e*) On nommait ainſi certaines fêtes, accompagnées de tournois, & qui finiſſaient par un repas où les Chevaliers étaient aſſis à une *table* qu'on faiſait *ronde* exprès pour éviter toute diſpute ſur les préſéances. Cette coutume venait des Gaulois, qui l'avaient établie par le même motif[1]. Nos Romanciers attribuent l'invention de la *table ronde* au Roi Artus, ainſi que celle des joûtes & des tournois.

[1] *Du Cang. Diſſert. ſur Joinv.*

(*f*) Ces quatre Colleges nobles de Chanoineſſes étaient dans l'origine des Monaſteres de filles, fondés tous quatre dans le ſeptieme ſiecle[1]. En 953, un Evêque

[1] *Gallia Chriſt.*

de Cambray nommé Bruno, fils de l'Empereur Henri, frere de l'Empereur Othon, & oncle de Hugues Capet, ayant été nommé Légat du Saint-Siége pour la ſuppreſſion ou le rétabliſſement des couvens ruinés par les Normands, & trouvant la nobleſſe de ces cantons peu riche, imagina ces ſortes de Chapitres, afin de ſervir de retraite à des filles de condition qui jouiſſent d'une prébende & conſervent la liberté de ſe marier. Le changement de Nivelle arriva vers 1059. Celui de Moûtier-ſur-Sambre ne ſe fit qu'en 1182; & ceci prouveroit que notre Poëte écrivait ſur la fin du treizieme ſiecle, ou peut-être au commencement du quatorzieme.

(*g*) Le vair, fourrure la plus eſtimée alors après l'hermine, eſt la peau d'une eſpece d'écureuil des pays froids, griſe ſur le dos, blanche ſous le ventre. On lui avait donné ce nom à cauſe de cette *variété*. Dans le blaſon on emploie les deux couleurs en les oppoſant l'une à l'autre pour faire le *vairé* & le *contrevairé*. Nos premiers Préſidens & Préſidens à Mortier portent des robes fourrées de vair. Le Fabliau ſemblerait faire entendre que les quatre Chapitres nobles de Chanoineſſes avaient leur manteau doublé de même. Les choſes ont changé. Maubeuge le porte de drap noir, & Mons de drap noir doublé d'hermine; il en eſt de même des Bernardines qui aujourd'hui ſont habillées en blanc, & qui dans le Fabliau ſont toujours nommées *Nones griſes*; mais c'eſt que dans les Ordres qu'alors on appellait *blancs*, on portait les habits avec la couleur naturelle de la laine, & par conſéquent gris.

Guil. le Bréton, dans ſa Philippide, dit que les peaux de vair ſe tiraient de Hongrie,

Et quas huc mittit VARIAS Hungaria pelles.

(*h*) Le début de ce diſcours reſſemble à celui du Poëme de Lucrece.

(*i*) On verra par pluſieurs endroits des Fabliaux, que la chair de pân étais un mets très-eſtimé.

LE BACHELIER NORMAND.

L'AUTRE année, quand Acre fut priſe (*a*), arriva en Normandie une aventure fort plaiſante. Je l'ai bien retenue, & vais vous la raconter.

Un Bachelier (*b*) de ce pays,

Où maint gentilome mandie,

n'avait pour dîner, un certain matin, qu'un petit pain d'une maille. Afin que le pain pût paſſer plus aiſément, il alla au cabaret, & demanda du vin pour un denier (*d*). Le tavernier était un homme groſſier & bourru, qui, après avoir rempli la meſure au tonneau, vînt préſenter impoliment un hanap (*e*) au pauvre gentil-homme, & y verſa le vin avec tant de rudeſſe qu'il en répandit la moitié. Pour comble d'inſolence, il ajouta : « Vous » allez devenir riche, ſire Bachelier ; car vin » répandu, c'eſt ſigne de bonheur ». Se fâcher contre ce brutal, c'eût été perdre ſon tems ; le Normand s'y prit avec plus d'adreſſe.

Il lui reſtait encore une maille dans ſa bourſe: il la donne au tavernier, & lui demande un morceau de fromage pour manger avec ſon pain. Celui-ci la prend d'aſſez mauvaiſe grace, & monte au cellier chercher ce qu'on lui demande. Le Chevalier pendant ce tems va au tonneau, il arrache le robinet, & laiſſe couler le vin. L'autre quand il redeſcend, & qu'il voit ſon vin ruiſſeler ſur le pavé, court vîte boucher le tonneau, & revient en fureur ſur le gentil-homme qu'il ſaiſit par le ſurcot pour le battre. Le Normand qui était fort & vigoureux, le jette à la renverſe ſur ſes barrils qu'il briſe (*f*); & ſi des voiſins ne fuſſent accourus pour les ſéparer, dans ſa colere il l'eût tué. Cependant l'affaire fut portée devant le Roi. C'était le comte Henri de Champagne (*g*). Le marchand parla le premier, & demanda un dédommagement. Le prince, avant de condamner le Chevalier, voulut ſavoir ce qu'il avait à répondre; celui-ci alors raconta ſon aventure dans la plus exacte vérité: puis en finiſſant il ajouta: « Sire, cet homme m'avait » dit que vin répandu portait bonheur, &

» que j'allais devenir riche, moi à qui il n'en » avait fait perdre que la moitié d'une me- » ſure. La reconnaiſſance m'a rendu libéral; » & pour l'enrichir plus que moi encore, » je lui en ai répandu la moitié d'un ton- » neau ». Tous les gens du Roi applaudirent des mains à ce bon mot. Jamais, ſelon eux, n'avait été ouïe en cour ſi bonne jonglerie; & pour marquer le contentement qu'ils en reſſentaient, tous allerent ſe ranger autour du Normand (*h*). Henri lui-même riait aux larmes, & il renvoya les parties en diſant, ce qui eſt répandu eſt répandu.

NOTES.

(*a*) Philippe-Auguſte & Richard *Cœur-de-Lion*, prirent Acre en 1191. Le Soudan Mélech-ſéraf la reprit ſur les Chrétiens cent ans après. Ce ſont les deux ſeules époques qui pourraient convenir au tems des Fabliaux.

(*b*) On a vu plus haut dans les notes qu'un Bachelier était un Chevalier pauvre.

(*c*) On dînait à dix heures du matin, & l'on ſoupait à cinq du ſoir; nos ouvriers conſervent encore aujourd'hui cet uſage.

(*d*) Cette monnaie, auſſi ancienne que la Monarchie, ſous la premiere & la ſeconde race fut d'argent

fin. Sous Saint Louis, & même avant lui, elle était de billon, & ne contenait plus que six grains & demi d'argent[1]. La *maille*, qu'autrement on nommait *obole*, valait la moitié du denier. Il n'y avait au-dessous que la demi-maille.

[1] *Le Blanc, Traité des Monn.*

Dans la Chronique de Saint Magloire, Thibaut, Comte de Champagne, pour exprimer le petit nombre de personnes à qui il ose se fier, dit qu'il rassasierait tous ses amis avec un denier de pain.

(*e*) Espece de coupe avec pied & oreilles. Il y en avait de toutes sortes de matieres, & de différentes grandeurs. C'étaient les vases dont on se servait à table pour boire. Quand le Roi tenait Cour plénière, son hanap appartenait au Grand-Bouteiller. Dans les festins, ceux qui mangeaient à *la même écuelle* n'avoient aussi que le même hanap.

(*f*) Ce que nous appellons bouteilles n'était point connu alors. Le vin se tirait à la piece, ou se conservait dans des pots, des cruches, des peaux préparées. Ce sont ces vases qu'on nommait *boutiaux*, *bouchaux*, *bouties*, *boutilles*, & que le Fablier nomme *barrils*, que casse, en tombant, le cabaretier. L'officier qui avait l'intendance de la boisson de nos Rois, se nommait Grand-Bouteiller, & c'était un des cinq grands officiers domestiques de leur maison. Il envoyait pour sa table tirer du vin au même tonneau où l'on en tirait pour le Roi, & dans les grands jours de cérémonie ceux qui étaient entamés lui appartenaient[1].

[1] *Hist. des Gr. Off. de la Cour. par le P. Anselme, t. VIII.*

(*g*) Je ne connais point de Duc de Normandie qui

fût alors en même tems Comte de Champagne ; ni aucun qui, comme Souverain de cette Province, ait porté le titre de *Roi*. Quelques-uns, il eſt vrai, poſſéderent en même tems l'Angleterre ; mais il n'y avait aucun Roi Anglais qui portât le nom de Henri en 1191 ni en 1291, c'eſt-à-dire, *quand Acre fut priſe*. Ainſi ces ſortes de dates qu'emploie ici le Fablier pour donner à ſon Conte un air de vérité, y paraiſſent mal employées.

(*h*) J'ignore ce que c'était que cette coutume d'aller ſe ranger auprès d'un Orateur qui avait bien parlé, ou d'un accuſé qui s'était bien défendu. Je ne trouve que ce ſeul exemple de cet uſage.

GRISÉLIDIS.

Ce Conte, devenu célebre, & celui qui a le plus contribué à la réputation de Bocace, eſt ſi connu, que j'ai preſque héſité à le donner. Je ne l'offre à mes lecteurs que comme on offre quelquefois à une famille d'anciens titres honorables qui lui ont été dérobés pendant long-tems, & qu'un Archiviſte probe vient enfin lui rapporter. Duchat, dans ſes notes ſur Rabelais, avait déjà dit que Griſélidis *était tiré d'un manuſcrit autrefois de la Bibliotheque de M. Foucaut, intitulé le* Parement des Dames; *& d'après ce témoignage ſans doute, M. Manni, dans ſon* Illuſtrazione del Bocaccio, *en a reſtitué l'honneur aux Français. La quantité de verſions en proſe qu'on en fit au quatorzieme ſiecle, prouve la grande réputation qu'il avait dès-lors. J'en ai trouvé plus de vingt différentes ſous les titres de* Miroir des Dames, d'Enſeignement des Femmes mariées, d'Exemple des bonnes & mauvaiſes Femmes, &c. &c. *Il a été imprimé en gothique, puis remis en vers par Perrault dans le ſiecle dernier, & en 1749, retraduit en proſe avec des changemens & des augmentations par Mademoiſelle de Montmartin.*

Noguier[1] *prétend que Griſélidis n'eſt point un nom imaginaire, & que ce phénix des femmes a exiſté*

[1] *Hiſt. de Toulouſ. p. 167.*

vers l'an 1003. Philippe Foreſti, Hiſtoriographe Italien, donne auſſi ſon hiſtoire comme véritable.

En Lombardie, ſur les confins du Piémont, eſt une noble contrée qu'on nomme la terre de Saluces, dont les ſeigneurs ont porté de tout tems le titre de Marquis. De tous ces Marquis, le plus noble & le plus puiſſant fut celui qu'on appellait Gautier. Il était beau, bien fait, avantagé de tous les dons de la nature; mais il avait un défaut: c'était d'aimer trop la liberté du célibat, & de ne vouloir en aucune façon entendre parler de mariage. Ses barons & ſes vaſſaux en étaient affligés. Ils s'aſſemblerent pour conférer entr'eux à ce ſujet, & d'après leur délibération, quelques députés vinrent en leur nom lui tenir ce diſcours:

« Marquis, notre ſeul maître & ſouverain » ſeigneur, l'amour que nous vous portons » nous a inſpiré la hardieſſe de venir vous » parler: car tout ce qui eſt en vous nous plaît, » & nous nous réputons heureux d'avoir un » tel ſeigneur. Mais cher Sire, vous ſavez » que les années paſſent en s'envolant, &

» qu'elles ne reviennent jamais. Quoique vous
» ſoyez à la fleur de l'age, la vieilleſſe néan-
» moins, & la mort dont nul n'eſt exempt,
» s'approchent tous les jours. Vos vaſſaux
» qui jamais ne refuſeront de vous obéir,
» vous ſupplient donc d'agréer qu'ils cher-
» chent pour vous une Dame de haute naiſ-
» ſance, belle & vertueuſe, qui ſoit digne
» de devenir votre épouſe. Accordez, Sire,
» cette grace à vos fideles ſujets, afin que
» ſi votre haute & noble perſonne éprou-
» vait quelqu'infortune, dans leur malheur au
» moins ils ne reſtaſſent point ſans ſeigneur ».

A ce diſcours Gautier attendri, répondit
» affectueuſement : « Mes amis, il eſt vrai,
» je me plaiſais à jouir de cette liberté qu'on
» goûte dans ma ſituation, & qu'on perd
» dans le mariage, ſi j'en crois ceux qui l'ont
» éprouvé. Un autre inconvénient encore de
» ce lien, c'eſt que ces enfans que nous dé-
» ſirons ſi fort, nous ne ſommes pas tou-
» jours sûrs qu'ils ſoient les nôtres. Toutefois,
» mes amis, je vous promets de prendre une
» femme, & j'eſpere de la bonté de Dieu,
» qu'il me la donnera telle que je pourrai

» avec elle vivre heureux. Mais je veux auſſi » auparavant que vous me promettiez une » choſe, c'eſt que celle que je choiſirai, quelle » qu'elle ſoit, fille de pauvre ou de riche, » vous la reſpectiez & l'honoriez comme votre » Dame; & qu'il n'y ait aucun de vous dans » la ſuite qui ôſe blâmer mon choix ou en » murmurer ». Les Barons & ſujets promirent d'obſerver fidelement ce que leur avait demandé le Marquis leur Seigneur. Ils le remercierent d'avoir déféré à leur requête; & celui-ci prit avec eux jour pour ſes nôces: ce qui cauſa par tout le pays de Saluces une joie univerſelle.

Or, à peu de diſtance du château il y avait un village qu'habitaient quelques laboureurs, & que traverſait ordinairement le Marquis, quand par amuſement il allait chaſſer. Au nombre de ces habitans était un vieillard, appellé Janicola, pauvre, accablé d'infirmités, & qui ne pouvait plus marcher. Souvent dans une malheureuſe chaumiere repoſe la bénédiction du ciel. Ce bon vieillard en était la preuve; car il lui reſtait de ſon mariage une fille nommée Griſélidis, parfaitement belle de corps,

corps, mais l'ame encore plus belle, qui ſoutenait doucement & ſoulageait ſa vieilleſſe. Dans le jour, elle allait garder quelques brebis qu'il avait; le ſoir, quand elle les avait ramenées à l'étable, elle lui apprêtait ſon chétif repas, le levait ou le couchait ſur ſon pauvre lit; & enfin tous les ſervices & tous les ſoins qu'une fille doit à ſon pere, la vertueuſe Griſélidis les rendait au ſien.

Depuis long-tems le Marquis de Saluces avait été informé, par la renommée commune, de la vertu & de la conduite reſpectable de cette fille. Souvent en allant à la chaſſe il lui était arrivé de s'arrêter pour la regarder, & dans ſon cœur il avait déjà déterminé que, ſi jamais il lui fallait choiſir une épouſe, il ne prendrait que Griſélidis.

Cependant le jour qu'il avait fixé pour ſes nôces arriva, & le palais ſe trouva rempli de Dames, de Chevaliers, de Bourgeois & de tous les états. Mais ils avaient beau ſe demander les uns aux autres où était l'épouſe de leur Seigneur, aucun ne pouvait répondre. Lui alors, comme s'il eût voulu aller au devant d'elle, ſortit de ſon palais; & tout ce

qu'il y avait de Chevaliers & de Dames le ſuivit en foule. Il ſe rendit ainſi au village chez le pauvre homme Janicola, auquel il dit: « Janicola, je ſais que tu m'as toujours ai-» mé, j'en exige de toi une preuve aujour-» d'hui, c'eſt de m'accorder ta fille en ma-» riage ». Le pauvre homme interdit à cette propoſition, répondit humblement: « Sire, » vous êtes mon maître & ſeigneur, & je » dois vouloir ce que vous voulez ». La pucelle pendant ce tems érait debout auprès de ſon vieux pere, toute honteuſe; car elle n'était pas accoutumée à recevoir un pareil hôte dans ſa maiſon. Le Marquis lui adreſſant la parole: « Griſélidis, dit-il, je veux » vous prendre pour mon épouſe: votre » pere y conſent, & je me flatte d'obtenir » auſſi votre aveu; mais auparavant répon-» dez-moi à une demande que je vais vous » faire devant lui. Je deſire une femme qui » me ſoit ſoumiſe en tout, qui ne veuille » jamais que ce que je voudrai, & qui, quels » que ſoient mes caprices ou mes ordres, » ſoit toujours prête à les exécuter. Si vous » devenez la mienne, conſentez-vous à ob-

» ſerver ces conditions ? Griſélidis lui ré-
» pondit : Monſeigneur, puiſque telle eſt
» votre volonté, je ne ferai ni ne voudrai
» jamais que ce qu'il vous aura plu me com-
» mander ; & ordonnaſſiez-vous ma mort, je
» vous promets de la ſouffrir ſans me plaindre.
» Il ſuffit, dit le Marquis ». En même tems il la prit par la main, & ſortant de la maiſon il alla la préſenter à ſes Barons & à ſon peuple : « Mes amis, voici ma femme, voici
» votre dame, que je vous prie d'aimer &
» d'honorer, ſi vous m'aimez moi-même ». Elle fut menée au palais où les matrones la dépouillerent de ſes habits ruſtiques pour la parer de riches étoffes & de tous les ornemens nuptiaux. Elle rougiſſait, elle était toute tremblante ; & vous n'en ſerez pas ſurpris. Vous-même, ſi après l'avoir vue l'inſtant d'auparavant dans ſon village, on vous l'eût montrée tout-à-coup avec la couronne en tête, je ſuis sûr que vous n'auriez pu vous défendre d'une ſorte d'étonnement. Le mariage & les nôces furent célébrés le jour même. Le palais retentiſſait de toutes ſortes d'inſtrumens ; de tous côtés on n'entendait que des

cris de joie ; & les ſujets ainſi que leur ſeigneur paraiſſaient enchantés. Juſques-là Griſélidis s'était fait eſtimer par une conduite vertueuſe. Dès ce moment, douce, affable, obligeante, elle ſe fit aimer encore plus qu'on ne l'eſtimait ; &, ſoit parmi ceux qui l'avaient connue avant ſon élévation, ſoit parmi ceux qui ne la connurent qu'après, il n'y eut perſonne qui n'applaudît à ſa fortune.

Au bout de quelques mois elle devint enceinte, & elle accoucha à terme d'une fille qui promettait d'être un jour auſſi belle que ſa mere. Quoique le pere & les vaſſaux euſſent plutôt déſiré un fils, il y eut cependant partout le pays de grandes réjouiſſances. L'enfant fut nourrie au palais par ſa mere ; mais dès qu'elle fut ſevrée, Gautier, qui depuis long-tems s'occupait du projet d'éprouver ſon épouſe, quoique de jour en jour charmé de ſes vertus il l'aimât davantage, entra dans ſa chambre en affectant l'air d'un homme troublé, & lui tint ce diſcours. « Griſé-» lidis, tu n'as point oublié ſans doute » quelle fut ta premiere condition avant » d'être élevée à celle de mon épouſe. Pour

» moi j'en avais preſque perdu la mémoire,
» & ma tendre amitié dont tu as reçu tant
» de preuves t'en aſſûrait. Mais depuis quelque
» tems, depuis ton accouchement ſur-tout,
» mes Barons murmurent : ils ſe plaignent
» hautement d'être deſtinés à devenir un jour
» les vaſſaux de la petite-fille de Janicola;
» & moi dont l'intérêt eſt de ménager leur
» amitié, je me vois forcé de leur faire ce
» ſacrifice douloureux qui coûte tant à mon
» cœur. Je n'ai point voulu m'y réſoudre ce-
» pendant ſans t'en avoir prévenue ; & je viens
» demander ton aveu, & t'exhorter à cette
» patience que tu m'as promiſe avant d'être
» mon épouſe. Cher Sire, répondit humble-
» ment Griſélidis ſans laiſſer paraître ſur ſon
» viſage aucun ſigne de douleur, vous êtes
» mon ſeigneur & mon mari, ma fille & moi
» nous vous appartenons ; & quelque choſe
» qu'il vous plaiſe ordonner de nous, jamais
» rien ne me fera oublier l'obéiſſance & la
» ſoumiſſion que je vous ai vouée & que
» je vous dois ».

Tant de modération & de douceur étonnerent le Marquis. Il ſe retira avec l'appa-

rence d'une grande triſteſſe, mais au fonds du cœur plein d'amour & d'admiration pour ſa femme. Quand il fut ſeul, il appella un vieux ſerviteur, attaché à lui depuis trente ans auquel il expliqua ſon projet, & qu'il envoya enſuite chez la Marquiſe. « Madame, dit le » ſergent, daignez me pardonner la triſte com- » miſſion dont je ſuis chargé; mais Mon- » ſeigneur demande votre fille ». A ces mots Griſélidis ſe rappellant le diſcours que lui avait tenu le Marquis, comprit qu'il envoyait prendre ſa fille pour la faire mourir. Elle étouffa ſa douleur néanmoins, retint ſes larmes : & ſans faire la moindre plainte, ni même pouſſer un ſoupir, elle alla prendre l'enfant dans ſon berceau, la regarda long-tems avec tendreſſe; puis lui ayant fait le ſigne de la croix ſur le front, & la baiſant pour la derniere fois, elle la livra au ſergent. Celui-ci vint raconter à ſon maître l'exemple de courage & de ſoumiſſion dont il venait d'être témoin. Le Marquis ne pouvait ſe laſſer d'admirer la vertu de ſa femme; mais lorſqu'il vit pleurer dans ſes bras cette belle enfant, ſon cœur fut ému, & peu s'en fallut

qu'il ne renonçât à ſa cruelle épreuve. Cependant il ſe remit, & commanda au vieux ſerviteur d'aller à Boulogne porter ſecrettement ſa fille chez la Comteſſe d'Empêche ſa ſœur, en la priant de la faire élever ſous ſes yeux, mais de façon que perſonne au monde, pas même le Comte ſon mari, ne pût avoir connaiſſance de ce miſtere. Le ſergent exécuta fidelement ſa commiſſion. La Comteſſe ſe chargea de l'enfant & la fit élever en ſecret, comme le lui recommandait ſon frere.

Depuis cette ſéparation, le Marquis vêcut avec ſa femme comme auparavant. Souvent il lui arrivait d'obſerver ſon viſage, & de chercher à lire dans ſes yeux, pour voir s'il y démêlerait quelque ſigne de reſſentiment ou de douleur. Mais il eut beau examiner, elle lui témoigna toujours le même amour & le même reſpect : jamais elle ne montra l'apparence de la triſteſſe; & ni devant lui ni même en ſon abſence, ne prononça une ſeule fois le nom de ſa fille. Quatre années ſe paſſerent ainſi, au bout deſquelles elle accoucha d'un enfant mâle qui acheva de combler le

bonheur du pere & la joie des ſujets. Elle le nourrit de ſon lait comme l'autre. Mais quand ce fils bien aimé eut deux ans, le Marquis voulut le faire ſervir à éprouver encore la patience de Griſélidis, & il vint lui tenir à peu-près les mêmes diſcours qu'il lui avait tenus autrefois à propos de ſa fille.

Oh ! quelle douleur mortelle dut reſſentir en ce moment cette femme incomparable, quand ſe rappellant qu'elle avait déjà perdu ſa fille, elle vit qu'on allait faire mourir encore ce fils, ſon unique eſpérance, & le ſeul enfant qu'elle croyait lui reſter. Quelle eſt, je ne dis pas la mere tendre, mais même l'étrangere compatiſſante & ſenſible, qui, à une telle ſentence, eût pu retenir ſes larmes & ſes cris ? Reines, Princeſſes, Marquiſes, femmes de tous les états, écoutez la réponſe que fit celle-ci à ſon ſeigneur, & profitez de l'exemple. « Chér Sire, dit-elle, je vous » l'ai juré autrefois, & je vous le jure en» core, de ne vouloir jamais que ce que » vous voudrez. Quand, en entrant dans » votre palais, je quittai mes pauvres ha» bits, je me défis à la fois de ma propre

» volonté, pour ne plus connaître que la » vôtre. S'il m'était poſſible de la deviner » avant qu'elle s'explique, vous verriez vos » moindres deſirs prévenus & accomplis. Or- » donnez de moi maintenant tout ce qu'il » vous plaira. Si vous voulez que je meure » j'y conſens : car la mort n'eſt rien auprès » du malheur de vous déplaire ». Gautier était de plus en plus étonné. Un autre qui eût moins connu Griſélidis eût pu croire que tant de fermeté d'ame n'était qu'inſenſibilité ; mais lui qui, pendant qu'elle nourriſſait ſes enfans, avait été mille fois témoin des excès de ſa tendreſſe pour eux, il ne pouvait attribuer ſon courage qu'à l'amour qu'elle lui portait. Il envoya comme la premiere fois ſon ſergent fidele prendre l'enfant, & le fit porter à Boulogne où il fut élevé avec ſa petite ſœur.

Après deux auſſi terribles épreuves, Gautier eût bien dû ſe croire ſûr de ſa femme, & ſe diſpenſer de l'affliger davantage. Mais il eſt des cœurs ſoupçonneux que rien ne guérit ; qui, lorſqu'une fois ils ont commencé, ne peuvent plus s'arrêter, & pour leſquels la douleur des autres eſt un plaiſir dé-

licieux. Non-ſeulement la Marquiſe paraiſſait avoir oublié ſon double malheur, mais de jour en jour il la trouvait plus ſoumiſe, plus careſſante & plus tendre; & néanmoins il ſe propoſait de la tourmenter de nouveau encore.

Sa fille avait douze ans, ſon fils en avait huit. Il voulut les faire revenir auprès de lui, & pria la Comteſſe ſa ſœur de les lui ramener. En même-tems il fit courir le bruit qu'il allait répudier ſa femme pour en prendre une autre. Bientôt cette barbare nouvelle parvint aux oreilles de Griſélidis. On lui dit qu'une jeune perſonne de haute naiſſante & belle comme une Fée, arrivait pour être marquiſe de Saluces. Si elle fut conſternée d'un pareil événement, je vous le laiſſe à penſer. Cependant elle s'arma de courage, & attendit que celui à qui elle devait obéir en voulût ordonner. Il la fit venir, & en préſence de quelques-uns de ſes Barons lui parla ainſi: « Griſelidis, depuis douze ans que » nous habitons enſemble je me ſuis plu à » t'avoir pour compagne, parce que je re- » gardais à ta vertu plus qu'à ta naiſſance, » mais il me faut un héritier, mes vaſſaux l'e-

» xigent, & Rome permet que je prenne en-
» fin une épouſe digne de moi. Elle arrive
» dans quelques jours ; ainſi prépare-toi à cé-
» der ta place; emporte ton douaire, & rap-
» pelle tout ton courage. Monſeigneur, ré-
» pondit Griſélidis, je n'ignore point que la
» fille du pauvre Janicola n'était pas faite
» pour devenir votre épouſe; & dans ce pa-
» lais, dont vous m'avez rendue la dame,
» je prens Dieu à témoin que tous les jours,
» en le remerciant de cet honneur, je m'en
» reconnaiſſais indigne. Je laiſſe ſans regret,
» puiſque telle eſt votre volonté, les lieux
» où j'ai demeuré avec tant de plaiſir, & je
» retourne mourir dans la cabane qui me
» vit naître, & où je pourrai rendre encore
» à mon pere des ſoins que j'étais forcée,
» malgré moi, de laiſſer à un étranger. Quant
» au douaire dont vous me parlez, vous ſa-
» vez, Sire, qu'avec un cœur chaſte je ne
» pus vous apporter que pauvreté, reſpect
» & amour. Tous les habillemens que j'ai vê-
» tus juſqu'ici ſont à vous : permettez que je
» les quitte, & que je reprenne les miens que
» j'ai conſervés. Voici l'anneau dont vous

» m'épousâtes. Je ſortis pauvre de chez mon » pere, j'y rentrerai pauvre; & ne veux y » porter que l'honneur d'être la veuve irré- » prochable d'un tel époux ».

Le Marquis fut tellement ému de ce diſcours qu'il ne put retenir ſes larmes, & qu'il ſe vit obligé de ſortir pour les cacher. Griſélidis quitta ſes beaux vêtemens, ſes joyaux, ſes ornemens de tête; elle reprit ſes habits ruſtiques, & ſe rendit à ſon village, accompagnée d'une foule de Barons, de Chevaliers & de Dames qui fondaient en larmes & regrettaient tant de vertu. Elle ſeule ne pleurait point, mais elle marchait en ſilence les yeux baiſſés. On arriva ainſi chez le pere qui ne parut pas étonné de l'événement. De tout tems ce mariage lui avait paru ſuſpect, & il s'était toujours douté que tôt ou tard le Marquis, quand il ſerait las de ſa fille, la lui renverrait. Le vieillard l'embraſſa tendrement, & ſans témoigner ni couroux ni douleur, il remercia les Dames & les Chevaliers qui l'avaient accompagnée, & les exhorta à bien aimer leur ſeigneur, & à le ſervir loyalement. Imaginez quel chagrin reſſentait intérieurement le bon

vieillard, quand il ſongeait que ſa fille, après un ſi long-tems de plaiſirs & d'abondance, allait le reſte de ſa vie manquer de tout : mais elle ne ſemblait point s'en appercevoir, & elle-même ranimait le courage de ſon pere.

Cependant le Comte & la Comteſſe d'Empêche ſuivis d'un grand nombre de Chevaliers & de Dames allaient arriver avec les deux enfans. Déjà ils n'étaient plus qu'à une journée de Saluces. Le Marquis, pour conſommer ſa derniere épreuve, envoya chercher Griſélidis qui vint auſſi-tôt à pied, & dans ſes habits de payſanne. « Fille de Janicola, » lui dit-il, demain arrive ma nouvelle épouſe; » & comme perſonne dans mon palais ne » connait auſſi-bien que toi ce qui peut me » plaire, & que je ſouhaite la bien rece- » voir, ainſi que mon frere, ma ſœur & toute » la chevalerie qui l'accompagnent, j'ai vou- » lu te charger de ces ſoins, & particulie- » rement de ceux qui la regardent. Sire, ré- » pondit-elle, je vous ai de telles obliga- » tions, que, tant que Dieu me laiſſera » des jours, je me ferai un devoir d'exécu-

» ter ce qui pourra vous faire plaiſir ». Elle alla auſſi-tôt donner des ordres aux Officiers & Domeſtiques; elle-même aida aux différens travaux, & prépara la chambre nuptiale & le lit deſtiné à celle dont l'arrivée prochaine l'avait fait chaſſer. Quand la jeune perſonne parut, loin de laiſſer échapper à ſa préſence, comme on devait s'y attendre, quelque ſigne d'émotion, loin de rougir des haillons ſous leſquels elle ſe montrait à ſes yeux, elle alla au-devant d'elle, la ſalua reſpectueuſement, & la conduiſit dans la chambre nuptiale. Par un inſtinct ſecret, dont elle ne devinait pas la raiſon, elle ſe plaiſait dans la compagnie des deux enfans, elle ne pouvait ſe laſſer de les regarder, & louait ſans ceſſe leur beauté. L'heure du feſtin arrivée, lorſque tout le monde fut à table, le Marquis la fit venir, & lui montrant cette épouſe prétendue qui, à ſon éclat naturel, ajoutait encore une parure éblouiſſante, il lui demanda ce qu'elle en penſait. « Monſeigneur, répon- » dit-elle, vous ne pouviez la choiſir plus » belle & plus honnête; & ſi Dieu exauce

» les prieres que je ferai pour vous tous les » jours, vous ſerez heureux avec elle. Mais » de grace, Sire, épargnez à celle-ci les dou- » loureux aiguillons qu'a ſentis l'autre. Plus » jeune & plus délicatement élevée, ſon cœur » n'aurait peut-être pas la force de les ſou- » tenir; elle en mourrait ». A ces mots, des larmes s'échapperent des yeux du Marquis; il ne put diſſimuler davantage, & admirant cette douceur inaltérable & cette vertu que rien n'avait pu laſſer, il s'écria: « Griſélidis, » ma chere Griſélidis, c'en eſt trop. J'ai fait, » pour éprouver ton amour, plus que jamais » homme ſous le ciel n'a oſé imaginer, & je » n'ai trouvé en toi qu'obéiſſance, tendreſſe » & fidélité ». Alors il s'approcha de Griſé- lidis qui, modeſtement humiliée de ces louan- ges, avait baiſſé la tête. Il la ſerra dans ſes bras, & l'arroſant de ſes larmes, il ajouta en préſence de cette nombreuſe aſſemblée : « Femme incomparable, oui, toi ſeule au » monde es digne d'être mon épouſe, & toi » ſeule le ſeras à jamais. Tu m'as cru, ainſi » que mes ſujets, le bourreau de tes enfans:

» ils n'étaient qu'éloignés de toi; ma ſœur
» aux mains de qui je les avais confiés vient
» de nous les ramener; regarde, les voilà.
» Et vous, ma fille, vous mon fils, venez
» vous jetter aux genoux de votre reſpec-
» table mere ».

Griſélidis ne put ſupporter tant de joie à la fois. Elle tomba ſans connaiſſance, & quand les ſecours qu'on lui prodigua lui eurent fait reprendre ſes ſens, elle prit les deux enfans qu'elle couvrit de ſes baiſers & de ſes larmes, & les tint ſi long-tems ſerrés ſur ſon cœur, qu'on eut de la peine à les lui arracher. Tout le monde pleurait dans l'aſſemblée. On n'entendait que des cris de joie & d'admiration; & cette fête, ce feſtin qu'avait préparés l'amour du Marquis devinrent pour ſa femme un triomphe.

Gautier fit venir au palais de Saluces le vieux Janicola qu'il n'avait paru négliger juſqu'alors que pour éprouver ſa femme, & qu'il honora le reſte de ſa vie. Les deux époux vécurent encore vingt ans entiers dans l'union & la concorde la plus parfaite. Ils marierent leurs

leurs enfans dont ils virent les ſucceſſeurs, & après eux leur fils hérita de la terre, à la grande ſatisfaction de leurs ſujets.

Il ſerait difficile de compter toutes les imitations qu'on a faites de ce Fabliau, l'une des hiſtoires les plus attendriſſantes qu'aucune nation ait jamais imaginées. Il a été traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe, mais d'après Bocace, qui ſeul a eu l'honneur de le faire connaître; tant ſont à eſtimer la grace du ſtyle & le mérite de la narration. Le célebre Pétrarque en a fait une verſion latine que M. Manni dit être une traduction de Bocace. Je la croirais plutôt faite d'après nos Proſateurs du quatorzieme ſiecle, qu'il ſuit aſſez exactement, & que j'ai ſuivis moi-même; au lieu que Bocace dans la ſienne a fait quelques ſuppreſſions, telles, par exemple, que celle du diſcours tendre & naif des vaſſaux à leur Seigneur pour l'engager à ſe marier, celle du tableau ſi touchant du caractere de Griſélidis & de ſes ſoins pour ſon vieux pere, &c. Peut-être auſſi que Bocace, qui avait du goût, a voulu ſauver quelques-unes des invraiſemblances de ce Conte, & qu'il n'a pas cru qu'un vieillard infirme qu'on eſt obligé de lever & de coucher tous les jours, puiſſe vivre encore douze ans, après avoir été abandonné.

Vers les dernieres années du quatorzieme ſiecle, on en fit chez nous une piece de théâtre ſous le nom

[a] *Hiſt. du Th. Fr. t. 2, p. 295.* *Beauch. Recherc. ſur les Th. t. 1, p. 241.* *Bibl. du Th. Fr. tom. 1, p. 11.*

de Miſtére de Griſélidis ; *& ce miſtere exiſte encore manuſcrit à la Bibliotheque du Roi. Il fut imprimé à Paris, avec quelques changemens, par Bonfonds, vers 1548. Pluſieurs nations, & en particulier les Italiens, l'ont mis de même en drame, & il y en a un* d'Apoſtolo Zeno.

* LE SIÉGE PRÊTÉ ET RENDU.

UN Conteur qui à quelque talent, & qui, connaiſſant quel eſt le but qu'on doit ſe propoſer dans ſon art, ſe pique de le remplir, devrait toujours être écouté avec attention. Pourquoi cela? C'eſt qu'il enſeigne à bien faire, & que les bons exemples qu'il vous récite peuvent vous inſtruire (*a*). Mais qu'arrive-t-il trop ſouvent? A peine ouvre-t-il la bouche que certaines gens vous diſent, *il va mentir.* Meſſieurs, ſachez qu'il n'y a que l'homme courtois & gentil qui cherche à devenir meilleur; au Villain & à l'Envieux rien ne profite.

Certain Comte, nommé Henri, avait pour Sénéchal (*b*) un homme dur, avare & brutal. Il fût crevé de dépit, je crois, s'il eût vû ſon Seigneur faire du bien à quelqu'un. Ce n'était pas au reſte qu'il fût extrémement attaché à ſa perſonne, ou zélé pour ſes intérêts; le fripon au contraire le volait tant que

durait la journée, & n'était occupé qu'à eſcamoter vin, poulets & chapons, pour aller tout ſeul dans la dépenſe s'empiffrer comme un pourceau. Mais tel était ſon caractere; il ne voulait que pour lui ſeul. Cette humeur revêche occaſionnait quelquefois, ſur-tout quand il arrivait des étrangers au château, des ſcènes divertiſſantes dont s'amuſait le Comte. Ceux qu'elles regardaient n'en riaient pas d'auſſi bon cœur; & il n'y avait aucun d'eux qui n'eût donné volontiers bien des choſes pour voir le bourru corrigé comme il le méritait.

Un jour Henri qui était noble & généreux, annonça qu'il tiendrait Cour pléniere, & il la fit publier dans tout ſon voiſinage. Chevaliers, Dames, Ecuyers, il y vint un monde prodigieux. La fête fut ſomptueuſe; par-tout les portes ouvertes, par-tout des tables dreſſées, & la plus grande profuſion. Il ne faut pas demander quelle fut dans ce jour l'humeur du Sénéchal. » Ces gueules af-
» famées, diſait-il en grondant, n'ont peut-
» être pas une fois dans l'année mangé tout
» leur appétit; elles viennent ici ſe fouler à

» nos dépens. Courage, Meſſieurs; prenez, » demandez, n'ayez pas honte : on voit bien » que vous n'êtes pas chez vous ».

Dans ce moment entra un Bouvier craſſeux & mal peigné, nommé Raoul, qui revenait de la charrue. « Que vient faire ici » ce gredin, demanda l'ordonnateur en co- » lere ? — Eh ! parbieu, répondit le Villain, » j'y viens manger, puiſqu'on y régale ». Et en même-tems il pria le Sénéchal de lui faire donner une place, car il n'y en avait pas une ſeule de vide; tout était pris. L'autre furieux, lui allongea de toute ſa force un coup de pied dans le derriere : tiens, lui dit-il, aſſeois-toi là-deſſus, je te prête ce ſiege (*c*). Cependant quand il eut réfléchi que ſi le Comte venait à être inſtruit de cette violence, il pourrait lui en faire des reproches, il voulut appaiſer un peu le Bouvier, & fit ſigne qu'on lui donnât à manger. Raoul affectant de rire, mais dans ſon ame très-réſolu de ſe venger s'il le pouvait, ſe retira dans un coin, où il s'arrangea comme il put; & après avoir bien bu, bien mangé, il paſſa dans la ſalle.

Le Comte venait d'y faire entrer les Mé-

nétriers & les Jongleurs pour amuſer l'aſſemblée; & afin de les exciter à bien faire, il avait promis ſa belle robbe neuve d'écarlate à celui d'entr'eux qui ferait le plus rire. Tous auſſi-tôt ſe piquant à l'envi de ſe ſurpaſſer, on vit les uns conter des fabliaux ou chanter, les autres faire des tours de paſſe-paſſe; celui-ci contrefaire l'ivrogne, celui-là le niais; d'autres repréſenter des querelles de femmes; chacun enfin s'ingénier à qui imaginerait quelque choſe de plus plaiſant (*d*). Raoul debout au milieu de la ſalle, ſa ſerviette en main, s'amuſait à les regarder & riait de tout ſon cœur. Mais quand tout fut fini, il s'approcha du Sénéchal qui était auprès du Comte; & lui lançant dans les feſſes à ſon tour un tel coup de pied qu'il lui fit donner du nez en terre, il ajouta: « Sire, » voilà votre ſerviette & puis votre ſiege » que je vous rends: rien n'eſt tel que les » honnêtes-gens, voyez-vous; avec eux rien » n'eſt perdu ».

Cependant la chûte du Sénéchal avait fait jetter un cri à l'aſſemblée. Les domeſtiques étaient accourus, & déjà ils s'apprêtaient à

emmener le Villain pour châtier ſon manque de reſpect, quand le Comte le faiſant approcher, lui demanda pourquoi il avait frappé ſon Officier. « Monſeigneur, répondit Raoul, » on m'a dit que je pouvais faire aujourd'hui bonne chere au château ; & j'y ſuis » venu, puiſque c'eſt un effet de votre bonté (*e*). Mais les autres avaient été plus » alertes que moi. J'ai donc prié monſieur » votre Sénéchal qu'il me procurât une petite place, & lui qui eſt fort poli m'a fait » tout de ſuite préſent d'un coup de pied, » en diſant qu'il me prêtait ce ſiege-là. A » préſent, que j'ai mangé & que je n'ai plus » beſoin de ſon ſiege, je ſuis venu le lui » rendre : & je vous prends à témoin, Monſeigneur, que je n'ai plus rien à lui ; car, » quoi qu'un pauvre homme, j'ai de la conſcience. Si pourtant il en voulait encore » un pour le louage du ſien, il n'a qu'à dire, » me voilà tout prêt » ?

A ces mots le Comte & tous les ſpectateurs éclaterent de rire. Le Sénéchal pendant ce tems ſe grattait le derriere ; & ſon air décontenancé ajoutait encore au comique

de la ſcène. Enfin, on rit ſi fort & ſi long-tems que le Comte adjugea ſa robbe à Raoul, & que les Jongleurs eux-mêmes convinrent qu'il l'avait méritée.

En s'en allant, le Villain faiſait cette réflexion. « On dit communément que pour faire » quelque choſe dans ce bas monde, il faut » ſortir de chez ſoi. Le proverbe a parbleu » raiſon : car ſi je n'étais pas venu ici, je » n'aurais pas cette bonne robbe qui me vaudra bien de l'argent ».

NOTES.

(*a*) On a déjà vu aſſez de ces débuts triviaux & impoſans, pour n'être point dupe de celui-ci, qui aſſurément ne pouvait plus mal remplir ce qu'il annonce.

(*b*) Le Sénéchal était ce que dans certains endroits on appellait *Bailli*. (Il en ſera parlé plus bas.) Celui-ci eſt en même tems Maître-d'Hôtel, & il a les clefs de la dépenſe, parce que les Seigneurs qui n'étaient pas aſſez riches pour avoir tous les officiers que comportait un grand état, & qui par vanité voulaient en avoir au moins les titres, donnaient à la même perſonne pluſieurs emplois.

(*c*) Dans l'original il s'agit d'un ſoufflet, & non d'un

coup de pied. Le Sénéchal dit à Raoul qu'il va lui donner un *buffet* pour s'aſſeoir, & en même tems il lui donne un *bufet*, c'eſt-à-dire, en vieux langage, un *ſoufflet* ſur la joue. C'eſt ſur cette équivoque de mots que roule la plaiſanterie du Conte. On ſent bien que n'ayant pu la faire paſſer dans notre langue, il m'a fallu y ſuppléer par quelque choſe d'équivalent. En conſéquence j'ai changé le titre, qui dans le manuſcrit eſt intitulé, *le Dit* (la plaiſanterie) *du Buffet*.

(*d*) La Chronique d'Albéric, parlant du mariage de Robert, frere de Saint Louis, en 1237, avec Mathilde, fille du Duc de Brabant, dit qu'aux quatre coins de la ſalle étaient des Ménétriers qui montaient des bœufs habillés d'écarlate, & cornaient à chaque ſervice. C'était-là joindre à la fois la magnificence à la plaiſanterie. Le manuſcrit du Roi, n° 7588, nous repréſente, dans une occaſion à peu-près pareille, des chiens danſant, des ſinges allant à cheval, un ours faiſant le mort, une chevre jouant de la harpe. Un autre parle de Jongleurs qui contrefaiſaient le chien ou le chat. Quelquefois ces bouffons imaginaient une querelle; & après s'être dit bien des injures, ils finiſſaient par ſe battre. Le *Dit des Hérauts*, par Baudouin de Condé, (les Ménétriers étaient appellés Hérauts, parce qu'à cauſe de leur voix forte, on les employait à faire les proclamations dans les tournois & les cérémonies), n'eſt que l'hiſtoire fort détaillée d'une de ces ſcènes. Le Poëte s'y glorifie d'avoir été le battant & d'avoir reçu du Seigneur qu'il avait amuſé vingt ſous en argent avec

un *garde-corps* (ſorte de robbe avec des manches) & un chaperon de *camelin* (camelot), tandis que le battu n'avait eu que des *draps de lin* (du linge, des chemiſes). On pourra juger, par ce peu d'exemples, de la maniere dont s'amuſaient nos peres quand ils voulaient bien rire. J'aurais peur qu'on ne ſe moquât d'eux bien davantage encore, ſi je rappellais ici nos fêtes modernes, nos bals parés, nos banquets royaux, &c; mais au moins dans toutes les deſcriptions que j'ai vues de leurs divertiſſemens groſſiers, j'ai remarqué une choſe qui fait plaiſir; on y trouve toujours, *& ils riaient.*

(*e*) Les gens du peuple qui dans tous les ſiecles ont dû néceſſairement avoir, par le défaut de leur éducation, un langage corrompu & un patois à eux, chez les Fabliers n'ont rien de tout cela. Le Bouvier & le Roi y parlent abſolument la même langue. Je ne ſais à quoi attribuer ce défaut de coſtume, ſi ce n'eſt à l'ignorance de ces Poëtes, qui ne connaiſſant point les bienſéances de ſtyle, ont fait parler tout le monde comme eux.

On remarquera auſſi que dans les Fabliaux on ne donne jamais à perſonne des titres honorifiques en lui parlant. Les Rois, les Grands, les Chevaliers, ſont appellés ſire ou meſſire, & voilà tout; du reſte point d'alteſſe, de majeſté, &c. Ces rafinemens de flatterie étaient encore inconnus alors dans la bouche des ſujets, quoique depuis long-tems les Papes, les Evêques, les Grands les employaſſent par politeſſe en écrivant aux Rois, & que ceux-ci eux-mêmes s'en ſerviſſent dans leurs lettres & diplômes en parlant de leur perſonne.

LES DEUX MÉNÉTRIERS.

A ce que vient d'apprendre ſur les Ménétriers le Conte précédent, je demande la permiſſion d'ajouter ici cette piece curieuſe, qui, à proprement parler, n'eſt point un Fabliau, mais qui, en achevant de faire connaître des gens dont il eſt ſi ſouvent fait mention dans cet ouvrage, ſurprendra, j'en ſuis ſûr, par la quantité preſque incroyable de talens qu'on verra qu'exigeait une profeſſion décriée. Cependant comme cet article ne peut gueres être qu'inſtructif, & qu'il conſiſtera preſque tout entier en diſcuſſions, je conſeille à ceux qu'intéreſſe faiblement l'hiſtoire de notre ancienne poéſie, de l'omettre en entier, ou tout au plus de s'arrêter à la Paſtourelle *qui ſe trouvera parmi les notes.*

EXTRAIT.

DEUX troupes de Ménétriers ſe rencontrent dans un château, & veulent, comme on l'a vu plus haut, amuſer le Seigneur par une querelle. L'un d'eux ſe détache de ſa troupe, il va inſulter un Ménétrier de l'autre bande; & après lui avoir reproché d'avoir tout l'accoûtrement d'un gueux, d'être un ignorant qui jamais ne méritera le don

d'une robbe neuve, & autres gentilleſſes pareilles que j'omets, parce qu'elles n'apprennent rien, il ſe vante de valoir mieux que lui; & entre, pour le prouver, dans le détail de tous ſes talens. Il peut, dit-il, *conter en Roman & en Latin*; il ſait plus de 40 *Lais*, & des *Chanſons de geſte*, & toutes les chanſons poſſibles qu'on imaginera de lui demander. Il connait auſſi les *Romans d'aventure*, & en particulier ceux de la *Table-ronde*. Il ſait enfin *chanter* beaucoup de Romans, tels que Vivien, Renaud le Danois, &c. & *conter* Flore & Blanchefleur. Je m'arrête un inſtant pour donner ſur tout ceci quelques éclairciſſemens, ou propoſer mes conjectures.

Quoiqu'après tout il pût très-bien ſe faire qu'un Ménétrier sût le Latin, & fût par conſéquent en état de compoſer des Contes dans cette langue, je ſuis convaincu pourtant qu'on s'en gardait bien. J'en ai vu très-peu au moins dans tous les dépouillemens que j'ai faits; & l'on conviendra ſans peine qu'il n'y avait pas aſſez de gens capables de les entendre, pour qu'ils fuſſent bien communs. Ainſi ce dont ſe vante le querelleur ne ſe-

rait ici qu'une forfanterie pure, ou qu'une eſpece de cartel qu'il propoſe, & ſe fait fort de ſoutenir quand on voudra.

Il a été parlé des *Lais* à l'occaſion de celui de *Lanval*.

Ces *Chanſons de geſte*, diſtinguées ici des autres chanſons ordinaires, ſont probablement ce qu'Albéric appelle *Heroicæ cantilenæ*, c'eſt-à-dire, celles qui célébraient les *geſtes* & actions des preux Chevaliers, ſoit fabuleux, ſoit véritables. De ce nombre était la chanſon de Rolland dont il a été parlé plus haut. Elle n'eſt point parvenue juſqu'à nous. Mabillon en a publié une en ancien langage Teuton, faite ſur Louis III, à l'occaſion d'une victoire que ce Prince remporta en 881, ſur les Normands, & qui a de grandes beautés. J'en ai trouvé pluſieurs autres du même genre chez nos Poëtes, & en particulier une ſur la victoire de S. Louis à Taillebourg, que je me ſerais fait un plaiſir de citer comme modeles; mais elles ſont ſi niaiſes & ſi plates qu'il a fallu y renoncer, & celle de Louis III m'eſt interdite, étant en langue étrangere.

Les *Romans d'aventures* ſont ſans doute les Romans de Chevalerie, & ſur-tout ceux dont

les héros étaient Chevaliers errans; comme les prétendus Paladins d'Artus.

On voit par ce paſſage qu'il y avait des Romans qui n'étaient que *contés* (car *Flore & Blanchefleur* eſt un Roman;) mais on y voit auſſi, & je pourrais en donner d'autres preuves, qu'il y en avait qu'on *chantait*. Or maintenant qu'était ce chant dont on ne trouve aucun monument dans les manuſcrits? Eſt-il vraiſemblable qu'on ait jamais pu ſe réſoudre à mettre en muſique, ou entreprendre de chanter des ouvrages dont les plus courts ont deux ou trois milliers de vers? Sur ces difficultés, voici ma conjecture. L'auteur de Gérard de Rouſſillon dit à la tête de ſon Roman qu'il l'a fait *ſur le modele de la chanſon d'Antioche*, & que ſes vers ont la même meſure. Cela veut dire, ſelon moi, que ſon Poëme peut ſe diviſer par couplets, ainſi que cette chanſon, & ces couplets ſe chanter de même. Ainſi quand on demandait à un Ménétrier *Gérard de Rouſſillon*, il choiſiſſait (comme autrefois les Rapſodes Grecs,) un morceau particulier, une aventure, un combat, & le chantait ſur l'air de la priſe d'Antioche. C'était probablement la même choſe pour les

autres Romans *chantés*, & ſans doute chacun avait un air qui lui pouvait convenir. Je ſens qu'on me peut faire encore ſur tout ceci plus d'une difficulté; mais le ſujet n'eſt pas aſſez important pour que je m'y arrête davantage; & encore une fois je ne donne mon explication que comme une conjecture qui ne manque pas de vraiſemblance. Retournons au Ménétrier.

Il finit l'énumération de ſes talens par quelques plaiſanteries, & prétend que s'il a pris le métier qu'il fait, ce n'eſt pas qu'il n'en ait beaucoup d'autres capables de lui procurer une fortune conſidérable : car il ſait très-bien cercler un œuf, ſaigner les chats, ventouſer un bœuf, & couvrir les maiſons en omelettes. Il ſait faire auſſi des coëffes à chevres, des brides à vaches, des gants à chiens, des hauberts à lievres, des fourreaux pour trépieds, des gaînes pour ſerpes; & ſi on lui donnait deux harpes, il ſe ſent capable de faire une muſique telle qu'on n'en aurait jamais entendu de pareille. Enfin après quelques nouvelles injures, il conſeille au Ménétrier qu'il a attaqué de ſortir du château ſans ſe faire prier; le mépriſant trop, dit-il, pour

ſe deshonorer lui & ſes camarades à frapper un homme ſi mépriſable.

Celui-ci le ravale à ſon tour, & lui demande comment il oſe ſe dire bon Ménétrier, lui qui ne ſait ni Contes ni Dits agréables. (Les *dits* ſont tantôt des moralités ou des morceaux d'inſtruction, tantôt un Fabliau qui contient un bon mot ou une plaiſanterie, tel que celui qu'on vient de lire & qui en porte le titre.) Pour moi, dit-il, je ne ſuis pas de ces ignorans qui ne ſavent que faire le chat, le niais, l'homme ivre, ou dire des ſottiſes à leurs camarades; je ſuis du nombre de ces bons *Trouveurs* qui inventent tout ce qu'ils diſent.

Je jouear
Ge ſui juglere de viele;
Si ſai de muſe & de freſtele,
Et de harpe & de chiphonie,
De la gigue, de l'armonie,
du
Et el ſalteire, & en la rote.

Il a déjà été remarqué que la *Vielle* des Fabliers eſt notre *violon* d'aujourd'hui, & que leur *Rote* eſt une ſorte de *guitarre*. Je trouve ailleurs dans une chanſon, où il s'agit d'un berger, qu'*il chalemele de la Muſe au gros bourdon*

bourdon. La Muſe eſt donc la *cornemuſe* de nos payſans, ou bien notre *muſette* ; car toutes deux ont un *bourdon* & un *chalumeau*.

Le *Fretel* ou *Fretiau* eſt cette flûte compoſée de ſept tuyaux inégaux, que les anciens mettaient entre les mains du dieu Pan, & qu'on connaît ſous le nom de *flûte des chaudéronniers*. Il en eſt ſouvent fait mention dans les chanſons de bergers, & c'eſt l'inſtrument qu'on leur prête avec le *Pipeau*, la *Muſe* & le *Chalumeau*.

Je n'ai pu trouver d'éclairciſſement ſur la *Chiphonie*, qui ailleurs, chez nos Poëtes, eſt nommée *Cyſoine*, *Siſoine*, *Symphonie*. Du Cange[1] rapporte des citations qui prouvent que c'eſt un inſtrument à vent, & d'autres par leſquelles on voit que c'était une eſpece de tambour, percé dans le milieu comme un crible, & qu'on frappait des deux côtés avec des baguettes. Un autre Auteur prétend, ſans aucune preuve, que c'eſt la vielle. Il paraît par une anecdote de la vie de du Gueſclin que cet inſtrument n'avait pas une grande conſidération, ou du moins qu'au XIVe. ſiecle il

[1] *Gloſſ. au mot* ſymphonia.

était tombé dans le mépris. Le Roi de Portugal, dit l'Hiſtorien, avait deux Ménétriers qu'il eſtimait & vantait beaucoup. Il les fit venir, & ils jouerent de la *Cyſoine*; mais le chevalier Mathieu de Gournai qui était-là ſe moqua d'eux, en diſant que ces inſtrumens *en France & en Normandie n'étaient qu'à l'uſage des mendians & des aveugles, & qu'on les y appellait inſtrumens Truands.*

J'ignore ce que c'eſt que l'*Armonie* & la *Gigue*. Je trouve dans quelques Auteurs que cette derniere eſt une eſpece de flûte. Le Dictionnaire de la Cruſca, qui en parle d'après le Danté, la donne comme un inſtrument à cordes.

Le *Salteire* eſt notre pſaltérion ou timpanon. Il eſt appellé *Saltérion* dans le Roman du Brut, qui, parlant d'un Muſicien fameux, & nommant tous les inſtrumens dont il ſavait jouer, met dans le nombre celui-ci, & en ajoute deux autres qui ne ſont pas dans la liſte qu'on vient de voir; la *Lyre* & le *Chorom*. Cette lyre était-elle une de celles des Anciens? Je l'ignore. Tout ce que je puis dire ſur le *Choron*, c'eſt que c'était un inſtru-

ment à cordes. L'Auteur de la vie de Louis III. Duc de Bourbon (mort en 1419.) dit qu'on lui trouva le corps ceint, par pénitence, d'une corde à fouet & d'une corde de *Choron*.

Notre Ménétrier ajoute:

Je ſais *chanſon*
Sai ge bien chanter une note;
Fabliaux
Ge ſai Contes, je ſai Fableax,
beaux dits nouveaux
Ge ſai conter beax diz noveax,
vieilles *nouvelles*
Rotruenges viez & noveles,
Et ſervantois, & paſtoreles.
d'amour
Si ſai porter conſeil d'amors
chapel *fleurs*
Et faire chapelez de flors,
d'amoureux
Et çainture de druerie
courtoiſie
Et beau parler de cortoiſie.

Les derniers vers n'ont pas beſoin d'explication. Mais je crois qu'il y aurait aujourd'hui peu de Muſiciens qui puſſent ou qui oſaſſent ſe vanter de pouvoir en certains cas conſeiller un amoureux, ou lui enſeigner la fine fleur des complimens, ou lui faire une couronne galante de fleurs, ou nouer ſa ceinture avec grace.

Le Ménétrier cite plus bas les Fabliaux qu'il fait; je les ai retrouvés, excepté deux, *Richard* & *Me Erme*; ce qui prouve que tous ne nous ſont point parvenus.

Les *Rotruenges* étaient des chanſons à ritournelle qu'on chantait en s'accompagnant de la *Rote*; les *Servantois* ou *Sirventes*, des pieces ſatyriques; & les *Paſtourelles*, celles ou il était queſtion d'aventures de bergers ou de bergeres. Ces dernieres ſont de toutes les plus agréables. Elles offrent de l'action, beaucoup de naturel, un dialogue plein de naïveté; & ſi elles étaient plus variées & moins libres, j'euſſe entrepris d'en donner un recueil. Mais qui en lit une en a lu mille. Le Poëte ſort pour aller ſe promener, & c'eſt toujours au printems; il trouve une jolie bergere à qui il fait des propoſitions. Quelquefois elle appelle à ſon ſecours les bergers qui le font fuir promptement. Ordinairement elle accepte le marché, dont la concluſion eſt décrite avec toutes ſes circonſtances; & voilà le cannevas de toutes les *Paſtourelles*. Cependant pour faire connaître à mes Lecteurs ce genre de poéſie, je vais

en donner une dont le dénouement eſt aſſez plaiſant, & où l'on reconnaîtra d'ailleurs cette chanſon d'*Annette & Lubin*, devenue populaire : *Il était une fille.*

PASTOURELLE.

« Je me promenais à cheval l'autre jour » & je ſuivais le grand chemin, quand à » l'ombre d'un boſquet j'apperçus jolie ber- » gere. Joyeux de la rencontre j'allai auſſi- » tôt m'aſſeoir auprès d'elle : Dieu vous gard, » la belle enfant : depuis le jour que je vous » ai vue ici, je ſonge à vous, & je vous » aime plus que ma propre mere.

» Elle ne ſe déconcerta pas ; & en me ren- » dant ſéchement mon ſalut ; paſſez votre » chemin, dit-elle, & ne venez pas ici me » faire gronder. Mon pere eſt-là vis-à-vis » qui laboure dans ce vallon ; s'il me voyait » vous parler, il ſoupçonnerait du mal. — » Raſſurez-vous, la belle ; je ne ſuis point » un trompeur, mais un homme qui vous » aime tant qu'il veut ſe faire berger avec » vous. Je vous donnerai peliçon, ceinture » à deux tours, & ſurcot d'écarlate. Nous

» ſerons riches d'amour, nous irons enſemble » cueillir la violette, & vous ſerez plus gaie » que l'alouette à l'aube du jour. — Sire, » vous m'avez perſuadée, & je conſens à faire » tout ce qu'il vous plaira; mais laiſſez-moi » auparavant aller raſſembler mon troupeau, » & attendez-moi ici un inſtant.

» En diſant cela, elle entre dans le bois, » & il la ſuit des yeux en lui lançant des » œillades tendres. Mais elle rejoint ſon pere, » & l'autre reſte-là comme un ſot. Maudit » ſoit l'imbécille qui laiſſa échapper ſi jolie » proie ».

Cette digreſſion nous a fait oublier le Ménétrier. Après le détail de ſes talens comme muſicien & comme bel eſprit, il paſſe à ceux qu'il a pour les tours d'adreſſe & l'eſcamotage.

Bien ſai joer *jouer* de l'eſcambot,
Et faire venir l'eſcharbot *l'eſcarbot*
Vif & ſaillant *ſautant* deſſus la table.
Et ſi ſai meint *maint* beau geu *jeu* de table
Et d'entregiet *d'adreſſe* & d'artumaire *de magie*.

Bien ſai un enchantement faire. ...
Ge ſai joer (*jouer*) des baaſteax (*bâtons*),
Et ſi ſai joer des coſteax (*couteaux*),
Et de la corde, & de la fonde (*fronde*).

Il ſe vante de plus de ſavoir toutes les *chanſons de geſte* que ſait le premier, & d'autres encore, qu'il cite, *Ogier*, *Roland*, &c. & finit de même par quelques plaiſanteries. Il connaît, dit-il, tous les bons *Sergens* & les Champions renommés de ſon tems : Augier Poupée qui d'un coup d'épée a tranché l'oreille à un chat : Herbert Tue-bœuf qui d'un coup de point briſe un œuf, &c ; & les Ménétriers les plus célebres, Fier-à-bras, Briſe-verre, Tourne-en-fuite, Tranche-côte, &c. (ce qui fait voir que les Ménétriers ſe donnaient des noms de guerre & des ſobriquets ridicules.) Enfin s'adreſſant à ſon rival, il lui conſeille, s'il a un peu de honte, de ne jamais entrer dans les lieux où il le ſaura : & vous, Sire, ajoute-t-il, ſi j'ai mieux parlé que lui, je vous prie de le mettre à la porte, & de lui prouver ainſi que c'eſt un ignorant.

LES DEUX BOURGEOIS ET LE VILLAIN.

DEUX Bourgeois allaient en pélerinage (*a*). Un Payſan qui ſe rendait au même terme s'étant joint à eux dans le chemin, ils firent route enſemble, & réunirent même leurs proviſions (*b*). Mais à une demi-journée de la *maiſon du Saint*, elles leur manquerent, & il ne leur reſta plus qu'un peu de farine, à peu-près ce qu'il en fallait pour faire un petit pain. Les bourgeois, de mauvaiſe foi, comploterent de le partager entr'eux deux, & d'en fruſtrer leur camarade qu'à l'air groſſier qu'il avait montré, ils ſe flattaient de duper ſans peine. « Il faut que nous prenions notre » parti, dit l'un des citadins; ce qui ne peut » ſuffire à la faim de trois perſonnes peut » en raſſaſier une, & je ſuis d'avis que le » pain ſoit pour un ſeul. Mais afin de pou- » voir le manger ſans injuſtice, voici ce que

» je propoſe. Couchons-nous tous trois, fai-
» ſons chacun un rêve, & que le repas ſoit
» pour celui qui aura eu le plus beau ». Le camarade, comme on s'en doute bien, applaudit beaucoup à cette idée. Le Villain même l'approuva, & feignit de donner pleinement dans le piége. On fit donc le pain, on le mit cuire ſous la cendre, & l'on ſe coucha. Mais nos Bourgeois étaient ſi fatigués qu'involontairement bientôt ils s'endormirent. Le Manant, plus malin qu'eux, qui n'épiait que ce moment, ſe leva ſans bruit; il alla manger le pain, & revint ſe coucher.

Cependant un des Bourgeois s'étant réveillé, & ayant appellé ſes deux compagnons: « Amis, leur dit-il, écoutez mon rêve. Je
» me ſuis vu tranſporté par deux Anges en
» enfer. Long-tems ils m'ont tenu ſuſpendu
» ſur l'abîme du feu éternel. Là, j'ai vu les
» tourmens..... Et moi, reprit l'autre, j'ai
» ſongé que la porte du ciel m'était ou-
» verte: les Arcanges Michel & Gabriel, après
» m'avoir enlevé par les airs, m'ont conduit
» devant le trône de Dieu. J'ai été témoin
» de ſa gloire »; & alors le ſongeur com-

mença à dire des merveilles du paradis, comme l'autre en avait dit de l'enfer.

Le Villain pendant ce tems, quoiqu'il les entendît fort bien, feignait toujours de dormir. Ils vinrent le réveiller. Lui, affectant l'eſpece de ſaiſiſſement d'un homme qu'on tire ſubitement d'un profond ſommeil, demanda avec un ton effrayé; « Qui eſt-là? — Eh! » ce ſont vos compagnons de voyage. Quoi! » vous ne nous connaiſſez plus? Allons, le- » vez-vous, & contez-nous votre rêve. — » Mon rêve! Oh! j'en ai fait un ſingulier, » & dont vous allez bien rire. Tenez, quand » je vous ai vus tranſportés, l'un en para- » dis, l'autre en enfer, moi j'ai ſongé que » je vous avais perdus, & que je ne vous re- » verrais jamais. Alors je me ſuis levé, & » ma foi, puiſqu'il faut vous le dire, j'ai été » manger le pain ».

Se trouve dans les Facéties & mots ſubtils en français & en Italien, *fol. XXIV.*

Dans les Facétieuſes Journées, *p. 152.*

Dans les Contes du ſieur d'Ouville, *t. 1, p. 363.*

Dans les Scelta di facezie cavate da diverſi autori,

p. 112, *il s'agit de trois Théologiens qui n'ont qu'un œuf à partager. Ils propoſent de l'adjuger à celui qui dira le plus beau paſſage de l'Écriture. Le plus fin des trois l'avale, en diſant* conſummatum eſt.

Se trouve ainſi répété dans les Contes du ſieur d'Ouville, *tom.* 2, *p.* 253.

Dans Giraldi, *au lieu de deux Bourgeois & d'un Payſan, c'eſt un Soldat avec un Aſtrologue & un Philoſophe*, IV. Journ. Nov. III.

Dans les Nouveaux Contes à rire, *p.* 273, *il s'agit d'un Eſpagnol & d'un Gaſcon.*

NOTES.

(*a*) La dévotion des pélerinages, l'une de celles qui n'engagent point à devenir meilleur, & faite pour réuſſir en France, parce qu'elle exerçait l'inquiétude naturelle & la mobilité qu'on reproche à la nation, y était devenue fort à la mode ; & elle eſt l'origine de ces hoſpices qui ſubſiſtent encore dans mille endroits du Royaume. Les pélerins jouiſſaient de beaucoup de privileges ; ils étaient regardés comme des perſonnes ſacrées ; & l'on a vu dans le *Lai de Gruélan* que c'était un des objets ſur leſquels s'exerçait la bienfaiſance des grands Seigneurs. Chez les Romanciers, quand quelqu'un veut pénétrer, ſans crainte d'être arrêté, dans un camp ennemi ou dans une ville aſſiégée, il ſe déguiſe en pélerin. *Tout le monde allait aux lieux de dévotion*, dit l'Abbé de Fleury, *même les Princes & les*

[1] *Mœurs des Chrét. p. 396.*

Rois[1]. *Le Roi Robert paſſoit les Carêmes en pélerinage, & fit le voyage de Rome. Les Évêques ne faiſoient point de difficultés de quitter leurs Égliſes pour ce ſujet. Le pélerinage de Jéruſalem devint entr'autres très-fréquent vers l'an 1033. De là vinrent les Croiſades: car les Croiſés n'étaient que des pélerins armés & aſſemblés en grandes troupes.* L'Auteur ajoute que dès le onzieme ſiecle on ſe plaignait des abus qu'entraînaient ces pieux voyages. *Des Prêtres & des Clercs criminels ſe prétendaient purgés & réhabilités. Les Seigneurs en prenaient occaſion de faire des exactions ſur leurs ſujets, & c'était un prétexte aux pauvres pour mendier & vivre vagabonds.*

(*b*) Les auberges ne ſe trouvant gueres que dans les villes, & étant infiniment rares dans les campagnes, où il n'y avait preſque que des châteaux iſolés ou des villages peuplés de Serfs, les voyageurs, ſur-tout ceux de la claſſe du peuple, qui n'avaient point la reſſource de pouvoir aller ſe préſenter dans les gentilhommieres, étaient obligés de porter en route avec eux leurs proviſions. C'eſt ce défaut d'hôtelleries qui engagea la plupart des anciens fondateurs d'Ordres à preſcrire par leur regle l'Hoſpitalité, & beaucoup de perſonnes dévotes à fonder des hôpitaux pour les voyageurs & les pélerins. Charlemagne dans ſes Capitulaires avait défendu de leur refuſer le couvert, le feu & l'eau.

LE REVENANT.

Par Pierre d'Anfol.

SANS un plus long préambule, je vais vous conter une aventure arrivée n'agueres en Normandie à un Chevalier.

Il voulait faire ſa mie d'une grande Dame, épouſe d'un riche Seigneur Châtelain (*a*); & dans ce deſſein il employa long-tems, ſans ſe décourager, tout ce qu'il put imaginer de moyens pour l'inſtruire de ſon amour, & parvenir à lui plaire. Vous ennuyer de tout ce détail, c'eſt ce que je ne ferai point. Je vous dirai ſeulement qu'il la preſſa tant, qu'un jour enfin elle lui demanda comment il pouvait ſe flatter d'obtenir ſon cœur, lui qui n'avait encore fait pour elle aucune de ces actions éclatantes capables de rendre ſenſible une femme qui s'eſtime. « Vous vou-
» lez que je vous aime, ajouta-t-elle en ſou-
» riant; eh bien, ſachez que jamais je n'aurai
» d'ami que celui dont je pourrai hautement
» me glorifier, & qui par plus d'un beau

» fait d'armes, m'aura montré comment ſied
» dans ſes mains la lance & l'écu. Agréez
» donc, Madame, répondit le Chevalier,
» que pour vous fournir les moyens de vous
» en convaincre, j'indique avant peu un tour-
» nois à la porte de votre château, & que
» ce ſoit votre époux même que j'y défie.
» Vous pourrez de vos fenêtres apprécier
» les coups, & juger enfin par vos yeux
» qui de nous deux eſt le plus digne de
» poſſéder votre cœur ».

La Chatelaine le lui permit, & d'après cet aveu il fit annoncer un tournois, où fut invitée, à plus de dix lieues à la ronde, toute la nobleſſe de la contrée. Jamais on ne vit aſſemblée plus nombreuſe, & jamais on n'en vit une plus redoutable & plus impoſante. Vous n'euſſiez pu vous empêcher de trembler, quand parut dans la lice cette foule de braves, le haubert ſur le corps, & le heaume en tête. Ils ſe partagerent en deux troupes qui allerent chacune ſe placer à leur poſte en attendant le moment du combat. Le tournois devait s'ouvrir par le défi de l'amant & de l'époux. Ils ſortirent des rangs; & la

lance au poing, dreſſés ſur leurs étriers, & la tête enfoncée ſous l'écu, au ſignal donné ils s'élancerent l'un ſur l'autre avec le bruit & l'impétuoſité de la foudre. Tous deux s'atteignirent; & d'une telle force, que le mari, enlevé avec la ſelle & les ſangles de ſon cheval, fut jetté au loin ſur le ſable. Quant au Chevalier, il ne parut pas plus ébranlé qu'un rocher, & la lance de ſon adverſaire ſe briſa, comme le verre, ſur ſon écu. La Dame qui de ſes fenêtres était ſpectatrice du combat, ne vit qu'avec chagrin ſans doute ſon époux vaincu: mais le vainqueur était ſon amant, & cette idée la conſola.

Que vous dirai-je? On ſe méla enſuite, on ſe battit avec ardeur, & chacun à l'envi cherchait à ſe diſtinguer. Mais *malheur & péché vinrent troubler la fête:* un Chevalier fut tué. Comment & par qui arriva cet accident, je l'ignore. Il ſuffit au reſte pour interrompre le Tournois. On inhuma le mort ſous un orme (*b*), & comme d'ailleurs le jour était fort avancé, l'on ſe ſépara.

La Chatelaine qui voulait récompenſer ſon Chevalier & lui tenir parole à ſon tour,

lui envoya dire de ſe rendre au château la nuit à une heure qu'elle indiqua. Il n'eut garde d'y manquer, & trouva à la porte une ſuivante qui l'attendait. Sans lui dire un ſeul mot, elle le prit par la main, lui fit faire dans l'obſcurité pluſieurs détours pour n'être vus de perſonne, & le conduiſit dans une chambre où elle le laiſſa, en le priant de ne point s'impatienter. Mais bien-tôt, ſoit ennui d'attendre, ſoit plutôt la fatigue du jour, il s'aſſoupit.

Obligée d'entrer au lit avec ſon époux, la Dame ne pouvait s'échapper qu'à la faveur de ſon ſommeil ; & c'eſt ce qui l'avait retenue ſi long-tems. Elle accourut enfin, & déjà s'apprêtait à réparer par ſes careſſes le tourment involontaire qu'elle avait cauſé à ſon amant, quand elle le trouva endormi. Il n'eſt pas poſſible d'exprimer l'indignation dont la pénétra un manque auſſi ſenſible de reſpect & d'amour dans un pareil moment. Elle ſe retira ſans prononcer une parole, & l'inſtant d'après envoya au dormeur ſa ſuivante avec ordre de ſortir ſur le champ de chez elle, & défenſe de ſe trouver jamais dans

les

les lieux où elle pourrait être. La pucelle alla donc l'éveiller. Il ſe leva en ſurſaut; & croyant parler à la Châtelaine, il commença, les yeux encore troublés, à bégayer quelques phraſes d'amour & de reconnaiſſance. « Réſervez ces douceurs pour une autre, dit » la Demoiſelle; elles vous ſeront déſormais » inutiles ici ». Et alors elle lui annonça ce qu'elle était chargée de lui dire. Interdit & confus il convint de ſes torts; & ſans vouloir excuſer une faute inexcuſable, il ne ſongea qu'à la réparer. Une ruſe heureuſe qui lui vint tout-à-coup à l'eſprit, lui en fournit le moyen. Avant de ſortir il demanda à voir le mari, prétextant un beſoin eſſentiel de lui parler, & pria la pucelle de lui indiquer la chambre où il repoſait. Celle-ci, trompée par le motif qu'on lui alléguait, y conſentit. Le Chevalier quitta ſes vêtemens, ne garda que ſa chemiſe; & s'avançant avec grand bruit, l'épée à la main, vers le lit des deux époux, il reſta ainſi debout près d'eux, ſans remuer & ſans proférer une parole. Comme leur coutume était de tenir toutes les nuits une lampe allumée, il pouvait éga-

lement les voir & en être vu. En effet le Châtelain réveillé par le bruit, appeſçut à ſes pieds ce phantôme tout blanc, dont il fut d'abord effrayé; & d'une voix troublée, il s'écria, qui es-tu? « Raſſurez-» vous, répondit le phantôme; vous voyez » une âme ſouffrante, qui, loin de ſonger à » vous irriter contr'elle, ne veut au con-» traire qu'implorer votre bonté. Je ſuis le » Chevalier tué aujourd'hui au tournois. Pu-» ni d'une faute que j'ai commiſe il n'y a pas » long-tems contre Madame, je viens ici lui » en demander grace, & j'y viendrai toutes » les nuits juſqu'à ce qu'elle me l'ait accor-» dée, ſi vous ne daignez, Sire, vous joindre » à moi pour la fléchir, & dès ce jour obtenir » d'elle mon pardon ». Le mari dupe de ce ſtratagême intercéda de bonne-foi pour le Chevalier, & pria ſa femme d'oublier les torts qu'il pouvait avoir eus. Elle avait très-bien reconnu ſa voix; mais elle était encore irritée, & refuſa de pardonner. Le Châtelain ſurpris d'un pareil reſſentiment demanda quel était donc ce crime énorme dont le courroux s'étendait juſqu'aude-là du tombeau. « Ma faute

» eſt grande, ſans doute, puiſque je ne me » plains pas de la punition, répondit le Che- » valier; mais je ne puis la dire, car j'en » ferais une plus grande encore, & mérite- » rais alors la colere dont on m'accable ». Ce dernier trait de prudence & de ſoumiſ- ſion acheva de déſarmer la Dame. « Sire Che- » valier, dit-elle, retirez-vous, & allez en » paix; tout vous eſt pardonné. — C'eſt la » ſeule choſe que je ſouhaitais, Madame; & » que le ciel en récompenſe vous accorde » une vie toujours heureuſe. Mais puiſque » vous conſentez à oublier ma faute, le châ- » timent va donc finir auſſi, & mon bonheur » ſans doute ne tardera gueres à commencer ». En diſant ces mots il ſe retira, & la Châte- laine qui reconnut alors la ruſe ingénieuſe de ſon ami, ſe prit à ſourire. Ce fut ainſi qu'il regagna ſon cœur : ſans cette adreſſe il la perdait pour toujours.

Vergier, t. 1, p. 176, a auſſi un Conte de Revenant *; mais les choſes s'y paſſent de concert avec la femme. L'amant vient la nuit réveiller l'époux ; il ſe dit ſon frere mort depuis peu, l'envoie à l'Égliſe prier Dieu pour lui, & pendant ce tems prend ſa place.*

NOTES.

(*a*) On nommait ainſi, & celui à qui un haut Baron ou un Souverain confiait le gouvernement & la garde d'un de ſes *Châteaux*, & le Seigneur qui poſſédait une *Châtellenie ;* c'eſt-à-dire, un fief ayant droit de *château* & de haute-Juſtice. C'eſt preſque toujours dans ce dernier ſens que les Fabliaux emploient le mot de *Châtelain.*

(*b*) Les Papes, en lançant des anathêmes contre les tournois, avaient défendu d'inhumer en terre-ſainte ceux qui étaient tués dans ces combats. Ordinairement même on n'enterrait point du tout les excommuniés. On jettait leurs cadavres dans un champ, & pour en dérober le ſpectacle & l'odeur aux paſſans, on les couvrait d'un monceau de pierres.

LAI DE COURTOIS.

« ALLONS, allons, debout, c'eſt aſſez dor-
» mi. Il y a long-tems que le roſſignol chante,
» & il fait jour; vous devriez déjà être aux
» champs avec vos bêtes. — Eh quoi! mon
» pere, tous les jours me coucher tard &
» me lever matin; parbleu, ſi c'eſt-là la vie
» que vous me deſtinez, elle eſt auſſi par
» trop dure. Je vous ſers de mon mieux,
» & vous me traitez en vrai ſerf; tandis que
» mon frere cadet vit près de vous ſans rien
» faire, ou qu'il perd au Trémerel ce qu'a-
» vec bien des ſueurs nous gagnons tous les
» deux ».

Tel eſt le début de cette piece originale, qui n'eſt rien autre choſe que la parabole de l'Enfant Prodigue miſe en action. J'en ai peu vues d'auſſi mal écrites, & dont la narration fût auſſi obſcure & auſſi diffuſe; mais elle a cela de ſingulier qu'à l'exception de huit ou dix vers, tout s'y trouve ou en dialogue ou en monologue; en un mot, c'eſt une eſpece de drame, dans lequel cependant les différentes actions ſe ſuivent ſans aucune in-

terruption ni changement de ſcène. Ainſi le Prodigue réduit au plus grand état de pauvreté, forme la réſolution de retourner chez ſon pere ; & dans le vers ſuivant il eſt repréſenté à ſes genoux & lui demandant pardon. Une autre ſingularité digne d'attention eſt un monologue que l'Auteur a fait en vers Alexandrins, tandis que le reſte de la piece eſt en vers de quatre pieds. Je vais donner l'extrait de ce qui ſuit. Il amenera quelques remarques importantes que le ſujet me donnera lieu de faire ſur l'origine du théâtre Français, qu'on doit, je penſe, à ce Fabliau. Elles ſeront ſuivies de quelques pieces curieuſes que je crois inconnues.

Le pere défend ſon ſecond fils contre les reproches de l'aîné. Cet aîné prend de l'humeur, il veut s'en aller, & demande ce qui lui appartient. Le pere lui donne ſoixante ſous, qu'il accompagne de ſages avis ſur la maniere de ſe conduire. L'étourdi, ébloui de cette ſomme qu'il croit ne devoir jamais finir, part fort content. Dans ſa route il entend crier, *bon vin de Soiſſons à ſix deniers le Lot* *. L'Aubergiſte l'invite à entrer ; il lui fait des politeſſes, & lui offre une chambre dans laquelle il trouvera un bon lit, *fait à la Françaiſe, haut de paille & mou de plume*, avec un oreiller parfumé de violettes, de l'élec-

* *Meſure de deux bouteilles.*

tuaire & de l'eau roſe pour ſe laver le viſage ; enfin toutes les petites recherches qu'on peut déſirer. Courtois entre. On lui donne à boire. Enchanté de l'empreſſement qu'on marque à le ſervir, il s'applaudit d'avoir entrepris de voyager, & tout en ſe moquant des avis circonſpects de ſon pere, il trouve *qu'il fait là meilleur qu'à l'Égliſe.* Un moment après il eſt accoſté par une fille de joie, nommée Perrette, qui lui préſente la taſſe d'argent pour boire, & lui fait compliment ſur ſes beaux yeux & ſur ſes graces. « Que je me trou-» verais heureuſe, dit-elle, d'avoir ſi bel » ami ! Je voudrais qu'il n'eût rien à faire, » & qu'on ne pût trouver en France ni Duc » ni Comte auſſi-bien mis que lui ». Survient une autre drôleſſe qui, feignant, quoique d'intelligence avec la premiere, de venir-là par haſard, s'entretient tout bas avec lui du mérite de ſa compagne, & le félicite d'avoir rencontré pareille aventure. S'il cherche un cœur sûr & fidele, c'eſt-là ſon fait ; il ne ſaurait mieux trouver. Elles l'agacent. On boit enſemble, & même on ne veut qu'une taſſe pour les trois. Les deux co-

quines lui avaient vu de l'argent dans ſa bourſe, & avaient comploté avec l'Aubergiſte de le lui dérober : c'eſt ce qu'elles font en propoſant de jouer à la Mérelle. Pendant le jeu, la bourſe eſt eſcamotée, & elles diſparaiſſent. L'Hôtelier ſe préſente alors pour demander ſon payement. Courtois n'ayant plus rien à donner eſt dépouillé, & abandonné ainſi ſur le grand chemin. Sans argent & ſans reſſource, il ſe rappelle, mais trop tard, les avis de ſon pere, & ſonge à ce frere qui ſe trouve dans l'abondance, tandis que lui il va manquer de tout. Un Payſan touché de ſon état, lui propoſe de garder ſes porcs, & il ſe trouve trop heureux de l'accepter. Le pain dont il eſt nourri, eſt du pain d'orge, rempli de paille.....

Le reſte comme dans l'Évangile.

Dans la Bibliotheque du Théâtre Français, *t. 1, p. 4, on trouve une piece de l'*Enfant Prodigue, *ſemblable au Fabliau.*

Il n'y a gueres que des conjectures à donner ſur l'époque & ſur la véritable origine du théâtre en France.

On en attribue communément la naiſſance à la dévotion de quelques particuliers qui s'étant réunis ſous le nom de Confreres de la Paſſion, *commencerent, en 1402, à repréſenter ſur des treteaux, dreſſés dans Paris à l'Hôtel de la Trinité, des ſujets de piété qu'on appella* Miſteres. *MM. Parfait* [a] *& Beauchamps* [b] *font remonter l'époque de notre ſcène juſqu'aux Troubadours; & parce que les Poëtes Provençaux, ainſi que les Jongleurs, ont été quelquefois appellés* Comics, *par un abus de termes auſſi répréhenſible que l'ignorance même ils inſcrivent en tête de leur liſte dramatique ces Chanſonniers, tout-à-fait étrangers à notre littérature françaiſe, & encore plus à notre littérature dramatique. D'autres trompés par les mots de* comédies, tragédies, repréſentations, *qu'on rencontre dans des Écrivains antérieurs aux Troubadours, nous donnent un théâtre dès la ſeconde race.*

[a] *Hiſt. du Th. Fr.*
[b] *Rech. ſur le Th.*

Iliacos intra muros peccatur, & extra.

Les premieres pieces dramatiques connues & imprimées ſont, ſans contredit, les Miſteres. *Il y en a eu cependant de repréſentées dans Paris avant celles des* Confreres de la Paſſion. *Une vieille Chronique en vers* [c] *parlant de la fête que donna Philippe-le-Bel en* 1313, *à l'occaſion de la Chevalerie conférée à ſes enfans, dit que pendant les quatre jours que durerent les réjouiſſances, on eut différens ſpectacles qui repréſentaient Adam & Eve, les Trois Rois, le meurtre des Innocens, N. S. riant avec ſa Mere & mangeant des*

[c] *A la ſuite du Rom. de Fauv. manuſ. du R.* 6812.

pommes, *les Apôtres disant avec lui leurs* patenôtres; *la Décollation de S. Jean-Baptiste, Hérode & Caïphe* en mitre, *Pilate lavant ses mains, la Résurrection, le Jugement, un Paradis dans lequel on voyait quatre-vingt-dix Anges, un Enfer* noir & puant *où tombaient les réprouvés, & d'où sortirent cent Diables qui allaient saisir des ames qu'ensuite ils tourmentaient. Parmi ces sujets dévots, le Chroniqueur en compte plusieurs dans un autre genre, tels que des farces satyriques, & des danses ou pantomimes burlesques, destinées probablement à égayer le sérieux de la pièce sainte, en servant d'intermede, ou, selon l'expression du siecle, d'entremets à ses différens actes. Ces entremets étaient des Ribauds qui dansaient & chantaient en chemise, un Roi de la fève, un tournois d'enfans, un homme sauvage, un loup qui filait, un rossignol & d'autres oiseaux qui chantaient; enfin, la vie entiere du Renard, d'abord Médecin & Chirurgien, puis Clerc & chantant une épître & un évangile, puis Évêque, puis Archevêque, puis Pape,* & toujours mangeant poules & poussins. (*Il sera parlé plus bas de cette derniere allégorie*).

Ces différentes pieces ne sont point parvenues jusqu'à nous; mais j'en ai découvert trois qui sont antérieures, & que je vais donner ici comme des monumens précieux pour l'histoire du théâtre & de la poésie française. On les doit à nos Fabliers. Ce sont eux qui ont ouvert en France la carriere dramatique; & le genre de leurs ouvrages, faits pour être chantés ou

déclamés par des Ménétriers ; devait naturellement les y conduire ; sur-tout quand leurs Contes dialogués, comme ils en ont quelques-uns, offraient le récit alternatif de deux personnages. La tragédie chez les Grecs n'eut point une autre origine. Pour avoir un vrai drame, il ne fallait qu'augmenter le nombre des interlocuteurs, & joindre à ce récit une action. C'est ce qu'a fait à sa maniere l'Auteur du Lai qu'on vient de lire ; le plus ancien, au moins si l'on en juge par le style, des ouvrages de ce tems qui offrent quelques traits de phisionomie dramatique, & l'Adam, selon moi, de tous les misteres, farces, sotties & moralités, *qu'ont produit les trois siecles suivans. Son informe production n'est qu'un chaos où tous les élémens de l'art se trouvent confondus. Trois Auteurs contemporains, Rutebeuf, Jean Bodel & Adam de Le Hale* (*ce Poëte surnommé* le Bossu d'Arras, *dont on lira ci-après un morceau intitulé* le Mariage), *donnerent les premiers, chacun à leur maniere, quelque arrangement & quelque forme à ces principes bruts & grossiers. Dans la piece de Rutebeuf qui va suivre, on trouvera des personnages clairement désignés, des scènes distinctes, une action qui marche & qui amene un dénouement. Il est vrai qu'on ne pourra gueres s'empêcher de rire quand on verra en quoi consistent ces distinctions de scènes, plus ridicules encore que le sujet & que le choix de quelques-uns des personnages ; mais ainsi dans son enfance marche l'esprit humain. Aujourd'hui que l'industrie & les arts nous*

ont procuré mille commodités ſuperflues, nous nous moquons du tems où nos aieux marchaient nus pieds. Cependant celui qui le premier alors s'aviſa de creuſer un morceau de bois pour s'en faire une chauſſure, était aſſurément un homme fort ſupérieur à ſes contemporains.

LE MIRACLE DE THÉOPHILE.

Par Rutebeuf.

Moralité avec perſonnages, tirée du manuſcrit de la Bibl. du Roi, n° 7218, fol. 198, verſ. col. 1.

PERSONNAGES.

LA SAINTE VIERGE.
L'ÉVÊQUE DE SICILE.
THÉOPHILE, *Sénéchal du dernier Évêque.*
PIERRE,
THOMAS,
PINCEGUERRE, } *Officiers de l'Evêque.*
SALATIN, *Magicien.*
SATAN.

EXTRAIT.

MONOLOGUE de Théophile, qui, deſtitué de ſa place de Sénéchal par ſon nouvel Evêque, ſe plaint de la miſere où il ſe trouve. Il a tout donné aux pauvres, & voit ſa famille expoſée à mourir de faim. Il ſouhaite

la mort au Prélat & ſe déſeſpere. Enfin, il prend la réſolution d'aller trouver le ſorcier Salatin. Le Magicien lui promet de le faire rentrer dans ſa place s'il veut renoncer à Dieu & à ſes Saints. Théophile dans ſa colere s'y engage, & ſort.

Monologue où il peint les divers mouvemens dont ſon ame eſt agitée :

Dieu affligé
Diex m'a grevé, je l'greverai,
jamais
Jamès jor ne le ſervirai,
lui rendrai La pareille
Je li envi :
ſi je ſuis pauvre
Riches ſerai, ſe povres ſui ;
s'il me hait
Se il me het, je hairai lui :
le tiens quitte
Je li claim cuitte.

Salatin évoque le diable en faveur de Théophile. Satan paraît, il promet de ſervir le Sénéchal diſgracié, & lui donne rendez-vous dans un vallon qu'il déſigne. Théophile vient chez le Magicien chercher réponſe. On l'envoye au lieu déſigné où le diable, avant tout, exige qu'il lui faſſe hommage les mains jointes, qu'il devienne *ſon homme* (*a*), & ſe

donne à lui par un billet ſigné de ſon ſang ; précaution, dit-il, qu'il ſe voit obligé d'employer parce qu'il a été ſouvent dupe. Théophile conſent à tout. On lui fait jurer auſſi de ne jamais ſecourir ni pauvre, ni malade, ni orphelin; de renoncer pour toujours au jeûne & à l'aumône, &c. enſuite on le renvoie en l'aſſurant que ſa place lui ſera rendue. L'Évêque en effet reconnaît ſes torts ; & après avoir envoyé chercher Théophile par Pinceguerre, il lui parle avec amitié, & lui rend ſa place.

Théophile content nargue à ſon tour Pierre & Thomas qui avaient inſulté à ſon malheur. Mais il ne tarde pas à reconnaître ſa faute, & vient dans une Chapelle ſupplier la Vierge d'avoir pitié de lui. D'abord elle rejette ſa priere, & veut le chaſſer. Elle ſe laiſſe enfin émouvoir, & l'aſſure qu'elle lui rendra ſon billet. Il ſort. Elle appelle Satan pour lui redemander la cédule. Satan refuſe de la rendre, mais ſur la menace qu'elle fait *de lui fouler la panſe*, il la remet. Elle vient elle-méme enſuite l'apporter à ſon protégé, & lui ordonne d'aller la donner à l'Evêque, qui,

pour inſtruire les Fideles de la méchanceté de l'ennemi commun, la lit publiquement en chaire, & finit par faire chanter un *Te deum*.

Afin de ne pas interrompre le récit, je n'ai point voulu parler de la diviſion des différentes ſcènes. Elles ſont déſignées par ces paroles du Poëte. Ici vient Théophile à Salatin..... Or ſe départ Théophile de Salatin.... Ici parole Salatin au Déable.... Or vient le Déable qui eſt conjuré..... Théophile revi nt à Salatin, *&c. &c. La piece eſt en vers de quatre pieds ; mais l'Auteur en change la forme pluſieurs fois. On a vu qu'elle était celle du ſecond monologue ; elle eſt encore employée plus bas au moment où la Vierge vient dans la Chapelle. Les regrets de Théophile, quand il reconnaît ſon crime, ſont exprimés en douze ſtrophes ou couplets de quatre vers Alexandrins chacun. La priere qu'il fait à la Vierge eſt de neuf ſtrophes en vers de trois pieds, & l'exhortation enfin de l'Évêque au peuple en contient cinq de quatre vers ſur une rime féminine.*

J'ai tiré la piece ſuivante d'un manuſcrit de M. le Duc de la Valliere, que m'a communiqué l'homme de lettres ſavant & officieux à qui eſt confiée cette riche Bibliotheque que ſes ſoins ont formée. Les vers ici ſont, comme dans le Miracle de Théophile, *de différentes formes : tantôt ils ont huit ſyllabes, tantôt ſix, tantôt douze. Quelquefois les rimes y ſont croiſées*

ſées ; quelquefois elles ſont croiſées & redoublées. L'Auteur a donné à ſon drame le titre de Jeu, *nom que porte auſſi la paſtorale qui ſuivra, & que portaient probablement les pieces dramatiques, parce qu'elles ſe* jouaient *par les Ménétriers.*

NOTE.

(*a*) Quiconque recevait ou entrait en poſſeſſion d'un Fief, devait faire hommage au Seigneur, & par cette cérémonie il devenait *ſon homme.* On faiſait hommage à genoux, la tête nue, ſans épée & ſans éperons, les mains jointes & enfermées dans celles du Suzerain qui était aſſis & couvert ; le ſerment prononcé, celui-ci donnait l'inveſtiture du Fief & baiſait ſon vaſſal ſur la bouche. Preſque toutes les terres en France étant féodales, il y avait très-peu de grands terriens qui ne reçuſſent & fiſſent tour-à-tour pluſieurs hommages. Le Roi lui-même le devait à ſes propres ſujets quand il tenait d'eux quelque Fief. On lit dans Bruſſel des Actes de Philippe-Auguſte, où ce Prince reconnaît que les Evêques de Téroüenne & d'Amiens l'ont diſpenſé de l'hommage auquel il était tenu vis-à-vis d'eux. S'il n'y a point de preuves que nos Rois l'aient fait en perſonne, il y en a qu'ils l'ont fait faire quelquefois par procureur [1]. Il en était de même du ſervice pour la terre, quand le cas l'exigeait : ils nommaient alors

[1] *Diſſert. ſur l'État des perſ. en Fr. par M. l'Ab. de Gourcy, p. 28.*

un ou plusieurs Nobles pour l'aquitter, & cette Jurisprudence se trouve confirmée à l'égard de Philippe-le-Bel, par un Arrêt de la Cour des Grands Jours de Champagne, en 1286. Ce sont encore là de ces vérités que peu d'Historiens ont le courage d'avouer, tout indifférentes qu'elles sont aujourd'hui.

LE JEU DE S. NICOLAS.

Par Jean Bodel.

PERSONNAGES.

UN ANGE.
SAINT NICOLAS.
UN CHEVALIER Chrétien.
UN VIEILLARD Chrétien.
Plusieurs Chrétiens.
TERVAGANT, l'un des Dieux prétendus des Mahométans.
LE ROI d'Afrique.
SON SÉNÉCHAL.
Les Amiraux { DE COISNE. / D'OLIFERNE. / DE L'ARBRE-SEC. / D'ORCANIE.
AUBERON, Courier.
CONNART, Crieur public.
UN TAVERNIER.
CAIGNE, Garçon du Tavernier.
CLIQUET, PINEDE, RASOIR, } Voleurs
DURANT, Géolier.

UN PREMIER ACTEUR.

"SEIGNEURS, & vous, Dames, écoutez-» nous. Nous voulons aujourd'hui vous en-

» tretenir de Saint Nicolas le Confeſſeur,
» qui a fait tant de beaux miracles, leſquels
» ſont vrais ».

« Il y avait jadis un Roi qui faiſait la guerre
» aux Chrétiens, & les déſolait par des in-
» curſions journalieres ſur leurs terres. Un
» jour qu'ils n'étaient point ſur leurs gardes,
» il les ſurprit, & en tua ou enleva un grand
» nombre. Parmi ces derniers ſe trouvait un
» vieillard reſpectable. Saiſi au moment qu'il
» était en prieres devant une ſtatue de Saint
» Nicolas, il fut, avec la ſtatue, préſenté
» au Roi païen. Villain, lui dit le Prince,
» tu as donc confiance dans ce morceau de
» bois? Sire, répondit le prud'homme, c'eſt
» l'image d'un Saint que j'honore. Jamais
» homme ne s'eſt recommandé à lui, qu'il
» n'en ait été ſecouru auſſi-tôt : jamais on
» ne lui a rien confié, qu'on ne l'ait
» trouvé peu de tems après multiplié
» avec profit. Eh bien, je vais lui confier
» mon tréſor, répartit le Roi. Je verrai s'il
» le fait multiplier; mais s'il y manque, c'eſt
» à toi que je m'en prends, & tu peux t'at-
» tendre à être *lardé*. Alors il envoya le

» prud'homme en priſon, & fit coucher l'i-
» mage du Saint dans le coffre où était ſon
» tréſor. Mais pendant la nuit le coffre ayant
» été enlevé, le Roi furieux fit maltraiter
» le vieillard. Celui-ci invoqua l'aſſiſtance de
» ſon protecteur; & le Saint qui ne voulait
» pas l'abandonner alla trouver les voleurs
» qu'il avait exprès endormis, & les obligea
» de rapporter le tréſor. Touché du pro-
» dige, le Roi ſe convertit, & ſe fit baptiſer
» avec ſes ſujets ».

« Voilà, Meſſieurs, le beau miracle qu'on
» lit dans la vie du Saint dont demain ſe cé-
» lébre la fête. Ne ſoyez point ſurpris, car
» nous allons vous le repréſenter; & tel eſt
» le ſujet de notre jeu. Faites ſilence, nous
» commençons ».

On ne peut nier que ce ne ſoit là un prologue très-diſtinct, & l'annonce d'une véritable piece dramatique. Cependant comme cette piece n'eſt en grande partie que le miracle du prologue un peu étendu, qu'elle eſt très-longue & encore plus ennuyeuſe, je crois ſuffiſant d'en donner un court extrait.

Le Courier Auberon ouvre la ſcène en ſouhaitant au Roi une longue proſpérité, &

ſur-tout le bonheur d'exterminer ſes ennemis; mais il lui annonce que les Chrétiens ont fait une irruption ſur ſa terre. Le Roi ſurpris ne peut le croire. Son Sénéchal avoue que *depuis le jour où Noë fit l'arche*, jamais on ne vit pareille hardieſſe; néanmoins il eſt forcé de confirmer la nouvelle, & dit que ſi on ne repouſſe au plutôt ces ribauds, tout le pays va être ravagé & brûlé.

LE ROI *à ſon dieu Tervagant.*

Fils de p..... Quoi! j'ai fait couvrir d'or ta laide figure, & tu me laiſſe déshonorer à ce point! Je regrette bien maintenant ce qu'il m'en a coûté pour toi. Je veux te faire fondre, & te diſtribuer en détail à mes gens... Sénéchal, je ſuis dans une telle fureur que je ne me poſſede plus.

LE SÉNÉCHAL.

Sire, vous ne devriez pas vous permettre vis-à-vis de Tervagant des diſcours que vous n'oſeriez tenir à un Roi, ni même à un Comte. Il ne faut jamais maudire ſes dieux. Mais puiſque vous me demandez mon avis, je vous dirai que le parti le plus ſage dans ce mo-

ment eſt d'aller, *les genoux & les coudes nus*, implorer le ſecours de Tervagant, & lui promettre, s'il veut humilier les Chrétiens, vingt marcs d'or pour couvrir ſes joues.

LE ROI.

Allons donc, puiſque tu le veux.... Tervagant, j'ai laiſſé dans mon chagrin échapper contre toi mainte folie; j'en dis ma coulpe, & te demande grace. Souviens-toi de notre loi, Sire; accorde-nous ta protection contre ces Chrétiens qui te maudiſſent, & daignes nous en aſſurer d'avance par un ſourire ſi je dois les vaincre, ou par des pleurs ſi je dois en être vaincu.... Sénéchal, l'as-tu remarqué comme moi? Il me ſemble que Tervagant a ri & pleuré tout-à-la fois. Qu'annonce ce ſigne?

LE SÉNÉCHAL.

Sire, il faut vous fier au ris, vous vaincrez les Chrétiens.

LE ROI.

Soit; & maudit celui qui parle ou penſe autrement. Sénéchal, fais crier le Ban.

D'après cet ordre le Crieur Connart an-

nonce aux vaſſaux du Roi, qu'il leur eſt enjoint de ſe rendre en armes ſous ſes étendarts. On lui donne des lettres munies du ſceau royal, pour aller publier par-tout le même commandement, & il part. Mais il entend crier dans une taverne, du pain frais, des harengs chauds & du vin d'Auxerre. Il s'y arrête pour boire, & joue avec le garçon. L'inſtant d'après on le voit parler aux Amiraux de Coine, d'Orcanie, d'Oliferne & du Sec-arbre, qui promettent des ſecours. Les troupes arrivent; le Monarque en donne le commandement au Sénéchal; celui-ci les anime au combat, & d'une voix unanime, tous s'écrient: *marçhons*, *Mahomet l'ordonne*.

Les Chrétiens voyent luire dans la plaine les armes Mahométanes: mais glacés d'effroi à l'aſpect des troupes innombrables des Infideles, un des leurs eſt obligé de les ranimer en promettant le ciel comme récompenſe à ceux qui mourront pour la gloire de Dieu (*a*). Un Ange vient de la part du Très-haut leur faire les mêmes promeſſes. Il leur annonce qu'ils ſeront vaincus, mais que le paradis les attend.

L'Amiral de Coine recommande aux ſoldats Mahométans de maſſacrer ſans miſéricorde tous les ſoldats Chrétiens. Pour lui il veut de ſa ſeule main en abattre *autant qu'un moiſſonneur abat d'épis d'orge.* L'Amiral d'Orcanie a peur qu'il ne les tue tous, & le prie de lui laiſſer au moins le plaiſir d'en exterminer quelques-uns. Celui de l'Arbre-ſec s'écrie : *la voici cette Nation exécrable qui maudit Mahomet; frappez, frappez.* On combat, & tous les Chrétiens ſont tués.

Un vieillard Chrétien eſt ſurpris par les Sarraſins priant *un Mahomet cornu*, (Saint Nicolas, ainſi nommé par eux à cauſe de ſa mître). Ils conduiſent le prud'homme à leur Roi, &c. &c. &c.

D'après le prologue on devine le reſte de la piece, & ce qu'on vient d'en lire ſuffit pour en donner l'idée. A travers tous ſes défauts on y remarque beaucoup de mouvement & d'action, & ſur-tout un grand ſpectacle, puiſque indépendamment des principaux acteurs qui ſont aſſez nombreux, elle offrait deux armées & un combat. Chez nos dramatiques modernes les perſonnages diſcourent beaucoup, parce que les Auteurs,

inſtruits dans la théorie de leur art, veulent étaler de l'éloquence. Tout s'y paſſe en beaux colloques, en éclairciſſemens & en diſputes. Chez un Poëte ignorant, tels qu'étaient les nôtres, ces jeux d'eſprit ſont étrangers : comme il ne ſait point l'art de faire diſſerter ſes héros, il les fait agir. Voyez dans Shakeſpear quel fracas d'action.

Le Jeu qu'on va lire eſt d'un genre différent & d'un goût bien autrement délicat que les deux pieces précédentes. Quelquefois cependant la ſucceſſion des événemens y manque auſſi d'une certaine vraiſemblance, faute de préparation ou d'un juſte intervalle de tems. Robin, par exemple, ſort pour aller chercher ſes camarades afin d'amuſer ſa maîtreſſe, & au vers ſuivant il leur parle déjà. Mais on doit pardonner ces défauts à la barbarie d'un ſiecle où l'on ignorait même qu'il y eût un art & des regles; & cette jolie paſtorale avec une marche claire, avec des mœurs antiques, ſimples & pures, préſente d'ailleurs des détails ſi agréables & une naïveté ſi exquiſe, que ſi on la compare aux miſteres *& aux* ſotties *que renferment les premiers âges de l'hiſtoire de notre Théâtre, on ne pourra jamais croire à la prodigieuſe diſtance d'une dégénération pareille.*

Elle eſt entremêlée de pluſieurs morceaux de chant. J'en indiquerai quelques-uns.

NOTE.

(*a*) Autre préjugé de ces ſiecles. Comme on croyait faire une œuvre méritoire en égorgeant les Infidelles, on croyait auſſi mériter le Ciel en mourant de leur main, ou même ſeulement ſi l'on mourait dans une Croiſade contre eux; & c'eſt là le principe de cette ſorte de fureur épidémique qui, pendant deux ſiecles, porta la Nation vers ces guerres religieuſes. Joinville, dans ſa Vie de S. Louis', témoigne ſa ſurpriſe de ce qu'on n'avait pas mis ce pieux Monarque au rang des Martyrs, *pour les grans peines qu'il ſouffrit ou* (au) *pélerinage de la Croix, par l'eſpace de ſix ans. Car ainſi que notre Seigneur Dieu*, dit-il, *eſt mort pour l'umain lignage en la Croix, a ſemblable mourut croiſé, à Tunes, le bon Roy S. Loys.* ' *Pag.* 41

LE JEU DU BERGER ET DE LA BERGERE.

Tiré du manuscrit de la Bibliotheque du Roi, n° 7604.

PERSONNAGES.

AUBERT, Chevalier.
MARION ou MAROTTE, Maîtresse de Robin (*a*).
PÉRETTE, amie de Marotte.
ROBIN, Amant de Marotte.
BAUDOUIN, GAUTIER, } Bergers & parens de Robin.

MAROTTE *chante.*

Robins m'aime, Robins m'a,
Robins m'a demandé si m'aura;
Robins m'acata (*m'a acheté*) cotele (*cotte, sorte d'habillement*)
D'escarlate bone & bele,
(*Autre habillement.*) Souscanie, & cheinturele (*petite ceinture*).
Robins m'aime, Robins m'a (*b*).

EXTRAIT.

UN Chevalier nommé Aubert, sorti avec un faucon sur le poing pour chasser, passe

auprès de la Bergere, il l'accoſte, lui ſouhaite le bon jour, & lui demande pourquoi elle répete ſi ſouvent & avec tant de plaiſir le nom de Robin. « Sire, répond-elle, j'en » ai ſujet; c'eſt que j'aime Robin, & que » Robin m'aime. Et il m'a bien montré que » je lui ſuis chere; c'eſt lui qui m'a donné » cette panetierre, cette houlette, & ce » couteau ».

Elle demande à ſon tour au Chevalier ce que c'eſt que cet oiſeau qu'il porte ſur le poing, quelle eſt ſa nourriture & ſon uſage. Sur les réponſes qu'on lui fait; « Robin, dit» elle, n'a pas de ces goûts-là. Il ſait nous » amuſer; auſſi, quand il joue de ſa muſette, » tout le village accourt ».

AUBERT.

Faites-moi une confidence, jolie Bergere; ſeriez-vous d'humeur à aimer un Chevalier?

MAROTTE.

Beau Sire, vous pouvez continuer votre chaſſe. Je ne connais point les Chevaliers, & ne veux aimer que Robin. Tous les jours le ſoir & le matin il vient me voir; il m'a

encore apporté aujourd'hui du fromage frais & du pain.

AUBERT.

Douce Bergerette, venez avec moi. Vous monterez ſur ce beau cheval, & nous irons là-bas dans le vallon jouer au bord de ce boſquet.

MAROTTE.

Sire, quel eſt votre nom ?

AUBERT.

Aubert.

MAROTTE *en chantant.*

Sire Aubert, vous perdez ici votre tems ; je n'aimerai jamais que Robin.

AUBERT.

Mais ſavez-vous que je ſuis Chevalier, & que vous n'êtes qu'une Bergere, vous qui faites tant la dédaigneuſe ?

MAROTTE.

Votre Chevalerie ne vous fera pas aimer davantage. Je ne ſuis qu'une Bergere, il eſt vrai ; mais j'ai un ami gai, bien fait & joli.

AUBERT.

Bergere, puiſque c'eſt ainſi, n'en parlons plus; que Dieu vous faſſe goûter avec votre ami beaucoup de plaiſir; je vous quitte. *Il ſort en chantant.*

Marotte reſtée ſeule chante auſſi en appellant Robin. Celui-ci l'entend de loin, & répéte le refrein de la chanſon de ſa mie. Elle le reconnaît à ſa voix, il arrive.

MAROTTE.

Robin, tu ne ſais pas, doux ami, ce qui vient de m'arriver; mais au moins, je t'en prie, ne te fâche pas. Ecoute, il eſt venu tout-à-l'heure un beau Monſieur à cheval qui m'a priée d'amour; mais il a perdu ſes peines, je te ſerai toujours fidele.

Robin qui eſt fort jaloux s'emporte en menaces contre le Chevalier. Il proteſte que s'il avait pu être averti plutôt, & amener ſes deux couſins, ſon rival ne ſe ſerait pas ainſi retiré impunément. Marotte le calme de ſon mieux, & propoſe de manger enſemble. On met ſur l'herbe des prunes qu'il a apportées, du fromage & du pain. Robin s'aſſeoit à côté

de ſa mie, & ils dînent gaiment. Après ce repas frugal il la prie de lui donner le chapel qu'elle porte; elle le lui place elle-même ſur la tête; & en retour, il annonce qu'il va chercher Baudouin & Gautier ſes couſins, afin de pouvoir paſſer agréablement le reſte de la journée. Marotte le prie d'amener auſſi ſon amie Perrette. Robin part, & va les avertir.

Le Chevalier pendant ce tems revient auprès de Marotte. Sous prétexte de demander des nouvelles de ſon oiſeau, qu'il prétend s'être échappé, il renoue une converſation avec la Bergere, & déclare qu'il ſe conſolerait bientôt de la perte du faucon, s'il pouvait avoir ſi gentille amie. L'autre répond toujours qu'elle n'aime que Robin, & prie le Chevalier de la laiſſer, de peur que ſi Robin ſurvenait, & qu'il la trouvât cauſant avec quelqu'un, il ne lui en voulût, & ne ceſsât de l'aimer.

Robin arrive en effet en jouant de ſon flageolet d'argent. Aubert qui veut lui faire une querelle, l'accuſe d'avoir tué ſon faucon & le frappe. Marotte demande grace pour celui

celui qu'elle aime. Volontiers, dit Aubert; à condition que vous viendrez avec moi. Elle a beau refuſer, il l'enleve. Mais elle fait des cris ſi affreux, elle ſe débat ſi violemment qu'il prend le parti de la lâcher, & de s'en aller. Elle accourt auſſitôt vers Robin, & lui demande s'il eſt bleſſé.

ROBIN.

Marotte, je ſuis guéri puiſque je te vois.

MAROTTE.

Eh bien! viens donc m'embraſſer.

Puis voyant arriver tout-à-coup Perrette & les deux Couſins qui la ſurprennent embraſſant ſon ami, elle reſte interdite & confuſe. N'ayez pas honte, lui dit Gautier en riant; il eſt mon Couſin.

MAROTTE.

Ce n'eſt point par rapport à vous que je ſuis fâchée, Gautier; mais c'eſt qu'il eſt ſi étourdi qu'il m'embraſſerait de même devant tout le village.

ROBIN.

Eh! qui pourrait s'en empêcher?

Pour oublier le moment de chagrin qu'a donné le Chevalier, on s'amuſe à de petits jeux, tels que *S. Coiſne*. Gautier ſe charge de faire le ſaint, les autres vont à genoux lui porter un préſent. Il employe, pour les faire rire, différens moyens; & quand il y réuſſit, le rieur eſt obligé de donner un gage. On joue enſuite *au Roi*. C'eſt Baudouin qui l'eſt. Il s'aſſeoit; on commence par le couronner; Perrette lui poſe pour cela ſon chapel ſur la tête, & enſuite les ſujets s'avancent pour lui rendre leurs hommages. A meſure que chacun ſe préſente, le Roi lui fait ou une queſtion, ou un commandement. Par exemple, il demande à Gautier s'il eſt jaloux. « Je l'ai été, répond celui-ci. Un certain » matin j'entendis frapper à la porte de ma » mie, & je ſoupçonnai que c'était un amou- » reux: mais je ne fus jaloux que ce jour- » là ». On demande de même à Perrette quel eſt le moment où Amour lui donne la plus grande joie. « Sire, répond-elle, c'eſt quand » celui qui m'a donné ſon cœur & ſon ame » vient dans les champs me tenir compagnie, » & que, ſans dire choſes villaines, il s'aſſeoit

» auprès de moi ». Robin eſt interrogé à ſon tour, & le Roi ſatisfait de ſa réponſe, lui ordonne d'aller donner à Marotte un baiſer ſi doux qu'il puiſſe plaire à la pucelle.

GAUTIER.

Marotte, réponds au Roi; comment aimes-tu Robin, ce joli garçon qui eſt mon couſin?

MAROTTE.

Sire, je l'aime plus que toutes mes brebis enſemble, & même plus que celle qui vient de me donner un agneau.

Pendant qu'on joue, un loup parait qui emporte un mouton de Marotte. Robin court après l'animal, armé d'une maſſue; il l'atteint, & lui arrache le mouton qu'il rapporte à ſa mie. Le Roi pour récompenſe, lui adjuge un ſecond baiſer. Baudouin demande à Perrette ſi elle ne ſe ſent point l'envie d'en faire autant. Non, répond-elle; je n'y ſonge pas: & d'ailleurs qui eſt-ce qui voudrait de moi? Les trois bergers s'offrent à l'envi, mais elle les refuſe. On interrompt le jeu pour goûter. Chacun des Couſins avait apporté quelque choſe, l'un du jambon,

l'autre du fromage de lait de brebis. Robin, ſous prétexte d'aller chercher quelque choſe auſſi, va au village, & amene des Ménétriers. Sa premiere phraſe, en arrivant, eſt de demander à Marotte ſi elle l'aime, & l'on devine quelle eſt la réponſe. Marotte voyant rêver Gautier, lui demande à quoi il penſe.

GAUTIER.

Ma foi, je penſe que ſi Robin n'était pas mon couſin, je t'aimerais de tout mon cœur. Tien, Baudouin, regarde; eſt-ce là une taille?

ROBIN.

Otez, ôtez vos mains de-là, s'il vous plaît.

GAUTIER.

Quoi! tu es déjà jaloux?

ROBIN.

Oui, je le ſuis.

MAROTTE.

Tu as tort; & vous, Gautier, point de ces jeux-là dorénavant, je vous en prie. Mais commençons notre fête.

Gautier annonce qu'il fait chanter en dé-

clamant, & veut en donner des preuves; mais comme il commence une chanſon poliſſonne, on lui impoſe ſilence. Robin propoſe alors de danſer, & il danſe avec ſa mie....

La ſuite manque parce que les dernieres feuilles du manuſcrit ſe trouvent déchirées. Celui de M. le Duc de la Valliere, où ce Jeu *ſe trouve auſſi, & où il eſt attribué à Adam de le Hale, contient quelques vers de plus, que chante Robin, & dont le ſens eſt:* Venez avec moi le long du ſentier, venez avec moi le long du ſentier du bois. *Je ne doute pas que* le Mariage *du même Adam, qu'on lira plus bas, & qui eſt auſſi intitulé* Jeu, *ne ſoit un drame du tems, & n'ait été fait pour être* joué *comme les deux derniers; d'autant plus qu'on y trouve les noms, que j'ai ſupprimés, des interlocuteurs amis du Poëte. J'avancerais volontiers la même choſe pour* les Croiſades *de Rutebeuf. C'eſt, ſelon moi, un vrai* jeu, *avec ſon prologue, comme* S. Nicolas.

Le manuſcrit de M. le Duc de la Valliere en contient encore deux autres dont je ne fais point mention, tant ils ſont plats. Le moins mauvais eſt celui qui porte le titre du Pélerin, *& dans lequel un Pélerin veut en faire accroire à des payſans. Les uns ſe moquent de lui, les autres veulent le battre.*

Je ſuis convaincu que ce ne ſont point là les ſeuls anciens Jeux *qu'on trouvera dans les manuſcrits, ſi l'on veut y fouiller; mais ceux-ci du moins ſont ſuffiſans pour prouver que l'époque de notre Théâtre remonte plus haut qu'on ne l'a cru juſqu'ici, & qu'au treizieme ſiecle nous avions déjà des drames, & même des drames dans plus d'un genre, puiſque voilà une paſtorale, une farce* (le Jeu du Pélerin,) *deux pieces dévotes, & deux pieces morales* (le Mariage & les Croiſades.) *De ces différens genres naquirent vraiſemblablement les* miſteres, *les* farces *& les* moralités *du quinzieme ſiecle. Mais ce qui marque le mauvais goût de ce dernier tems, c'eſt que le genre abſurde de Rutebeuf & de Bodel fut imité, & que la paſtorale charmante d'Adam ne le fut pas.*

Il y aurait encore ſur cette matiere intéreſſante quelques queſtions à faire. 1°. *Les Ménétriers qui repréſentaient les* Jeux *en repréſentaient-ils pluſieurs à la fois, & pluſieurs d'eſpeces différentes? Je le crois. Ils ſe trouvaient intéreſſés à varier les plaiſirs de leurs auditeurs, & j'ai déjà remarqué qu'à la fête que donna Philippe-le-Bel en* 1313, *il y eut une farce & des miſteres.* 2°. *Les villes n'ayant point, comme aujourd'hui, de ſpectacles réglés, quand ſe repréſentaient les* jeux? *Je l'ignore. Mais comme il n'y avait que des Princes ou de grands Seigneurs qui fuſſent en état de faire ces dépenſes, on peut conjecturer que c'était un des plaiſirs des Cours plenieres & des grandes ſolemnités. On a vu dans celui de* S. Nicolas *qu'il fut*

joué la veille de la fête du ſaint : il n'y eſt point dit ſi ce fut pour célébrer celle d'un Grand, ou pour quelque cérémonie de dévotion. 3°. *Les acteurs avaient-ils un théâtre ? Avaient-ils des décorations ? Ces décorations dans le* Jeu du Berger, *par exemple, étaient-elles différentes de celles du* Jeu de S. Nicolas ? *Les apparitions du Saint & de l'Ange dans cette derniere piece, celle de la Vierge dans le* Miracle de Théophile, *ſe faiſaient-elles par des machines ? Y avait-il des troupes de Ménétriers aſſez nombreuſes pour repréſenter avec quelque ſorte de vraiſemblance un combat entre les Chrétiens & les Mahométans ? La troupe avait-elle des actrices pour les rôles de femmes, ou étaient-ce des acteurs habillés en femmes qui les jouaient ? Satan, l'Ange, la Vierge, S. Nicolas, Tervagant, les Sarraſins, avaient-ils des habits de coſtume ? Le Chevalier Aubert paraiſſait-il réellement ſur la ſcène avec un cheval ? Y voyait-on Robin & ſa Bergere collationner & danſer, & le Courier Auberon boire & jouer dans la taverne ? Dans les pieces qui avaient du chant, comme* le Jeu du Berger, *l'acteur était-il accompagné par les inſtrumens ? Finiſſait-on le miracle de Théophile par un* Te Deum *en chœur, &c. &c. &c. A toutes ces queſtions j'avoue avec chagrin que je n'ai point de réponſe ; peut-être euſſé-je pu la faire ſi j'avais eu en mains plus de manuſcrits. Elle regarde ceux qui entreprendront de traiter un ſujet qu'en ce moment j'avoue n'être pas le mien.*

J'ai trouvé dans les poéſies manuſcrites d'Euſt.

Deſchamps que poſſede M. de Sainte-Palaye, une comedie d'Amphytrion. Mais ceci eſt poſtérieur à nos Fabliers & ne les regarde pas. Je retourne à eux.

NOTES.

(*a*) Je ne doute pas que ce ne ſoit cette piece qui a donné lieu à l'expreſſion proverbiale, *être enſemble comme Robin & Marion.*

(*b*) L'Auteur met ici dans la bouche de Marotte une chanſon du tems, du nombre de celles qui couraient parmi le peuple; je l'ai trouvée dans un recueil de Chanſonniers antérieurs à la paſtorale: cependant les quatre derniers vers ſont différens, quoique le ſens en ſoit le même:

Robins m'achata corroie (*courroie, ceinture*),
Et aumoniere de ſoie:
l'aimerois-je pas?
Pourquoy donc ne l'aimeroie?
Robins m'aime, Robins m'a.

LE LIBERTIN CONVERTI.

DEPUIS hier je ſuis dans une grande incertitude, & ne ſais quel parti prendre. De quelque côté que je me tourne, j'apperçois des inconvéniens : car entre deux maux le choix n'eſt pas aiſé. Enfin dois-je prendre femme, ou non ?

Me voilà bien confeſſé, bien abſous. Le Patriarche m'a fait donner maints coups de diſcipline, & il nous dit que, ſelon Saint Paul, on eſt ainſi lavé de tous ſes péchés (*a*). J'ai promis de vivre en bon Chrétien, il faut tenir parole : je me damnais. Avec une femme on a dequoi ſe ſauver, ainſi je me marierai, c'en eſt fait.

Mais auſſi cette rage d'épouſer ne ſera-t-elle pas ſuivie de regrets ? Ne vais-je pas faire une ſottiſe ? Si ma femme eſt Demoiſelle, elle me mépriſera ; ſi elle eſt jolie, elle me ſera infidele ; méchante, elle me fera damner. C'eſt un tréſor qu'une bonne femme,

j'en conviens : qui l'a trouvé, qu'il le garde ; mais où chercher ce phénix ? Une femme eſt un terrible fardeau ; j'en ai déjà tant ſouffert, quand elles n'étaient pas à moi ! Que ſera-ce quand j'en aurai une qui m'appartiendra, & que je ne pourrai m'en débarraſſer ?

D'un autre côté, ſi je me marie, tout va être réglé dans mon ménage. Plus de ſoins, plus d'embarras pour moi : rien à faire que manger & dormir. Si ma moitié me voit triſte, elle viendra rire & m'égayer ; ſi j'ai de l'humeur, elle préviendra juſqu'au moindre de mes deſirs. Quelle joie, chaque fois que je rentrerai, de la voir accourir au-devant de moi, me baiſer tendrement, me ſerrer dans ſes bras ! Oui, il n'y a pas à héſiter, je ne ſaurais rien faire de mieux. Une femme non-ſeulement rend heureux ſon mari, elle égaie encore ſa maiſon. Je ſais fort bien que ce miel attirera chez moi quelques frêlons ; mais je ſaurai m'en débarraſſer, & ne ſuis pas d'humeur à faire tous les jours des nôces pour nourrir mes voiſins. D'ailleurs je connais un peu trop par moi-même les ſuites dangereuſes qu'ont pour

les maris toutes ces amitiés prétendues. Je ferai donc des ſerviteurs à Dieu, & des ſujets à l'État.... Que dis-je? Je ferai: en ſuis-je bien sûr? Hélas! combien en nourriſſent, dont d'autres ont eu le plaiſir d'être les peres? Ce n'eſt pas tout encore; mon épouſe peut-être aura une coquetterie qui me ruinera. Il lui faudra joyaux, bagues, ceinture, ajuſtemens; car elles aiment tout cela plus que ſermons. Peut-être auſſi voudra-t-elle ſe rendre maîtreſſe. J'en ai tant vues! Et dans ce cas ce ſerait à moi une grande folie de changer mon état pour un pire.

Mais non, j'ai tort de m'allarmer. Je la choiſirai douce, honnête, & incapable de me tromper. Elle paſſera les jours à m'aimer & à prier Dieu; ce ſera l'exemple du quartier. Dieu a fait la femme pour l'homme, diſent nos Prêtres; il ne faut pas ſéparer ce qu'il a réuni. Eux-mêmes, qui ne peuvent en avoir à eux, ne courent-ils pas après celles des autres? L'Évêque a beau les en reprendre & les châtier, il ne leur eſt point poſſible de ſe paſſer de cette conſolation. Ainſi je veux me marier, mon parti eſt pris. Je ne

desire plus qu'une jolie compagne, & déjà je voudrais être aux nôces.....

Mais cependant, toutes réflexions faites, je crois que ce régime ne me convient pas, & que même il m'est contraire. J'ai appris à mes dépens à connaître les femmes, & si la mienne se mettait en tête de faire mal, il n'y a prison, tour, château ni fortereſſe, il n'y a puiſſance sur la terre qui fût capable de l'en empêcher.

NOTES.

(*a*) La flagellation, soit avec des verges, soit avec des cordes nouées, était un châtiment monastique employé dans les Couvents pour certaines fautes. L'Eglise le mit au nombre des peines canoniques qu'elle imposait aux pécheurs pénitens; & pour ne citer que des exemples connus parmi nous, Louis-le-Débonnaire, après avoir été forcé d'abdiquer la couronne, fut frappé de verges à Soissons dans l'assemblée des Evêques. Les Papes, pour donner l'absolution de certains crimes, imposerent entre autres pénitences une flagellation publique[1]. Ils y soumirent même des Princes: tels furent Raimond-le-Vieux, Comte de Toulouse, accusé de favoriser les Albigeois; Henri II, Roi d'Angleterre, cause, par un mot imprudent, de la mort de l'Arche-

[1] *Fleuri, Hist. Eccl. tom. XVI, f. 136 & 37.*

vêque de Cantorberi, &c. *J'appelle ſupplices*, dit l'Abbé de Fleuri, *ces ſpectacles affreux que l'on donnait au public, faiſant paraître le pénitent nud juſqu'à la ceinture avec une corde au cou & des verges à la main dont il ſe faiſait fuſtiger par le Clergé; comme on fit entre autres à Raimond..... Je ne doute point que ce ne ſoit l'origine des amendes-honorables reçues, depuis pluſieurs ſiecles, dans les Tribunaux ſéculiers, mais inconnues à toute l'antiquité* [1]. Une Charte de l'an 1240, ordonne que les excommuniés, qui voudront rentrer en grace, aſſiſteront à la Proceſſion nus pieds, en chemiſe & tenant en main des verges qu'ils préſenteront enſuite à genoux au Semainier pour être fuſtigés par lui [2].

[1] Id. *Diſc. IV.*

[2] *Du Cange, au mot* proceſſio.

Pluſieurs perſonnes, par dévotion employaient ce genre de pénitence. S. Louis ſe faiſait donner tous les Vendredis la diſcipline par ſon Confeſſeur [3]. Il y avait des Prêtres qui, avant de donner l'abſolution à leurs pénitens, les frappaient de verges [4]. Dans l'Ordre de Cluni, on ne ſe préſentait à confeſſe que le dos découvert par cette raiſon [5].

[3] *Duchéne, geſta Sancti Ludov.*

[4] *Du Cang. Supplém. au mot* pœnitentes.

[5] Ib. *au mot* Flagellatio.

En 1260, s'éleva en Italie une ſecte de Fanatiques qu'on nomma *Flagellans*, & qui couraient les campagnes & les villes, nus juſqu'à la ceinture, ſe déchirant le corps à coups de fouet pour appaiſer la colere de Dieu, & chantant des cantiques ajuſtés à cette dévotion dégoûtante. Ils ſe répandirent dans toute l'Europe, & il fallut l'autorité des Princes pour arrêter ou pour détruire leurs progrès. Les confrairies de pé-

nitens de nos provinces méridionales qui, à certaines Fêtes de l'année ſe fouettent publiquement dans les Proceſſions, la coutume où ſont encore quelques Prédicateurs zélés d'Italie, de finir leurs Sermons par une diſcipline ſanglante, &c. ſont des reſtes de cette ſuperſtition.

LE MARIAGE.

Par Adam de le Hale, ſurnommé *le Boſſu d'Arras*.

Alias

LE JEU D'ADAM LE BOSSU D'ARRAS.

FAUCHET en fait mention.

*Les manuſcrits qui offrent ſi ſouvent pluſieurs verſions tout-à-fait différentes d'un même Conte, offrent quelquefois auſſi pour ces verſions un différent titre. On en a vu un exemple dans le Fabliau d'*Huéline, *& l'on en verra beaucoup d'autres dans la ſuite. J'aurai ſoin à chaque Conte de tranſcrire ces titres, comme je le fais pour celui-ci.*

Il commence par douze vers alexandrins; tout le reſte eſt en vers de quatre pieds.

Le Poëte nous apprend dans une autre piece que le ſurnom de Boſſu *lui avait été donné comme ſobriquet, ſans qu'il le méritât par une infirmité réelle.*

MES amis, ſavez-vous pourquoi j'ai changé d'habit? Vous m'avez vu marié, je me fais Clerc, & viens vous dire adieu. Paris (*a*) m'a offert des beautés dignes de mon cœur, je vole les retrouver. Ce n'eſt pas à tort qu'on

vante cette ville; & vous voyez que je n'y ai pas perdu mon tems. — Inſenſé! quel eſt ton projet? Tu crois bonnement qu'on va voler au-devant de toi, dès que tu te préſenteras? Non, jamais homme de mérite ne ſortit d'Arras (*b*). Tu auras beau te faire annoncer, on te laiſſera dans l'oubli. — Dieu m'a donné quelqu'eſprit, je veux en profiter. Ici je ne trouve que des ſots qui me rient au nez quand je leur récite mes vers. Ma foi je ne trouve point parmi eux aſſez d'agrément, & entre nous j'ai tiré un aſſez bon parti des belles de la ville pour n'y regretter perſonne. — Et la commere Maroie, que deviendra-t-elle? — Ma femme? Je la laiſſe chez ſon pere. — Ne t'attends pas qu'elle y reſte, elle voudra t'aller retrouver. Et toi-même auras-tu la dureté de ſéparer ainſi ce qu'a uni l'Égliſe. — Faut-il vous parler vrai? Eh bien, j'ai fait une ſottiſe. J'étais, quand je l'épouſai, jeune & ardent; à cet âge le cœur s'enflamme comme paille, & la raiſon ne parle gueres; bref, je devins amoureux? Vous eſt-il arrivé quelquefois de voir un beau jour de printems? Les oiſeaux chantent; le ciel

ciel eſt ſerein, la terre verte & fleurie, l'eau des ruiſſeaux claire & brillante. L'hiver vient enſuite; & plus de chant, plus de verdure: tout change. Mes amis, voilà en deux mots mon aventure. Ma femme, quand je la vis la premiere fois, me parut blanche comme lis, vermeille comme roſe. Je lui trouvai l'humeur joyeuſe, la taille bien faite, l'œil amoureux. Peu de tems a ſuffi pour lui faire perdre tous ces avantages; ſon teint eſt devenu jaune, ſa taille épaiſſe, ſon caractere triſte & grondeur. — Elle eſt la même encore; vous ſeul êtes changé, & j'en ſais la raiſon.

fait
. . . . Ele a fet envers vous
marché
Trop grant marchié de ſes denrées;

Et tel eſt l'effet ordinaire des plaiſirs qu'on a droit d'exiger. — Tel eſt auſſi l'amour; il embellit tout, & d'une laide femme peut à ſon gré faire une belle reine. Les cheveux de la mienne qui aujourd'hui me paraiſſent noirs (*c*) & pendans, me ſemblaient alors blonds, luiſans & bouclés. Ses yeux qui me ſemblent petits, je les trouvais bleus, charmans, & bien fendus. Couronnés par un

ſourcil brun & deſſiné comme au pinceau, quand elle vous lançait un regard, il n'était pas poſſible de s'en défendre. Sur ſes joues vermeilles & arrondies ſe creuſaient, dans le moment du rire, deux jolies foſſettes qu'on croyait voir naître au milieu des roſes. Non, je n'imagine pas que Dieu puiſſe faire un viſage plus agréable. Que vous dirai-je? ſon petit pied, ſa jambe fine, ſon menton fourchu, ſes dents petites, blanches & ſerrées, tout m'enchantait. Elle ne s'en apperçut que trop la friponne; elle joua la réſerve, affecta des rigueurs, & ne fit, comme vous vous en doutez bien, qu'accroître mes deſirs. Un grain de jalouſie, le déſeſpoir, la rage, que ſais-je; tout s'en mêla. Plus j'aimais, moins j'avais de raiſon. Enfin je n'y pus tenir, & j'épouſai. Voilà comme je fus pris. Mais je n'ai point trouvé ce qu'amour me promettait; & puiſqu'il ne m'a point tenu parole, il m'eſt permis de lui en manquer à mon tour. Ainſi donc, tandis qu'il eſt tems encore de me repentir, & avant qu'une groſſeſſe ou d'autres obſtacles viennent m'arrêter, je prends mon parti, & je pars; car ma faim eſt entiérement appaiſée.

NOTES.

(*a*) Quoique Paris alors fut bien loin d'être ce qu'il eſt devenu depuis, cependant le ſéjour qu'y faiſaient les Rois, l'affluence des étrangers qu'y attirait la célébrité des Ecoles, plus de facilité pour les commodités de la vie, une liberté plus grande, inſéparable des grandes villes, une police meilleure en bien des points que celle des autres, pouvaient en faire un lieu de délices & de plaiſirs. Une chanſon du XIIIe ſiecle, tirée d'un manuſcrit qui a appartenu au Préſident Bouhier, après avoir parlé des reſſources qu'offrait ce ſéjour pour le luxe, la bonne chere & les agrémens de la vie, ajoute qu'on y trouvera des *Dames d'honneur*, & quelques autres d'une vertu moins farouche pour le ſecours de ceux qui ſont preſſés.

trouve-t-on
Et ſi trueve-on entre deus
moindre qualité
De menre fuer pour homes déſireus.

(*b*) Ce reproche fait à la ville d'Arras a été renouvellé, il n'y a pas long-tems. L'Abbé Lebœuf a cru devoir y répondre [1]; & pour le détruire il cite le nom de quatre ou cinq Prêtres ou Chanoines qui, dans le XI ou XIIe ſiecle, ont écrit ſur l'Office divin & ſur la Meſſe. Outre Adam de le Hale, on compte encore parmi les Poëtes d'Arras, au XIIIe ſiecle, Jean Bodel dont il vient d'être parlé plus haut; & l'on a vu que

[1] *A la ſuite de la Diſſertation ſur l'état des Sciences en France depuis le Roi Robert.*

ces deux Auteurs ſont, avec Rutebeuf, les premiers qui aient fait en France, ou du moins les premiers dont il nous ſoit parvenu des pieces dramatiques.

(*c*) J'ai déjà prévenu qu'on ne voyait loués dans les Fabliaux que les beautés blondes : ici voilà des cheveux noirs regardés comme une marque de laideur. Cependant on va voir qu'avec des cheveux blonds & des yeux bleus, le Poëte donne à ſa belle des ſourcils bruns.

LES CROISADES.

Par Rutebeuf (a).

Alias

DISPUTE DU CROISÉ ET DU NON-CROISÉ.

Cette piece, ſur le ſujet de laquelle je m'interdis toute réflexion, eſt remarquable par ſa forme; étant compoſée de trente couplets, chacun de huit vers, ſur deux rimes croiſées qui ſont alternativement, excepté dans quatre ſtrophes, maſculine & féminine. Les cinq premiers ſe trouvent employés pour l'expoſition; les vingt-cinq autres ſont prononcés par les deux Interlocuteurs, qui tour-à-tour en diſent chacun un, ou chacun deux.

J'ÉTAIS monté à cheval l'autre jour (c'était vers la Saint-Remi,) & je marchais tout penſif, ſongeant à nos pauvres Chrétiens d'Acre, que l'ennemi preſſe, & que les Chrétiens d'Europe abandonnent. Cette penſée douloureuſe m'affecta ſi fort, que ſans m'en appercevoir je m'égarai. Revenu à moi, & cherchant quelqu'un qui pût me remettre dans ma route, je vis par haſard ſortir d'une maiſon peu éloignée deux Chevaliers, qui après

leur ſouper, allaient reſpirer l'air de la campagne (*b*). Je m'approchai pour leur parler, quand je les vis s'aſſeoir au pied d'une haie & cauſer avec aſſez de chaleur. Comme la haie nous ſéparait, & que je pouvais tout entendre ſans être vû, j'écoutai un inſtant. L'un des deux avait pris la croix (*c*), il exhortait ſon compagnon à ſuivre ſon exemple, & lui parlait ainſi.

Vous ſavez, bel ami, que Dieu vous a donné une ame raiſonnable capable de diſcerner & le bien & le mal, & qu'il vous a promis, ſi vous pratiquez ce qu'il ordonne, une grande & magnifique récompenſe. Or il vous offre en ce moment l'occaſion de la mériter. Vous n'ignorez pas en quel état ſe trouve la Terre-Sainte. Le royaume de Dieu eſt en proie aux Infideles. Si nous avons quelque courage, verrons-nous de ſang-froid une profanation pareille; & pouvons-nous mieux employer qu'à ſa gloire la vie & les biens que ſa main nous a donnés (*d*)?

Je vous entends, répondit l'autre; vous voulez, n'eſt-ce pas, que pour aller au prix de mon ſang, reconquérir un pays lointain,

dont on ne me laiſſera rien quand on en ſera le maître, j'abandonne ici, & que je laiſſe en garde aux chiens mon héritage, ma femme & mes enfans ? J'ai ſouvent entendu dire, *ce que tu tiens, garde-le*; ce mot a un grand ſens : il me dit que ce ſerait folie de quitter cent ſous pour en aller gagner quarante en ſolde. Dieu ne nous enſeigne nulle part à ſemer ainſi; & qui fait ce métier, court grand riſque de finir par avoir faim.

LE CROISÉ.

Vous naquîtes nu du ſein de votre mere, & cependant vous voilà grand, fort & bien vêtu. La Providence a pourvu à tout. Oubliez-vous d'ailleurs que Dieu rend au centuple ce qu'on perd pour lui, & ignorez-vous que ce n'eſt pas gratuitement qu'il donne ſon Paradis (.).

LE NON-CROISÉ.

Ami, je vois tous les jours des gens qui ont travaillé toute leur vie, & ſué ſang & eau pour amaſſer quelque choſe. On les envoie pour leurs péchés à Rome, en Aſturie (*f*), je ne ſais où; & j'ignore ce qu'on

leur fait dans ces pays-là : mais je les vois tous en revenir nus, & n'avoir plus ni valet ni ſervante. On peut ſervir Dieu ici comme à Rome, & mériter Paradis ſans courir ſi loin. Vous croyez, vous, qu'il faut pour cela paſſer la mer; & moi je tiens que ce n'eſt pas être ſage que d'aller bien loin ſe faire le ſerviteur d'un autre, tandis qu'on peut de même chez ſoi gagner le ciel, & vivre en paix dans ſon héritage.

LE CROISÉ.

Ce que vous dites eſt tel, que je ne dois pas y répondre ſérieuſement. Vous penſez donc vous ſauver en riant & ſans peine? Tandis qu'il en a coûté la vie aux Martyrs; & que tous les jours vous voyez des pénitens renoncer à tout, aller s'enſevelir dans des Monaſteres, & ne croire jamais en faire aſſez pour mériter la récompenſe qu'ils attendent.

LE NON-CROISÉ.

Sire, en honneur vous parlez très-bien; mais que n'allez-vous prêcher tous ces riches Abbés, ces gros Doyens & ces Prélats qui

ſe ſont voués à ſervir Dieu ? Quoi ! ce ſont eux qui ont ici bas tous ſes biens ; & c'eſt nous qu'on vient exhorter à aller le venger ! Convenez-en, la choſe n'eſt pas juſte. Hélas ! peu leur importe la grêle ou l'orage ; les revenus leur viennent en dormant. Ma foi, ſi c'eſt par ce chemin qu'on va en Paradis, ils ſeraient fous de le changer ; car je doute qu'ils en trouvent un plus doux.

LE CROISÉ.

Laiſſez-là les Prélats & les Prêtres, & conſidérez le Roi de France, qui, dépoſant ſes enfans entre les mains de Dieu (*g*), va expoſer ſa vie pour ſauver ſon ame. Il quitte bien plus que nous aſſurément, & néanmoins rien ne l'arrête.

LE NON-CROISÉ.

Mon ami, je dors toutes les nuits en paix, je ne fais tort à perſonne, je vis bien avec tous mes voiſins ; & par Saint Pierre, ſi cette vie vaut celle d'aller au loin obéir à un autre, je veux encore la mener quelque tems, & rire ici, & chanter avec eux. Pour vous, qui, viſant aux hauts faits d'armes, courez

abattre outre-mer l'orgueil du Soudan votre maître, dites-lui, je vous conjure, que je me ris de ſes projets & de ſes menaces. S'il vient me troubler dans mes foyers, oh ! alors je ſaurai me défendre : mais s'il reſte chez lui, qu'il ne craigne rien, je n'irai certes pas l'attaquer.

LE CROISÉ.

Vous ne parlez que de vie & de divertiſſemens. Eh ! croyez-vous donc vivre toujours ? Peut-être votre terme eſt-il proche ? Buvez, mangez, enivrez-vous ; demain, aujourd'hui peut-être, vous ne ſerez plus. La mort marche au milieu de nous la maſſue levée ; jeunes & vieux, elle renverſe à ſes pieds tout ce qu'elle rencontre. Si par haſard elle vous menaçait, que de reproches en ce moment votre conſcience aurait à ſe faire !

LE NON-CROISÉ.

Sire Croiſé, il y a des choſes qui m'étonnent toujours. Beaucoup de gens, grands & petits, ſages & honnêtes, vont dans ces pays que vous vantez tant. Ils s'y conduiſent bien, je n'en doute pas ; leur ame en eſt ſanctifiée

assurément. Cependant (& je ne sais comment cela arrive), quand ils en reviennent, ce sont des méchans & des bandits (*h*). Au reste encore une fois, si Dieu est par-tout, il est aussi en France, & il ne s'y cachera pas exprès pour moi. D'ailleurs je vous dirai à l'oreille que je passe hardiment un ruisseau; mais il y a tant d'eau depuis Acre jusqu'ici, & elle si profonde que, si j'y plongeais par accident, j'aurais peur d'y rester.

LE CROISÉ.

Encore une fois, vous ne parlez que de vivre, & vous ne songez donc pas qu'on meurt? Que deviendrez-vous quand arrivera ce moment? Voulez-vous ressembler à l'animal de votre écurie, qui finit d'exister sur sa paille? Ah! mon ami, pensez à l'enfer, & n'oubliez pas que pour sauver son ame, il faut perdre son corps, & renoncer à sa femme & à ses enfans.

LE NON-CROISÉ.

Sire, vous m'avez convaincu. Je me rends à votre éloquence tranchante, & consacre à Dieu ma vie & mes plaisirs. Au nom du

Roi de gloire, qui, pour nous racheter, ſe fit une mere de ſa créature, je veux prendre la croix comme vous, & mériter de voir là-haut tant de merveilles. Car qui ne ferait rien pour y entrer, il ſerait bien juſte qu'il reſtât à la porte.

NOTES.

(*a*) Ce Fablier, Poëte & Ménétrier en même tems, qui ne mourut que vers 1310, floriſſait ſous S. Louis, auquel même pluſieurs morceaux de ſes poéſies ſont adreſſés; il fait dans celui-ci mention du pieux Roi.

(*b*) Comme on ſoupait de très-bonne heure, ainſi que je l'ai déjà remarqué, les gens de qualité ſe promenaient ordinairement avant de ſe coucher. On a vu dans le *Lai de Lanval*, que c'eſt à l'une de ces promenades d'après-ſouper qu'arrive l'aventure principale du héros.

(*c*) Tout le monde ſait que ceux qui ſe vouaient aux guerres ſaintes de ce tems allaient prendre des mains des Prélats ou des Abbés, une *croix* qu'ils couſaient ſur leurs habits entre les deux épaules, ou plus ordinairement ſur l'épaule droite; & que c'eſt de là qu'ils s'appellerent *Croiſés*. Dans les guerres contre les Albigeois, on portait la croix ſur la poitrine, pour ſe diſtingner des Croiſés d'outre-mer.

(*d*) Tels étaient exactement, & preſque mot pour

mot, les motifs qu'alléguaient alors les Prédicateurs dans leurs Sermons, & les Papes dans leurs Lettres pour exhorter aux Croiſades [1]. Rutebeuf paraît n'avoir fait qu'analyſer leurs raiſons.

[1] *Fleuri, t. XVI, de l'Hiſt. Eccl. Préf. p. vij.*

(*e*) Il y a enſuite dans l'original : *Les Princes des Apôtres ne crurent pas trop faire en mourant pour le mériter :* le ſecond Chevalier répond : *Ces deux Apôtres étaient des fots.* J'ai ſupprimé cette impiété ſans eſprit.

(*f*) Apparemment qu'il y avait alors dans cette province un pélerinage célébre, qui n'eſt plus connu aujourd'hui ; ou peut-être que le Fablier, par une ignorance trop commune aux Poëtes de ſon tems, aura placé dans les Aſturies S. Jaques de Compoſtelle, qui eſt en Galice.

(*g*) Le Roi de France dont il s'agit eſt Saint Louis. Il avait, quand il partit, trois enfans, deux garçons & une fille qu'il laiſſa ſous la tutelle de la Reine Blanche ſa mere.

(*h*) Ce n'eſt pas ici un trait de ſatyre de Rutebeuf ; les Auteurs du tems font aux Croiſés les mêmes reproches que lui, & il n'y a chez tous les Hiſtoriens qu'un cri contre leurs déſordres. *Je ne ſuis pas ſurpris qu'ils ſoient vaincus*, diſait Saladin leur ennemi : *Dieu ne peut accorder la victoire à des hommes ſi vicieux.*

(*i*) Si j'oſais hazarder ſur cette piece une conjecture qui pourrait, ſelon moi, y ajouter quelque intérêt ; je dirais qu'elle me ſemble avoir été faite en 1246, quand Saint Louis ayant pris la Croix, fit vœu d'aller à la Terre-Sainte. On ſait que ce voyage, contre

[1] *Hiſt. de Fr. par le Pere Daniel.*

lequel les *regles de la véritable prudence* [1] pouvaient faire beaucoup d'objections, fut aſſez généralement déſapprouvé ; que la Reine Blanche employa tout, larmes & prieres, pour l'empêcher ; que l'Évêque de Paris chercha lui-même à en diſſuader le Roi, &c. Rutebeuf paraît avoir voulu auſſi lui en montrer les inconvéniens, & il s'y prend d'une maniere fort ingénieuſe pour ſon tems, en ſuppoſant deux interlocuteurs qui diſputant ſur les Croiſades, étalent ainſi ce qu'on pouvait dire de mieux alors pour ou contre. Mais tandis que l'un n'allegue jamais en leur faveur que des motifs de dévotion, l'autre déployant contre elles le ſarcaſme, le ridicule & la plaiſanterie, les attaque encore avec des raiſons excellentes. Le dénouement ſur-tout, où le Poëte fait prendre la Croix au ſecond Chevalier, me ſemble une choſe aſſez adroite ; il ne pouvait ménager avec plus de reſpect la conduite de ſon Souverain, ni ſe mettre plus sûrement lui-même hors de toute atteinte. Mais cette converſion ſubite, qui d'ailleurs ne détruit pas une ſeule raiſon, vient ſi bruſquement, & elle eſt énoncée même dans l'original d'une maniere ſi burleſque que, loin de produire quelque impreſſion ſur le lecteur, elle ne fait que le révolter.

Rutebeuf, quand il vit le Monarque reſter inébranlable dans ſa réſolution, changea de ton ſans doute pour lui plaire ; car j'ai vu de lui quelques pieces où il exhorte très-ſérieuſement aux Croiſades. Cette baſſe flatterie n'eut aucun ſuccès ; il paraît par pluſieurs endroits de ſes poéſies qu'il vécut pauvre & miſérable.

LA CONFESSION DU RENARD (a) ET SON PÉLERINAGE.

JADIS vivait tranquillement dans ſon palais de Mau-pertuis un vieux Renard. Mais l'âge depuis quelque tems commençait à l'appéſantir; de jour en jour il ſentait diminuer ſes forces, & entrevoyait déjà une fin malheureuſe. « Hélas ! je ne puis plus mal-faire, » ſe diſait-il. Qu'eſt devenu ce tems où, sûr » de ma proie, quand je l'avais une fois ſaiſie, & plein d'aſſurance en mes pieds, je » ne craignais la pourſuite d'aucun ennemi ? » Que de vols, que de ſang répandu j'ai à » me reprocher ! C'en eſt fait, il faut changer; c'eſt trop long-tems être craint & » haï ».

Tandis qu'il s'occupait ainſi de ce pieux projet, un Villain, enfoncé dans ſon chaperon (b), paſſa par-là, & le voyant pleurer lui demanda ce qu'il avait. — « Ce que j'ai, » bon Dieu ! Eh ! ne dois-tu pas le deviner ?

» Après une vie passée dans le brigandage » & dans le crime, mes larmes peuvent-» elles te surprendre ? Mais j'ai entendu prê-» cher dans ma jeunesse que qui demande » pardon l'obtiendra, & j'espere en la misé-» ricorde du Ciel ». Alors il pria le Payſan de lui enseigner dans le voisinage quelque saint homme auquel il pût aller s'accuser de ses fautes, & en demander l'absolution. L'autre qui connaissait le drôle crut d'abord qu'il voulait se moquer ; cependant quand il le vit insister & avec serment protester de sa bonne-foi, il lui nomma un bon hermite qui habitait dans un bois assez près de-là, & s'offrit même à le conduire.

Si l'aspect de ce brigand, connu au loin par ses rapines, surprit le Solitaire, son repentir & ses larmes le toucherent. Il le loua sur son retour à la vertu, & écouta le récit de ses fautes ; mais elles étaient telles qu'il ne pouvait lui en donner l'absolution, & il lui enjoignit d'aller à Rome. « Eh ! pour-» quoi, se dit à lui-même le pénitent, m'en-» voyer chercher si loin un pardon que le » ciel peut m'accorder également ici ? C'est donc

» donc pour nous faire courir que le Pape » ſe réſerve à lui ſeul un pouvoir qu'il eſt » le maître de communiquer »? Néanmoins comme c'était une néceſſité, il s'y ſoumit, prit un bourdon, ſe paſſa une écharpe au cou, & partit (*c*). Une choſe le fâchait uniquement, c'était de voyager ſeul. D'un autre côté, le grand nombre d'ennemis qu'il s'était faits lui donnant lieu de craindre pour ſes jours, il ſe vit obligé de s'écarter des grandes routes, & de ſuivre des chemins détournés. Mais au bout de quelques lieues, ſa bonne fortune lui fit trouver un compagnon.

En traverſant une plaine, où paîſſaient des moutons, il apperçut Bélin, le bélier du troupeau, qui s'était retiré à l'écart, & rêvait triſtement, couché ſur l'herbe. Le Pélerin s'approcha pour lui en demander le ſujet. « Hé- » las! je pleure ma mort prochaine, répon- » dit Bélin en ſoupirant. Voilà pluſieurs an- » nées que je ſers ce Villain; & c'eſt moi » qui ſuis le pere de preſque tout ce beau » troupeau que tu vois. J'eſpérais au moins » que, pour prix de mes ſervices, l'ingrat

» me laiſſerait mourir en paix. Je me ſuis
» trompé : il vient de me deſtiner à nourrir
» ſes moiſſonneurs, & ma peau eſt vendue
» pour faire des houſeaux à quelqu'un qui
» part pour Rome. Rome encore ! s'écria le
» Renard, je n'entends parler que de Rome ;
» mais tout va donc-là (*d*) ? Du moins, ſi
» l'on t'y envoyait comme moi, tu ne four-
» nirais pas de houſeaux. Ah ! mon pauvre
» ami, tu me fais grand pitié, & je vois qu'on
» te jouera un mauvais tour, ſi tu ne prends
» bien vîte ton parti. — Eh ! quel parti pren-
» dre ? J'ai beau rêver, il ne me vient rien ;
» conſeille-moi donc, toi qui as de l'eſ-
» prit. — Le conſeil eſt aiſé ; & d'abord il
» faut commencer par t'enfuir. Ecoute ; j'ai
» été long-tems, comme tu ſais, un aſſez
» grand vaurien ; mais à tout péché miſéricor-
» de, & j'ai lu dans l'Écriture que les Anges
» ſe réjouiſſent plus au Ciel pour un larron
» qui vient à réſipiſcence, que pour quatre-
» vingt-dix juſtes qui perſéverent. Qu'eſt-ce
» après tout que ce monde & ſes plaiſirs ? Du
» vent & de la fumée. Dieu nous commande
» d'y renoncer & de quitter tout pour lui,

» pere, mere, herbe & pré; j'obéis, & j'eſ-
» pere bien que tu me verras un jour cou-
» ché dans la Légende. En attendant, je vais
» chercher à Rome une abſolution du Pape.
» Veux-tu me ſuivre? J'y vois pour toi
» double profit; des pardons à gagner, &
» point de houſeaux à fournir ». Bélin, fort ſimple de ſon naturel, trouva le conſeil admirable. Il embraſſa ſon ami en pleurant de joie, & ſe mit en route avec lui.

Ils n'eurent pas fait cent pas qu'ils apperçurent *Bernard l'Archiprêtre* *, qui mangeait des chardons dans un foſſé. C'était une ſi ancienne connaiſſance qu'il eût été mal de paſſer ſans lui rien dire. On le ſalua donc. Bernard levant la tête, & ſurpris de voir M^e. Renard dans l'équipage de pélerin, lui demanda ce que c'était que cette maſcarade. « Mon » cher, répondit celui-ci, rien ne coûte pour » ſauver ſon *ame*; &, ſi tu étais ſage, tu ſe-» rais comme nous. Car enfin, au lieu de » porter du bois & du charbon, d'avoir le » dos pelé, de recevoir cent coups de bâ-» ton par jour, il ne tient qu'à toi de n'a-» voir plus de maître, & de vivre ſans tra-

* Un Ane.

» vailler, puiſque tu es sûr de trouver par-
» tout à manger ». Ce dernier article fut celui qui frappa le plus Bernard; il ſe le fit aſſurer bien expreſſément encore. L'autre le lui jura foi de Renard; & d'après cette promeſſe, voilà nos trois Pélerins en campagne.

Comme ils avaient un grand bois à traverſer, la nuit les y ſurprit; & ce fut alors qu'ils commencerent à ſentir les inconvéniens du pélerinage. Le Renard, fait aux injures de l'air, propoſa de coucher ſur l'herbe au pied d'un arbre. Bélin, accoutumé à rentrer tous les ſoirs dans une bonne étable, ne goûtait pas trop cette façon de dormir; & d'ailleurs il craignait les loups. L'Ane appuya très-fort l'avis de Bélin. Le Renard donc, forcé d'y déférer, propoſa de faire encore quelques pas, aſſurant qu'ils trouveraient l'hôtel d'Iſangrin *, ſon beau-frere & ſon ami, chez lequel ils ſeraient sûrement bien reçus (*e*). A ce nom d'Iſangrin les deux autres reculerent d'effroi; ils craignaient quelque trahiſon. Mais l'autre les raſſura ſi poſitivement ſur ſa probité, il leur fit tant de ſermens, qu'enfin nos deux idiots conſentirent à le ſuivre.

* Le Loup.

Il n'y avait perſonne au logis d'Iſangrin, quand ils arriverent. Celui-ci & ſa femme Herſant étaient à la chaſſe; mais les voyageurs trouverent force proviſions de toute eſpece: & ſans attendre leurs hôtes, ils commencerent ſans façon à boire & à manger. Peu-à-peu la bonne-chere & la gaité animerent les cerveaux; on oublia la dévotion, & chacun de ſon côté ſe mit à chanter à qui mieux mieux.

Pendant ce tems les deux chaſſeurs revenaient avec leur proie. Ils entendirent de loin cette orgie bruyante dont retentiſſait toute la forêt, & d'abord la crainte les fit arrêter. Mais Herſant s'étant avancée avec précaution pour ſavoir ce que c'était, vit, par le trou de la ſerrure, les trois Pélerins étendus gaiment autour de la table, où ils s'égoſillaient à chanter. Elle revint auſſi-tôt avertir ſon mari, qui courut en fureur frapper à la porte pour ſe faire ouvrir, & d'une voix terrible leur annonça qu'il allait les dévorer tous trois. Si nos deux imbécilles eurent peur alors, vous n'en ſerez point ſurpris. Le Renard les raſſura. « Poltrons que vous êtes,

» leur dit-il, eſt-ce que vous ne me connaiſ-
» ſez point? Je vais vous tirer de ce mau-
» vais pas; ne craignez rien. Toi, Bernard,
» entr'ouvre un peu la porte; Iſangrin va s'y
» jetter étourdiment. Dès qu'il aura la tête
» paſſée, referme auſſi-tôt; tiens bien; & pen-
» dant ce tems Bélin ſe chargera du reſte». Le ſtratagême réuſſit; Iſangrin ſe trouva pris comme au piége. Auſſi-tôt vous euſſiez vu Bélin fondre ſur lui pour le frapper de ſes cornes, puis s'élancer de nouveau, puis reculer pour le frapper encore. Jamais porte de ville aſſiégée n'eſſuya de ſi terribles coups. Bref, tant & ſi bien fut heurté que la cervelle du captif en ſauta. Herſant voyait de dehors ce ſpectacle douloureux ſans pouvoir l'empêcher. Elle courut dans le bois pour appeller du ſecours; & dans l'inſtant il vint plus de deux cens loups qui, à la vue du corps de leur camarade pouſſant des hurlemens effroyables, s'animerent mutuellement à le venger. Les priſonniers friſſonnaient de tous leurs membres, & c'était bien ſincérement que Bernard ſe repentait d'avoir quitté ſes ſacs de charbon, & Bélin ſon Berger. Le

Renard lui-même n'était pas ſans inquiétude; cependant comme beſoin eſt la mere d'invention, il propoſa de grimper ſur le toit de la loge, & de s'élancer de-là ſur un arbre où l'on n'aurait plus rien à craindre. En même-tems, ſans attendre la réponſe des deux autres, qui, ne ſe ſentant point auſſi leſtes, n'euſſent probablement pas été de ſon avis, il ſauta ſur un chêne voiſin. Quand ils ſe virent abandonnés, ils ſe crurent morts; mais il leur dit: « Chers camarades, nous avons » encore une reſſource. Je vais, par ma voix, » jetter l'épouvante parmi nos ennemis, ſe- » condez-moi l'un & l'autre; & lorſque vous » les verrez ébranlés, fondez ſur eux pour » achever de les diſſiper ». Il commença auſſitôt à crier *haro*, *haro*, & à contrefaire le bruit des cors, & l'aboiement des chiens. Les loups ſe crurent attaqués par des Chaſſeurs; ils ne ſongerent plus qu'à fuir. Bernard alors faiſant retentir ſa voix effrayante, acheva tellement de les troubler, qu'ils ſe culbutaient les uns ſur les autres. Bélin lui-même enhardi par leur fuite, ſortit & vint les frapper par derriere avec ſes cornes. Enfin en moins

d'un inſtant tout diſparut, & il n'en reſta pas un ſeul.

Les deux champions, par ce ſtratagême, ſe virent délivrés du danger; mais la peur qu'ils en avaient eue les guérit de l'envie des pélerinages, & ils dirent adieu à leur camarade. « Vous avez raiſon, répondit le Renard, » & je veux vous imiter. Il y a tant d'honnêtes gens qui n'ont pas été à Rome, & » il y en a tant qui, après y avoir été, en » ſont revenus pires! Je vais regagner mon » manoir; j'y travaillerai, je ferai du bien » aux pauvres, je vivrai en bon Chrétien; » & je crois que cette conduite plaira autant à Dieu que ſi je courais les chemins » pour lui ».

Bernard & Bélin s'écrierent qu'il avait raiſon; & tous trois, de compagnie, s'en revinrent chez eux.

Ce Conte ſe trouve inſéré dans le Roman du Renard & d'Iſangrin, *Poëme ſingulier, compoſé ſucceſſivement par trois auteurs; achevé, comme l'apprend le manuſcrit, en 1339, & dans lequel on a fait entrer tout ce que les fables & les poéſies du tems*

fourniſſaient ſur le Renard. Ce libertin, que le Loup accuſe de l'avoir fait C... eſt traduit par lui à la cour du Lion. Celui-ci blâme Iſangrin d'un éclat dont le ſeul fruit ſera de rendre ſa honte publique, & le renvoie, en l'exhortant à ſe conſoler d'un événement qui arrive aux Rois & aux Comtes, & qui de jour en jour devient à la mode; *trait de ſatyre d'autant plus hardi, qu'il faiſait alluſion probablement à l'aventure des trois fils de Philippe-le-Bel, dont les femmes furent toutes trois publiquement accuſées d'adultere. Enſuite viennent différens tours du Renard, celui du fromage qu'il attrape au corbeau; celui du puits dont il ſe tire en faiſant deſcendre le Loup dans l'autre ſceau; ſon pélerinage à Rome, c'eſt-à-dire, notre Fabliau en entier, &c. &c. Il défie enfin Iſangrin aux échecs, & dans la confiance où il eſt de le gagner, il propoſe par malice de jouer ce qu'ils ont tous deux le plus d'intérêt de conſerver. Il perd, & meurt des ſuites de cette ſottiſe.*

Toute cette multitude d'allégories ſur le Renard pourrait bien n'être primitivement qu'une imitation de celle de Bid-paï. On ſait que l'ouvrage de ce Philoſophe Indien, qu'on nomme Fables, n'eſt rien autre choſe qu'une inſtruction qu'il fit pour le Prince ſon ſouverain, & dans laquelle il ſuppoſe un Renard qui après avoir ſupplanté & fait mettre à mort un Bœuf, grand Viſir du Lion, périt enfin lui-même victime de la calomnie. Tout cela eſt entremêlé, à la maniere des Orientaux, de ſentences, de maximes, d'apologues,

de contes abſolumene étrangers au ſujet principal, & propres à le faire ſans ceſſe oublier. Nos Poëtes ont connu cet ouvrage, comme on le verra par pluſieurs morceaux qu'ils en ont imités; & il ſe pourrait très-bien, encore une fois, que ce fût là, plutôt que dans l'Hiſtoire de Réginald, qu'ils euſſent pris l'idée de tous ces Poëmes dont j'ai parlé.

Au reſte différens traits, recueillis des poéſies du tems, m'ont prouvé que notre Fabliau, tout ſcandaleux qu'il paraîtra aujourd'hui, eut une très-grande vogue chez nos dévots aïeux. *On l'employait même en tableau, & un Poëte moraliſte reproche aux Prêtres de faire plutôt peindre ce ſujet dans leurs ſalles que le portrait de la Vierge dans leurs Égliſes.*

Égliſe
En leur Mouſtier ne font pas fére
Sitoſt l'image Notre-Dame
comme ils
Com font Iſangrin & ſa fame,
En leurs chambres, & de Renart.
Vie des Peres manuſc.

Dans la ſuite, quand Paris eut des treteaux, & qu'on y repréſenta des miſteres, *on fit, des divers Contes du Renard, quelques-unes de ces farces qui, comme je l'ai dit plus haut dans la note ſur l'origine du théâtre, ſervaient d'intermede aux différens actes de la piece ſainte. On a lu dans cette même note qu'à la fête que donna en* 1313 *Philippe-le-Bel, on vit, entre autres ſpectacles, la vie entiere du Renard, lequel*

finiſſait par devenir Pape, mangeant toujours poules & pouſſins.

NOTES.

(*a*) L'Hiſtoire parle d'un certain Réginald ou Reinard, politique très-ruſé, qui vivait dans le Royaume d'Auſtraſie au IXe ſiecle, & fut conſeiller de Zuentibold. Exilé par ſon Souverain, il alla, au lieu d'obéir, ſe mettre à couvert dans un château fort dont il était le maître, & d'où il ſuſcita au Prince toutes ſortes d'affaires fâcheuſes, armant contre lui tantôt les Français, tantôt le Roi de Germanie. Cette conduite artificieuſe & fauſſe rendit ſon nom odieux. Son ſiecle fit ſur lui différentes chanſons dans leſquelles il eſt appellé *Vulpecula*; & les ſiecles ſuivans, pluſieurs poëmes allégoriques & ſatyriques en Romane, traduits depuis en pluſieurs langues, & où il eſt toujours déſigné ſous l'emblême de l'animal, auquel dans la nôtre il a donné ſon nom. Ces allégories qui prêtaient à la méchanceté de nos vieux Poëtes furent long-tems à la mode parmi eux. J'ai vu plus de vingt pieces différentes ſur le *Renard*, Il ſuffira de faire connaître l'une des principales. C'eſt le Roman du *Nouveau Renard*, par Jaquemars Giélée de Lille, fini en 1289.

Le Lion convoque tous les animaux à ſa Cour; le Renard lui joue mille tours, & en vient à une révolte ouverte. Aſſiégé dans ſon château de Mau-pertuis, il emploie tant de ruſes, que le Monarque, après avoir

perdu bien du monde, & ne pouvant le réduire, le fait excommunier par l'Archiprêtre l'Ane. Ils ſe réconcilient enſuite; mais le Renard, qui eſt toujours le même, qui vole, qui débauche des femmes, &c, met le Clergé dans ſon parti afin de n'avoir plus rien à craindre. Les Prêtres ſuivent les principes d'hypocriſe qu'il leur enſeigne, & deviennent par ſon moyen ſi puiſſans & ſi riches, qu'ils ſe proſternent devant lui pour l'adorer. Il fait un de ſes fils Jacobin, un autre Frere-Mineur. Enfin il ſe confeſſe à un Hermite, lequel l'envoie à Rome. Là il trouve la Fortune qui lui met une couronne ſur la tête, & l'éleve au plus haut de ſa roue; & c'eſt ainſi qu'il eſt repréſenté dans la miniature du manuſcrit.

Le Fabliau qu'on va lire, & dans lequel, à travers quelques traits de ſatyre aſſez fine, on reconnaît pourtant toujours la plaiſanterie d'un ſiecle groſſier, ſemble n'avoir eu principalement en vue que de ridiculiſer les pélerinages, & ſur-tout celui de Rome.

(*b*) Sorte de couverture de tête, preſque auſſi ancienne que la Monarchie, & dont l'uſage n'a commencé à s'abolir que ſous Charles VI, quand les chapeaux devinrent à la mode. C'était une eſpece de coqueluchon qui ſe portait par-deſſus la chape, qui couvrait les épaules, & ſe relevait ſur la tête quand on voulait ſe garantir du ſoleil, du froid ou de la pluie. On voit encore aujourd'hui des voyageurs en porter à cheval par-deſſus leur chapeau. Souvent on les garniſſait de fourrures précieuſes. On en faiſait même entiérement en peaux; & ceux-ci

ſe nommaient *aumuſſes*. Quant à la forme des chaperons, elle a fort variée, quoique le nom en ſoit toujours reſté le même. Il y en avait de quarrés, de pointus, de grands, de petits, quelques-uns faits comme les capuchons de nos Moines, d'autres avec des houppes, &c. &c. La plupart des habillemens de femmes en avaient auſſi; & ces coqueluchons inutiles qu'elles portent encore à leurs différentes ſortes de mantelets, & à quelques-uns de leurs déshabillés, paraiſſent n'avoir d'autre origine.

(*c*) C'eſt probablement ce Fabliau qui a donné lieu à l'acception, ſubſiſtante encore dans notre langue, du mot *pélerin*, pour ſignifier un homme ruſé & matois: *Je connais le pélerin.*

(*d*) Ces ſorties violentes contre l'avidité des Papes, ſi communes dans nos Poëtes, n'exigeaient alors aucun courage. Il n'y avait ſur cet objet qu'un cri général. S. Louis lui-même, ſi dévot, ſi ſoumis au Saint-Siege, dans une Ordonnance[a] concernant la collation des Prélatures, ſe plaint des *exactions inſupportables par leſquelles la Cour de Rome avait malheureuſement appauvri le Royaume*, & défend toute levée d'argent, à moins que ce ne ſoit dans une néceſſité urgente & avec le conſentement du Roi & celui de l'Égliſe Gallicane.

[a] *Ord. des Rois de Fr. t. 1, ann. 1268.*

(*e*) Le nom d'*Iſangrin* eſt donné au Loup à cauſe de ſa couleur griſe; celui de *Bélin* vient du mot *béler*. Le premier ſe trouve auſſi dans les poéſies des Troubadours.

☞ LE MÉDECIN DE BRAI.

Alias

* LE VILLAIN DEVENU MÉDECIN.

JADIS fut un Villain qui à force d'avarice & de travail avait amaſſé quelque bien. Outre du blé & du vin en abondance, outre de bon argent, il avait encore dans ſon écurie quatre chevaux & huit bœufs. Malgré cette fortune cependant il ne ſongeait point à ſe marier. Ses amis & ſes voiſins lui en faiſaient ſouvent des reproches. Il s'excuſait en diſant que s'il rencontrait une bonne femme il la prendrait. Eux ſe chargerent de lui choiſir la meilleure au moins qu'on pourrait trouver, & en conſéquence ils firent quelques recherches.

A quelques lieues de-là vivait retiré un vieux Chevalier veuf, & fort pauvre, qui avait une fille très-bien élevée & d'une figure charmante. La Demoiſelle était en âge d'être

mariée ; mais comme le pere n'avait rien à lui donner, perſonne ne ſongeait à elle. Enfin, les amis du Villain étant venus en ſon nom en faire la demande, elle lui fut accordée ; & la pucelle qui était ſage & qui n'oſait déſobliger ſon pere, ſe vit, malgré ſa répugnance, obligée d'obéir. Le Villain, enchanté de cette alliance, ſe preſſa bien vîte de conclure, & fit ſes nôces à la hâte. Mais elles ne furent pas plutôt faites que des réflexions chagrinantes ſurvinrent, & qu'il s'apperçut que dans ſa profeſſion rien ne lui convenait moins qu'une fille de Chevalier. Pendant qu'il ſera au-dehors occupé à ſa charrue ou à quelqu'autre travail, que deviendra ſa femme, dont l'état eſt de reſter au logis, & de ne rien faire ? Le Curé pour qui tous les jours de la ſemaine ſont Dimanche, ne manquera pas alors de s'empreſſer à lui tenir compagnie : il y viendra aujourd'hui, il y reviendra demain, puis gare l'honneur du ſot mari. Comment donc faire, quand il n'y a plus de remede ? « Si le matin, avant que de partir, » je la battais, ſe dit-il à lui-même, elle pleu» rerait tout le reſte du jour ; & il eſt ſûr

» que pendant qu'elle pleurerait, elle ne ſon-
» gerait point à écouter les galans. Le ſoir,
» en rentrant, j'en ſerais quitte pour lui de-
» mander pardon, & je ſais bien comment il
» faut s'y prendre pour l'obtenir ».

Rempli de cette belle idée, il demande à dîner. Après le repas, il s'approche de la Dame, & de ſa rude & lourde main lui applique ſur la joue un tel ſoufflet, que la marque de ſes cinq doigts y reſte imprimée. Ce n'eſt pas tout; comme ſi elle lui eut eſſentiellement manqué, il redouble de quelques autres coups, & ſort enſuite pour aller aux champs. La pauvrette ſe met à pleurer & ſe déſole. « Mon pere, pourquoi m'avez-
» vous ſacrifiée à ce Villain? N'avions-nous
» donc pas encore du pain à manger? & moi
» pourquoi ai-je été aſſez aveugle pour con-
» ſentir à ce mariage? Ah! ma pauvre mere,
» ſi je ne vous avais pas perdue, je ne ſe-
» rais pas malheureuſe. Que vais-je devenir »? Elle était ſi affligée, qu'elle ne voulut écouter ni recevoir de conſolation de perſonne, & paſſa tout le jour à pleurer, comme l'avait prévu le mari.

Le

Le ſoir, quand il rentra, ſon premier ſoin fut de chercher à l'appaiſer. C'était le Diable qui l'avait tenté, diſait-il. Il jura de ne jamais porter la main ſur elle, ſe jetta à ſes pieds, & lui demanda pardon d'un air ſi pénétré, que la Dame promit d'oublier tout. Ils ſouperent de la meilleure amitié, & firent la paix. Mais le Villain qui avait vu ſon ſtratagême réuſſir, s'était propoſé de l'employer encore. Le lendemain donc à ſon lever, cherchant querelle à ſa femme, il la frappa de nouveau, & la quitta comme la veille. Elle ſe crut pour le coup condamnée ſans eſpoir à être malheureuſe, & s'abandonna aux larmes.

Tandis qu'elle ſe déſeſpérait, entrerent chez elle deux Meſſagers du Roi, montés chacun ſur un cheval blanc. Ils la ſaluerent au nom du Roi, & lui demanderent un morceau à manger (*a*) : ils mouraient de faim. Elle leur apprêta auſſi-tôt ce qu'elle avait, & pendant le repas les pria de lui dire où ils allaient ainſi. « Nous ne ſavons trop, ré-» pondirent-ils; mais nous cherchons quel-» que Phyſicien * habile, & nous paſſerons

* Médecin.

» s'il le faut, juſqu'en Angleterre. Demoi-
» ſelle Ade, la fille du Roi, eſt malade. Il
» y a huit jours qu'en mangeant du poiſſon,
» une arête lui eſt reſtée dans le goſier.
» Tout ce qu'on a imaginé depuis ce tems
» pour l'en délivrer a été ſans ſuccès. Elle
» ne peut ni manger ni dormir, & ſouffre
» des douleurs incroyables. Le Roi qui ſe
» déſeſpere nous a dépêchés pour lui amener
» quelqu'un capable de guérir ſa fille. S'il
» la perd, il en mourra. — N'allez pas plus
» loin, reprit la Dame; j'ai l'homme qu'il
» vous faut, grand Phyſicien, & *plus ex-*
» *pert en urines qu'Hippocrate.* — Oh ! Ciel !
» ſe pourrait-il ! & ne nous trompez-vous
» pas ? — Non, je vous dis la pure vérité.
» Mais le Médecin dont je vous parle eſt un
» fantaſque, qui a particuliérement le tra-
» vers de ne vouloir point exercer ſon talent;
» & je vous préviens que ſi vous ne le
» battez fortement, vous n'en tirerez aucun
» parti. — Oh ! s'il ne s'agit que de battre,
» nous battrons; il eſt en bonnes mains.
» Dites-nous ſeulement où il demeure ».
La Dame alors leur enſeigna le champ où

labourait ſon mari, & leur recommanda ſurtout de ne point oublier le point important dont elle les avait prévenus. Ils la remercierent, s'armerent chacun d'un bâton; & piquant vers le Villain, après l'avoir ſalué de la part du Roi ils le prierent de les ſuivre. « Pourquoi faire, dit-il? — Pour guérir ſa » fille. Nous ſavons qu'elle eſt votre ſcience, » & nous venons exprès vous chercher en » ſon nom ». Le Manant répondit qu'il ſavait labourer, & que ſi le Roi avait beſoin de ſes ſervices en ce genre, il les lui offrait; mais pour la Médecine, il proteſta, ſur ſa conſcience, qu'il n'y entendait abſolument rien. Je vois bien, dit l'un des Cavaliers à ſon camarade, que nous ne réuſſirons point avec des complimens, & qu'il veut être battu. Auſſi-tôt ils mirent tous deux pied à terre, & frapperent ſur lui à qui mieux mieux. D'abord il voulut leur repréſenter l'injuſtice de leur procédé; mais comme il n'était pas le plus fort, il lui fallut filer doux, &, en demandant grace bien humblement, promettre d'obéir en tout ce qu'ils exigeraient. On lui fit donc monter une des jumens de ſa

charrue, & on le conduiſit ainſi au Roi.

Le Monarque était dans la plus grande inquiétude ſur l'état de ſa fille. Le retour des deux Meſſagers lui rendit l'eſpérance, & il les fit entrer auſſitôt pour ſavoir quel était le ſuccès de leurs recherches. Ceux-ci, après beaucoup d'éloges de l'homme merveilleux & biſarre qu'ils amenaient raconterent leur aventure. Je n'ai jamais vu de Médecin comme celui-là, dit le Prince : mais, au reſte, puiſqu'il aime le bâton, & qu'il faut cela pour guérir ma fille, ſoit, qu'on le bâtonne. Il ordonna dans l'inſtant qu'on deſcendît la Princeſſe ; & faiſant approcher le Villain ; Maître, lui dit-il, voici celle qu'il faut guérir. Le pauvre diable ſe jetta à genoux en criant merci, & jura par tous les ſaints du para dis qu'il ne ſavait pas un mot, pas un ſeul mot de *phyſique*. Pour toute réponſe, le Monarque fit un ſigne, & à l'inſtant deux grands Sergens qui étaient là tous prêts, armés de bâtons, firent pleuvoir ſur ſes épaules une grêle de coups. Grace, grace, s'écria-t-il ; je la guérirai, Sire, je la guérirai (*b*). La Pucelle était devant lui pâle & mourante, &, la bouche

ouverte, elle lui montrait du doigt le ſiege & la cauſe du mal. Il ſongeait en lui-même comment il pourrait s'y prendre pour opérer cette cure; car il voyait bien qu'il n'y avait plus à reculer, & qu'il fallait en venir à bout ou périr ſous le bâton. Le mal n'eſt que dans le goſier, ſe diſait-il: ſi je pouvais réuſſir à la faire rire, peut-être l'arête ſortirait-elle. Cette idée lui parut avoir quelque vraiſemblance: il demanda donc au Monarque qu'on allumât un grand feu dans la ſalle, & qu'on le laiſsât un inſtant, ſeul, avec la Princeſſe.

Tout le monde retiré, il la fait aſſeoir, ſe déshabille, s'étend le long du feu, & de ſes ongles noirs & crochus, commence à ſe gratter & à s'étriller la peau avec des contorſions & des grimaces ſi plaiſantes, que la Pucelle, malgré ſa douleur, n'y peut tenir. Elle part tout-à-coup d'un éclat de rire; & de l'effort qu'elle fait, l'arête lui vole hors de la bouche. Il la ramaſſe, court à la porte: Sire, la voici, la voici. Vous me rendez la vie, s'écria le Monarque tranſporté; & il promit de lui donner en récompenſe des

habits & des robbes (c). Le Villain le remercia. Il ne demandait que la permiſſion de s'en retourner, & prétendit avoir beaucoup à faire dans ſon ménage. En vain le Roi lui propoſa de devenir ſon ami & ſon maître * ; il répondit toujours qu'il était preſſé, qu'il n'y avait point de pain chez lui quand il était parti, & qu'il lui fallait abſolument porter du blé au moulin. Mais lorſqu'à un nouveau ſignal du Prince les deux Sergens recommencerent à jouer du bâton, lorſqu'il ſentit les coups, il cria miſéricorde, & promit de reſter non-ſeulement un jour, mais toute ſa vie, ſi l'on voulait. On le conduiſit alors dans une chambre voiſine, où, après lui avoir ôté ſes haillons, après l'avoir tondu & raſé, on le revêtit d'une belle robbe d'écarlate. Il ne s'occupait pendant tout ce tems que des moyens de s'échapper, & comptait que, ne pouvant toujours être gardé à vue, il en trouverait bientôt l'occaſion.

* Son Médecin.

Cependant la guériſon qu'il venait d'opérer avait fait du bruit. A cette nouvelle plus de quatre-vingt malades de la ville, dans l'eſpérance du même ſuccès pour eux,

étaient venus au château le conſulter, & ils avaient prié le Monarque de lui dire un mot en leur faveur. Le Roi le fit appeller; « Maître, » lui dit-il, je vous recommande ces gens-» là: guériſſez-les tout de ſuite, & que je » les renvoye chez eux. Sire, répondit le » Villain, à moins que Dieu ne s'en charge » avec moi, cela ne m'eſt pas poſſible; il y » en a trop. Qu'on faſſe venir les deux ſer-» gens, reprit le Prince ». A l'approche des exécuteurs le malheureux, tremblant de tous ſes membres, demanda de nouveau pardon, & promit de guérir tout le monde, juſqu'à la derniere ſervante.

Il pria donc le Roi de vouloir bien encore une fois ſortir de la ſalle, ainſi que tous ceux qui ſe portaient bien. Reſté avec les ſeuls malades, il les arrangea tous autour de la cheminée, dans laquelle il fit faire un feu d'enfer, & leur parla ainſi. « Mes amis, ce » n'eſt pas une petite beſogne que de rendre » la ſanté à tant de monde, & ſur-tout auſſi » promptement que vous le deſirez. Je n'y » ſais qu'un moyen; c'eſt de choiſir le plus » malade d'entre vous, de le jetter dans le

» feu, & quand il ſera conſumé, de prendre » ſes cendres pour les faire avaler aux au- » tres. Le remede eſt violent, j'en conviens; » mais il eſt sûr, & je réponds après cela de » votre guériſon ſur ma tête ». A ces mots ils ſe regarderent les uns les autres, comme pour examiner leur état. Mais dans toute la bande il n'y avait perſonne, étique ou enflé, qui, pour la Normandie entiere, eût voulu convenir alors que ſa maladie était grave.

Le guériſſeur s'adreſſant au premier du cercle; « tu me parais pâle & faible, lui dit- » il; je crois que c'eſt toi qui es le plus mal. » Moi, Sire! point du tout, répondit l'autre, » je me ſens beaucoup ſoulagé dans ce mo- » ment, & ne me ſuis jamais ſi bien porté. » — Comment, coquin, tu te portes bien! » Eh! que fais-tu donc ici »? Et mon homme auſſi-tôt d'ouvrir la porte & de ſe ſauver. Le Roi était en dehors, attendant l'évène- ment, & prêt à faire bâtonner le Villain, s'il fallait encore en venir là. Il voit ſortir un malade; es-tu guéri, lui dit-il? — Oui, Sire. L'inſtant d'après, un ſecond paraît; — & toi? je le ſuis auſſi. Enfin, que vous dirai-je? il

n'y eut perſonne, jeune ou vieux, femme ou pucelle, qui voulût conſentir à faire des cendres; & tous ſortirent, ſe prétendant guéris.

Le Prince, enchanté, rentra dans la ſalle pour féliciter le Médecin. Il ne pouvait aſſez admirer comment en auſſi peu de tems il avait pu opérer tant de miracles. Sire, répondit le Villain, je poſſede un charme d'une vertu ſans pareille, & c'eſt avec cela que je guéris. Le Monarque le combla de préſens; il lui donna de l'argent & des chevaux, l'aſſura de ſon amitié, & lui permit de retourner auprès de ſa femme, à condition cependant que quand on aurait beſoin de ſon ſecours, il viendrait ſans ſe faire bâtonner. Le Manant prit ainſi congé du Roi. Il n'eut plus beſoin de labourer, ne battit plus ſa femme, l'aima, & en fut aimé; mais par le tour qu'elle lui joua, elle le rendit Médecin ſans le ſavoir.

Je crois inutile de prévenir que c'eſt ce Conte qui a fourni à Moliere le Médecin malgré lui. *M. Bret dans la nouvelle édition qu'il a donnée de ce pere de la bonne Comédie, en a fait la remarque,*

en ajoutant que cette aventure ſe trouve auſſi copiée dans une relation du fameux Grotius & dans Olearius. On a prétendu que c'était chez le premier que Moliere l'avait priſe. Ce ne peut être au moins que dans un Auteur moderne. Rien ne nous apprend qu'il ait connu nos Poëtes ; & je le regrette bien. Que de perles il eût tirées de ce fumier !

Se trouve auſſi dans l'Enfant ſans Souci, *pag.* 288.

Dans les Sérées de Bouchet, *pag.* 322, 10ᵉ Sérée.

La ſeconde partie du Fabliau a été copiée comme la premiere.

On lit dans le Poggiana, *que le Cardinal de Bar, Napolitain, ayant à Verceil un Hôpital* dont il tirait fort peu de profit, *parce qu'il y avait beaucoup de malades, ſon Intendant, pour ſe débarraſſer de ces importuns qui* conſumaient le revenu de ſon maître, *s'aviſa de ſe déguiſer en Médecin, & leur déclara qu'on ne pouvait les guérir qu'avec un onguent de graiſſe humaine. Mais dès qu'il eut propoſé de tirer au ſort à qui ſerait mis dans la chaudiere, tous vinrent l'Hôpital.*

Se trouve ainſi dans le Courier Facétieux, *p.* 129.

Dans les Hiſtoires Plaiſantes & Recréatives, *p.* 301.

Dans la Gibeciere de Mome, *p.* 456.

Dans les Sérées de Bouchet, *p.* 534, 30ᵉ *Sérée.*

NOTES.

(*a*) Nos Rois, quand ils voyageaient, euſſent regardé comme une choſe indécente de loger dans une hôtellerie publique. S'ils n'avaient point, dans le lieu où ils paſſaient, de château ou de métairie, ils deſcendaient chez quelqu'un de leurs vaſſaux. C'eſt ce qu'on nomma ſous la premiere race *Droit de Manſion*, & ſous la troiſieme *Droit de Gîte*. Les Couvens & les Evêques qui poſſédaient des biens Régaliens s'y trouvaient ſoumis. Ce privilege, le Prince le communiquait à ſes Meſſagers ou Délégués, & ceux-ci pouvaient, en route, exiger un logement, comme il l'eût exigé lui-même. C'eſt ſans doute en vertu de quelque droit ſemblable que les deux Couriers du Fabliau deſcendent chez la femme du Laboureur. Les chevaux blancs qu'ils montaient annonçaient aſſez, comme je l'ai dit dans une note du *Lai de Lanval*, qu'ils appartenaient au Roi.

(*b*) Il y a de même dans le *Belphégor* de Machiavel & de la Fontaine, un payſan que le Roi fait venir pour ſa fille tourmentée par un mauvais eſprit. On le menace du gibet s'il ne délivre la Princeſſe, &, comme le Villain du Fabliau, il n'échappe au danger que par une ruſe.

(*c*) Une galanterie d'uſage chez les Rois & les Princes était de faire dans certains tems de l'année, à Pâques & à Noël ſur-tout, des préſens de robbes, de manteaux & d'habits aux perſonnes attachées à leur

ſervice & aux Seigneurs qui compoſaient leur Cour. Les habillemens qu'on *livrait* à ces époques s'appellaient *livrées*, nom qui s'eſt conſervé pour ceux que les gens de qualité font porter à leurs valets. On ſait que ce fut dans une de ces diſtributions que par une ſupercherie pieuſe S. Louis engagea pluſieurs Seigneurs à ſe croiſer avec lui. Les *livrées* leur furent fournies dans l'obſcurité. Lorſque le jour parut, tous ſe trouverent avoir ſur l'épaule une croix couſue, & ils ſe crurent liés comme s'ils l'avaient priſe de leur propre choix. Édouard III, Roi d'Angleterre, ayant à ſa Cour, vers les fêtes de Noël, quelques gentils-hommes Français, faits priſonniers dans une entrepriſe ſur Calais, qui ne leur avait point réuſſi, il voulut par courtoiſie & par eſtime pour leur valeur, les faire comprendre dans la diſtribution des livrées qu'il devait faire pour la fête. Quelquefois la ſeule acceptation de ce préſent était un engagement contracté de ſervir pendant une année le Souverain qui l'offrait. Ainſi quand le Roi, dans le Fabliau, promet des habits au Médecin, il lui annonce qu'il le regarde dès ce moment comme étant à ſon ſervice, ou qu'il veut qu'il s'y engage. C'eſt ce qu'on appellait *être aux draps* d'un Prince. *I avoit un Chevalier qui eſtait dou païs de Pulle* (Pouille) *& eſtoit aux draps Robert de Flandres*[1]. Quand les Chevaliers étaient *aux draps* d'un Roi, on les nommait *Chevaliers le Roy* ou *Chevaliers de l'Oſtel du Roi.*

[1] *Froiſſ. 2 vol. ch. 77.*

Il ne faut pas confondre les fournitures de livrées

qui se faisaient toujours à des tems fixes, avec les présens accidentels d'habits, faits aux Fabliers & aux Ménétriers. C'étaient ses propres habits que le Seigneur donnait en récompense à ceux-ci, & ordinairement celui qu'il portait le jour même.

NOTA. *Le P. Montfaucon, dans son* Antiquité expliquée[1], *traitant de ce qui regarde les tablettes des Anciens, en donne une en ivoire, appartenant à l'Abbaye de S. Germain des Prés, & dont les deux couvertures* ont, *dit-il*, des bas-reliefs d'un goût barbare. *Cette tablette n'est point ancienne; elle ne remonte qu'au tems des Fabliaux, puisque de ses quatre bas-reliefs il y en a deux qui représentent deux des Contes qu'on a lus plus haut*, Hippocrate & Aristote. *Dans l'un on voit Hippocrate en chaperon, suspendu dans la corbeille. La dame Gauloise & sa cousine sont au haut de la tour, & au bas l'Empereur donne des ordres à deux Officiers pour délivrer le Médecin. L'autre fait voir Aristote, aussi en chaperon, marchant à quatre pattes, & portant sur son dos la Maîtresse d'Alexandre armée d'un fouet, tandis que le Monarque, accompagné d'un Courtisan, regarde ce spectacle du haut d'une tour. Il est probable que les deux autres bas-reliefs représentent aussi quelque Fabliau; mais, ou ces Contes ne nous sont pas parvenus, ou les sujets en sont moins aisés à reconnaître, car je n'ai pu les deviner. Quant aux deux premiers,*

[1] T. 3, 3e Part. p. 356.

mon projet était de les faire graver à la ſuite des deux Fabliaux. Le Graveur s'eſt imaginé ſans doute que de pareils deſſins déshonoreraient ſon talent. Il a voulu les corriger, les embellir ; il y a mis de l'eſprit ; enfin ce n'était plus une copie, & il a fallu y renoncer.

Fin du premier Volume.

Aol 1467160

TABLE
DES FABLIAUX,

Et autres Pieces contenues dans ce Volume.

Lai d'Ariſtote, Page 197
Le Bachelier Normand, 264
Les deux Bourgeois & le Villain, 312
Les Chanoineſſes & les Bernardines, 251
Le Chevalier à l'épée, 34
Les trois Chevaliers & la Chemiſe, 157
De Cocagne, 227
Lai de Courtois, 325
Le Curé qui mangea de Mûres, 222
Le Fablier, 194
Florance & Blancheſleur. Voy. Huéline, 230
Griſélidis, 269
Lai de Gruélan, 120
Hippocrate, 212
Huéline & Eglantine, 230
Jeu d'Adam le Boſſu d'Arras, Voyez le Mariage, 367

Le Jugement d'Amour. Voy. Huéline, 230
Le Laid Chevalier, 177
Lai de Lanval, 93
Le Libertin converti, 361.
Le Manteau mal taillé, 60
Le Mariage, 367
Le Médecin de Brai, 398
Les deux Ménétriers, 299
Merlin, 1
La Mule ſans frein, 13
Lai de Narciſſe, 181
L'Ombre & l'Anneau, 179
L'Ordre de Chevalerie, 133
Le Revenant, 317
Le Siege Prêté & Rendu, 291
Théophile, 333
Le Vallon des Faux Amans, 83
Le Villain devenu Médecin. Voy. le Médecin de Brai, 398.

Fin de la Table.

A01 1667160

A01 1467160